M. et S. CHAULANGES - J. VALENTIN

HISTOIRE



1610
1815

COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL 4[E]

DELAGRAVE

47ᵉ mille

M. CHAULANGES
Inspecteur Général
de l'Instruction Publique

J. VALENTIN
Certifié d'Histoire et de Géographie
Professeur d'École Normale

Mme S. CHAULANGES
Ancienne élève de l'École Normale Supérieure
de Fontenay-aux-Roses
Professeur de Collège Moderne

HISTOIRE

1610 à 1815

Classe de 4e

COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL



PARIS
LIBRAIRIE DELAGRAVE
15, Rue Soufflot, 15
1963

Sur la couverture :
Boilly : L'ARRIVÉE DE LA DILIGENCE *(Cl. Giraudon)*.

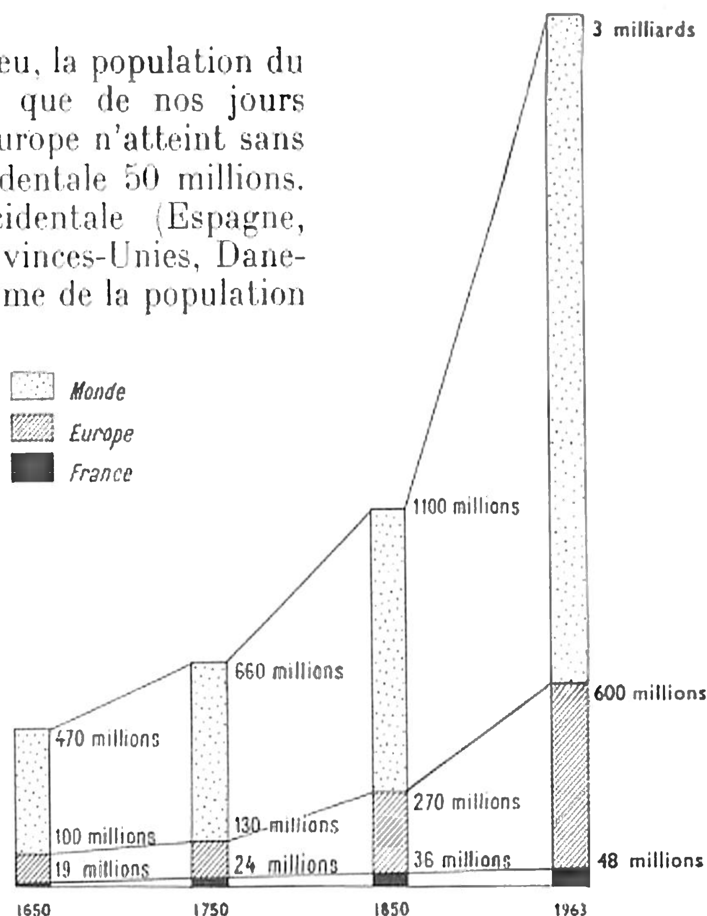
CHAPITRE PREMIER

L'EUROPE ET LE MONDE VERS 1610

I. L'Europe occidentale centre de gravité du monde.

A l'époque de Henri IV et de Richelieu, la population du globe semble environ six fois moindre que de nos jours (moins de 500 millions). Sur ce total, l'Europe n'atteint sans doute pas 100 millions et l'Europe occidentale 50 millions.

Ainsi les États de l'Europe occidentale (Espagne, Portugal, Angleterre-Écosse, France, Provinces-Unies, Danemark, Suède...) ne réunissent que le dixième de la population mondiale et ils n'occupent qu'une place infime sur la carte. Mais ils l'emportent, et l'emporteront encore plus pendant deux siècles, par bien d'autres avantages.

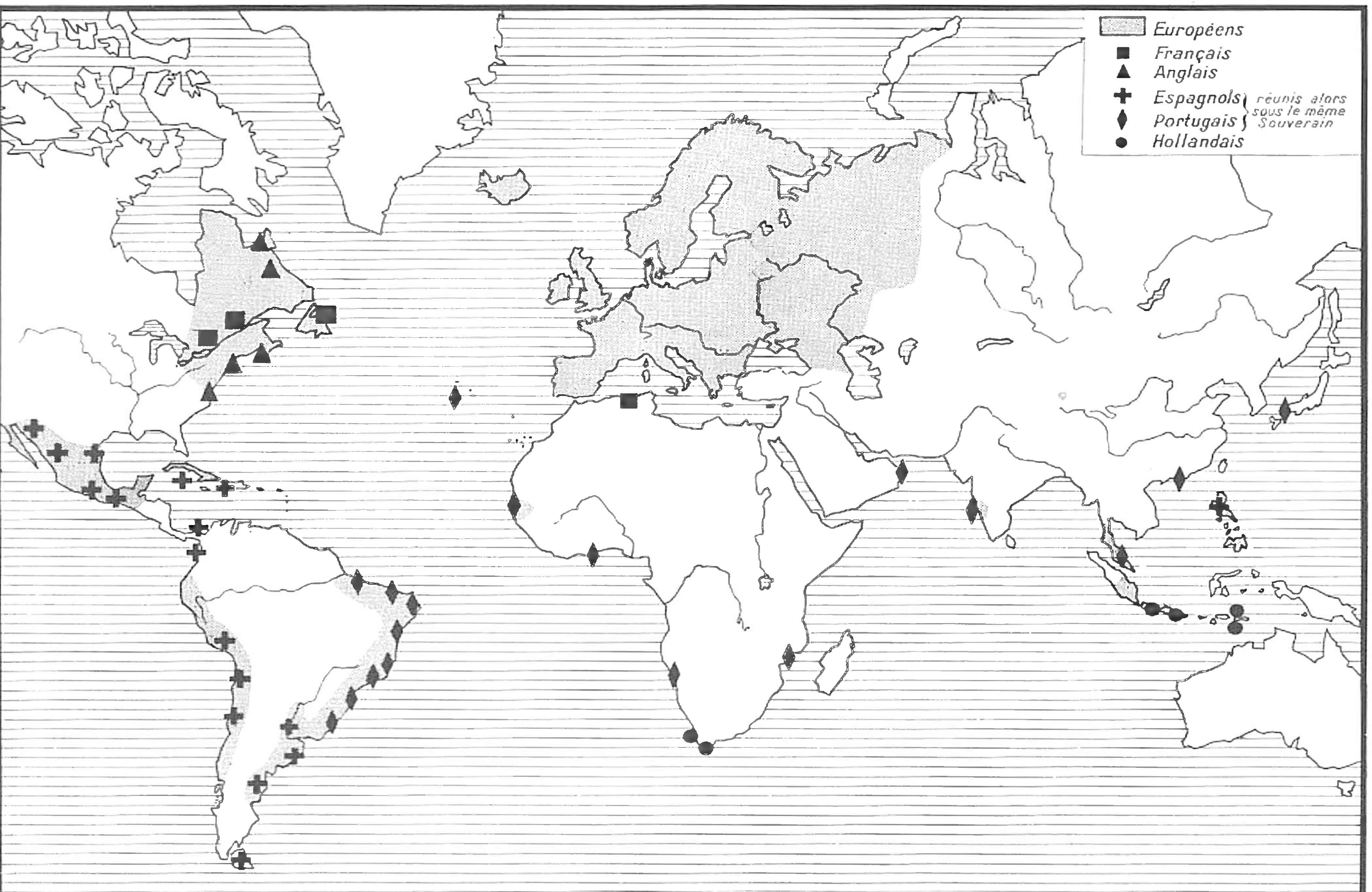


Population mondiale, européenne et française depuis trois siècles.

1. **La maîtrise de la mer et du commerce planétaire.** — Regardons la carte (p. 4.). Les Européens ont découvert à peu près toutes les mers et tous les continents (sauf l'Australie). Ils occupent de vastes territoires en Amérique. Ils entourent l'Afrique d'une série de comptoirs, — pour le trafic de l'or, de l'ivoire, des esclaves. Ils convoitaient surtout d'atteindre l'Asie (« les Indes ») et ses fabuleuses richesses; mais ils ont dû se contenter d'installer quelques forts, quelques missions, quelques places commerciales sur les côtes; la masse chinoise demeure peu pénétrable (malgré le rôle important des jésuites français à la Cour de Pékin) et le Japon se fermera bientôt aux étrangers (sauf pour les Portugais, parqués dans la baie de Nagasaki — 1641).

Bien plus importantes que les possessions de territoires, sont toutes les positions-clés qu'occupent ou explorent alors les Européens, sur les principales communications interocéaniques : Açores, Antilles, Panama, détroit de Magellan, golfe Persique, Malaisie, Nouvelle-Guinée, Philippines, Hawaï...

Ainsi les marins espagnols, portugais, français, anglais, hollandais sillonnent toutes les mers du monde, abordent à presque tous les continents. Leurs caravelles et leurs vaisseaux ramènent à Cadix, à Lisbonne, à Bordeaux, à Nantes, à Londres, à Amsterdam : les fourrures, les perles, l'or, l'argent, le tabac, le coton, le maïs d'Amérique; l'ivoire et l'or d'Afrique; les épices, le thé, la soie de l'Asie lointaine...



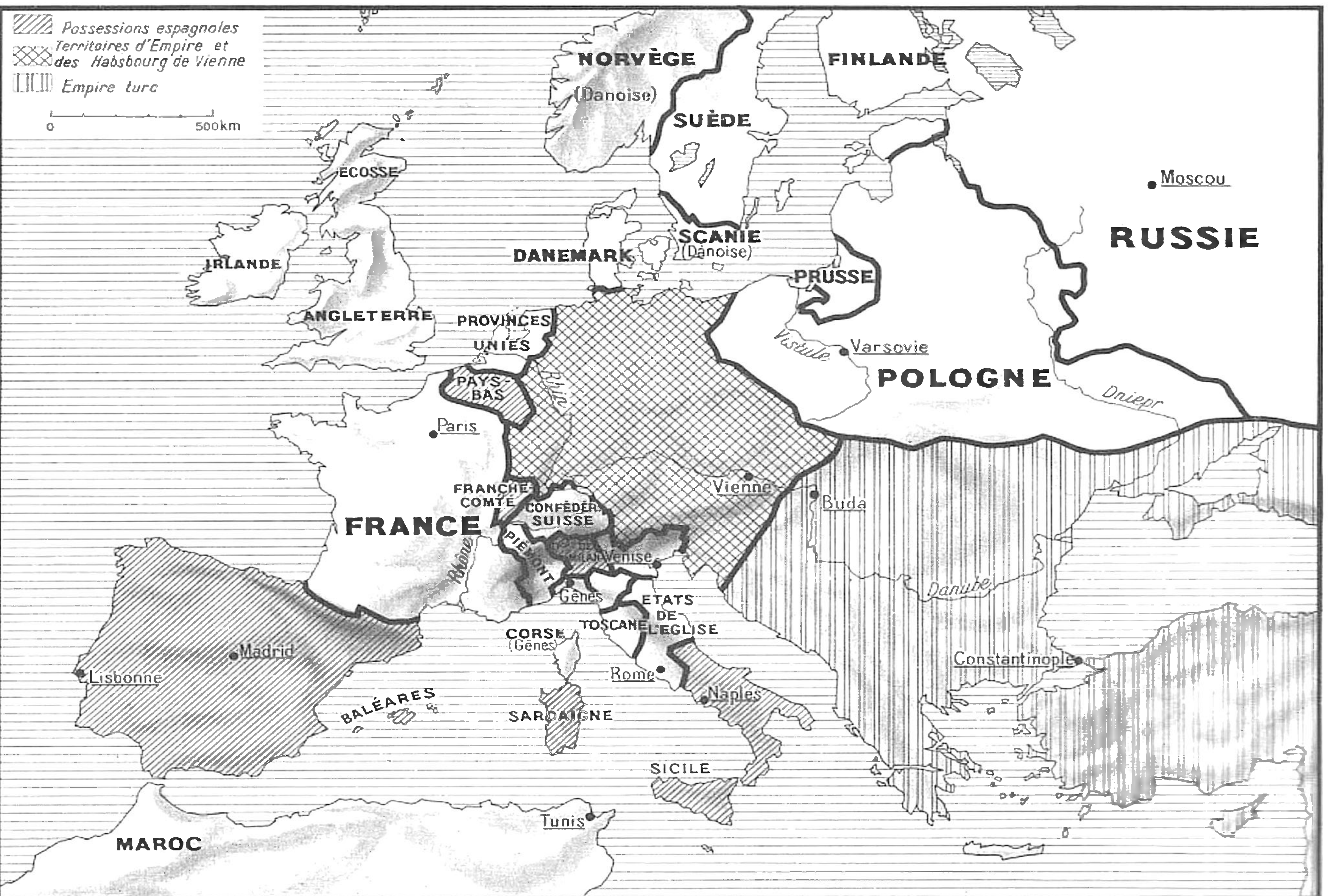
Les Européens dans le monde vers 1610.

2. **La possession d'énormes quantités d'argent et d'or.** — C'est avant tout l'argent et l'or qui attirèrent les premiers Européens en Amérique. Ils en découvrirent des quantités énormes. Au Pérou, ils virent des statues de femmes et de lamas grandeur nature en or fin; des jardins de riches avec des arbres, des fleurs, des oiseaux en or; des tables en argent de deux doigts d'épaisseur. En un siècle, l'Espagne a reçu 15 000 tonnes d'argent et près de 200 tonnes d'or ! Le stock des métaux précieux de l'Ancien Monde a été multiplié par 8. Ainsi les monnaies sont plus abondantes en Europe; le commerce se développe (v. cours de 5e, 23e leçon). C'est le règne du marchand (mercantilisme).

3. **Une grande supériorité technique.** — Les tribus de l'Afrique noire demeurent à un stade de vie encore primitive. Les Chinois, les Hindous et les Musulmans, qui avaient devancé les Européens pour beaucoup de découvertes, se trouvent désormais très en retard, — autant pour la construction des bateaux que pour la métallurgie, l'imprimerie, l'horlogerie, la fabrication des canons et des armes à feu, ou les simples travaux d'artisans. Les Asiatiques emploient deux ou trois outils là où les Européens en utilisent une centaine; leurs charpentiers travaillent sans établi, assis par terre; ils mettent trois jours pour fendre une planche, où l'Européen met une heure. Les Turcs, les Orientaux font venir des artisans et des techniciens d'Europe...



Cl. Lorrain : Un port au soleil couchant *(Cl. Bulloz)*.



Les États européens vers 1610.

4. **Des États centralisés et puissants.** — Les États européens n'ont ni l'étendue ni la richesse des vieux empires asiatiques demeurés au stade féodal. Mais ils sont organisés de façon plus moderne et plus efficace : les rois d'Espagne, d'Angleterre, de France disposent d'une administration régulière, d'impôts, d'armées et de flottes bien entraînées.

Cette avance politique, technique, économique est le fait de la seule Europe occidentale. L'Italie et l'Empire germanique demeurent morcelés; toute l'Europe centrale, et plus encore la Russie, restent des régions rurales, qui ne participent pratiquement pas au grand commerce maritime.

II. La misère des peuples.

Malgré les progrès du grand commerce européen, la vie des gens du peuple n'est guère plus facile, au début du XVIIIe siècle, qu'elle ne l'était au temps de saint Louis.

La durée moyenne de la vie ne semble pas dépasser 20 à 25 ans (plus de 60 ans aujourd'hui en France); la moitié des enfants meurent avant l'âge d'une année, la plupart des adultes avant 30 ou 40 ans. Le pain et la soupe constituent la base de l'alimentation du paysan et de l'ouvrier. Les céréales — culture essentielle — épuisent vite le sol qui doit demeurer une ou plusieurs années en jachère. Aussi la quantité de vivres est-elle insuffisante pour nourrir toute la population. Survient-il une mauvaise récolte? La famine et les épidémies ravagent des provinces entières, que parcourent des bandes de vagabonds et d'errants. Ainsi en France vers 1629-30, 1648-51, 1660-61, 1693-94, 1709-10...

La misère touche les paysans et les ouvriers, tandis que les bourgeois — fabricants, négociants ou magistrats — s'enrichissent en général. Dans toute l'Europe, les richesses — terre, affaires industrielles et commerciales — sont très inégalement réparties entre les diverses classes sociales.

III. Grands conflits entre les États.

A ces misères s'ajoutent celles de la guerre, — les principaux États européens se disputant les territoires, les marchés lointains, la maîtrise des mers.

La France et l'Empire des Habsbourg, qui ont conclu une trêve à Venise en 1598,



SCÈNE DE LA GUERRE DE TRENTE ANS : PILLAGE D'UNE FERME. Gravure d'Israel Silvestre exécutée d'après les estampes de Callot. B. N. E. *(Cl. Giraudon)*.

demeurent prêts à s'affronter de nouveau. Les États du Nord — Suède, Danemark, Pologne — se disputent la domination de la Baltique. A l'Est, la Pologne s'oppose à la Russie; la Turquie, à l'Autriche et à la Perse. Pour la prépondérance maritime enfin, s'affronteront les Provinces Unies, l'Espagne, la France, l'Angleterre.

Le rôle de puissance dominante en Europe, tenu au XVIe siècle par l'Espagne, passera à la France, puis, au XVIIIe siècle, à l'Angleterre.

RÉSUMÉ — 1. Vers 1610, l'Europe occidentale est devenue le centre de gravité du monde. Elle le restera pendant plus de deux siècles. Elle doit cette supériorité à la domination des mers, à la possession des métaux précieux d'Amérique, à ses inventions techniques, à l'organisation d'États forts et centralisés.

2. Les conditions de vie pour les peuples d'Europe ne sont guère meilleures qu'au moyen âge. Les bourgeois s'enrichissent, mais la masse des paysans et les ouvriers vit difficilement. A cause de l'insuffisance des techniques agricoles et des transports, il y a de fréquentes et meurtrières disettes.

3. De grands conflits se préparent entre les États européens qui se disputent des territoires et la maîtrise des mers. L'Espagne, la France et l'Angleterre seront successivement les puissances dominantes.

EXERCICES

1. Revoir cours de 5e (30e leçon, paragraphes I, III, IV). — 2. Carte page 4. Relevez les principales possessions, les principaux établissements des différents États européens. — 3. Que pensez-vous de ces appellations : Côte de l'Or, Côte d'Ivoire, Côte des Esclaves, Nouvelle-Zélande? Situez ces régions. — 4. Pourquoi la prospérité des ports de l'Atlantique l'emporte-t-elle sur celle des ports méditerranéens? Quand ces derniers retrouveront-ils leur importance? — 5. Comparez la carte de l'Europe en 1610 et en 1453 (v. classe de 5e, p. 128). — 6. Carte de France en 1610 (5e, p. 185). Territoires aujourd'hui français qui demeurent alors en dehors des frontières?

CHAPITRE 2

LA MONARCHIE FRANÇAISE AU XVIIe SIÈCLE

Depuis le XIIIe siècle, les rois de France s'efforcent de gouverner en maîtres absolus. François Ier, Henri II, Henri IV y étaient déjà parvenus en partie (v. cours de 5e). Mais les résistances sont vives. Au XVIIe siècle, elles se manifestent pendant cinquante ans (1610-1661); elles sont ensuite maîtrisées par Louis XIV, le monarque le plus absolu qui eût jamais régné en France.

I. Les résistances contre le pouvoir des rois.

Ce sont d'abord, depuis toujours, **les nobles.** Ils gardent la mentalité de seigneurs féodaux, se considèrent comme les maîtres dans leurs fiefs, ulcérés de ne pas être associés au gouvernement du royaume.

Ensuite les magistrats du **Parlement,** propriétaires de leurs charges (offices). Chargés d'enregistrer les ordonnances royales, ils prétendent discuter ces décisions, fixer le montant des impôts, bref contrôler le roi et gouverner avec lui. Ils excitent les bourgeois et le peuple en se présentant comme leurs défenseurs; en réalité, ils cherchent surtout à conserver leurs privilèges.

Enfin, depuis la mort de Henri IV, **les Protestants** se méfient du roi. Ils s'organisent en parti politique, avec une armée; leurs chefs — grands seigneurs remuants, comme le duc de Bouillon — font souvent cause commune avec les adversaires de la royauté.



UN PRÉSIDENT A MORTIER DU PARLEMENT DE PARIS, par Sébastien Leclerc. *(Cl. B. N.)*.

II. Une période de luttes et de troubles (1610-1661).

1. La Régente, **Marie de Médicis,** veuve de Henri IV, peu intelligente, vaniteuse, est incapable de gouverner. Pas davantage l'aventurier italien **Concini** à qui elle confie, en fait, la direction des affaires. Les nobles se rebellent : « Le temps des rois est passé, disent-ils; celui des grands est venu. » La reine, pour les calmer, les comble de largesses; cela ne les encourage qu'à recommencer. Ils réclament la réunion des États généraux, qui a lieu en 1614; mais les différents ordres se querellent et on n'aboutit à rien.

Les choses ne vont pas mieux lorsque le jeune Louis XIII, ayant fait assassiner Concini (1617), donne le pouvoir à **de Luynes.** Les protestants prennent les armes dans le Sud-Ouest; de Luynes meurt au siège de Montauban (1621). A travers ces troubles, un homme, qui avait été ministre de Concini et protégé de Marie de Médicis, arrive à s'imposer et à se faire désigner pour entrer au Conseil du roi (1624) : Armand Duplessis de Richelieu, évêque de Luçon (Vendée), puis Cardinal.

2. Dès lors, pendant dix-huit ans, en accord avec Louis XIII, **Richelieu** dirige la politique française. Très expérimenté, bien informé des affaires européennes, d'une intelligence claire qui ne se paie pas de mots, d'une volonté inflexible, il s'attache avant tout à relever le prestige de la France et de son roi aux yeux de l'étranger. Pour cela, il importe que le souverain soit le maître absolu d'un royaume cohérent et solide. Ainsi Richelieu frappe durement les **grands seigneurs** rebelles, conspirateurs ou indisciplinés : le comte de Chalais, Bouteville, Montmorency, Cinq-Mars, de Thou sont exécutés.



Louis XIV. Portrait, par Rigaud *(Cl. Bulloz).*

Il s'emploie en même temps à empêcher les révoltes des **Protestants.** Après plusieurs années de luttes, le siège et la prise de la Rochelle (1629), la campagne du Languedoc et l'incendie de Privas, les Protestants doivent se soumettre. Par la Paix de grâce d'Alès (1629), le roi leur laisse la liberté de culte, mais leur interdit d'avoir des troupes et des places fortes.

Par ailleurs, Richelieu organise le gouvernement et l'administration de manière à donner au roi plus de pouvoir : peu de conseillers et peu de ministres auprès du monarque; dans les provinces, pour contrôler l'administration, des sortes d'inspecteurs itinérants nommés par le roi et dépendant de lui seul : **les intendants.** Grâce à ces mesures énergiques et aux talents diplomatiques de Richelieu, la France peut tenir tête à l'Autriche et à l'Espagne (Chap. 6). Mais la fiscalité est lourde; le peuple souffre; il y a des révoltes paysannes, durement réprimées.

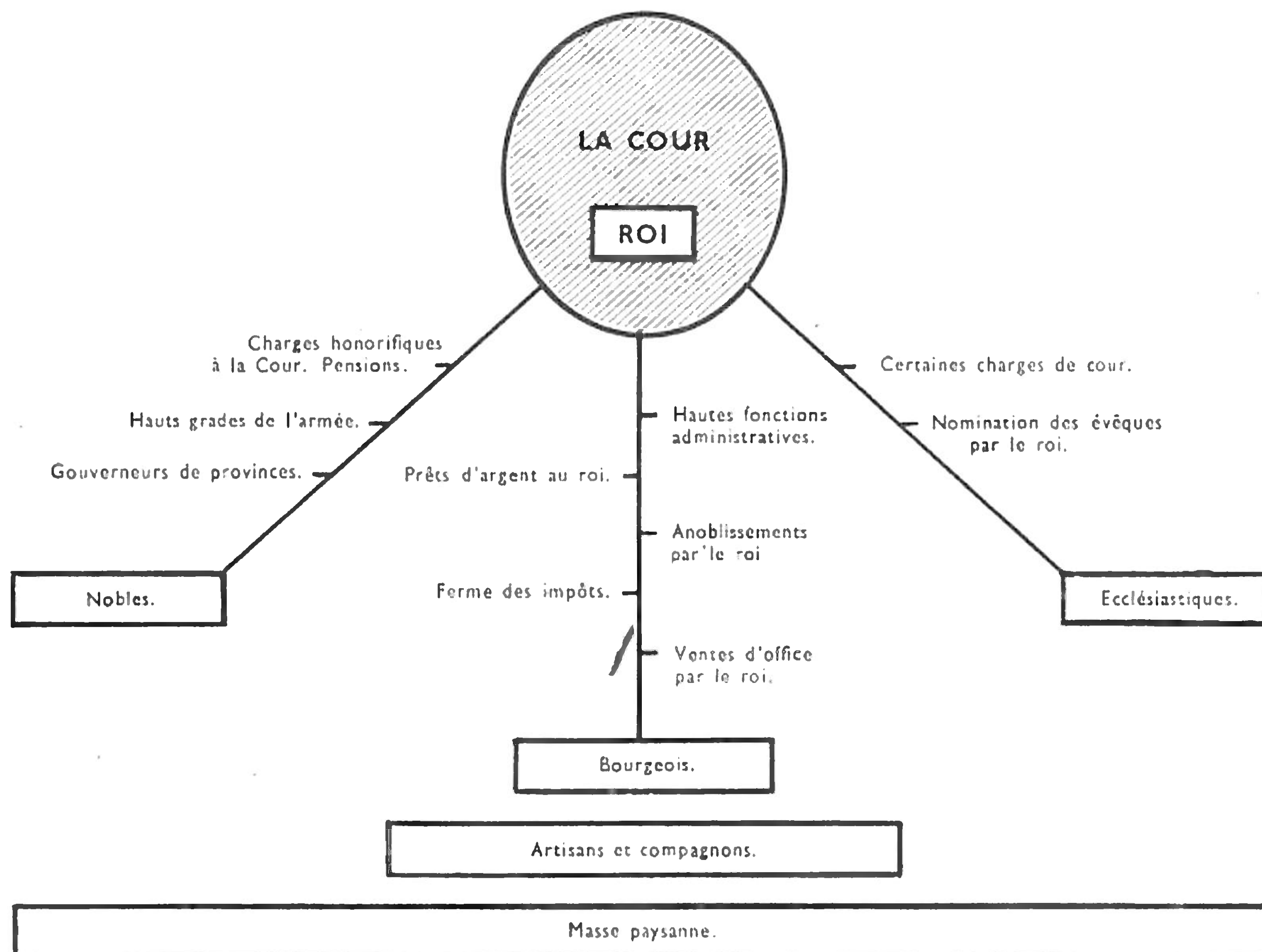
3. Richelieu et Louis XIII disparus (1642-43), les difficultés recom-

mencent, plus graves encore (car les rebelles font appel à l'étranger, — à l'Espagne), sous la régence **d'Anne d'Autriche.** Ce sont les révoltes appelées **Frondes :** Fronde des parlementaires (1648-49) et Fronde des Princes (1649-53). Le successeur de Richelieu, le **Cardinal Mazarin** ne résiste pas de front : doux, insinuant et habile, il se tire d'affaire par la ruse. A certains moments pourtant, le péril fut extrême; si l'armée royale n'avait pas vaincu les Espagnols appelés par les seigneurs rebelles, on peut se demander ce qu'il serait advenu de la royauté et même de la France. Finalement, la division parmi les Grands, la lassitude de la bourgeoisie permettent au roi de triompher.

III. Triomphe de l'autorité royale : Louis XIV.

1. **Le roi.** — A la mort de Mazarin (1661), Louis XIV déclare son intention d'être désormais son premier Ministre, c'est-à-dire de gouverner en maître. Instruit par le Cardinal, il a une très haute idée de sa tâche. D'une part, il se considère comme délégué par Dieu sur la terre pour gouverner les hommes, responsable de ses actes devant Dieu seul, exigeant de tous une obéissance absolue; d'autre part, cette mission divine l'oblige à rechercher le bonheur de son peuple et à y travailler de toutes ses forces.

Ainsi Louis XIV est le type même du monarque absolu qui se considère au-dessus des lois; il a souffert des troubles de la Fronde et en a gardé l'horreur de toute indiscipline; à mesure que passent les années, cet orgueil grandit et lui fait commettre de lourdes fautes. Mais il s'attache à son métier de roi avec une grande application; doué d'une intelligence moyenne, mais d'un solide bon sens, de qualités de méthode et d'énergie, il a été un de nos souverains les plus travailleurs.



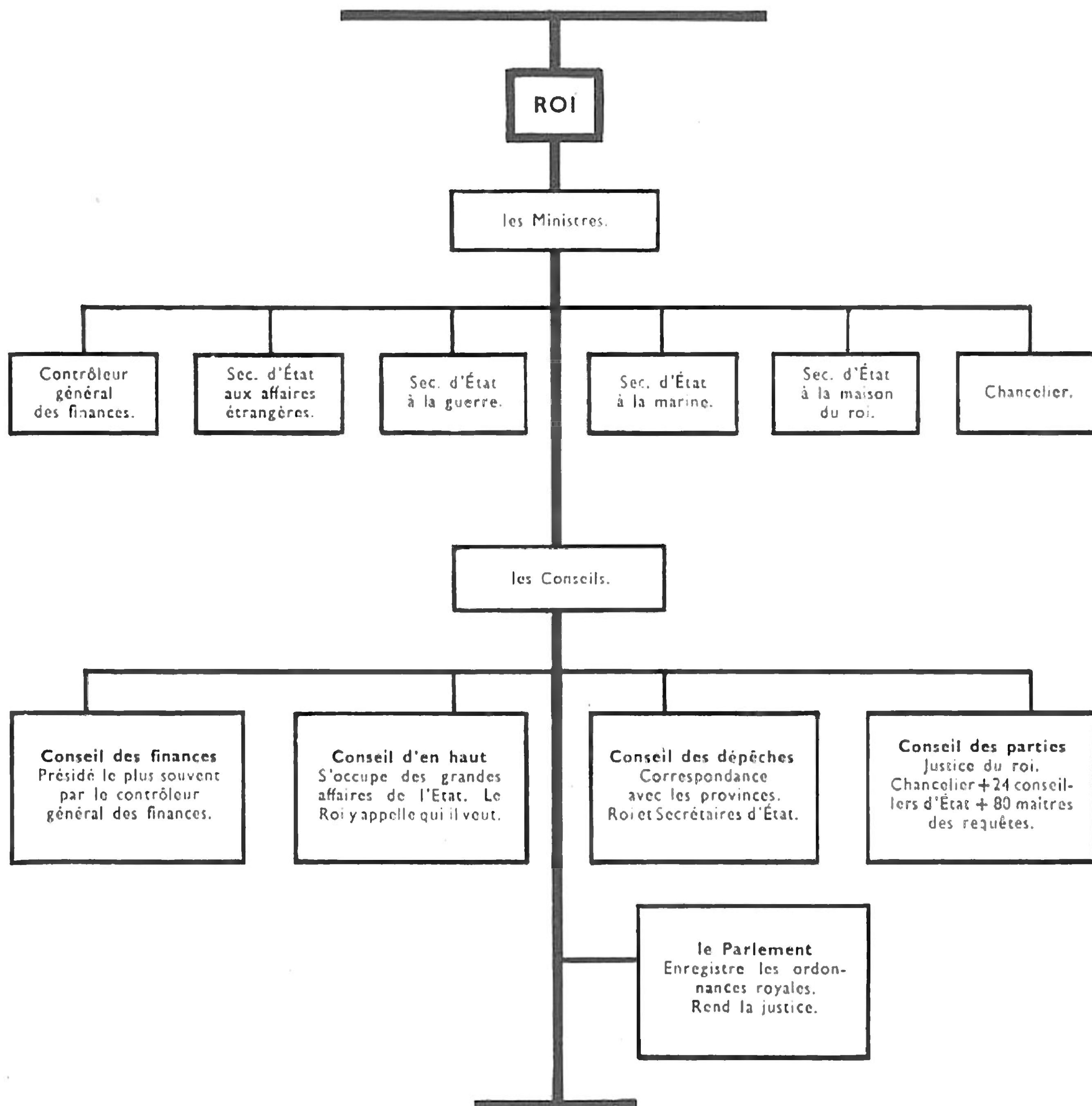
2. **La Cour.** — Louis XIV donne à son entourage, à **la Cour,** une importance exceptionnelle. Installée dès 1682 à Versailles, dans le grandiose château inachevé, elle compte près de 15 000 personnes, dont 10 000 hommes de troupe. Une véritable ville se développe autour de la plus belle demeure royale du monde. Venir à Versailles est une nécessité pour tout noble qui veut être remarqué, se faire une carrière, obtenir du roi une des grandes charges de la Cour, un haut grade dans l'armée, un évêché pour son fils, une dot pour sa fille. Pour cela il faut se montrer docile. Ainsi Louis XIV domestique la noblesse jadis turbulente. C'est lui encore qui accorde aux bourgeois enrichis les ventes d'offices, les lettres d'anoblissement, les fermes d'impôts. Quiconque veut avancer dans l'ordre social dépend du roi.

3. **Le Gouvernement central** — Louis XIV laisse simplement aux nobles des emplois honorifiques. Il fait appel, pour gouverner, surtout à des bourgeois, ayant suivi toute la filière administrative, bien instruits des affaires, travailleurs et dociles : ainsi Colbert, Louvois, — qu'il anoblit d'ailleurs, à cause des services rendus.

Il garde longtemps ses collaborateurs, qui se succèdent parfois de père en fils. Il gouverne avec un petit nombre de personnes : six Secrétaires d'État et quatre Conseils principaux. En fait, les décisions importantes sont prises au Conseil d'En-Haut où le roi appelle les rares personnages qu'il lui plaît. En toutes choses, il tient à rester le maître. « Parlez librement, dit-il à Colbert; mais après la décision que je vous donnerai, je ne veux pas une seule réplique. »



LOUIS XIV TENANT LE SCEAU. École française du XVIIe siècle, Musée de Versailles. *(Cl. Archives Photographiques).* Le roi, assis à gauche, préside le Conseil des Parties. En face, on applique le sceau sur les documents qu'il vient de signer. Les conseillers, en manteau noir et rabat, sont assis sur des tabourets ou debout.



4. **Le Gouvernement local.** — Les ordres du roi se transmettent et s'exécutent dans toutes les parties du royaume, grâce à une administration bien centralisée et bien en main. Dans les provinces, gouverneurs nobles, baillis et sénéchaux ont surtout des charges honorifiques. Le pouvoir réel appartient de plus en plus à **l'Intendant** « le véritable roi en la province ». L'Intendant, itinérant à l'époque de Richelieu, est attaché désormais à une Généralité, et assisté souvent d'un subdélégué. Il est nommé, payé, révoqué par le roi.

5. **Tendance au despotisme.** — Le monarque a sa police, ses espions. Les correspondances sont surveillées, les propos hostiles rapportés. Les imprudents se voient arrêtés, emprisonnés, par ordre du roi (lettre de cachet). Les journaux et les livres ne peuvent paraître qu'avec l'autorisation de la censure. Ainsi tout part du roi et aboutit au roi. C'est une monarchie absolue qui tourne au **despotisme**.

IV. La fin du règne : l'opposition reparaît.

Un tel régime finit par lasser. L'orgueil du roi lui fait commettre de lourdes fautes : persécutions contre les Protestants, guerres meurtrières et continuelles. Le pays est épuisé, malheureux. Certains écrivains critiquent ouvertement la monarchie absolue.

Lecture I - Une lettre de Louis XIII à la ville de Riom (en Auvergne).

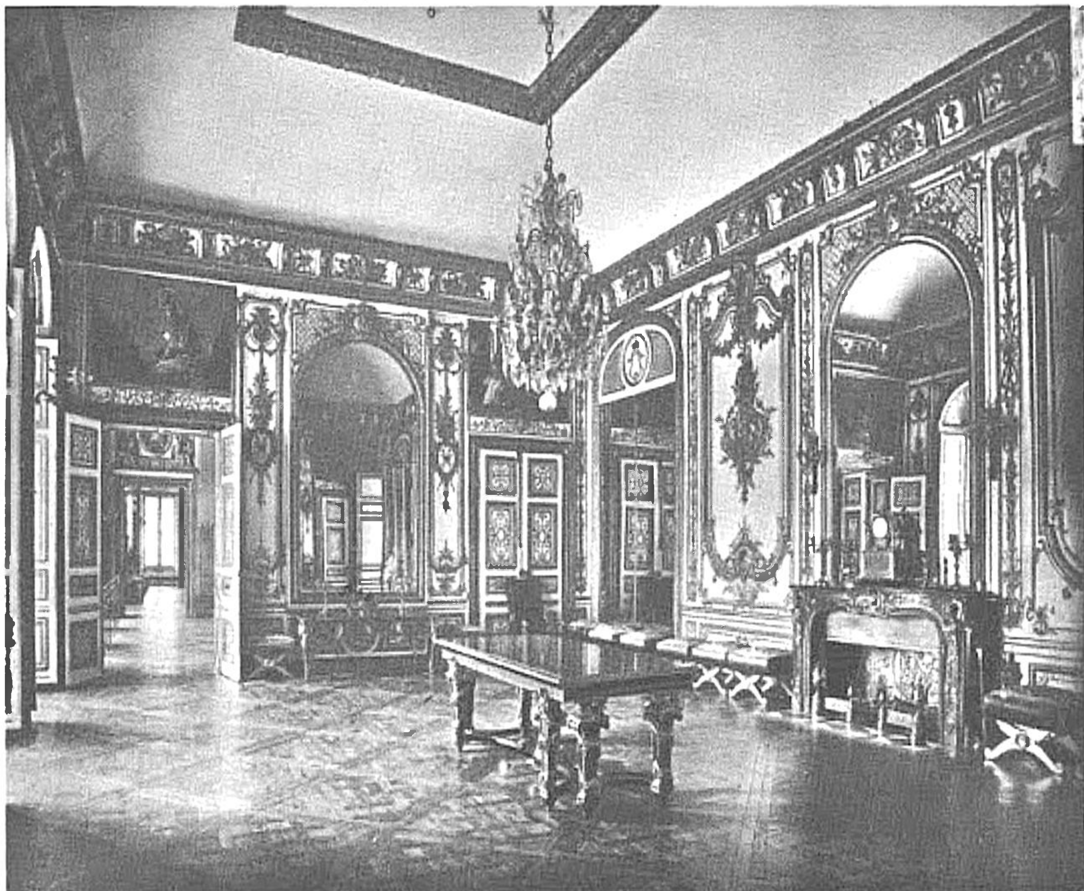
Le roi demande aux villes des vêtements pour ses troupes qui assiègent La Rochelle (1627). Le budget de l'État, les services de l'intendance militaire ne sont pas organisés comme de nos jours. Les campagnes d'hiver demeurent exceptionnelles. L'orthographe de l'original est conservée.

« A mes chers et bien amez les Consuls, eschevins et habitans de nostre ville de Ryom,

Chers et bien amez, ayant résolu de mettre fin aux rébellions tant de fois réitérées par les Rochelois, et d'empescher à l'effet des desseings des estrangers qu'ils ont faict entrer en nostre royaume, Nous avons arresté de tenir continuellement nostre armée aux environs de ladicte ville nonobstant les rigueurs de l'hiver. Parce qu'il est impossible que des soldats mal vestus puissent supporter ceste fatigue, Nous avons creu que noz bons et fidèles subjects qui se souviennent assez des misères que ceste place à faict souffrir à toute la France, compatissans à la peine que les soldats endurent pour le salut commung en une sy rude saison, les assisteront volontiers..., donnant à chacun d'eue un habit de bure et une paire de souliers.

Sur quoy ayans escrit aue villes de nostre Royaume, nous avons jugé que les habitants de celle de Ryom pourront aisément contribuer jusque à la quantité de deue cents de ces habits de diverses grandeurs..., consistant chacun en un pourpoint, juppe à longues basques, hault et bas de chausse et une paire de souliers.

Vous escrivons... pour vous mander et ordonner qu'en la plus grande diligence... faciez despécher lesdits habits et souliers et iceulx emballer et faire conduire, avec ceue qui vous seront envoyés par les autres villes du gouvernement d'Auvergne, ez mains des maires et eschevins de nostre ville d'Orléans pour être



La salle du Conseil au château de Versailles *(Cl. C. A. P.)*.

de là conduictz à nostre armée dans le dixième de décembre prochain suivant l'ordre qu'ils en ont de nous.

A quoi vous ne ferez faulte. Car tel est nostre plaisir.

Donné au Camp devant La Rochelle le 28e jour d'octobre 1627. »

LOUIS.

Potier.

(Archives Départementales du Puy-de-Dôme.)

Lecture 2 - Portrait de Louis XIV.

Jamais homme si naturellement poli, ni d'une politesse si fort mesurée, si fort par degrés, ni qui distinguât mieux l'âge, le mérite, le rang. Il était admirable à recevoir déféremment les saluts à la tête des lignes, à l'armée ou aux revues. Mais surtout pour les femmes rien n'était pareil. Jamais il n'a passé devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau, je dis aux femmes de chambre et qu'il connaissait pour telles. S'il abordait des dames, il ne se couvrait qu'après les avoir quittées... Dans les choses sérieuses, les audiences d'ambassadeurs, les cérémonies, jamais homme n'a tant imposé; et il fallait commencer par s'accoutumer à le voir, si en le haranguant, on ne voulait pas s'exposer à demeurer court.

Rien de plus exactement réglé que ses heures et ses journées. Avec un almanach et une montre, on pouvait, à trois cent lieues de lui, dire avec justesse ce qu'il faisait. Il voulait une grande exactitude dans son service, mais y était exact le premier. Tout homme pouvait lui parler en cinq ou six temps différents de la journée; il écoutait, répondait presque toujours : « je verrai », pour se donner le temps de ne rien accorder ou décider à la légère. Jamais de réponse ni de discours qui pût peiner personne, parfaitement maître de son maintien, de son extérieur et jamais d'impatience ni de colère.

(Extraits des Mémoires de Saint-Simon.)

Lecture 3 - Une journée du Roi Soleil.

La personne du roi est l'objet d'un véritable culte à la cour. Les détails de ce culte sont fixés par un règlement minutieux, l'étiquette, dont le goût semble avoir été accru en France par les reines espagnoles, Anne d'Autriche et Marie-Thérèse.

A 8 heures, le roi est éveillé par son premier valet de chambre. A la cérémonie du lever, familiers et courtisans sont introduits par « entrées » successives, les plus titrés assistant à la toilette et les derniers voyant seulement le roi mettre ses gants et son chapeau. Après une audience à quelques-uns de ses proches collaborateurs, le roi se rend à la messe; les courtisans font la haie sur son passage. Certains en profitent pour lui présenter une requête.

Ensuite, pendant deux ou trois heures, travail à un des divers Conseils de gouvernement. Le dîner est alors servi en présence de quelques Grands qui y assistent debout. Des cuisines, où s'affaire une armée de marmitons et de cuisiniers, on apporte les plats encadrés par une escorte de gardes armés. Les dimanches, jours de « grand couvert », la foule des courtisans et même le public peuvent regarder manger le roi.

L'après-midi, promenade en calèche dans le parc et les bois d'alentour. Puis, travail pendant plusieurs heures avec les ministres. Vers dix heures, souper. Soirée en famille. Coucher, avec le même cérémonial qu'au lever.

RÉSUMÉ — 1. La régente Marie de Médicis, Concini puis de Luynes sont incapables de gouverner, de réprimer l'agitation des nobles, de désarmer les Protestants.

2. A partir de 1624, Richelieu et Louis XIII maîtrisent ces résistances. Des grands seigneurs rebelles sont exécutés. Les Protestants ne peuvent plus avoir ni places fortes ni troupes (Paix de grâce d'Alès en 1629). Les Intendants itinérants contrôlent l'administration en province et transmettent les ordres du roi.

3. Après la mort de Richelieu et de Louis XIII, les difficultés recommencent. C'est la Fronde des parlementaires, puis la Fronde des princes. Ceux-ci n'hésitent pas à faire appel aux Espagnols alors en guerre contre la France. Finalement les divisions entre les Grands, la ruse de Mazarin, la lassitude générale, assurent la victoire de la royauté en 1653.

4. Louis XIV se considère comme chargé par Dieu de la mission de gouverner les hommes. Il exerce une autorité absolue, sans contrôle. Il entretient la Cour la plus nombreuse et la plus brillante d'Europe, dans le grandiose château de Versailles après 1682. La noblesse est ainsi domestiquée.

5. Le roi gouverne avec des collaborateurs bourgeois et peu nombreux. Il précise le fonctionnement du Gouvernement Central avec ses six ministres et ses quatre Conseils principaux. En province, les Intendants installés à poste fixe dans chaque généralité, représentent le roi. Ils ont un pouvoir considérable.

6. Louis XIV finit par gouverner comme un despote. Son orgueil lui fait commettre de lourdes fautes. Aussi à la fin du règne, les plaintes et les critiques sont nombreuses.

EXERCICES

1. Que vous rappellent ces dates : 1610; 1624; 1629; 1642; 1661; 1715? — 2. Quelles sont, entre 1610 et 1715, les périodes où le pouvoir royal a été le plus faible? Pourquoi? — 3. Qu'est-ce que le Parlement? Son rôle? Ses prétentions? — 4. Retrouve-t-on aujourd'hui une appellation qui rappelle le titre de Secrétaire d'État? Les six Secrétaires d'État du temps de Louis XIV. — 5. Les 4 Conseils principaux et leur rôle. — 6. Saint-Simon parlant de l'époque de Louis XIV parle d'un règne de « vile bourgeoisie ». Expliquez. — 7. Le rôle de l'Intendant. — 8. Des noms d'intendants. Les limites de la généralité de votre région. — 9. La lettre de Louis XIII : un spécimen de la langue du début du XVIIe siècle; comparez avec la langue actuelle. Quelle impression donne ce document sur l'état de l'armée et des finances royales? De quels « estrangers » s'agit-il? Les diverses pièces du costume.

Pourquoi passer à Orléans pour aller de Riom à La Rochelle? Riom avait alors environ 10.000 habitants; la charge imposée paraît-elle lourde?

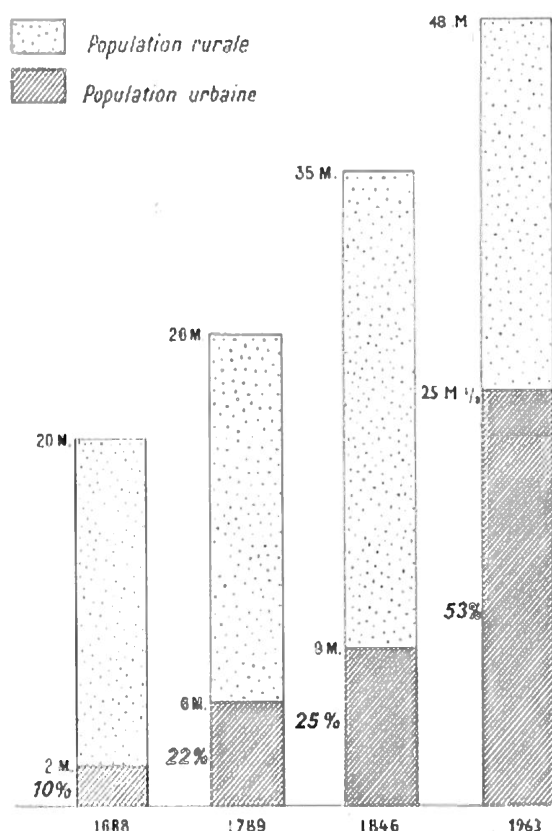
CHAPITRE 3

LE PEUPLE FRANÇAIS AU XVIIe SIÈCLE
LES CAMPAGNES

I. La Population.

Au temps de Richelieu et de Louis XIV, la France ne semble guère plus peuplée que 400 ans plus tôt, à l'époque de saint Louis. Après la baisse sensible des XVe et XVIe siècles, elle compte environ (territoire actuel) 19-20 millions d'habitants (soit moins de la moitié du peuplement de 1960). Mais ce chiffre représente alors 20 % de la population européenne (aujourd'hui : 8 % seulement). La France est au XVIIe siècle le pays le plus peuplé de l'Europe. Elle possède autant d'habitants que l'Angleterre et l'Écosse (9 millions), l'Espagne et le Portugal (8 millions), la Hollande et la Suisse réunies, ou encore deux fois autant que la Russie (10 millions). Cela explique en grande partie sa puissance relative dans les conflits du XVII et du XVIIIe siècles.

Cette population n'est pas répartie de la même façon qu'aujourd'hui entre les régions, entre les campagnes et les villes, entre les paysans et les ouvriers, entre les riches et les pauvres. Il y a des conditions de travail et de vie très différentes des nôtres, des contrastes plus tranchés entre les diverses classes sociales. Et, dans l'ensemble, avec une densité deux fois moindre, la masse des Français vit beaucoup moins bien que de nos jours.



POPULATION FRANÇAISE. — VILLES ET CAMPAGNES. — DEPUIS 1688.

II. Les Campagnes.

Au XVIIe siècle, la France est un pays presque exclusivement agricole. Il y a neuf ruraux pour un citadin; 18 millions de paysans assurent à peine la subsistance de 20 millions d'habitants.

1. **Les techniques agricoles.** — Les méthodes de travail et les cultures n'ont guère changé depuis le Moyen Age. Malgré les efforts de Sully, les bonnes routes demeurent trop rares; les transports par charrois ou par voie d'eau sont difficiles et très lents. Aussi chaque province a-t-elle le souci de produire tous les aliments qui lui sont nécessaires; la pomme de terre est connue en Europe depuis le XVIe siècle, mais sa culture ne se répand pas; la masse de la population vit de pain et de soupe. Partout la même obsession : avoir du « bled », c'est-à-dire des céréales (froment et, plus encore, seigle, sarrazin, avoine...) Mais ces plantes épuisent vite le sol. Or, on ne pratique encore ni les amendements, ni les engrais chimiques, ni les prairies artifi-

cielles qui permettraient un élevage plus important et une bonne fumure. Alors on laisse reposer la terre en la gardant sans cultures (en jachère) pendant un an sur deux (Midi) ou un an sur trois (Nord). Cela réduit de 40 % la surface productive.



La foire de Guibray en Normandie près de Falaise. Dessin de F. Chauvel (1658) gravé par Cochin *(Cl. Giraudon)*. Vue partielle de la foire. Au centre, un théâtre de tréteaux devant lequel s'attroupent les badauds. En avant (premier plan) commence le marché aux bœufs. A gauche, le marché aux chevaux, des boutiques de selliers. Au fond, des buvettes.

On utilise les outils traditionnels : araire en bois dans le Sud, charrue à roues dans le Nord; on coupe le foin à la faux, le blé à la faucille; on bat le grain au rouleau ou au fléau, interminablement, pendant des mois. Ainsi la récolte de juillet ne parvient dans les villes guère avant octobre; dans les années mauvaises, « la soudure » est difficile.

Cependant on enregistre quelques progrès. Au temps de Henri IV, un gentilhomme du Vivarais, Olivier de Serres, a écrit un gros traité d'agriculture où il recommande la culture de la pomme de terre, l'emploi des engrais verts (trèfle, luzerne), le remplacement des jachères par des prairies artificielles, la plantation du mûrier. Mais, sauf pour cette dernière culture (que Henri IV fait développer, dans le Sud-Est, pour créer une industrie française de la soie), Olivier de Serres n'est guère suivi. On se méfie de la pomme de terre qui, avec des tubercules mal enterrés et consommés verts, a causé des empoisonnements. Quant aux jachères, elles servent de pâturages pour le maigre bétail d'une foule de paysans qui ne possèdent que peu ou pas de terres. Si on les supprime, la masse des cultivateurs ne peut plus vivre. Il eût fallu, pour introduire les prairies artificielles dans le système agraire, une autre répar-



Repas de paysans, par Louis Le Nain *(Cl. Bulloz)*.



Maréchal dans sa forge, par Louis Le Nain. *(Cl. Giraudon).*

tition de la propriété, qui aurait assuré à chaque paysan un minimum suffisant. Cela ne se produira qu'après la Révolution de 1789, et lentement.

2. **La production.** — Le bled (céréales) couvre la plus grande partie des terres cultivées; mais les rendements sont faibles (2 à 5 pour un) et très variables selon les années.

Les vignobles s'étendent, malgré le gouvernement obsédé par la production du pain. C'est à l'époque de Louis XIV que le Bourgogne est admis exclusivement à la table du roi et qu'un moine découvre la fabrication du Champagne mousseux. Richelieu et Colbert favorisent le développement des forêts qui fournissent du bois pour les forges et les constructions navales. Jean de la Quintinie précise les règles raisonnées de la taille des arbres fruitiers et des cultures de serre.

Le bétail, mal sélectionné et mal nourri, est de médiocre venue. On se soucie d'ailleurs peu de la qualité de la viande, préoccupé davantage de la production du cuir, de la laine et du laitage.

3. **La vie des campagnards.** — La condition des paysans est extrêmement diverse. Les plus aisés sont les laboureurs qui possèdent terre, bœufs et chevaux, — qu'on peut voir sur les toiles de Le Nain, bien vêtus, mangeant du pain blanc, buvant du vin dans des verres, sur une nappe blanche. Les manouvriers, au moins cinq fois plus nombreux, disposent parfois de quelques lopins de terre, travaillent à la journée chez les laboureurs, possèdent une vache ou deux. Les pauvres, les veuves et les orphelins — la moitié de la population peut-être — s'abritent dans des masures, des châteaux en ruines, des huttes de branchages, des églises; ils vivent de fruits, de gibier et d'aumônes. Pendant les années de disette, des groupes de miséreux faméliques mendient leur pain sur les routes.



Maitre d'école au XVII[e] siècle, par Abraham Bosse *(Cl. Bulloz).*

A côté des paysans, on

rencontre généralement au village le curé, parfois un maître d'école, le tavernier, le meunier, le maréchal-bourrelier, l'huilier, le cordonnier, quelques maçons et charpentiers... Pour trouver un épicier, un mercier, un notaire, un chirurgien (des bourgeois), il faut aller à la bourgade, où se tiennent les foires. Certaines familles de petite noblesse vivent encore dans leur château au milieu de leurs domaines.

La grande majorité des paysans mène une existence rude. Le niveau de vie est très variable selon les provinces et selon les années. Les fléaux les plus redoutés demeurent, comme au Moyen Age, la mauvaise récolte, les gens guerre, les épidémies, les impôts très lourds. Certaines années les paysans accablés se soulèvent : « Croquants » du Limousin-Périgord (1636-37), « Va-nu-pieds » de Normandie (1639), Campagnards du Vivarais (1670), Bretons en 1675, etc.

Ces révoltes de la misère — où se mêlent maints déserteurs, insoumis, errants de toutes sortes, — finissent de la même façon : le massacre par les soldats du roi.

Lecture 1 - Un paysan aisé (1623).

Ce paysan d'Auvergne donne en dot à sa fille : 3 robes (1 en drap noir, 1 de blanches fleurs, 1 violette garnie de manches); 1 lit garni avec 2 couvertures de laine, 4 draps, 1 coitte, 1 coussin de plumes; 1 coffre de chêne fermant à clef et garni de menu linge. Pour les frais de noces : 20 cartons (doubles décalitres) de grain, moitié seigle et moitié froment; 10 pots (15 litres × 10) de vin; 200 livres en argent et 4 brebis.

(Document cité par Boudon : « Histoire d'une famille paysanne d'Auvergne ».)

Paris Bossuet 1930.

Lecture 2 - Dans le Morvan en 1696.

Le Morvan est pauvre, pierreux, couvert en partie de bois, de genêts, de ronces, de fougères. On cultive du seigle et du blé noir. Le bon pays (vallées du pourtour) est fort; on laboure avec 6, 8, 10 bœufs à la charrue. Les vaches sont très petites et six ne fournissent pas le lait d'une flamande. Il y a très peu de chevaux et ils sont petits. Les brebis y profitent peu parce que mal soignées. Les loups et les renards abondent et détruisent le gibier. Les loups font un tort considérable aux bestiaux. Les bois sont vastes mais il y a peu de futaies, car on ne respecte pas les ordonnances. Les hommes y viennent grands et assez bien faits; mais les terres y sont mal cultivées. La nourriture est mauvaise. Le bas-peuple ne vit que de pain d'orge et d'avoine mêlés, dont on n'ôte pas le son. Ils mangent de mauvais fruits, la plupart sauvages, et quelques herbes potagères de leur jardin cuites à l'eau, avec un peu d'huile de noix ou de navette ou très peu de sel. Il n'y a que les plus aisés qui mangent du pain de seigle mêlé d'orge et de froment. Les vins sont médiocres. Le commun du peuple en boit rarement; il ne mange pas



Le joueur de vielle, par Georges Dumesnil de la Tour. Musée de Nantes *(Cl. Giraudon)*.

trois fois de la viande dans un an, et use très peu de sel. Il ne faut pas s'étonner si des gens aussi mal nourris ont si peu de force. Beaucoup souffrent de la nudité. Les trois quarts ne sont vêtus en toute saison que de toile à demi pourrie et déchirée, chaussés de sabots avec les pieds nus. Si quelques-uns ont des souliers, ils ne les mettent que le dimanche. Les paysans aisés font des prêts de blé et d'argent aux pauvres. Mais ils pratiquent une grosse usure en se faisant donner des présents. Il meurt beaucoup d'enfants faute de bonne nourriture.

(D'après les Mémoires des Intendants.)

Lecture 3 - La mortalité dans les campagnes

A Ampuis, petite commune de la « Côte Rôtie » (Rhône), la moyenne des décès était de 40 à 56. En 1693, il y en eut 73; en 1694, 81 (dont 26 de mendiants). Cinq ans plus tard, sur 74 sépultures, 35 enterrements en août et septembre (dont 27 enfants). Mais l'année 1709 fut la plus terrible : 120 décès, dont 28 pendant le premier trimestre (froid excessif) et 50 en août, septembre et octobre. Sur ces 120 victimes, 55 enfants au-dessous de 10 ans.

RÉSUMÉ — 1. Au XVIIe siècle, avec 19 millions d'habitants, la France est le pays le plus peuplé d'Europe.

2. Les ruraux représentent les 9/10e de la population. Malgré Olivier de Serres, les techniques agricoles progressent peu ; les jachères subsistent ; les prairies artificielles et la pomme de terre ne se répandent pas. La culture essentielle reste celle des céréales.

3. La condition des paysans est très variable selon qu'il s'agit de laboureurs ou de manouvriers. A cause de l'existence d'une seule culture vivrière (céréales), de la lourdeur des impôts, de la difficulté des transports, les années de mauvaises récoltes sont très meurtrières. Il y a dans les campagnes de fréquentes révoltes de la misère.

EXERCICES

1. Examiner attentivement les graphiques pages 3 et 16. Quel pourcentage de la population européenne représente la population française en 1650, 1750, 1850, 1955 ? A partir de quelle époque la population urbaine a-t-elle rapidement augmenté en France? — 2. Que désignait-on par « le bled » dans l'ancienne France? Que désigne-t-on encore par ce mot dans certaines provinces? En quoi consiste la jachère? Ses inconvénients? Ses avantages? — 3. A quel obstacle se heurtait la suppression des jachères au XVIIe siècle? — 4. Lecture 1. Comparer avec le mobilier, les ressources d'un paysan actuel. — 5. Lecture 2. Quels sont les détails qui soulignent le plus la misère? Pourquoi les aliments sont-ils préparés avec peu de sel? Lecture 3. A quelle saison de l'année la mortalité semble-t-elle la plus forte?

CHAPITRE 4

LE PEUPLE FRANÇAIS AU XVIIe SIÈCLE

LES VILLES

I. Le peuple des villes.

Les bourgades et les petites villes dominent. Une agglomération de 20 000 habitants fait déjà grande figure. Deux cités de province, Lyon et Marseille atteignent 100 000 habitants. Paris ne compte pas plus de 500 000 personnes. Dans ces villes, les gens de toutes classes se coudoient, vêtus de costumes très différents aux couleurs vives.



LES EMBARRAS DE PARIS AU XVIIe SIÈCLE. Gravure de F. Guérard (vers 1695) B. N. Est. *(Cl. Chaumien).*

1. **Les domestiques** sont en nombre considérable. On les reconnaît à leur livrée sur le marché où ils font des emplètes, dans les rues où ils crient et se disputent pour faire place aux carrosses ou aux chaises à porteur de leur maître. Le boutiquier aisé emploie une ou deux servantes; le procureur au Parlement possède cocher, valet, chambrières,

cuisinier et marmiton. Un ouvrage paru en 1692 estime que la maison d'un grand seigneur doit comprendre 39 domestiques pour Monsieur, 16 pour Madame et les enfants, 12 pour le service de la campagne.

2. **Les ouvriers.** — L'industrie et le commerce se développent nettement au XVIIe siècle. Le petit atelier artisanal demeure encore le plus répandu; le maître y travaille avec un ou deux compagnons et un apprenti. Mais il existe un nombre croissant d'ateliers plus importants ainsi que quelques manufactures qui groupent plusieurs centaines d'ouvriers.

Beaucoup de métiers sont organisés, comme au Moyen Age, en corporations; mais ce sont les patrons les plus influents qui en ont la direction; le gouvernement soutient les maîtres, chaque fois qu'un conflit éclate avec les compagnons. Pratiquement, l'ouvrier ne peut accéder à la maîtrise. La grève, — pour protester contre les journées de travail trop longues, les salaires insuffisants ou la discipline trop sévère, — est interdite.

Les compagnons se groupent en « syndicats » plus ou moins clandestins : les Enfants de Salomon, les Enfants de Maître Soubise, etc. Ils ont des chefs, des caisses, des armes même; ils tiennent des assemblées. Ils sont accueillis, secourus pas leur organisation dans les diverses villes où ils effectuent leur Tour de France. Des grèves et des rébellions se produisent, dans les agglomérations importantes, tout au long du siècle. Elles sont rarement couronnées de succès et on voit des exodes massifs de compagnons vers les pays voisins.

Cependant l'accroissement du nombre des ouvriers, leur groupement dans les manufactures, leurs déplacements fréquents d'une province à l'autre, la communauté de leurs misères, développent leur solidarité et leur force contre les patrons.



LE MARCHAND DE VINAIGRE DANS LES RUES DE PARIS.
Gravure d'Abraham Bosse. *(Cl. B. N.)*.

3. **Les bourgeois.** — Le terme de « bourgeois » désigne, d'une façon générale, tous ceux qui possèdent une aisance suffisante pour ne pas travailler de leurs mains. Cela correspond à des conditions de fortune très variables. D'abord, les boutiquiers, les patrons d'ateliers modestes; ensuite les marchands-fabricants qui fournissent du travail à des centaines d'ouvriers à domicile ou d'artisans dispersés; enfin les gros négociants qui exportent à l'étranger.

Ces gens continuent à s'enrichir, comme au XVIe siècle (v. cours de 5e), mais moins vite, car la monnaie est trop rare, les prix instables, les crises économiques fréquentes. Aussi beaucoup de bourgeois cherchent-ils à faire fortune en achetant des « offices ». Ils deviennent officiers de finances et de justice, magistrats; ils transmettent

à leurs enfants ces charges, dont certaines décuplent de valeur en quelques années. Le XVIIe siècle est l'âge d'or des « officiers » (des titulaires d'emplois publics).

D'autres, qui font métier de financiers, acquièrent des fortunes plus considérables encore : gros prêteurs d'argent à l'État, « partisans » ou « traitants » qui passent contrat avec le roi pour affermer les impôts.

Mais, pour tous ces bourgeois, le but suprême — comme pour M. Jourdain — est de devenir gentilshommes. La richesse leur permet d'acheter des lettres d'anoblissement.

4. **Les Nobles.** — Les seigneurs de vieille souche méprisent d'ailleurs ces parvenus qui mènent souvent un train de vie plus luxueux que le leur. Comme au XVIe siècle, les nobles, dans l'ensemble, continuent de s'appauvrir. Certains résident sur leurs terres, se contentant du prestige que leur confèrent leur nom, leur château, leur banc seigneurial à l'église, leur exemption de taille. Beaucoup sollicitent des grades dans l'armée ou le clergé. D'autres enfin viennent vivre à la Cour où ils espèrent dignités et pensions. Mais les plus influents peut-être sont les nobles de robe, hauts magistrats des Parlements.

5. — **Le clergé.** Le clergé demeure, comme la noblesse, une classe privilégiée exempte de la taille. Les curés de campagne mènent une existence souvent à peine moins médiocre que celle de leurs paroissiens. Les chanoines, évêques, archevêques, abbés chefs d'abbayes importantes ont un train de vie comparables à celui des riches bourgeois et des nobles. Au cours du XVIIe siècle, le nombre des ordres religieux, des couvents et des monastères augmente considérablement.

II. Les classes sociales et le roi.

Ainsi, dans la France du XVIIe siècle, subsiste, depuis le Moyen Age, la division traditionnelle des classes : clergé, noblesse, Tiers État (bourgeois, paysans, ouvriers). Des changements se produisent très lentement : développement industriel et commercial, enrichissement continu des bourgeois qui acquièrent des offices et accèdent de plus en plus à la noblesse de robe; appauvrissement de la noblesse qui s'oppose aux paysans; augmentation du nombre des ouvriers qui s'opposent aux patrons bourgeois.

Le gouvernement royal conserve les privilèges du clergé et des nobles, s'appuie sur la bourgeoisie, dont il favorise l'enrichissement, mais n'améliore pas le sort des classes laborieuses.

Lecture 1 - Le Chef-d'œuvre.

Comme au moyen âge, le compagnon qui veut devenir maître doit faire ses preuves par l'exécution du chef-d'œuvre. Mais c'est un ouvrage qui demande des jours et des semaines de travail; l'achat de la matière, souvent très chère, incombe à l'intéressé qui doit encore offrir un banquet à ses juges et payer des droits d'entrée assez élevés. Surtout, le candidat est jugé par des élus des maîtres qui ont intérêt à lui barrer la route, voulant réserver la maîtrise à leur fils ou à leur gendre. Enfin l'épreuve réussie, il faut encore disposer d'un capital pour s'établir. En sorte que celui qui n'avait d'autres ressources que ses bras devait, comme souvent de nos jours, demeurer salarié toute sa vie.

Lecture 2 - Un compagnon parisien au temps de Louis XIV.

Le logis comprend deux pièces : une boutique et une grande chambre qui sert de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher. Le mobilier se compose d'une table basse, d'un banc, de quelques chaises de paille, d'une huche, d'un saloir, d'un coffre à vêtements, de deux lits



L'ÉCHOPPE D'UN SAVETIER SOUS LOUIS XIII
(A la fois atelier et boutique).
Gravure d'Abraham Bosse *(Cl. B. N.)*.

avec paillasse, matelas de plume, couverture de laine et grands rideaux tombants.

Le menu est frugal : potage fait avec la chapelure vendue à bas prix par le boulanger, des légumes, parfois des abats de mouton ou de bœuf, du poisson; rarement de la viande car elle coûte trop cher.

Le maître du logis possède deux habits de drap, six chemises en grosse toile; sa femme, deux ou trois habits en laine de couleur, de nombreux colifichets en dentelle. L'ensemble du mobilier ne vaut pas 200 livres; on paie 100 livres de loyer; on ne gagne guère plus de 20 livres par mois; (D'après E. Magne : « Images de Paris sous Louis XIV, » *Autorisé par Calmann-Lévy, Éditeurs)*.

Lecture 3 - Un petit bourgeois.

Antoine Chottard est marchand chapelier à Paris. Il habite rue de la Lanterne, au bout du pont de Notre-Dame, une grande maison où il a loué pour 750 livres : une boutique, une cuisine, une chambre et un grenier. M. Chottard possède dans son magasin 271 chapeaux en loutre, castor ou laine. Pour l'étalage, il leur substitue des modèles en carton fort bien imités. Il reçoit les clients vêtu d'un justaucorps et d'une culotte de serge brune égayée de boutons d'or et soie. Il se fait aider par un garçon de boutique. Sa femme paraît rarement au magasin. Elle se tient dans sa cuisine pourvue d'une abondante batterie, d'ustensiles et de vaisselle d'étain fin, d'un buffet, d'un bahut, de sièges, d'un tournebroche à poids. Quand elle reçoit des amis, elle met une robe en brocart noir et un collier de 75 perles; elle sort une douzaine de cuillers et de fourchettes, quelques écuelles à oreilles et une salière en argent. Elle est fière de ses dix-huit draps de lit, de ses quatre douzaines et demie de serviettes. Le mobilier des Chottard est évalué à 1 162 livres. Le ménage possède en outre, près de Paris, deux bicoques, une bergerie, un jardin, un bout de terre. Ses revenus s'élèvent à 400 livres, plus un cochon. (D'après E. Magne, *ouv. cité*).



L'ÉTUDE D'UN PROCUREUR,
par Abraham Bosse *(Cl. Bulloz)*.

Lecture 4
Un riche bourgeois.

Jean Le Coq est conseiller au Parlement de Paris : il se fait appeler seigneur des Porcherons. Son château de Porcherons près de Paris, comporte trois corps de logis, cinq tours, une chapelle et des jardins. Le logis a 17 pièces d'habitation, un cellier rempli de muids de vin de Mantes et

de Bourgogne, des écuries et une remise pour quatre chevaux, deux carrosses, un chariot à bagages. Le personnel domestique comprend : un chapelain, des secrétaires, un valet de chambre, une femme de charge, une cuisinière, deux cochers, des laquais, des galopins, etc. On reçoit souvent dans la vaste salle à manger tendue de tapisseries en sept panneaux, éclairée par huit flambeaux. Ce jour-là, on sort nappes et serviettes en toile damassée et en toile de Venise, les plats, bassins, couverts, sucriers, salières d'argent.

L'ensemble du mobilier est estimé à 25 000 livres.

(D'après E. Magne : *ouv. cité*).

Lecture 5 - Salaires et prix au temps de Louis XIV.

Salaire moyen d'un maçon à Nevers : 12 à 15 sous par jour; d'un mineur à Saint-Étienne : 15 à 16 sous; d'un manœuvre en Bretagne : 8 à 9 sous; d'un serrurier à Paris : 30 sous.

Prix à Nevers d'une livre de bœuf : 2 à 3 sous; d'une livre de beurre frais : 5 à 8 sous; d'un chapon rôti : 20 sous; d'une paire de chaussures d'homme : 3 livres (c'est-à-dire 60 sous); d'une livre de pain bis (420 grammes environ) : 2 sous.

Ainsi, un ouvrier maçon, un mineur, doivent travailler une journée pour acheter deux livres de beurre, ou 7 livres de pain : 4 journées pour payer une paire de chaussures.

Comparer avec le rapport des salaires et des prix aujourd'hui.

Lecture 6 - Paris au XVIIe siècle.

A cette époque, Paris qui compte environ 500 000 habitants, s'est beaucoup embelli et développé : le pont Neuf qui date de Henri IV, la place Dauphine, l'exquise place Royale (place des Vosges). A la périphérie, le Marais se couvre d'hôtels particuliers, demeures élégantes avec de larges baies et des vitres claires; le quartier Montmartre est percé de 12 rues en 1637 et on y aménage des espaces verts.

Le centre de la Cité — rues Saint-Denis et Saint-Martin par exemple — renferme des quartiers tristes et sombres, aux maisons de torchis et de bois mal alignées, où l'on doit en plein midi allumer la chandelle; des ruelles sordides où abondent les coupe-jarrets et tire-laine, où le guet royal et le guet bourgeois ne parviennent pas à assurer la sécurité des passants.

L'hygiène ne progresse guère. On ne peut organiser un service d'enlèvement des ordures, le ruisseau coule au milieu des rues; partout règne une boue tenace, et une épouvantable odeur qui faisait s'évanouir Louis XIII enfant. Si la lèpre se raréfie de plus en plus au cours du siècle, la peste réapparaît en 1623. Le nombre des bains publics est bien moindre qu'au temps de saint Louis. Le château de Versailles lui-même est moins favorisé que Château-Gaillard au XIIe siècle : il n'a pas de lieux d'aisances.

L'introduction du carrosse au XVIe siècle a entraîné un élargissement des rues nouvelles, l'aménagement, devant les riches demeures, de cours plus vastes où viennent se ranger les équipages. Mais quel encombrement indescriptible dans le Paris de Boileau : chariots, troupeaux en route vers la boucherie, troupes de chevaux galopant vers l'abreuvoir, grands coches à six chevaux, carrosses, chaises à porteurs, revendeurs, crieurs ambulants de toute espèce !...

RÉSUMÉ — 1. Le menu peuple des villes comprend les domestiques, en nombre considérable — et les ouvriers, dont l'effectif s'accroît. L'État soutient les maîtres contre les compagnons. Ceux-ci mènent souvent une existence misérable et ne peuvent accéder à la maîtrise.

2. Les bourgeois continuent de s'enrichir : les uns par l'industrie et le négoce; les autres — officiers et financiers — par l'achat de charges publiques et les prêts d'argent à l'État. Tous cherchent à devenir gentilshommes.

3. Les nobles continuent à s'appauvrir et leur influence diminue. Ils demeurent, comme le clergé, une classe privilégiée.



LE MARCHÉ AU PAIN ET A LA VOLAILLE QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS A PARIS VERS 1670.
École française du XVIIe siècle. Musée Carnavalet *(Cl. Bulloz)*.

EXERCICES

1. Pourquoi, en fait, le compagnon parvenait-il si rarement à la maîtrise? — 2. Lecture 7 : Comparez avec les prix et les salaires actuels. — 3. Qu'appelait-on un office, un officier au XVII[e] siècle? — 4. Que désigne le terme de bourgeois. Citez des professions bourgeoises. 5. Qu'appelait-on un partisan, un traitant? — 6. Un grand seigneur du XVII[e] siècle, le duc d'Épernon disait aux nobles de robe : « Vous montez, et nous, nous descendons. » Expliquez.



LE RÉMOULEUR.
Fin du règne de Louis XIV. Gravure de Bonnard
(Cl. « Histoire du Peuple Français »).
Nouv. Libr. de France, Paris.

CHAPITRE 5

La politique économique au XVII[e] Siècle

COLBERT

I. L'argent-roi. La faim de métaux précieux.

La découverte de l'Amérique et de ses mines d'or a entraîné un rapide développement des affaires, un appétit général de richesse. Avoir de l'argent, tel est le signe de la puissance. Les États forts et solidement organisés, les souverains s'efforcent d'attirer chez eux la plus grande quantité possible de métaux précieux. Il faut en effet de l'argent pour entretenir les administrations, l'armée, la police, la flotte et plus les sujets sont riches, plus ils peuvent payer d'impôts.

Or, dès le début du XVII[e] siècle, alors que les besoins sont chaque jour plus considérables, la production des mines baisse. Surtout, les quantités extraites chaque année ne représentent qu'un très faible accroissement du stock existant : au lieu de 3,80 % vers 1550, 1 % vers 1660 et 0,50 % vers 1700. L'Europe manque d'or et d'argent; elle fait songer à un industriel qui, comptant sur un développement rapide et continu de ses affaires, aurait bâti de nouveaux ateliers, acheté des machines et des matières premières, embauché de nombreux ouvriers — et qui se trouve subitement presque sans argent parce que les rentrées de fonds ne progressent plus. Tel est le drame du XVII[e] siècle : une grave et générale pénurie de monnaie. Aussi, se produit-il un phénomène inverse de celui du XVI[e] siècle — époque de grande abondance monétaire. Les prix baissent, par paliers, par crises — mais de façon sensible — dans toute l'Europe occidentale, entre 1650 et 1734.



COLBERT. Portrait par Cl. Lefèvre. Musée de Versailles *(Cl. Archives Photographiques).*

II. Les différents systèmes d'enrichissement des États européens.

Pour l'Espagne, la méthode est assez simple, puisqu'elle détient les mines d'Amérique : elle importe jalousement les lingots sur ses propres

bateaux, les galions. Mais, faute de développer sa propre industrie, elle doit acheter beaucoup à l'étranger et laisser écouler ainsi son précieux stock de monnaie.

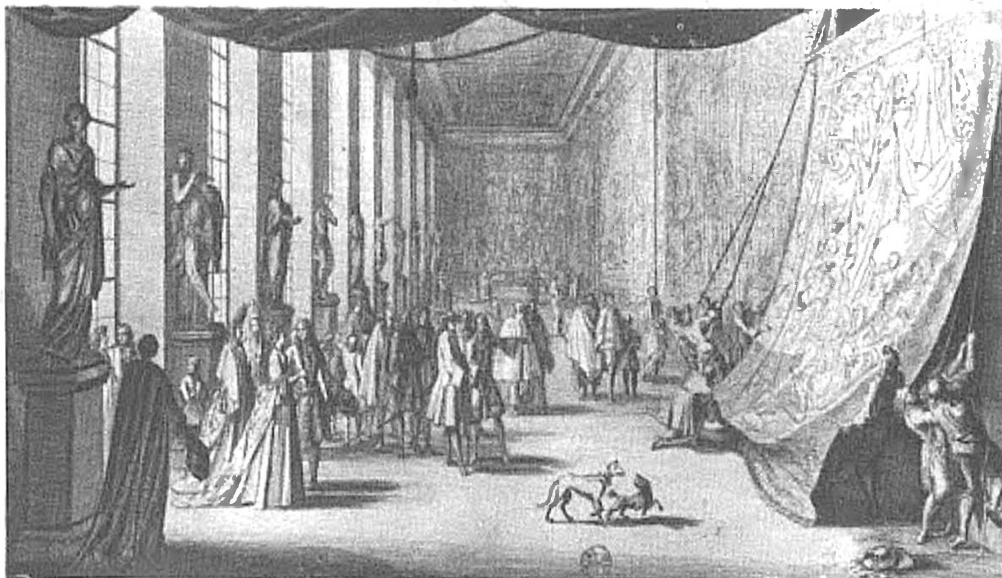
L'Angleterre et la Hollande cherchent d'une part à intercepter les galions espagnols sur leur trajet de retour, d'autre part à faire un commerce intense où les ventes excèdent les achats, à louer leurs bateaux pour transporter les marchandises de pays étrangers, à prêter de l'argent moyennant intérêt.

En France, on s'efforce de vendre le plus possible et d'acheter le moins possible, de façon à se procurer de l'or. Pour cela on s'attache surtout à produire tout ce dont on a besoin et à fabriquer beaucoup pour l'exportation, donc à développer l'industrie. C'est la politique préconisée déjà sous Henri IV par Laffemas et Montchrétien, par Richelieu jusqu'en 1631, et, après 1661, par Colbert.

III. L'œuvre de Colbert (1661-1683).

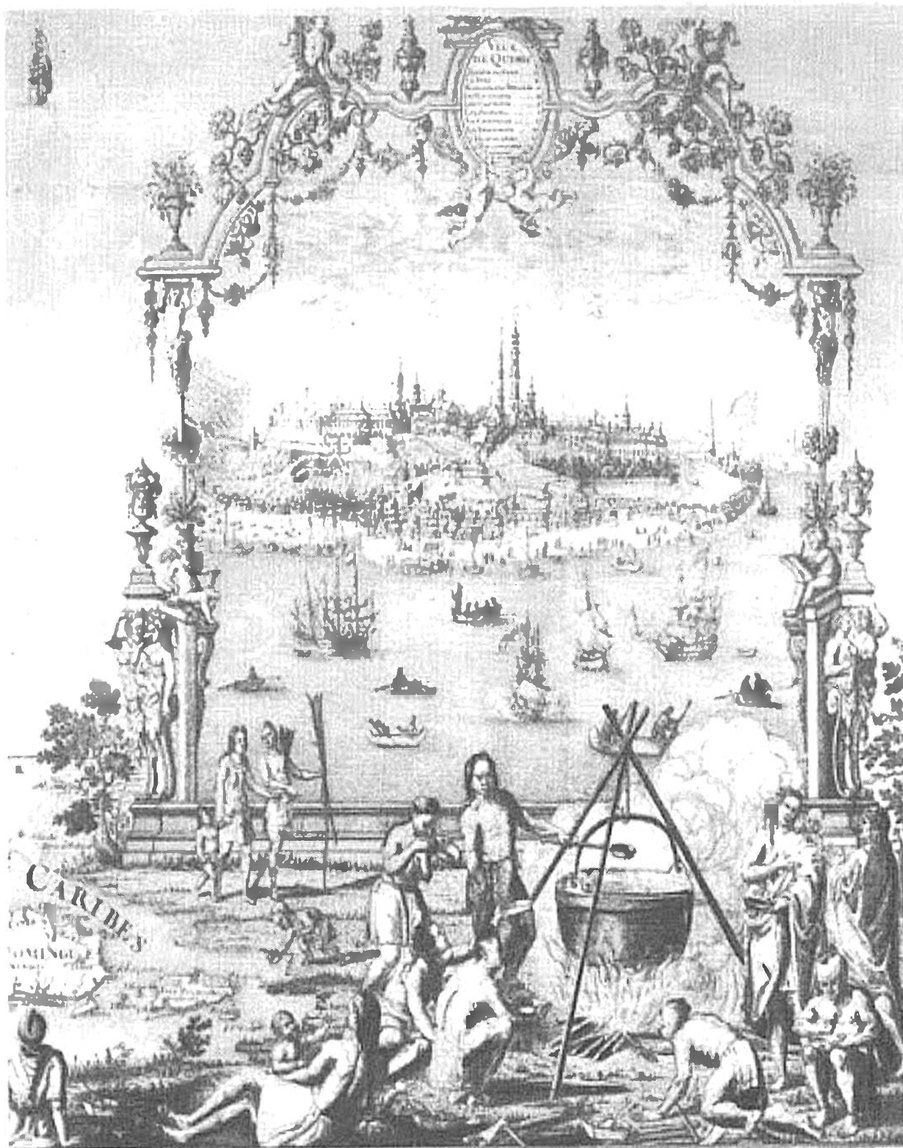
1. **Une situation tragique.** — Les ruines laissées par la guerre civile et la guerre étrangère; un trésor royal vide; le commerce et l'industrie en mauvaise posture; une flotte à peu près inexistante et les transports par mer aux mains des Hollandais; deux années de mauvaise récolte et la famine en plusieurs provinces : telle est la situation que trouve Colbert en 1661, à la mort de Mazarin qui l'avait recommandé au jeune roi Louis XIV.

2. **Un grand commis ordonné et laborieux.** — Tout autre eût été découragé d'avance. Mais Colbert fait face. Ce petit bourgeois, fils d'un marchand drapier, parvenu par son labeur à une situation enviable, rompu pendant vingt ans, auprès de divers ministres, à la pratique des affaires administratives, possède une longue expérience, la passion de l'ordre et du détail, surtout une puissance extraordinaire de travail et de volonté.



Louis XIV et Colbert visitent la Manufacture des Gobelins. Tapisserie d'après un dessin de Lebrun. Musée de Versailles *(Cl. B. N.)*.

3. **Les finances : ordre, économie.** — Pour assurer dans le royaume « l'abondance d'argent », Colbert s'applique à gérer les finances de l'État de manière rigoureuse. Il fait rendre gorge à certains traitants, supprimer certaines dépenses abusives. Surtout, il établit une comptabilité précise, comme dans une maison de commerce bien tenue, avec un projet de budget clair, un registre des recettes et des dépenses. Il obtient un meilleur rendement des impôts en augmentant les aides (impôts de consommation payés par tous, riches et pauvres), en affermant la perception aux traitants à des conditions plus rigoureuses.



QUÉBEC A LA FIN DU XVII[e] SIÈCLE. Frontispice d'une carte manuscrite de Franquelin *(Cl. Giraudon)*.

4. **L'Industrie : produire davantage en quantité et en qualité.** — L'agriculture doit assurer la subsistance de la population. L'industrie doit non seulement fournir le nécessaire aux Français mais produire pour l'exportation, de manière à faire rentrer de l'or. Après une immense et minutieuse enquête, Colbert dresse un véritable plan de création d'industries ; il aide certains fabricants, leur accorde des avances de capitaux, des primes; il crée des manufactures royales subventionnées et exemptées d'impôts, des manufactures du roi, comme les Gobelins, qui sont de véritables ateliers d'État. Il s'applique surtout à développer les industries de luxe : soierie, verrerie, tapisserie. Il fait appel au besoin à des spécialistes étrangers payés à prix d'or : Suédois pour la métallurgie à Saint-Étienne et Grenoble, Vénitiens pour les glaces et la broderie, Milanais pour les soieries, tel Hollandais pour les draps d'Abbeville, tel Danois pour une fabrique de goudron... Il fait la chasse aux oisifs et aux vagabonds, contraint les parents à mettre leurs enfants en apprentissage.

Grâce à ces efforts, l'industrie française réalise de rapides progrès : draps du Languedoc, toiles de Normandie, soieries de Lyon, dentelles d'Alençon et du Puy, tapisseries d'Aubusson et de Beauvais, faïences de Nevers, forges et fonderies, etc.

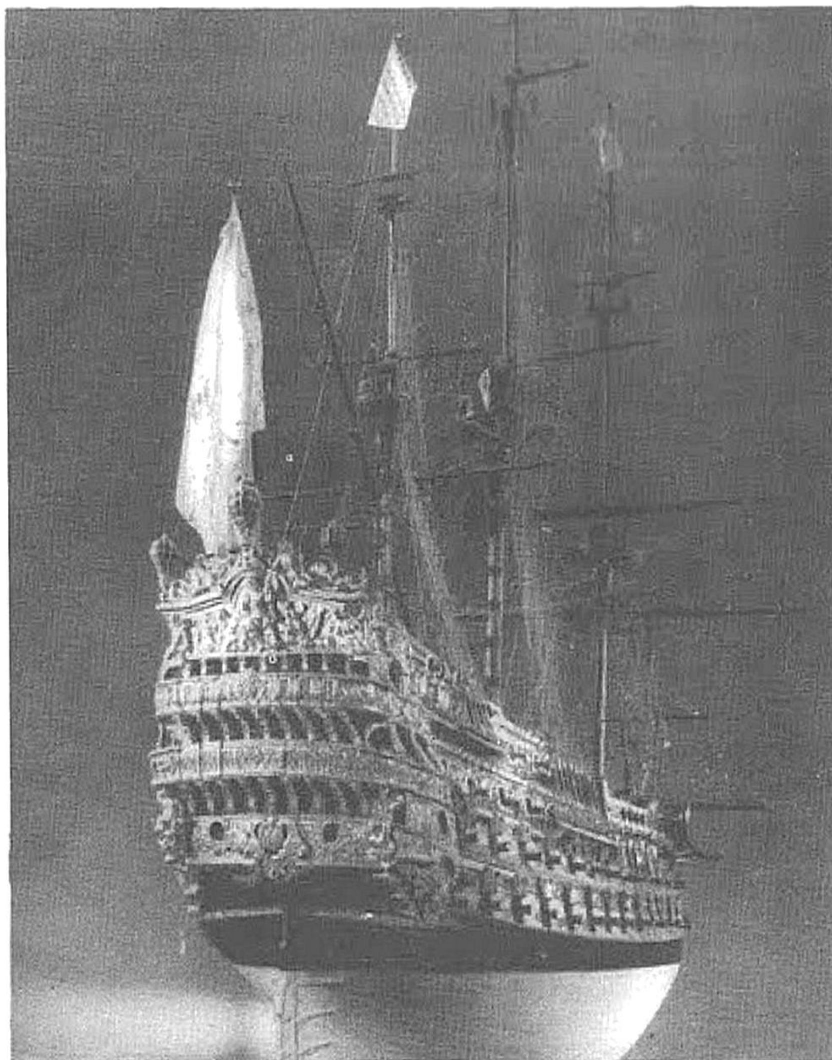
Afin d'obtenir des produits de qualité irréprochable, Colbert étend le système déjà très répandu, des métiers contrôlés (jurés ou réglementés). Des règlements minutieux prescrivent les conditions de fabrication ; tous ceux qui ne s'y conforment pas sont l'objet de sanctions sévères : amendes, confiscation des articles défectueux, exposition au pilori sur la place publique du nom ou même de la personne du marchand...

5. **Les douanes : tarifs protecteurs.** — Pour favoriser l'industrie française, Colbert interdit parfois l'importation des produits de fabrication étrangère (glaces, dentelles de Venise) et les frappe en tout cas de droits de douane élevés. Il décharge, en contrepartie, à leur entrée en France, les matières premières qui servent aux manufactures. Il fait une politique protectionniste. Mais les pays étrangers usent de représailles. Ainsi le tarif douanier de 1667, dirigé surtout contre la Hollande, et qui conduit à la guerre (1672-78), doit être abandonné.

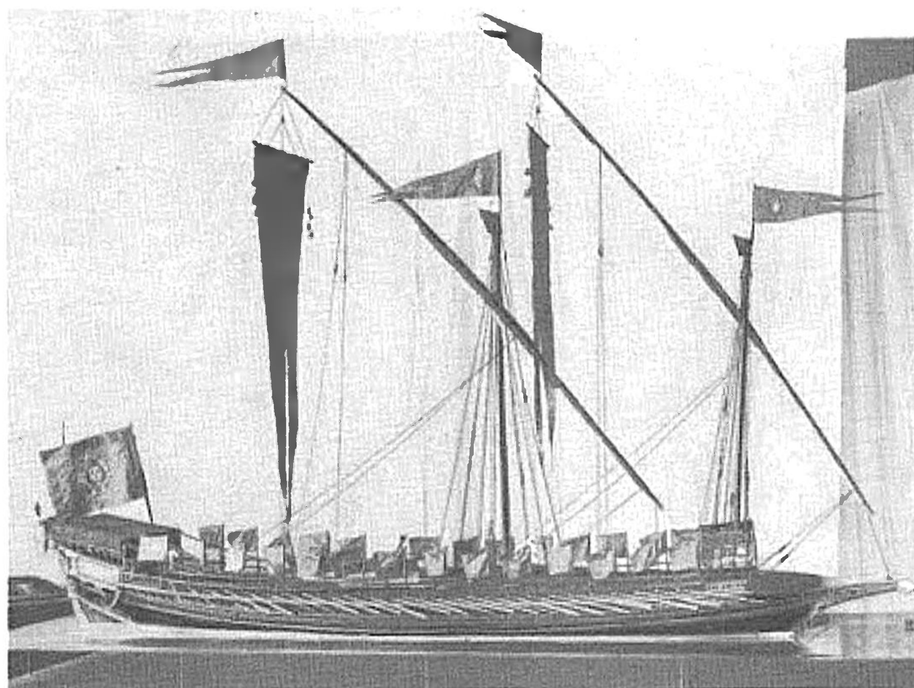
6. **Les colonies.** — Comme Richelieu, Colbert s'intéresse à la possession de territoires lointains — fournisseurs de certains produits et acheteurs de marchandises françaises.

Malgré des mesures d'émigration forcée, le peuplement du Canada ne réussit guère, mais le commerce des fourrures s'y développe (peaux de castors surtout employées pour la fabrication des chapeaux) ; des explorateurs parviennent au Mississippi puis, en descendant le fleuve, jusqu'au Golfe du Mexique (Cavelier de la Salle 1681-82). Dans les Indes Orientales, des Français créent Pondichéry et Chandernagor. Aux Antilles, la production du sucre s'accroît considérablement.

7. **La marine : assurer la maîtrise des mers.** — En 1661, la flotte marchande française est si réduite que presque tout le commerce extérieur se fait par bateaux hollandais ou anglais ; de son côté, la marine militaire compte 8 vaisseaux et 6 galères en état de naviguer. Cette situation est très préjudiciable au commerce français. Colbert s'applique à la redresser. Il encourage les constructeurs de navires, leur accorde des primes. Il s'efforce de grouper les négociants armateurs dans de puissantes compagnies de commerce financées à l'aide d'emprunts lancés dans le public : Compagnies des Indes Orientales, des Indes Occidentales, du Nord, du Levant, du Sénégal, de Guinée. Mais les gens placèrent peu volontiers leur argent dans ces entreprises



Le Royal-Louis. — Un vaisseau de ligne à l'époque de Colbert *(Cl. Musée de la Marine)*.



La Réale : Une galère au XVIIe siècle. Musée de la Marine *(Cl. Archives Photographiques)*.

dont la plupart disparurent assez vite; des comptoirs subsistèrent au Sénégal, dans l'Inde, au Canada.

Colbert voulait aussi une flotte de guerre puissante pour protéger le commerce français et accroître le prestige du roi. Secondé par son fils Seignelay, il accomplit une œuvre considérable. Dès 1667, la marine militaire possède 270 bâtiments. Les ports et arsenaux de Brest et de Toulon sont aménagés, celui de Rochefort créé. Pour former des cadres, on crée des écoles d'hydrographie, de pilotage, de tir, et un collège de la marine à Saint-Malo.

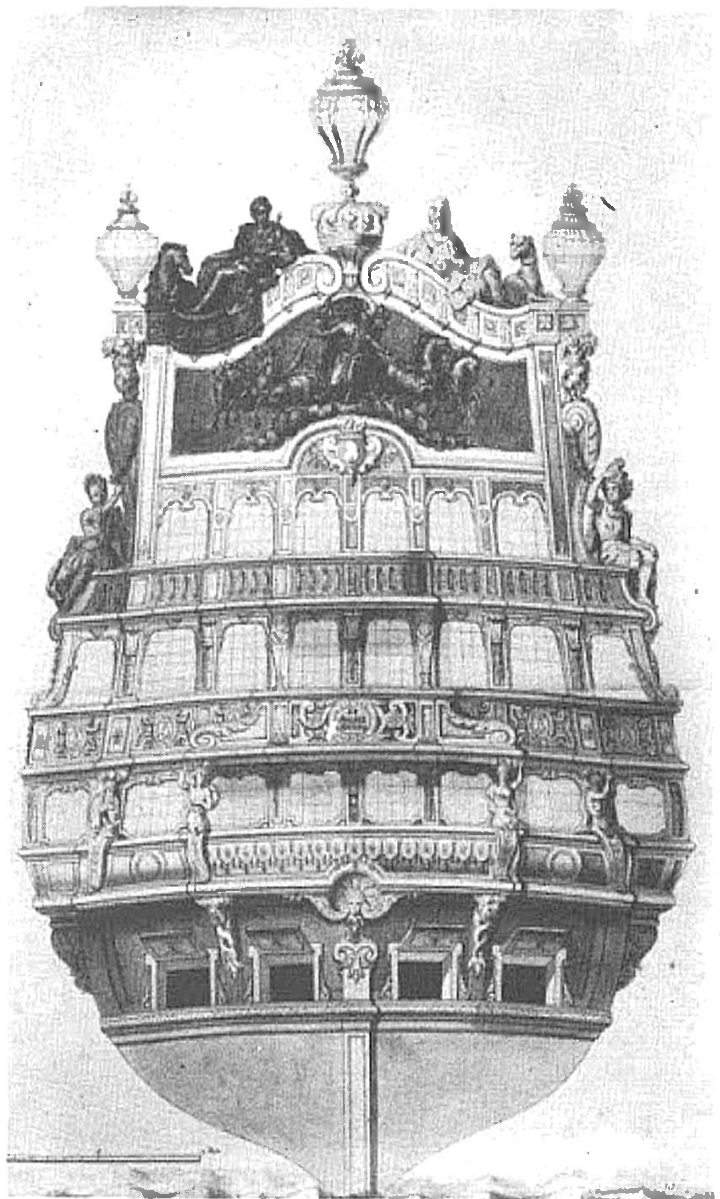
Les équipages des galères continuent à être composés de condamnés ou d'esclaves turcs. Mais ceux des autres navires — recrutés jusque-là de façon arbitraire, souvent par la simple rafle des hommes dans les villes de la côte (la presse) — sont désormais fournis par le système de l'inscription maritime : les marins et pêcheurs des paroisses littorales, recensés et divisés en 3 ou 4 classes, doivent à tour de rôle un certain temps de service rétribué sur les vaisseaux du roi.

IV. Après Colbert (1683-1713).

1. **Échec partiel de Colbert.** — L'immense effort de Colbert est à peu près unique dans notre histoire. Il ne réussit cependant qu'en partie. En effet, les dépenses continuelles de la Cour et des guerres vidaient le trésor royal que Colbert s'appliquait à remplir. Il fallut en revenir aux emprunts au cours des dernières années. Le ministre supporta mal cette épreuve; il mourut désespéré, épuisé, en 1683.

Un peu plus tard, lorsque Louis XIV révoqua l'Édit de Nantes (1685), de nombreux Protestants — négociants et fabricants pour la plupart — émigrèrent avec leurs capitaux; cela porta un coup très rude à l'industrie française. D'autre part, il y avait une contradiction dans le système de Colbert : il voulait attirer l'or et l'argent dans le royaume et en même temps créer des industries nouvelles qui exigeaient des mises de fonds considérables avant de devenir productives.

Enfin, la France d'alors était — nous l'avons vu — un pays essentiellement rural. Fallait-il espérer la transformer si vite, par décisions et règlements, en un pays industriel? Les bourgeois employaient traditionnellement leurs capitaux à des achats d'offices et de terres. Pouvait-on, du jour au lendemain modifier cette mentalité et les



LE RELEVÉ DE PROUE DU VAISSEAU : « LE SOLEIL-ROYAL ».
Dessin du Musée de la Marine
(Cl. Archives Photographiques).

amener à des placements dans des affaires industrielles et commerciales? Entre 1689 et 1715, ils consacrent à des offices l'énorme somme d'un demi-milliard de livres, qui eût été si nécessaire pour créer des manufactures et construire des bateaux.

2. **La pénurie de monnaie subsiste et s'aggrave.** — Ainsi, les effets de la politique stimulante de Colbert s'atténuèrent très vite. On continue à manquer de métal précieux et les affaires languissent, tandis que les guerres se succèdent. Vauban, Boisguilbert soulignent cette pénurie monétaire. On adopte des solutions désespérées. Par exemple, des appels répétés aux particuliers, aux églises pour apporter les objets d'orfèvrerie, la vaisselle précieuse à la Monnaie, en vue de la fonte; le roi donne l'exemple; mais il n'est pas suivi. On recourt aux remèdes classiques : taxes nouvelles, impôts nouveaux, emprunts, loteries, ventes d'offices, modifications de la valeur des pièces de monnaie (ou dévaluation. V. lecture 4). Cela n'apporte que des surplus médiocres et provisoires, aussitôt engloutis. On tente en vain de créer des sortes de bons du trésor et des billets de banque.

Ainsi, jusqu'à la fin, le Grand siècle demeure une époque de magnificence et de famine monétaire; la pénurie du métal précieux freine tout développement économique. Le vrai remède eût consisté dans une organisation moderne du crédit et du papier monnaie. Sous la poussée de la nécessité, la tentative sera faite à l'époque de la Régence (Système de Law); elle échouera

---

Lecture 1 - La grande enquête de 1663 par Colbert.

« Une nuée de commissaires s'abat dans les provinces, s'informant de tous et de tout : esprit des populations, prédispositions de chaque région pour l'agriculture, le commerce, la manufacture ou même la guerre, nature du sol et des cultures, méthodes d'exploitation, etc. » Les enquêteurs jurent de ne pas conclure par une impossibilité. L'un d'eux cependant déclare « qu'aucune prédisposition spéciale au commerce et à l'industrie ne lui avait paru décernable à Poitiers; il s'entendit répondre : « qu'il n'y a rien qui rende cette ville gueuse et misérable comme elle est, que la fainéantise de ses habitants... »

(Lacour-Gayet.)

Ainsi renseigné, Colbert dresse un plan très minutieux de réalisations. Il fouille tout, jusque dans le moindre détail. Voici quelques-unes de ses indications écrites :

L'acier : il y en est entré, en 1662, 384 222 livres à 10 sols = 192 000 livres. Diligences faites; — le Sieur Binet — tenir la main à ce qu'il en fasse la quantité nécessaire.

Fer blanc et noir : 405 100 feuilles à 5 sols : 100 000 livres. Il faut envoyer à Nuremberg débaucher des ouvriers à quelque prix que ce soit pour les établir en France.

Le fil de laiton : le nommé Buret, Allemand, en fabriquait autrefois à Honfleur. On croit qu'il s'est retiré dans le pays de Caux.

Il faut travailler à bien établir et augmenter cette manufacture pour éviter qu'il en entre une si grande quantité.

Goudron : il en entre pour environ 100 000 livres dans le royaume; nécessaire à la navigation.

Linge de table. Il y avait autrefois une manufacture à Coutances; à y établir...

Savon noir : ... obliger les administrateurs à faire travailler les gueux à des savonneries.

Les pescheries doivent être augmentées... Faire des gratifications à ceux de Dunkerque pour les obliger à établir la pêche des harengs, des cabillauds, des saumons; idem à Dieppe, au Havre, etc.

Les soieries... Travailler à avoir des vers à soie, à Madagascar en Afrique. Le royaume en recevrait grand avantage (économie de 10 500 000 livres).

Établir des manufactures de crêpes. Il en entre de Bologne (Italie) pour 180000 livres tous les ans.

... Faire travailler aux mines de charbon, de fer, de plomb, de cuivre; il sort un million du royaume.

Déchargée (de droits) d'entrée et de sortie les bois, chanvres, cordages, fer et autres choses servant à la navigation.

(Discours sur les Manufactures, tome II.)

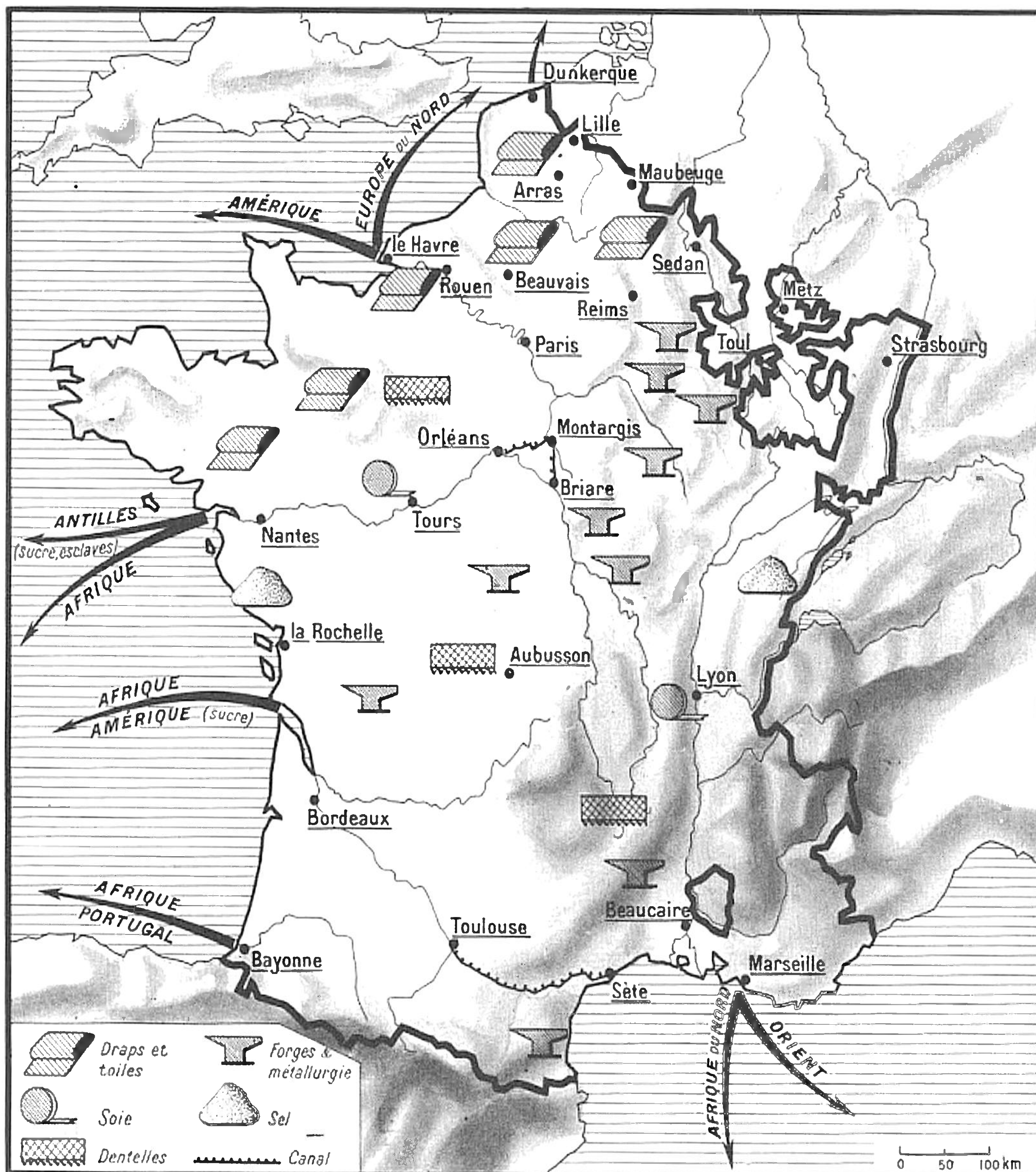
Lecture 2 - Un règlement de fabrication pour les velours (1667).

« Les velours forts, qui se feront en la ville et faubourgs de Paris pourront être de deux sortes, savoir : à quatre poils et à trois poils; et se feront en un peigne de vingt portées, qui font soixante portées de chaisne : Ceux de quatre poils seront de quatre-vingt portées de poil; chacune portée de quatre-vingt filets; et ceux

de trois poils seront de soixante portées de poil, et de soixante portées de chaisne, chacune portée de quatre-vingt fils; lesdits Velours à quatre poils, estant de huit fils de poil pour dent; et ceux à trois poils, à six fils de poil pour dent; à la charge que les poils et chaisnes seront d'organcin filé et tordu au moulin, et tramé de trame doublée et montée au moulin; le tout cuit, et de bonne, pure et fine soye, sans qu'on y puisse employer aucun fleur et ni autres espèces provenues de la bourre de soye. »

Lecture 3 - Une manufacture au XVII[e] siècle.

Dans la manufacture du XVII[e], les ouvriers sont répartis en ateliers spécialisés où l'ouvrage donné à la tâche, constitue déjà du « travail à la chaîne ». Le règlement fait songer à celui d'un monastère. Ainsi, à Saint-Maur-les-Fossés, il prescrit que les ouvriers « commenceront par laver leurs mains, et ensuite, se mettant à leur métier, offriront à Dieu leur travail... et feront



INDUSTRIES ET COMMERCE FRANÇAIS AU TEMPS DE COLBERT.

le signe de la croix, puis commenceront à travailler... Le temps du déjeuner sera d'une demi-heure, et celui du dîner et souper d'une heure. Il est défendu de jurer, de parler irrévérencieusement des choses saintes..., de dire aucune injure, de faire aucune menace ou querelle, de donner aucun sobriquet à personne. Pendant que l'on travaillera, ne sera chanté chansons, psaumes et cantiques à haute voix..., de manière que le voisin proche de celui qui chantera ne le puisse entendre ni être interrompu. Et les jours de dimanche et fêtes assisteront au service divin, puis emploieront le reste du jour à se divertir honnêtement... et se retireront en leur logis sur les neuf ou dix heures du soir... »

(Cité par E. Pognon,
Histoire du Peuple Français, t. II, p. 318.
Nouvelle librairie de France, Paris.)

Lecture 4 - Monnaies et dévaluations.

Au XVIIe siècle, la seule monnaie en circulation était métallique : pièces d'or (les louis) ou d'argent (les écus), qui portaient l'effigie et les armes du roi. Mais sur ces pièces n'étaient inscrites aucune valeur (comme sur les nôtres : 5 francs, 20 francs, 50 francs). La valeur des pièces, qui se comptait en livres (ou francs), sols (1 livre : 20 sols) et deniers (1 sol : 12 deniers), le gouvernement la fixait à son gré. Au début du règne de Louis XIV, l'écu comptait pour 3 livres et le louis pour 11 livres. Colbert aurait voulu conserver aux pièces cette valeur constante. Mais on modifia très souvent cette valeur au cours du règne. Lorsque le roi avait des emprunts à rembourser, des rentes à payer, il avait en effet intérêt à porter par exemple l'écu de 3 livres à 4 livres; pour payer une somme de 24 livres, il donnait ainsi 6 écus au lieu de 8, soit moins de métal précieux.

Au contraire, si l'État devait percevoir des impôts, il lui était avantageux de diminuer la valeur des pièces, de ramener par exemple le louis de 12 livres à 11 livres (pour 132 livres d'impôts il recevait ainsi 12 louis au lieu de 11, soit une plus grande quantité d'or).

A certains moments, le cours du louis atteignit jusqu'à 20 livres et celui de l'écu jusqu'à 5 livres. C'était, par rapport aux valeurs de 1666 (11 et 3 livres), des dévaluations des 11/20 et des 3/5.

L'époque contemporaine a connu des dévaluations (ou banqueroutes partielles) beaucoup plus importantes.

RÉSUMÉ — 1. L'Europe du XVIIe siècle souffre d'une pénurie de métaux précieux. C'est une période de baisse de prix.

2. Les États de l'Europe occidentale s'efforcent d'accroître leur stock d'or et d'argent par l'exploitation des mines, comme l'Espagne; par le commerce et les transports, comme la Hollande et l'Angleterre; ou par la production industrielle comme la France.

3. D'origine bourgeoise, Colbert a l'expérience des affaires et la passion du travail. Pour accroître la puissance du roi, il veut augmenter les rentrées d'or et d'argent dans le royaume.

4. Il remet de l'ordre dans le budget de l'État. Il s'efforce de réduire les achats et d'augmenter les ventes à l'étranger. Pour cela, il s'applique minutieusement à accroître la production des industries françaises en quantité et en qualité. Il protège ces industries par des tarifs douaniers.

5. Il reconstitue la marine marchande et la flotte de guerre; s'intéresse à l'installation des Français dans des territoires lointains : Canada, Comptoirs du Sénégal et de l'Inde.

6. Colbert meurt en 1683. Son effort surhumain n'a pas donné de résultats durables à cause des guerres et des dépenses de cour, de la pénurie de monnaie et de l'habitude — chez les bourgeois français — de placer leurs capitaux en offices et en terres.

EXERCICES

1. Essayez de comprendre pratiquement pourquoi la pénurie de monnaie peut gêner les affaires, et l'abondance, au contraire, les favoriser. — 2. Les politiques diverses de l'Espagne, de l'Angleterre, de la Hollande et de la France pour accroître leur stock d'or et d'argent. — 3. On a pu parler du « Colbertisme avant Colbert »; citez des noms de Français qui préconisaient avant lui les méthodes de Colbert. Que signifie cette phrase : « Il faut combattre les ennemis du dehors auxquels la navette et l'outil de nos artisans seront aussi préjudiciables que l'épée. » (Laffemas.) — 4. Lecture 1 : Relevez, dans les instructions de Colbert, le souci dominant d'accroître la quantité d'or en France. — 5. Comment expliquer la haine particulière de Colbert à l'égard de la Hollande? — 6. Des industries, des canaux, des ports, créés ou développés par Colbert dans votre région. — 7. Monnaie réelle et monnaie de compte. Figurez louis et écus. Faites varier leur valeur en monnaie de compte. Résultats. Notion de dévaluation.

CHAPITRE 6

Fin de la prépondérance espagnole et impériale
MONTÉE DE LA PUISSANCE FRANÇAISE
(1610-1661)

I. Nouvelle menace des grandes puissances catholiques : l'Empire et l'Espagne.

1. **Renaissance de la guerre religieuse dans l'Empire.** — Depuis le XVIe siècle, l'Empire comprend des régions catholiques et des régions protestantes (cl. de 5e, 28e leçon), Les Protestants Calvinistes sont groupés dans l'Union Évangélique que dirige l'Électeur Palatin, Frédéric V, et les Catholiques (Allemagne du Nord et de l'Ouest) dans la Sainte Ligue fondée par Maximilien, duc de Bavière. Entre les deux camps, le conflit demeure menaçant; il éclate dès 1617, en Bohême. Le nouveau roi de Bohême, Ferdinand, voulant rétablir le catholicisme dans le pays et réduire les libertés des habitants, les Tchèques se révoltent, jettent par les fenêtres du château de Prague deux des représentants du souverain, et lèvent une armée.

2. **La menace d'hégémonie impériale en Europe.** — Les Tchèques choisissent pour roi un Protestant, l'Électeur Palatin Frédéric V. Mais Ferdinand est élu Empereur (1619); la Ligue Catholique et l'Espagne l'appuient et lui envoient des troupes. Les Protestants sont vaincus au combat de la Montagne Blanche près de Prague (1620); le pauvre « roi d'un hiver », Frédéric V, s'enfuit. La Bohème subit une répression terrible. L'Empereur victorieux va-t-il s'attaquer aux autres États Protestants, et, comme Charles Quint, devenir tout puissant en Allemagne, menacer les pays voisins?

3. **Les Habsbourg d'Espagne à la rescousse.** — Le roi d'Espagne, Philippe IV, et son ministre Olivarès s'empressent de prêter main-forte à l'Empereur, qui manque de troupes. Ils espèrent, à la faveur de cette guerre, reconquérir les Provinces Unies des Pays-Bas. L'Alliance entre les Habsbourg d'Allemagne et d'Espagne se reforme comme au XVIe siècle. Va-t-on assister à la reconstitution de l'Empire de Charles Quint, d'un immense Empire catholique menaçant pour le reste de l'Europe?

II. Les États protestants ne peuvent tenir tête.

1. Les États protestants se sentent particulièrement en danger. Tout d'abord le **Danemark,** maître de la Norvège, qui prélève des taxes sur le trafic dans la Baltique et redoute l'établissement d'un puissant Empire sur les rives Sud de cette mer. Il intervient dans la guerre. Mais, vaincu, il doit signer la paix et promettre de ne plus s'occuper des affaires d'Allemagne.

2. **La Suède,** qui s'est rendue maîtresse, aux dépens de la Russie et de la Pologne, d'une partie du littoral méridional de la Baltique, intervient à son tour. Son roi, Gustave Adolphe, est un très grand général qui commande des troupes incomparablement armées, entraînées et fanatisées. Gustave Adolphe remporte une série de brillantes victoires.



GUSTAVE-ADOLPHE, ROI DE SUÈDE. École française du XVII[e] siècle *(Cl. Archives Photographiques).*



TURENNE *(Cl. C. A. P.).*

Mais il est tué en combattant à Lutzen (1632). Après sa mort, les autres États protestants n'osent poursuivre la lutte.

3. Le plus puissant d'entre eux, **l'Angleterre,** garde une attitude réservée. Des difficultés de politique intérieure, qui aboutiront à la guerre civile et à la révolution (1642-49), l'empêchent de s'engager sur le continent.

I. La France intervient. Défaite des Habsbourg.

1. **Grave danger.** — Un coup d'œil sur la carte montre le danger couru par la France; comme au temps de Charles Quint, elle est encerclée par les possessions des Habsbourg; l'ennemi peut forcer aisément ses frontières : au Nord, la première et seule ligne naturelle de défense est la Somme, à 150 km de Paris; à l'Est, le territoire français n'atteint pas partout la Meuse et la Saône; la Savoie est étrangère; le Roussillon également.

Richelieu, mesure le danger et, dès 1624, il intervient dans le grand conflit, d'abord par la diplomatie puis par les armes (1635).

2. **Actions sur les communications alpestres.** — La liaison entre les troupes espagnoles et les troupes impériales se faisait par l'Italie du Nord et les passages des Alpes. Richelieu s'applique à couper ces communications : d'abord la vallée de la Valteline (Milanais-Innsbruck) d'où les Espagnols sont chassés; puis la forteresse de Pignerol, occupée en 1630; la Savoie, grâce à d'habiles négociations, passe dans le camp français.

3. **Action diplomatique en Europe.** — En même temps, Richelieu s'efforce de regrouper contre les Habsbourg les puissances qui se sentent menacées. Il est aidé, dans ces négociations plus ou moins officielles, par des diplomates de métier et par son « Eminence Grise », un religieux Capucin, le Père Joseph. Celui-ci encourage, en Allemagne même, les résistances à l'Empereur, qui aurait déclaré avec colère : « un pauvre Capucin m'a désarmé avec son chapelet ». En 1635, les Pays-Bas et la Suède renouvellent leur alliance avec la France.

4. **Action militaire.** — Parallèlement, Richelieu avait réorganisé l'armée française, portant ses effectifs de 12 000 à 150 000 hommes, désignant des Commissaires de guerre et des Intendants d'armées pour assurer le paiement de la solde, la fourniture des armes, du matériel, des vivres.

En 1635, la guerre est déclarée à l'Espagne. Les débuts tournent mal pour la France envahie de tous côtés à la fois. Après la prise de Corbie, les cavaliers espagnols poussent leurs reconnaissances vers le Sud, jusqu'aux abords de Paris. Richelieu donne l'exemple du calme et de la résolution. Corbie est repris (1636). Les troupes françaises occupent l'Artois, l'Alsace et le Roussillon (1642). Après la mort de Richelieu, il se produit une nouvelle offensive des espagnols dans le Nord. Mais ils sont vaincus par Condé à Rocroi et à Lens. Enfin Turenne franchit le Rhin et le Danube et marche sur Vienne. L'Empereur se résigne à signer la paix (1648). La guerre dure dix ans encore contre les Espagnols; après la victoire des Dunes, la reprise de Dunkerque et l'occupation de la Flandre, les négociations s'ouvrent sur la frontière des Pyrénées.

IV. Le bilan du grand conflit en 1661.

A. **Les traités de Westphalie (1648) et des Pyrénées (1659).** — 1. Avant la fin de la guerre, les pourparlers s'engagent entre l'Empire, la Suède, la France, les États protestants. Ils se prolongent pendant cinq ans dans deux villes de la province de West-



Le traité de Munster, par Gérard Terborch, peintre hollandais. National Gallery *(Cl. Anderson)*.
Traité de janvier 1648 entre Hollande et Espagne. Les deux ambassadeurs (au centre) lisent le texte du traité et prêtent serment ainsi que les délégués de leurs pays : Espagnols *(à droite)*, en posant la main sur la Bible; Hollandais *(à gauche)*, en levant deux doigts.

phalie en Allemagne : Munster et Osnabrück. Deux français, le Comte d'Avaux — un diplomate — et le juriste Servien y jouent un rôle considérable. Dans l'Empire, la religion calviniste est reconnue, comme l'était le luthéranisme. Les princes restent maîtres de fixer officiellement la religion de leur État.

L'Allemagne demeure une confédération de 350 États largement indépendants, dont l'Empereur élu est le souverain théorique. Enfin la Suède reçoit une partie de la Poméranie et la France l'Alsace, sauf Strasbourg et Mulhouse.

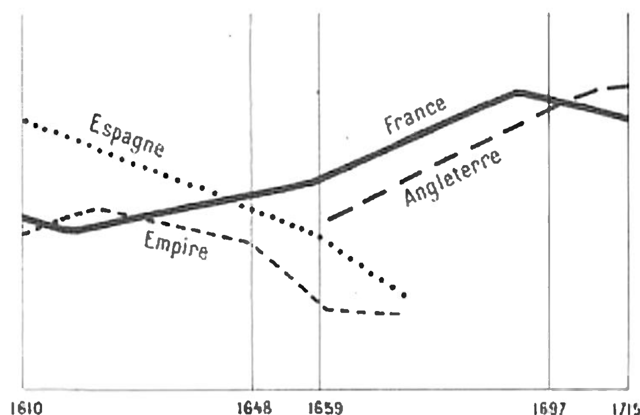
3. Au traité des Pyrénées (1659), l'Espagne vaincue reconnaît à la France la possession de l'Artois et du Roussillon. La fille du roi d'Espagne, Marie-Thérèse, doit épouser Louis XIV et renoncer à tous ses droits sur le trône de Madrid, moyennant le versement par le Trésor espagnol de 500 000 écus d'or.

B. **Les vaincus : Empire et Espagne.** — 1. L'Empereur a échoué dans sa tentative de rétablir la religion catholique en Allemagne et d'imposer sa domination sur les États allemands. L'Allemagne demeure en partie protestante et surtout morcelée en une poussière d'États, dont deux s'agrandissent : la Bavière et le Brandebourg. Elle est ruinée par les dévastations de cette longue période de conflits appelés la guerre de Trente ans.

2. L'autre vaincue, l'Espagne, perd non seulement le Portugal et deux provinces, mais plusieurs places fortes (Gravelines, Thionville, Montmédy, etc.). Elle paie la paresse de ses nobles et des riches qui ont cru que la possession de l'or dispensait du travail industriel productif. Elle paie la diminution de sa population due à l'émigration vers l'Amérique et à l'expulsion des Maures musulmans. Ce royaume trop vaste et disparate, s'étendant des Flandres au Portugal et de Naples au Mexique, a manqué de souverains énergiques, d'une flotte puissante et d'une armée moderne. La maîtrise de la mer a passé aux Hollandais et aux Anglais; les troupes espagnoles, longtemps réputées invincibles, renferment de plus en plus d'éléments étrangers; rompues à la défensive et à la pratique des sièges, elles ont été déconcertées devant les nouveautés tactiques de la guerre en terrain découvert introduites par Gustave Adolphe et Turenne. Bref, l'ère de la grandeur espagnole est révolue.

C. **Les vainqueurs.** — 1. Deux États protestants du Nord sortent agrandis et fortifiés de cette longue guerre : la **Suède** et le **Brandebourg.** Celui-ci, avec le duché de Prusse et plusieurs territoires en Rhénanie, deviendra en 1701 le royaume de Prusse.

2. **Les Provinces Unies,** qui ont pu craindre un moment le retour de la domination espagnole, voient leur indépendance confirmée. A la faveur de la paix, le pays va connaître une propriété inouïe, richesse agricole des terres endiguées, asséchées et irriguées; ressources de la pêche au hareng et à la baleine; revenus surtout de la flotte et du commerce. Les Hollandais ont la marine marchande la plus importante du monde; ils contrôlent les deux tiers du commerce européen; ils acquièrent des territoires lointains : Java, Malacca, Ceylan, Le Cap; la Banque d'Amsterdam est le plus gros marché financier mondial; enfin les arts et les sciences ajoutent au prestige de ce petit pays — patrie du peintre Rembrandt et du physicien Huyghens.



Les nations successivement prépondérantes en Europe au XVIIe siècle.

3. **La France** est le principal vainqueur du conflit. Elle gagne plusieurs provinces et des places fortes sur ses frontières désormais moins vulnérables. Pays unifié, centralisé, où la rébellion féodale vient d'être matée,

où le roi va gouverner en maître incontesté, elle compte la plus forte population d'Europe. La menace des Habsbourg écartée, aucun État ne semble pouvoir lui disputer le premier rang. Sa puissance enfin lui attire des alliés nombreux : Suède, puissances protestantes allemandes, petits États italiens. « Notre couronne, dit avec orgueil Louis XIV, est la première de toute la Chrétienté. » La prépondérance espagnole fait place à la prépondérance française.

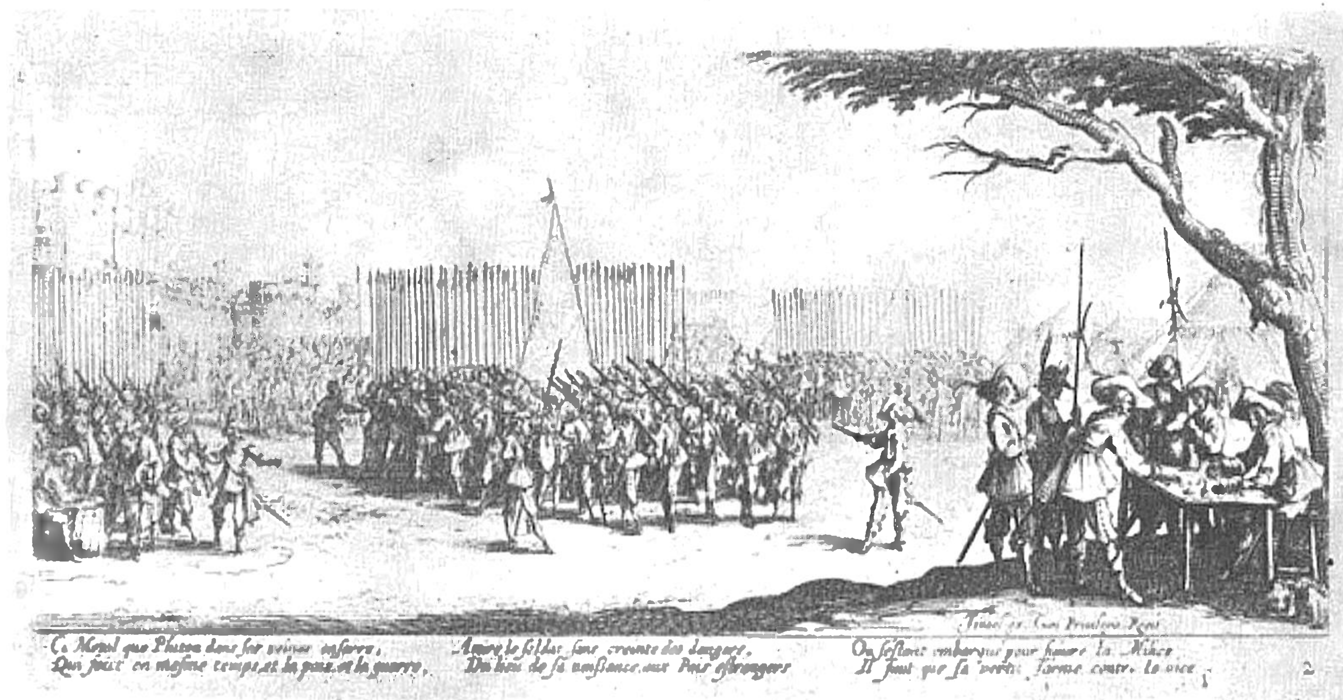
Lecture 1 - Les armées pendant la guerre de Trente ans.

Au début, du moins, il s'agit d'armées d'aventuriers. Lorsqu'un prince voulait faire la guerre, il s'adressait à quelque chef militaire qui embauchait des recrues. On trouvait un peu partout en Allemagne, en Italie, en Pologne, en Hongrie, de véritables marchés d'hommes où l'on était sûr de rencontrer des « enfants perdus » prêts à se vendre aux plus offrants. Ainsi des individus de toute race, de toute langue, Allemands, Anglais, Écossais, Irlandais, Espagnols, voire Lapons, se coudoyaient derrière un même étendard. A l'exemple de leur chef, ils passaient indifféremment d'un camp dans l'autre. Parmi ces chefs, il y en eut qui prirent sur leurs hommes un ascendant incomparable : le Comte de Mansfeld, Bernard de Saxe-Weimar, Wallenstein.

Les troupes étaient souvent payées irrégulièrement. Alors les soldats se payaient eux-mêmes sur les pays traversés, ennemis ou non. Le pillage était la règle, d'autant que chaque régiment traînait après lui d'interminables convois de chariots où s'entassaient pêle-mêle femmes et enfants, qu'il fallait aussi faire vivre. Bandes aussi avides — dit un contemporain — « que des chenilles sur la feuille d'un chou ». L'Allemagne fut ainsi mise en coupe réglée : vols, incendies, tortures, massacres à l'infini.

L'armement avait fait peu de progrès depuis le siècle précédent. L'artillerie comportait des canons très pesants, difficiles à déplacer sur le champ de bataille avec des attelages de six à dix chevaux. La portée de ces engins ne dépassait pas 600 mètres et le tir demeurait très lent. Beaucoup de cavaliers étaient encore engaînés dans de lourdes armures de fer. Les fantassins ne portaient plus que le casque à visière, le hausse-col (autour du cou), la demi-cuirasse, les brassards. Les deux tiers étaient pourvus de la pique longue de 5 à 6 mètres, lourde à porter et difficile à manier. L'autre tiers avait le mousquet long de 1 m. 50 qu'on appuyait pour le tir sur une fourche plantée en terre, et qui ne portait guère qu'à 225 mètres.

La tactique restait traditionnelle. Plusieurs compagnies formaient un carré profond, mousquetaires aux angles, piquiers au centre. Arrivés à portée de l'ennemi, les mousquetaires ou-



LES ARMÉES PENDANT LA GUERRE DE TRENTE ANS. — UNE COMPAGNIE D'INFANTERIE, par J. Callot *(Cl. Giraudon)*.

vraient le feu puis se repliaient rapidement derrière le carré pour recharger leur arme. Le combat consistait à essayer de disloquer l'alignement des piques, d'ouvrir des brèches dans le carré par où s'infiltraient des assaillants qui faisaient du corps à corps. De même, les escadrons de cavalerie chargeaient sur 8 ou 10 rangs de profondeur, chaque rang faisant feu puis se repliant derrière les autres. Dans ces formations massives, les tirs d'artillerie causaient des pertes énormes.

Lecture 2 - Gustave-Adolphe (1594-1632).

Grand, blond, robuste, jovial et colérique, Gustave Adolphe méprisait tout luxe ou cérémonial de Cour. « Je suis ici pour commander et pour combattre — disait-il — et non pour faire le maître de danse. » Il adorait les combats, où il payait de sa personne avec un total mépris du danger. Mais il fut un chef génial qui introduisit d'importantes nouveautés dans l'armement et la tactique. Il organisa une armée presque entièrement formée de Suédois, rudes paysans, luthériens fervents, qui marchaient en chantant des cantiques, qui pensaient — en combattant l'empereur — participer à une lutte entre Dieu et le diable. Gustave Adolphe avait fait alléger l'armure de fer et fait endosser à ses hommes de larges casaques doublées de peaux de mouton; cela permettait d'entreprendre — contre toute tradition — des campagnes d'hiver. Il avait diminué le nombre des piquiers et accru celui des mousquetaires; fait adopter un type de mousquet moins lourd, se passant de fourche pour le tir, se rechargeant 3 ou 4 fois plus vite en réunissant balle et poudre dans une sorte de cartouche. De même il dota ses troupes de canons plus nombreux et beaucoup plus légers (deux chevaux suffisaient à les tirer).

Enfin l'armée suédoise évoluait avec une aisance jusqu'alors inconnue. Artillerie et infanterie, placées d'ordinaire au centre, ne s'entassaient plus. La cavalerie, aux ailes, se déployait sur 3 rangs seulement. Ainsi les troupes étaient moins vulnérables au feu, prêtes à toutes les manœuvres possibles pour changer de direction, faire face à un danger soudain, progresser en se dissimulant. Bref, Gustave Adolphe est le promoteur d'une tactique nouvelle fondée sur le calcul et le mouvement. Condé, Turenne surtout, sauront profiter de ces enseignements.

RÉSUMÉ — 1. L'Empereur, soutenu par le roi d'Espagne, tente de rétablir la religion catholique dans toute l'Allemagne et de refaire un Empire unifié et puissant.

2. Après la défaite des Tchèques, les États protestants s'efforcent de résister; l'Électeur Palatin puis le Danemark sont vaincus. Le roi de Suède Gustave-Adolphe remporte une série de grandes victoires, mais il est tué en 1632.

3. La France est menacée d'encerclement comme au temps de Charles Quint. Richelieu s'empare des passages alpestres : la vallée de la Valteline et Pignerol. Il groupe des alliés contre les Habsbourg : États protestants d'Allemagne, Provinces Unies, Suède.

4. Enfin, en 1635, la France entre dans la guerre. Après les échecs et l'invasion du début (Corbie 1636), nos troupes occupent l'Alsace, l'Artois, le Roussillon. Les victoires de Condé à Rocroi et à Lens — de Turenne en Allemagne, obligent l'Empereur à la paix.

5. Par les traités de Westphalie, en 1648, l'Allemagne demeure en partie protestante et morcelée en plus de 300 États; la Suède et le Brandebourg reçoivent la Poméranie, la France reçoit l'Alsace moins Strasbourg et Mulhouse.

6. Après sa défaite à la bataille des Dunes, l'Espagne signe la paix à son tour en 1659. Le traité des Pyrénées cède à la France l'Artois et le Roussillon; Louis XIV épouse l'Infante d'Espagne.

7. L'Empire et l'Espagne sont les vaincus de la guerre. Les vainqueurs sont la Suède, la Hollande et la France. L'Espagne a perdu sa prépondérance, économique, militaire et navale. La France devient alors la première puissance d'Europe.

EXERCICES

1. Regardez la carte de l'Europe, page 6 et un bon atlas. Situez Prague et la Bohême, le Danemark, la Suède, la Poméranie; la Valteline, Pignerol, la Savoie. — 2. A quelle nationalité appartiennent alors les territoires limitrophes de la France? — 3. Reportez sur une carte : Corbie, Rocroi, Lens. — 4. Situez Munster et Osnabrück, la rivière la Bidassoa. — 5. Quelles sont les nouveautés introduites par Gustave Adolphe dans l'armement et la tactique militaires? — 6. Quelles sont les causes de la prospérité hollandaise au XVIIe siècle? de la décadence espagnole?

CHAPITRE 7

1661-1715
LA PRÉPONDÉRANCE FRANÇAISE
LA RIVALITÉ ANGLAISE

1661 : la prépondérance espagnole et impériale étant brisée, la France demeure la première puissance européenne... Bientôt, le jeune roi Louis XIV en arrive, par orgueil, à pratiquer à son tour la politique de domination des Habsbourg. Il ne se contente pas de chercher à arrondir les limites du royaume, d'atteindre « les frontières naturelles »; il veut éclipser les autres souverains, faire de la France la nation dominante, établir en Europe une sorte d'hégémonie française. Cela suscite à la longue des résistances et des coalitions. En 54 ans de règne personnel, il y eut trente années de guerres.

I. La France nation prépondérante : 1661-1689.

A. **Les forces européennes affaiblies ou tournées vers l'Est.** — L'Espagne vaincue, appauvrie, n'est plus qu'une puissance de second ordre. La petite République des **Provinces-Unies** s'applique avant tout au trafic et à la banque. Les seules puissances capables de tenir tête à la France seraient l'Angleterre et l'Empire. Or, **l'Angleterre** semble préoccupée surtout d'accroître son commerce maritime et son industrie; la riche bourgeoisie absorbée par le Nouveau Monde, ne se soucie guère des affaires du Continent; elle jalouse la puissance navale des Hollandais. Le roi Charles II enfin a de constants besoins d'argent; par le versement de subsides, Louis XIV s'assure très souvent son silence ou son concours. Ainsi, dans l'ensemble, malgré l'hostilité croissante d'une partie du peuple, l'Angleterre demeure neutre ou même alliée de la France.

Quant à **l'Empire,** il est occupé par un grave danger au Sud-Est de l'Europe. Dès 1663, les Turcs s'emparent de la plus grande partie de la Hongrie autrichienne; en 1683, une armée forte de 200.000 hommes s'avancera jusque sous les murs de Vienne, la capitale des Habsbourg.

Ainsi, pendant plus de vingt ans, aucune grande puissance européenne ne peut s'opposer vraiment à Louis XIV.

B. **Les atouts français.** — Au même moment, Louis XIV possède les atouts les plus précieux. D'abord **le royaume le plus peuplé d'Europe;** on y lèvera jusqu'à 200 000 hommes de troupes, — chiffre énorme pour l'époque. Ensuite, **un royaume centralisé,** bien dans la main du souverain. Surtout un pays relativement riche, un **trésor bien pourvu** par Colbert, où les diplomates pourront puiser pour acquérir des alliances. Enfin **une pléiade d'hommes remarquables :** ministres, diplomates, gens de guerre.

Colbert, nous l'avons vu, s'emploie — jusqu'en 1683 — à maintenir les finances, à développer la production économique et la marine. **Le Tellier** et son fils **Louvois** réorganisent l'armée; ils augmentent considérablement les effectifs du temps de paix; le



Louvois. Portrait par Desrochers
(Cl. Archives Photographiques).

contrôle des effectifs, de la solde, du ravitaillement est renforcé par les intendants d'armée et les commissaires de guerre; on accède désormais à certains grades par le mérite seul et non du fait de la naissance; les jeunes nobles futurs officiers sont soumis à un apprentissage militaire; malgré les protestations, une discipline stricte s'impose à tous. Vers 1687, le fusil à pierre remplace le mousquet et la baïonnette à douille permet la suppression des piquiers. L'artillerie est modernisée. Après 1677, **Vauban** devient chef des services du Génie; il perfectionne l'art des sièges et des fortifications; les quelque trois cents places fortes qu'il construit sur nos frontières rendront l'invasion difficile.

Ces armées puissantes sont commandées par des chefs de grande valeur : **Condé, Turenne** (mort en 1675, un des plus grands généraux de tous les temps), **le maréchal de Luxembourg, Catinat.** La marine militaire conduite par les **Duquesne,** les **Tourville,** tient tête glorieusement à la flotte anglaise.

Enfin Louis XIV dispose d'une diplomatie compétente et active, avec des hommes de premier plan : Hugues de Lionne, Arnaud de Pomponne, Colbert de Croissy (le frère du grand Colbert).

C. **La France s'impose.** — A la tête d'un royaume aussi puissant, le jeune roi Louis XIV ne supporte pas que la France ait d'autre place que la première : ses vaisseaux ne salueront pas les premiers le pavillon anglais; son ambassadeur à Londres prendra rang avant l'ambassadeur espagnol... Si on s'oppose à ses exigences, il n'hésite pas à déclarer la guerre.

1. **La première guerre de Succession d'Espagne** éclate ainsi en 1667. La dot de 500 000 écus d'or promise par le traité des Pyrénées à l'Infante Marie-Thérèse n'ayant pas été payée, le roi estime qu'il peut faire



Portrait de Vauban. École française du XVIIe siècle.
(Cl. Archives Photographiques).

valoir les droits de sa femme sur l'héritage espagnol. Il vise en particulier la Franche-Comté et la Flandre. La guerre est menée rapidement. En quelques mois, la Flandre est occupée (1667), puis Condé s'empare de la Franche-Comté au bout de trois semaines (1668). L'Angleterre, la Hollande et la Suède s'inquiètent des conquêtes françaises; Louis XIV, au traité **d'Aix-la-Chapelle** (1668), renonce à la Franche-Comté, mais reçoit la plus grande partie de la Flandre.

2. La **guerre de Hollande** a lieu quatre ans plus tard. Louis XIV conservait rancune aux Provinces Unies qui s'étaient opposées aux progrès français dans les Flandres, qui faisaient concurrence au commerce français, qui étaient un pays protestant et républicain. Après avoir acheté à prix d'or la neutralité du roi d'Angleterre, de la Suède et des provinces allemandes, puis réuni une armée de 120 000 hommes, le roi entre en campagne. La Hollande demande presque aussitôt la paix. Mais Louis XIV formule de telles exigences (cession d'une partie du territoire, rétablissement de la religion catholique) que les Hollandais choisissent pour chef Guillaume d'Orange décidé à poursuivre la guerre à tout prix. Guillaume fait ouvrir les digues, inonder le pays; il provoque contre la France une vaste coalition (Empire, Espagne, Brandebourg, Angleterre). Les impériaux sont vaincus en Alsace par Turenne (1675), les Hollandais aux Pays-Bas par Condé, tandis que Duquesne détruit leur flotte sur les côtes de Sicile (1676). Mais la guerre traîne en longueur, épuisante pour tous.

Par **le traité de Nimègue (1678),** la France laisse à la Hollande son territoire intact et son indépendance, lui accorde même des tarifs douaniers plus favorables. Par contre, l'Espagne nous cède plusieurs places sur la frontière du Nord, et la Franche-Comté.

Louis XIV a été facilement vainqueur. Il va oser encore, et « trop oser ». Ainsi il occupe, sur les frontières du Nord et de l'Est, maintes places sous prétexte qu'elles avaient été autrefois — aux temps mérovingiens par exemple — dépendantes de villes récemment cédées à la France; il fait bombarder Gênes qui construit des navires pour l'Espagne; il supprime l'Édit de Nantes qui accordait la liberté de conscience aux protestants français. Cela soulève, de toutes parts en Europe, de vives résistances.

II. L'Europe contre la France (1689-1713).

A. **Le reflux européen vers l'Ouest.** — A la même époque, le danger turc s'éloigne pour l'Empire. Battus en 1683, près de Vienne, les Turcs sont refoulés de plus en plus vers le Sud-Est; écrasés par les Autrichiens du prince Eugène en 1697, ils cèdent la Hongrie à l'Empereur, Azov à la Russie, l'Ukraine à la Pologne. Rassuré et consolidé de ce côté, l'Empire peut se retourner à nouveau vers l'Occident.

B. **Les puissances de la mer contre la France.** — Les puissances de la mer à leur tour, se dressent résolument contre Louis XIV. Les Provinces Unies, avec Guillaume d'Orange, se montrent toujours hostiles. L'Angleterre, maintenue longtemps dans la neutralité par son roi Charles II, change d'attitude. Le commerce anglais connaît un développement inouï; la flotte de commerce compte 3 000 navires; la Bourse de Londres brasse une masse énorme de capitaux européens. Les armateurs, banquiers, négociants et industriels constituent une classe riche et influente. Ce sont eux qui ont conduit la Révolution contre le roi Jacques II catholique et absolutiste. Ils forment au Parlement un parti puissant — le parti Whig, ou Libéral — qui veut limiter le pouvoir des rois. Les Français leur paraissent de dangereux concurrents pour le trafic océanique et la colonisation. En Amérique du Nord, les Anglais établis sur la côte Ouest, se sentent menacés par les possessions françaises de la vallée du Mississipi. Ainsi il existe en Angleterre un très fort parti antifrançais appuyé sur la Bourse, la Banque et le commerce. Or, en 1688, il appelle comme souverains, pour succéder à Jacques II, Marie — fille

de Jacques II — et son époux Guillaume d'Orange. Dès lors, le pire ennemi de Louis XIV entraîne dans la lutte antifrançaise à la fois la Hollande et l'Angleterre.

C. **Deux coalitions brisées de justesse.** — Ainsi la principale force du continent — l'Empire — et les puissances de la mer — Provinces-Unies et Angleterre — vont organiser deux coalitions redoutables, dont Louis XIV triomphera à grand peine.

1. **La guerre de la ligue d'Augsbourg (1690-1697).** — Dès 1689, la France doit faire face à l'Empire, l'Espagne, la Hollande et l'Angleterre. Elle résiste avec succès aux Pays-Bas et sur les Alpes. Sur mer, l'Amiral Tourville triomphe à Barfleur d'un ennemi deux fois supérieur en nombre, mais perd 13 navires le lendemain dans la rade de la Hougue. Cet échec, démesurément grossi, qui n'entamait ni le prestige, ni la force navale de la France, détourna cependant Louis XIV des grandes opérations maritimes. Désormais on préfère se livrer à la poursuite et à la capture des navires marchands anglais; dans cette guerre de course, où s'illustrent les corsaires Jean Bart et Duguay-Trouin, l'Angleterre perd plus de 4 000 bateaux.

Les adversaires s'épuisent; des négociations s'engagent et finissent par aboutir à **la paix de Ryswick (1697).** Louis XIV reconnaît Guillaume d'Orange comme roi d'Angleterre. Il restitue la plupart des territoires annexés depuis le traité de Nimègue, ne gardant que Strasbourg. En fait, la coalition n'a pas vaincu; mais elle a arrêté l'expansion française.

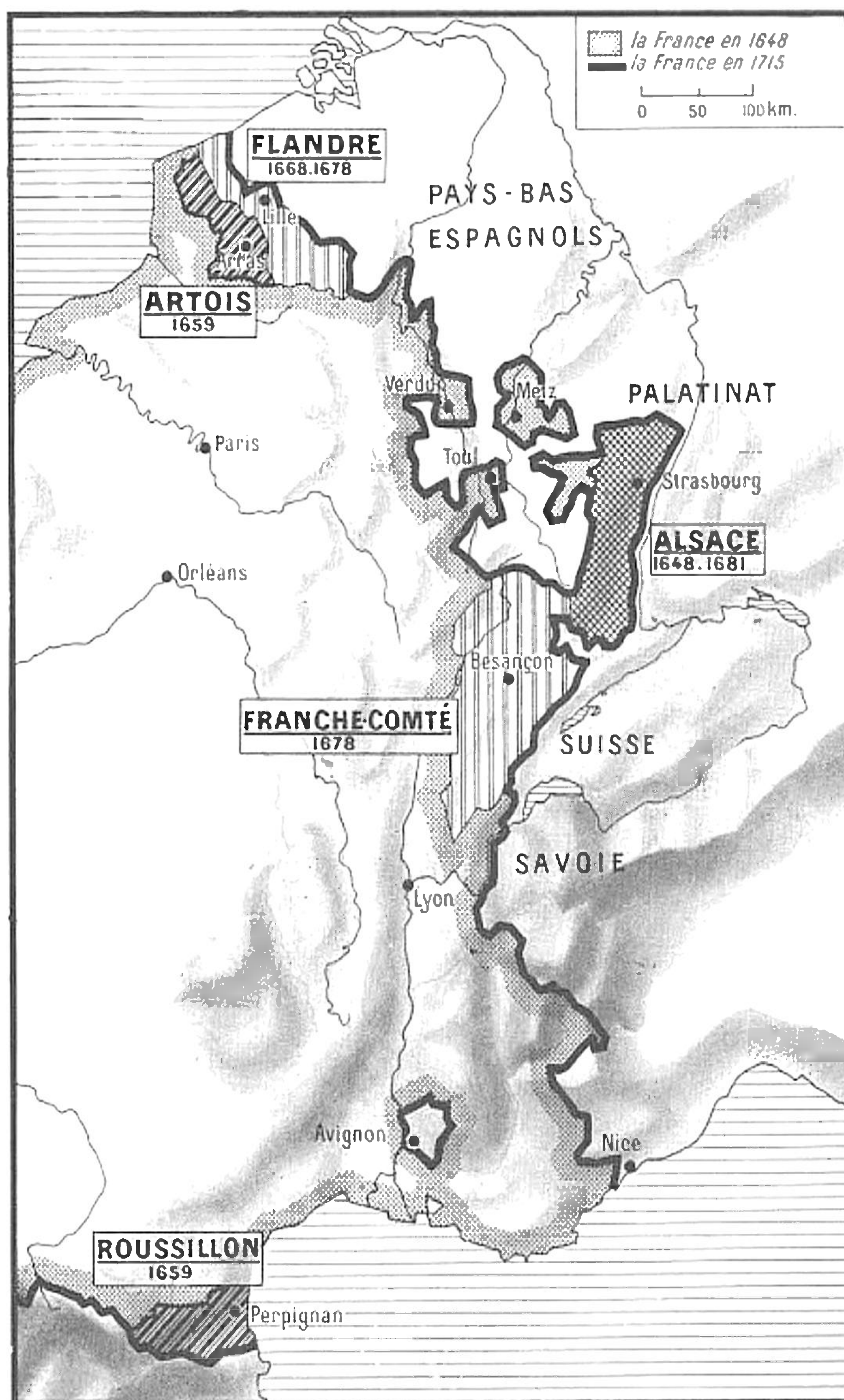
2. **La guerre de la Succession d'Espagne (1701-1714).** — Le roi d'Espagne, Charles II, ne laisse pas de fils pour lui succéder. Par testament, il lègue ses possessions au petit-fils de Louis XIV, Philippe d'Anjou, à condition que les royaumes de France et d'Espagne ne soient jamais réunis sous le même souverain. Louis XIV hésite; puis il accepte l'héritage pour son petit-fils, estimant qu'en cas de refus la succession serait allée à l'Empereur, ce qui eût reconstitué l'État de Charles-Quint.


« Un seul contre tous ». Estampe française (1689) contemporaine de la guerre de la Ligue d'Augsbourg *(Cl. Chaumien)*. A droite, isolé, le Français, protégé du haut du ciel par la Religion, et qui vient d'abattre l'ignorance et l'hérésie (révocation de l'Édit de Nantes). En face, les coalisés, dans leurs costumes nationaux : Allemand, Espagnol, Danois, Hollandais, Flamand, Bavarois, Anglais.

La plupart des puissances reconnaissent le nouveau roi d'Espagne. Mais bientôt Louis XIV les inquiète par maintes imprudences. D'abord, il proclame que le duc d'Anjou conserve ses droits à la couronne de France, ce qui fait craindre une réunion des deux États. Ensuite, il fait occuper des places fortes dans les Pays-Bas espagnols — ce qui laisse croire à un projet d'annexion de la Belgique. Enfin il se fait concéder des avantages commerciaux importants dans les colonies espagnoles — ce qui mécontente les marchands de Londres et d'Amsterdam.

Ainsi se forme **la grande Alliance de La**

Haye : Angleterre, Hollande, Empire, Suède, Danemark. Cette coalition est dirigée par trois hommes de valeur : Heinsius pour la Hollande, le prince Eugène pour l'Autriche et John Churchill, comte puis duc de Malborough, pour l'Angleterre. La France tient d'abord tête victorieusement. Puis elle doit abandonner les Pays-Bas et le Piémont. Les Impériaux envahissent la Provence, la frontière du Nord est forcée. Louis XIV, qui avait songé un moment à traiter, se décide à combattre jusqu'au bout, malgré les pressions d'une partie de son entourage favorable à une capitulation. Trois événements sauvent la France : l'abandon de la lutte par l'Angleterre qui redoute que l'héritage espagnol passe aux mains de l'Empereur; la victoire de Denain dans les Flandres qui ferme le chemin de Paris à l'invasion; la victoire de Villaviciosa sur les Impériaux en Espagne.



Frontières françaises 1648-1715.

III. 1713-1715 : L'Europe sous le signe de la prépondérance anglaise.

La paix est signée en 1713 à **Utrecht** et en 1714 à **Rastadt.** Le petit-fils de Louis XIV demeure roi d'Espagne, mais renonce à tous ses droits à l'héritage français. La France ne perd rien de son territoire européen, mais elle abandonne en Amérique : l'Acadie, Terre-Neuve, les territoires de la baie d'Hudson.

Deux princes européens reçoivent le titre de roi : le duc de Savoie (roi de Sicile); l'Électeur de Brandebourg (roi de Prusse). La Hollande n'obtient rien, reléguée définitivement au rang de petite puissance.

Les principaux bénéficiaires sont l'Empire et l'Angleterre. L'Empereur reçoit les possessions extérieures de l'Espagne en Europe : Pays-Bas, Milanais, Royaume de Naples, Sardaigne. L'Angleterre prend Minorque et Gibraltar, deux positions straté-

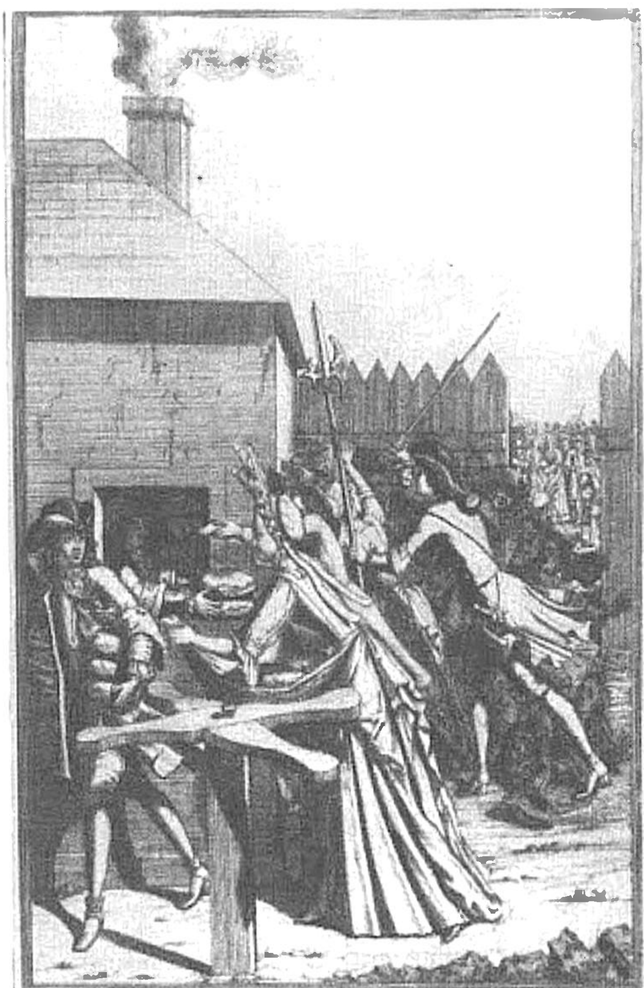
giques essentielles en Méditerranée. La France lui abandonne d'importants avantages commerciaux aux colonies : le monopole du trafic des Noirs (l'asiento) et le droit d'envoyer chaque année un navire de commerce dans les colonies espagnoles d'Amérique (le vaisseau de permission).

Ainsi, en 1715, se dessinent les traits d'une Europe nouvelle déjà marquée pour la prépondérance britannique.

Lecture 1 - Vauban.

En 1651, Condé, Gouverneur de la Bourgogne, traverse sa province. On lui présente un jeune homme de 17 ans qui n'a jamais quitté son village, qui a appris plus ou moins seul les mathématiques et le dessin. Il l'engage. Sébastien Le Prestre de Vauban se conduit glorieusement dans les combats et poursuit ses études de fortifications. A 22 ans, il reçoit un brevet d'ingénieur du roi. Pendant 40 ans, il va sans cesse par les chemins, d'une frontière à l'autre, de place forte en place forte, dans sa chaise de poste qui lui sert de cabinet de travail. Il dirige les sièges et les travaux de fortifications. Il inaugure le tir à ricochet, les tranchées parallèles, faisant face à la place assiégée et reliant les boyaux d'approche. Au lieu des remparts en hauteur, il imagine les fortifications rasantes, protégées par des talus de gazon (glacis) et des fossés; le tracé des murs en saillants et rentrants pour faciliter la défense. Partout, il tire parti de la configuration du terrain, adaptant admirablement la fortification au relief. Ainsi à Dunkerque. « Dunkerque, lieu misérable, — écrit D. Halévy — village de marchands logé dans un pli de dunes; ce n'est que du sable et de l'eau. Avec cette eau, ces sables, Vauban va construire un chef-d'œuvre. Il étudie le sol, détermine les niveaux; il étudie les marées, calcule leurs hauteurs et leurs masses. Il a conçu son plan : pour défendre la terre, il emploiera la mer; il captera ses eaux et les étendra au long des glacis. Mais ce n'est là que la moitié de son œuvre. La mer ensable le port; Vauban imagine, pour combattre cet ensablement, d'utiliser les eaux terrestres. Le plat pays des Flandres est un immense réservoir; Vauban entreprend d'en recueillir, d'en canaliser les eaux dormantes, puis, les lâchant soudain, d'utiliser leur force pour nettoyer les passes, pour ouvrir un passage aux vaisseaux de haut bord. »

Vauban coordonne les places fortifiées dans un système de défense cohérent, organisé sur plusieurs lignes en profondeur. Il a véritablement construit les frontières françaises. C'est à la redoutable ceinture de pierre ainsi édifiée par lui que la France devra, pour longtemps, sa sécurité.



La disette a Paris en 1693. — Distribution du pain du Roi au Louvre *(Cl. B. N.)*. Queue, bousculade, gens renversés, bastonnades des archers, tourniquet en bois près du guichet.

Lecture 2 - Appel de l'arrière-ban des gentilshommes en 1689

De par le Roy

Sa Majesté ordonne aux cent cinq gentilzhommes de la province d'Auvergne et de la vicomté de Turenne convocquez pour l'arrière ban, de partir de Clermont le trente unième du mois de May prochain et de s'acheminer suivant la routte cy joincte à Chinon où ils demeureront jusques à nouvel ordre, vivant partout en bonne discipline et police; ORDONNE Sa Majesté aux Maire, Eschevins et habitants de la dite ville de Chinon de recevoir et loger lesdits gentilzhommes et de leur fournir les vivres nécessaires en payant de gré à gré. Faict à Versailles le XIX[e] avril 1689. LOUIS.

Le Tellier.

(Archives départementales du Puy-de-Dôme).

Lecture 3 - Les années tragiques de la fin du règne.

Pour la première fois, les armées de Louis XIV ont subi de graves défaites répétées : Ramillies,

Turin (1706), Oudenarde (1708). Les batailles perdues s'achèvent en débandades; des places bien pourvues d'hommes et de munitions se rendent presque sans résistance. « Je ne reconnais plus les Français » s'écrie un jour Louis XIV. Les magasins sont vides; l'argent manque, les soldats mal payés désertent par milliers. A cela s'ajoutent les famines, les misères de ces années terribles, surtout lors du fameux hiver de 1709 où des provinces entières meurent de faim, où à Paris, de mars à septembre, les attroupements et les émeutes ne cessent pas.

Depuis 1705, un parti de la paix existe à la Cour, avec Chamillart et Chevreuse. Mme de Maintenon tient également pour la capitulation : « Il faut céder à la force, au bras de Dieu qui est réellement contre nous. Notre roi est trop glorieux, il veut l'humilier pour le sauver. Notre nation était insolente et déréglée, Dieu veut la punir et l'éclairer. » Fénelon tient le même langage : « La paix, la paix à quelque prix que ce puisse être. » Louis XIV se laisse convaincre et tente de négocier. Mais les exigences des ennemis sont énormes : l'Alsace, la Franche-Comté, l'Artois et même l'obligation de faire la guerre à l'Espagne. Le vieux roi se décide pour la lutte à outrance. La nation fait front à l'ennemi. Les années 1710-1711 marquent une résistance plus ferme. Mais en 1712 encore, la situation demeure tragique : 130 000 Hollandais et Impériaux se préparent à envahir la France. Louis XIV dispose de 70 000 hommes qu'il confie à Villars. Avant de rejoindre son quartier général, Villars a un suprême entretien avec son souverain : « Il y a peu d'exemples, lui dit le roi, de ce qui m'arrive et que l'on perde, dans la même semaine, son petit-fils, sa petite-fille et leur fille, tous de grande espérance et tendrement aimés. La confiance que j'ai en vous est bien marquée, puisque je vous remets les forces et le salut du royaume. Je connais votre zèle et la valeur de mes troupes. Mais enfin la fortune peut vous être contraire. S'il arrivait un malheur à l'armée que vous commandez, quel serait votre sentiment sur le parti que j'aurais à prendre? » Et, comme Villars demeure silencieux : « Hé bien, voici ce que je pense. Je sais tous les raisonnements des courtisans, presque tous veulent que je me retire à Blois et que je n'attende pas que l'armée ennemie s'approche de Paris, ce qui serait possible si la mienne était battue. Pour moi, je sais que des armées si considérables ne sont jamais assez défaites pour que la plus grande partie de la mienne ne pût se retirer sur la Somme. Je connais cette rivière; elle est très difficile à passer; il y a des places, et je compterais de me rendre à Péronne ou à Saint-Quentin, d'y ramasser tout ce que j'aurais de troupes, de faire un dernier effort avec vous et de périr ensemble ou sauver l'État. »

La victoire de Denain sauva la France, mais une France ruinée et lasse des guerres, des impôts excessifs et des disettes. Le peuple accueillit la mort de Louis XIV comme une délivrance. « J'ai vu, écrit Voltaire, de petites tentes dressées sur le chemin de Saint-Denis », au passage du cortège funèbre. « On y buvait, on y chantait, on riait. »

RÉSUMÉ — 1. De 1661 à 1689, la France paraît la puissance dominante en Europe. En face de l'Espagne décadente, de l'Empire occupé par le danger turc, de l'Angleterre neutre ou alliée, — la France s'impose par sa forte population, son armée et sa marine puissantes, sa diplomatie active.

2. — Par la première guerre de succession d'Espagne, en 1667-1668, Louis XIV acquiert une partie de la Flandre. Il ne réussit pas à abattre la puissance hollandaise dirigée par Guillaume d'Orange; au traité de Nimègue, en 1678, il reçoit la Franche-Comté espagnole.

3. En 1688, Guillaume d'Orange devient roi d'Angleterre. De 1689 à 1713, Louis XIV se heurte à la coalition des principales puissances européennes: l'Empire, force essentielle du Continent; les Provinces-Unies et l'Angleterre, — nations maritimes appuyées sur le grand commerce et la finance protestante de Londres et d'Amsterdam.

4. Dans la guerre de la Ligue d'Augsbourg, Louis XIV tient tête à la coalition. Par le traité de Ryswick en 1697, il reconnaît Guillaume d'Orange comme roi d'Angleterre et restitue les territoires acquis depuis Nimègue, sauf Strasbourg.

5. Pendant la guerre de la Succession d'Espagne (1701-1714), la France envahie est sauvée par le retrait de l'Angleterre de la coalition et par la victoire de Denain en 1712.

6. La paix est signée en 1713-1714 à Utrecht et à Rastadt. Philippe V d'Anjou demeure roi d'Espagne. La France abandonne d'importants territoires en Amérique du Nord. L'Empire s'empare des possessions extérieures de l'Espagne en Europe : Pays-Bas, Milanais, royaume de Naples, Sardaigne.

L'Angleterre reçoit : Minorque, Gibraltar en Méditerranée, Acadie, Terre-Neuve, la baie d'Hudson en Amérique; le monopole du trafic des noirs; le droit de commerce dans les colonies espagnoles. Elle paraît la puissance victorieuse, appelée à la prépondérance en Europe.

EXERCICES

1. Étudiez ce chapitre avec, sous les yeux, une carte d'Europe (chap. 1). Situez sur une carte les principales provinces, les principaux lieux de batailles et de traités dont il est question au cours de ce chapitre. — 2. Que savez-vous de Louvois, de Vauban? — 3. Quelles sont les causes de la guerre de Hollande? Ses résultats? — 4. Citez un fait important à la date de 1688. — 5. Pourquoi a-t-on appelé guerre de la Succession d'Espagne le conflit qui se déroule de 1701 à 1714? — 6. Bilan des gains et pertes territoriaux pour la France entre 1661 et 1715. — 7. Montrez que l'Angleterre est le grand bénéficiaire des traités de 1713. — 8. Que savez-vous de ces personnages : Villars, Guillaume d'Orange, Hugues de Lionne, Duguay-Trouin, Malborough, Jean Bart, Tourville. ?

CHAPITRE 8

LA VIE INTELLECTUELLE AU XVIIe SIÈCLE
LES SCIENCES

Le brillant essor intellectuel de la Renaissance se poursuit au XVIIe siècle, mais avec des caractères différents. Ainsi, dans le domaine des sciences, les savants européens réalisent des progrès décisifs.

I. Révolution dans les méthodes.

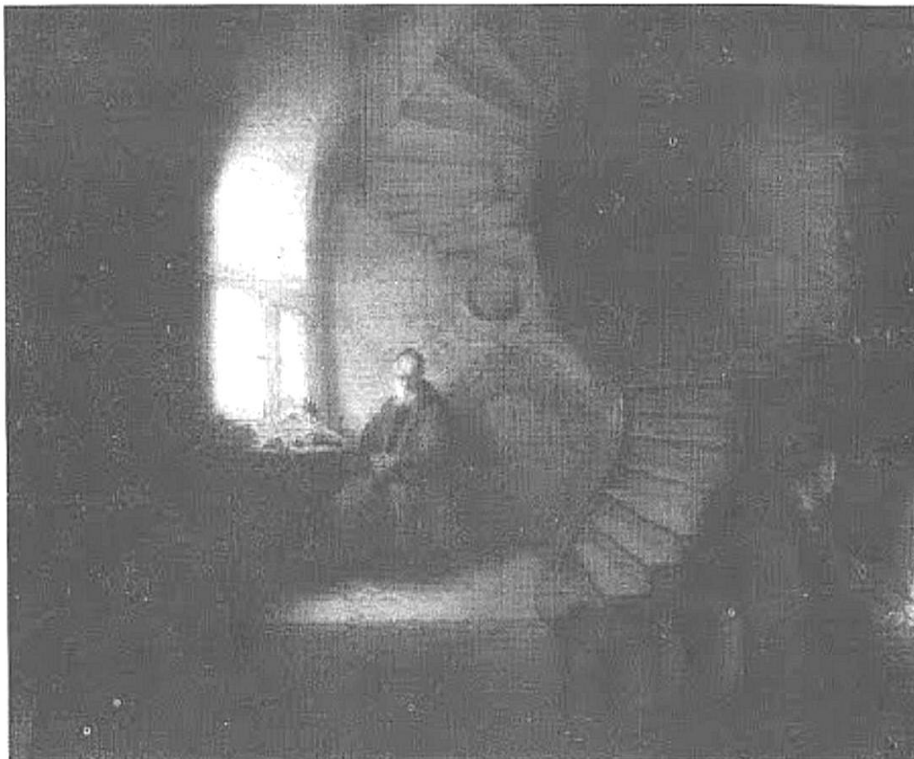
Au Moyen Age, en présence d'un phénomène naturel, on recherchait avant tout l'explication qu'en avaient donnée les Anciens, et on s'en tenait là, le plus souvent. Si l'on observait, ce n'était que d'une manière globale, sans analyse et vérification, en s'efforçant de découvrir une vertu cachée dans les choses; ainsi parlait-on de la « vertu chauffante » du feu, de la « vertu dormitive » de l'opium. Des découvertes avaient lieu parfois par tâtonnement, ou par le jeu du hasard; ainsi pour la boussole, les verres de lunette...



DESCARTES. Portrait d'après Franz Hals *(Cl. B. N.)*.

Déjà au XVIe siècle (v. cours de 5e) on n'est plus esclave de l'autorité des Anciens, on cherche à observer par soi-même; les médecins commencent à faire disséquer le corps humain... Mais les progrès décisifs sont réalisés au XVIIe siècle. D'abord par la **pratique de l'expérimentation :** on isole un aspect d'un phénomène et, par une série d'expériences, on en étudie les manifestations, on s'efforce de dégager des lois, de les vérifier. Ensuite et surtout par l'application **des méthodes mathématiques de mesure et de calcul :** Un phénomène physique, dit Descartes, se ramène à de l'étendue et du mouvement; il paraît donc possible de le mesurer avec précision, de le mettre en formules mathématiques, de comparer ainsi avec précision des résultats, de les exploiter, de formuler des lois rigoureuses. Deux savants ont exposé la nouvelle méthode scientifique : l'Anglais

François Bacon († 1624) et surtout le Français **Descartes** († 1650) qui publie en 1637 son « Discours de la Méthode ». Cette œuvre eut une influence considérable; on peut dire que, dans le domaine scientifique, le Moyen Age s'arrête à Descartes, le grand précurseur de la science moderne.



LE PHILOSOPHE EN MÉDITATION, par Rembrandt *(Cl. Giraudon)*.

II. Progrès décisifs des mathématiques.

Ainsi les mathématiques deviennent les instruments indispensables de la recherche scientifique. Dès la première moitié du XVIIe siècle, elles réalisent des progrès décisifs. Les logarithmes, qui permettent de simplifier certains calculs, sont découverts par plusieurs savants, dont Jost Burgi et **John Neper. Descartes** et **Fermat** jettent les bases de la géométrie descriptive et analytique; Pascal et Fermat établissent le calcul des probabilités. Le calcul différentiel est dû surtout à l'Anglais **Newton,** le calcul infinitésimal à Newton et à l'Allemand **Leibnitz.**

III. Progrès des moyens matériels de travail.

Les recherches scientifiques ne s'effectuent pas alors dans les Universités; elles sont l'œuvre d'isolés, le plus souvent de bourgeois, magistrats ou médecins. Ces chercheurs ne se spécialisent pas comme aujourd'hui dans une seule branche du savoir; ils s'occupent à la fois, par exemple comme Descartes, de mathématiques, de physique, de philosophie. Certains s'écrivent, échangent leurs études, se portant même des défis sous forme de problèmes à résoudre, affichés parfois au coin des rues. Les gou-



LA SAIGNÉE, par Abraham Bosse *(Cl. Giraudon)*.

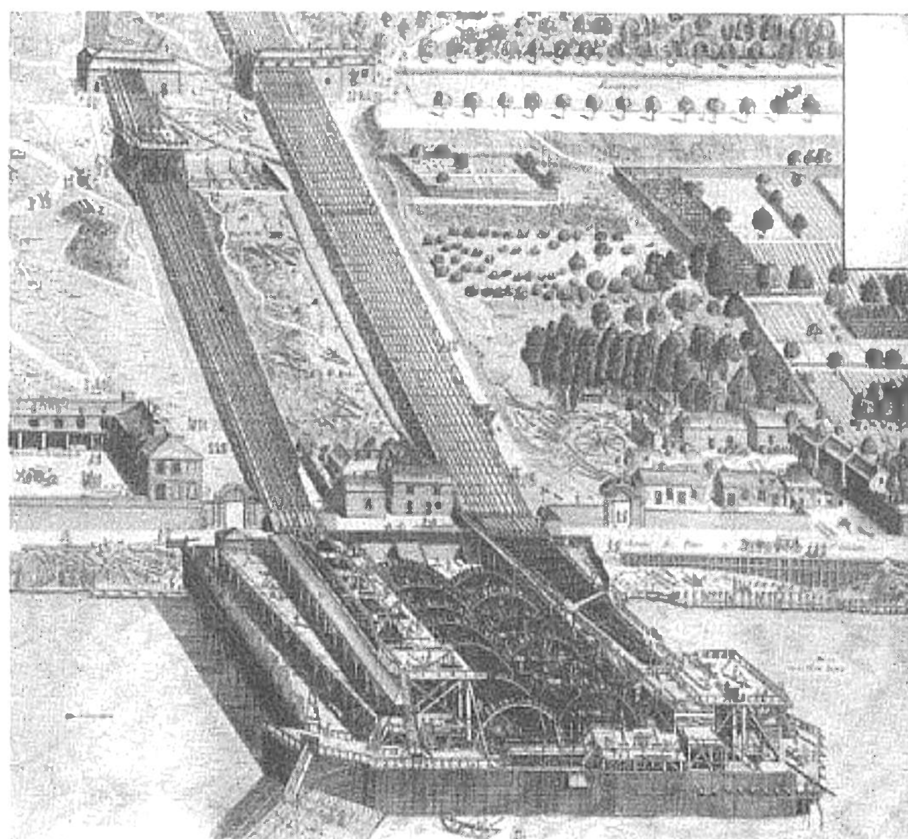
vernements, surtout en France et en Angleterre, s'appliquent à les aider en leur fournissant des moyens de travail que des individus n'auraient pu se procurer : **Observatoires** de Paris (1667) et de Greenwich, près de Londres (1671); **Jardins botaniques** (Jardin des Plantes à Paris 1626); cabinets de collections et musées. Des publications de **journaux scientifiques** paraissent en Allemagne, en Hollande, en France; des **Académies** sont fondées, qui groupent et aident les savants : Société Royale de Londres (1662), Académie des Sciences de Paris (1666), Académie de Berlin (1700). Enfin des **instruments nouveaux** favorisent les observations et les expériences, notamment le télescope de Galilée et le microscope des opticiens de Magdebourg.

IV. Découvertes dans les diverses sciences.

Le bilan des découvertes scientifiques du XVIIe siècle est considérable. **L'astronomie** réalise des progrès décisifs avec **Galilée** (rotation de la terre), **Képler** (mouvements des planètes), **Newton** (théorie de la gravitation universelle). **En physique,** de nombreuses questions nouvelles sont étudiées : la nature de la lumière (Descartes), la réfraction (Képler, Descartes), le prisme (Newton), la vitesse de la lumière (Roemer), les lois du pendule (Galilée, Huyghens), les aimants (Gibert), la pesanteur de l'air (Torricelli, Pascal et Otto de Guéricke : les hémisphères de Magdebourg), l'élasticité des gaz (Boyle, Mariotte), la force de la vapeur (Denis Papin).

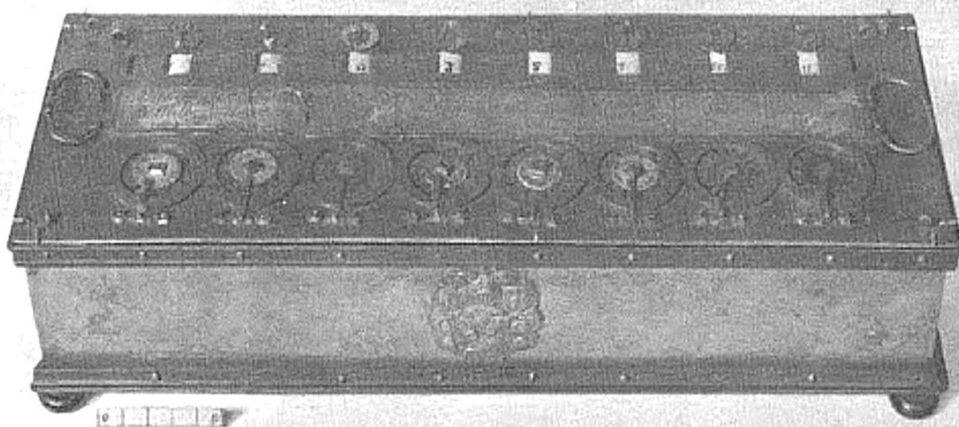
D'autres savants s'illustrent en **anatomie;** l'Anglais **Harvey** découvre le système circulatoire du sang, le Français **Pecquet** la nature et la circulation du chyle, l'Italien **Malpighi** développe l'étude des tissus. Mais les traitements médicaux ne font pas de progrès notables.

V. La voie ouverte aux applications pratiques.



LA « MACHINE DE MARLY » AU XVIIe SIÈCLE.
Pompes élévatoires de l'eau de la Seine *(Cl. Giraudon).*

Au total, les applications techniques de toutes ces recherches demeurent très rares. Ainsi le protestant français Denis Papin, émigré en Angleterre puis en Allemagne, ne tire pas encore d'utilisation pratique de ses machines à feu. La première carte précise de la France commencée par l'Italien Cassini attaché à l'observatoire de Paris, et fondée sur une triangulation générale du sol, ne sera terminée qu'au siècle suivant. A l'actif de cette époque, le bilan technique reste maigre : emploi du coke au lieu du charbon de bois dans les hauts fourneaux (1619); pendules à balancier et per-



MACHINE ARITHMÉTIQUE DE PASCAL. Musée du Conservatoire des Arts et Métiers *(Cl. Giraudon)*.



L'ÉGLISE DE LA SORBONNE *(Cl. Bulloz)*.
Construite de 1635 à 1653, elle traduit l'influence italienne et antique : fronton à colonnes, coupoles avec lanterne et clochetons.

fectionnement des horloges; machines à calculer de Naper et de Pascal, pompes élévatoires de l'eau à Marly; essais d'un métier à tisser (1678), de machines à battre, à labourer, à semer, à fabriquer des tuiles...

Néanmoins, bien que surtout théoriques, les études et les découvertes du XVIIe siècle ont une très grande importance. Elles ouvrent la voie à des recherches ultérieures; au XVIIIe siècle, sous la pression des besoins industriels, les inventions pratiques pourront se multiplier.

RÉSUMÉ. — 1. Au XVIIe siècle, les sciences progressent grâce aux méthodes rigoureuses d'expérimentation et de calcul mathématique. François Bacon et Descartes exposent ces méthodes modernes de recherche.

2. Les mathématiques se perfectionnent avec Descartes, Neper, Fermat, Newton et Leibnitz. Elles permettent beaucoup de découvertes scientifiques.

3. L'astronomie réalise des progrès décisifs grâce à Galilée, Képler et Newton. Les principales recherches de physique sont dues à Descartes, Képler, Newton, Huyghens, Mariotte et Denis Papin. Harvey et Pecquet font des découvertes en anatomie.

4. Les applications pratiques des découvertes demeurent assez rares encore. Les plus importantes inventions techniques sont l'emploi du coke dans les hauts fourneaux et le perfectionnement des horloges.

EXERCICES

1. Citez quelques noms de mathématiciens au XVIIe siècle. — 2. Au XVIIe siècle, les chercheurs n'étaient pas comme de nos jours spécialisés dans une branche de la science. Relevez dans la première partie du chapitre des noms de savants qui se sont illustrés dans plusieurs domaines de la science. — 3. Citez quelques inventions techniques du XVIIe siècle.

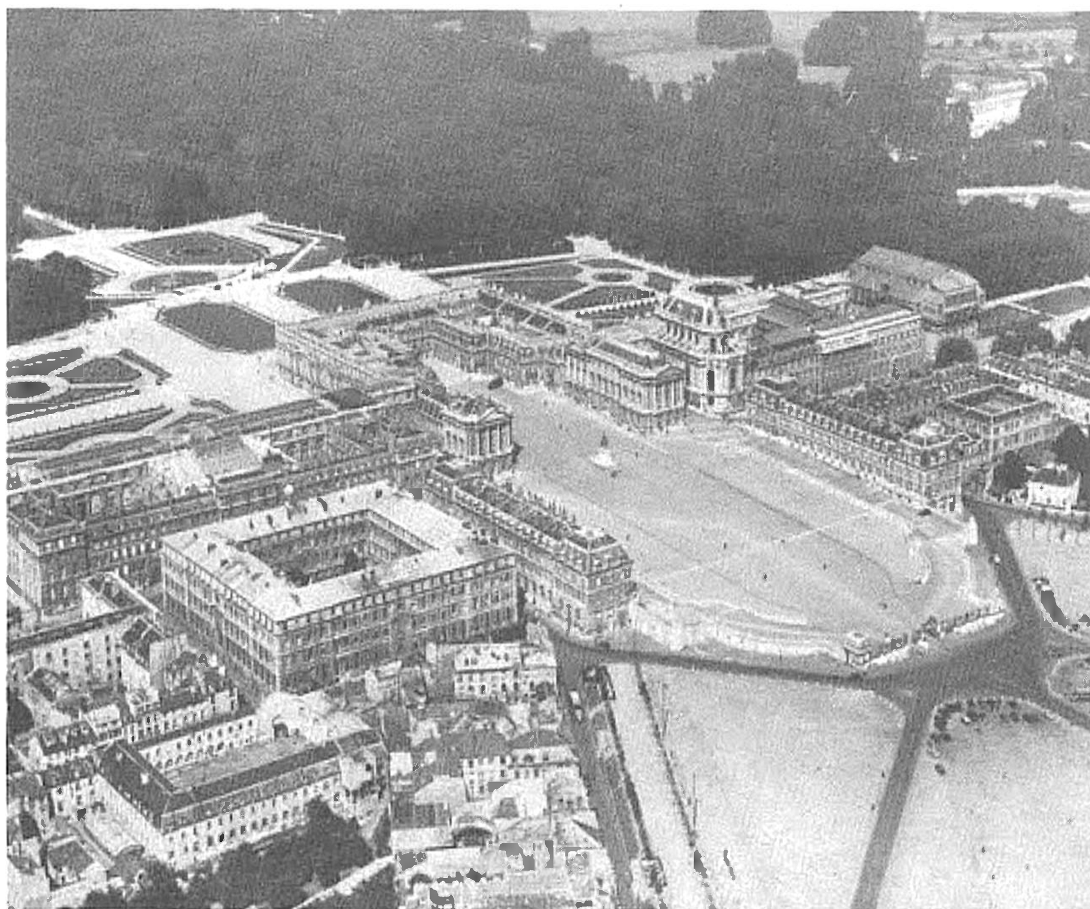


Perrault : LA COLONNADE DU LOUVRE *(Cl. Bulloz)*.
Art classique après 1660.

CHAPITRE 9

LA VIE INTELLECTUELLE AU XVIIe SIÈCLE
LES LETTRES ET LES ARTS

Au XVIIe siècle, l'Italie n'est plus la nation inspiratrice; les langues et les littératures nationales se fixent et s'épanouissent; des écoles originales d'art brillent dans les divers pays. Enfin, sous Louis XIV, la littérature et les arts français, — répondant à des règles rigoureuses et à une formule officielle du goût, — tendent à s'imposer à l'Europe. A l'Influence dominante de l'Italie au XVIe siècle, se substitue — à la fin du XVIIe siècle — la prépondérance artistique et littéraire française.



Château de Versailles : Ensemble panoramique *(Cl. Aéro-Photo).*

I. Les langues et les littératures.

Des États forts et centralisés se sont constitués en Europe occidentale; le développement de l'imprimerie a mis les livres à la portée d'un plus large public. Aussi les langues nationales s'écrivent-elles davantage, s'épurent, s'enrichissent et se fixent. Les divers pays ont leur littérature propre, qui reflète le tempérament national.

A. **L'Angleterre,** où Shakespeare meurt en 1616, délaisse le théâtre si brillant à la fin du XVIe siècle. Les préoccupations religieuses de l'époque de Cromwell sont traduites par le poète devenu aveugle, **Milton,** — notamment dans le « Paradis perdu », d'une très grande perfection de forme. A la fin du siècle, **Locke** expose la théorie et les principes de la monarchie constitutionnelle, telle que les Anglais l'ont réalisée.

B. **L'Espagne.** — Le roman picaresque, qui dépeint les mœurs des voleurs et des gueux, connaît une grande vogue. L'œuvre capitale est le « Don Quichotte » de **Cervantès** († 1616). Le peuple espagnol manifeste un goût passionné pour le théâtre; on compte plus de 300 troupes d'acteurs, jusque dans les moindres bourgades. Les deux grands poètes dramatiques de cette époque sont **Lope de Vega** († 1635) et **Calderon** de la Barca († 1681) — chez qui Corneille et Molière iront chercher des sujets et des modèles.

C. **Les Provinces-Unies.** — n'ont pas à proprement parler de littérature nationale; mais elles accueillent des écrivains et des penseurs de tous les pays, qui trouvent là une liberté et une tranquillité relatives, de riches bibliothèques, des universités florissantes, des facilités pour faire imprimer leurs manuscrits. Descartes y séjourne vingt ans. Un juif portugais, **Spinoza,** y écrit son œuvre philosophique. Enfin, c'est dans cette république marchande ouverte au trafic mondial que le Hollandais **Grotius,** professeur à l'Université de Leyde, pose les principes du droit des gens ou droit international.

D. **La France** du XVIIe siècle a une production littéraire particulièrement brillante.

1. **Jusque vers 1660,** dans une société libre et quelque peu tumultueuse, des courants littéraires divers se manifestent : œuvres fantaisistes et comiques (Scarron), romans précieux (Mlle de Scudéry). Des écrivains s'efforcent d'épurer la langue française, de fixer les règles du bon usage **(Malherbe, Vaugelas)**; l'Académie française, créée par Richelieu travaille dans le même sens. Trois grands noms dominent cette période : **Pierre Corneille,** poète dramatique; **Descartes** et **Pascal,** philosophes et hommes de science.

2. **1660-1690.** — Avec le règne personnel de Louis XIV, pendant une génération (1660-1690 environ), la littérature française est soumise à des règles rigoureuses : distinction nette entre les genres littéraires; ordre et clarté de l'expression; imitation des Anciens; peinture psychologique de l'âme humaine; règles des trois unités pour le théâtre... En ce siècle scientifique, passionné de mathématiques et de méthode, il semble que la littérature elle-même garde quelque chose de cette ordonnance sobre, équilibrée, raisonnable. On écrit d'ailleurs surtout pour la « bonne société », celle de la Cour, — ce qui explique encore l'allure de distinction aristocratique de la production littéraire et les genres les plus en faveur : le théâtre et l'éloquence.



Teniers le Jeune : Intérieur de cabaret *(Cl. C. A. P.)*.

Le théâtre est sur-

tout représenté par **Racine** et **Molière;** l'éloquence religieuse par **Bossuet,** Bourdaloue et Massillon; la poésie par **Boileau** — plutôt théoricien littéraire — et surtout par **Jean de La Fontaine.** Les lettres de **Mme de Sévigné** et les « Maximes » **de La Rochefoucauld** nous fournissent de précieux témoignages sur cette époque.

3. **1690-1715.** — A la fin du règne, — années difficiles, souvent tragiques — la production littéraire diminue. On se lasse d'imiter les Anciens. On critique même volontiers la société et le régime. C'est alors que **La Bruyère** écrit ses « caractères », **Fénelon** son « Télémaque », **Saint-Simon** ses « mémoires ».

II. Les arts.

Comme les littératures, les arts s'épanouissent dans les divers États selon les conditions de vie et le génie propre à chaque nation. **L'Italie,** qui était, aux XVe et XVIe siècles, la grande inspiratrice, passe au second plan. On y vient encore de partout étudier les grands maîtres de la Renaissance; mais — sauf en musique (création et perfectionnement de l'Opéra), la production italienne du XVIIe siècle est beaucoup moins brillante. Les principaux foyers artistiques se trouvent alors en Flandre, en Hollande, en Espagne et en France.

A. **La Flandre.** — La peinture flamande est illustrée surtout par **Rubens** († 1640), artiste d'une extraordinaire puissance de travail, auteur — avec ses élèves — de plus de 2 000 tableaux : scènes religieuses ou mythologiques ou historiques (Vie de Marie de Médicis), portraits, paysages. Ses toiles ont une composition rigoureuse (il demandait le concours d'un géomètre), un dessin impeccable, un coloris étincelant. **Van Dyck** († 1641), surtout portraitiste, a peint en Angleterre la famille royale et l'aristocratie. **Jordaens** († 1678) campe avec verve et truculence de joyeux buveurs, des banquets plantureux. **Téniers** († 1690) présente de façon pittoresque et amusante des noces, des cabarets, des kermesses.



Velasquez : LES MÉNINES *(Fragment)*. Musée du Prado.
Les « Méninas » étaient les demoiselles de compagnie de l'Infante. Celle-ci est au centre. A droite, deux nains et un chien. Au fond, à gauche, Velasquez lui-même en train de peindre.

B. **Hollande.** — L'épanouissement de l'art hollandais est lié au développement commercial extraordinaire de ce pays. Les grands bourgeois — riches armateurs ou négociants — désirent avoir des tableaux dans leurs confortables demeures. Calvinistes, ils ne goûtent pas les grandes scènes reli-

gieuses; pratiques, prosaïques, ils aiment les reproductions fidèles de la vie ordinaire : paysages, intérieurs familiaux, ports et bateaux, portraits de groupes ou d'individus. Il y eut au XVIIe siècle, une pléiade d'excellents peintres réalistes : paysagistes comme **Hobbema** et **Ruysdaël** (« Le Moulin »); intimistes comme **Jean Steen;** portraitistes comme **Franz Hals.** Le génie de **Rembrandt** († 1669) aborde tous ces genres différents et parvient à rendre une exceptionnelle intensité d'expression grâce à une science consommée du clair-obscur (« La Ronde de nuit »; « le Philosophe »). Ce peintre, un des plus grands de tous les temps, fut cependant moins goûté que d'autres à son époque et il mourut presque oublié.

C. **Espagne.** — Dans l'Espagne du XVIIe siècle très catholique et dévote, les artistes s'attachent surtout aux scènes religieuses. Ils traitent aussi volontiers, de façon réaliste et même brutale, des portraits de mendiants et d'infirmes. **Le Greco** († 1614) **Ribera** († 1652) **Murillo** († 1682) et surtout **Velasquez** († 1660) sont les plus marquants.

D. **France.** — La production artistique française est particulièrement riche, — à la fois en peinture, sculpture, architecture et musique.

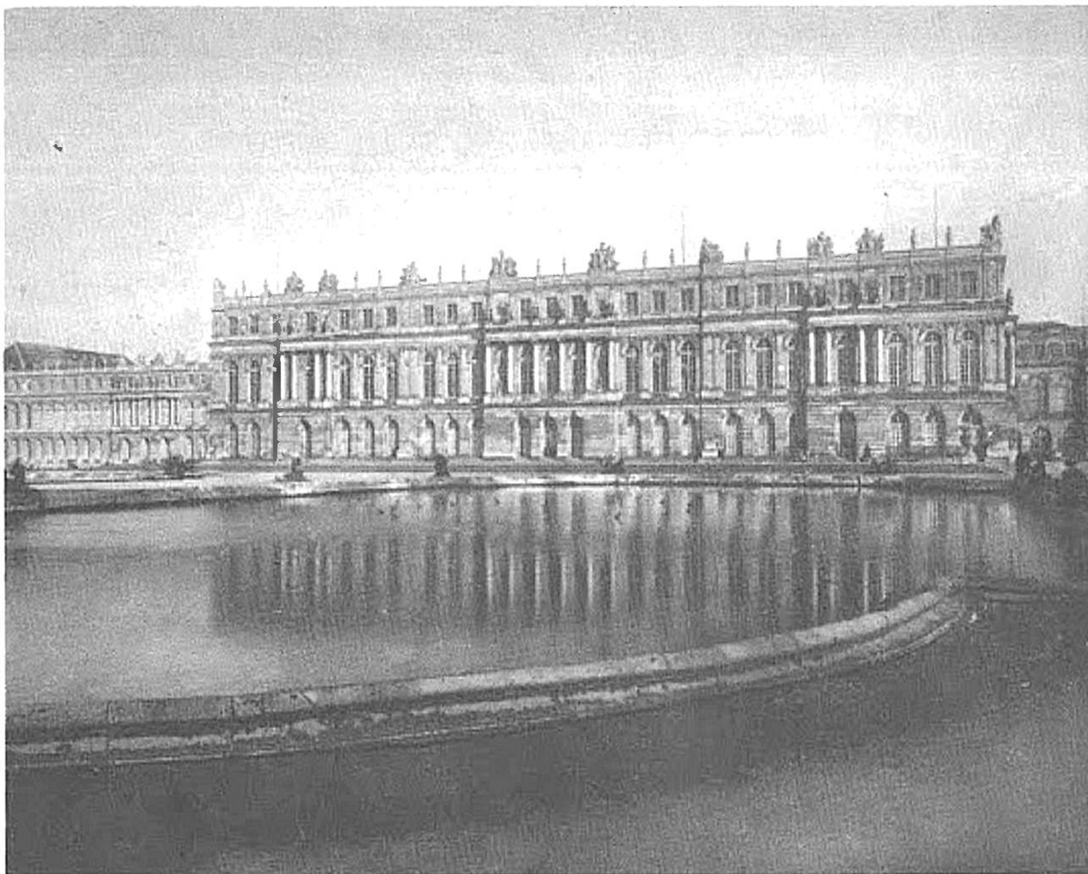
1. Dans la première moitié du siècle, comme en littérature, des courants variés se manifestent. Certains artistes demeurent fidèles à la tradition nationale, d'autres à l'inspiration italienne et antique. Ainsi l'architecture dite « Louis XIII » a un air de gaieté et d'élégante simplicité françaises (derniers hôtels de la place des Vosges à Paris); par contre, le Palais du Luxembourg de Salomon de Brosse, l'Église de la Sorbonne traduisent l'influence italienne.

Les peintres **Nicolas Poussin** (« Les Bergers d'Arcadie »), le paysagiste **Claude Gellée** dit le Lorrain, travaillent selon la tradition de la Renaissance, — tandis que le portraitiste **Philippe de Champaigne,** les frères **Le Nain,** le graveur **Callot,** Abraham Bosse ont une manière réaliste plus conforme au tempérament français et nordique.



Nicolas Poussin : LES BERGERS D'ARCADIE *(Cl. C. A. P.).*
Art classique. Scène et costumes à l'antique.

2. Après 1660, de nombreux artistes travaillent sur commandes royales pour construire les palais, décorer les grandes salles et les galeries, les vastes jardins. Sous l'influence de Colbert et de Louis XIV, il se crée ainsi un art officiel destiné à célébrer la gloire du roi. Comme la littérature, il doit se plier à certaines règles tirées de l'observation des chefs-d'œuvre de l'Antiquité. Les Académies royales de peinture, de sculpture et d'architecture à Paris, les écoles des Beaux-Arts en province enseignent la doctrine de cet art classique sublime et majestueux. Le peintre **Charles Le Brun,** directeur de la manufacture des Gobelins et de l'Académie française



Château de Versailles, façade sur les jardins *(Cl. Bulloz).*

de Rome, véritable dictateur des Beaux-Arts pendant une trentaine d'années, donne à la production artistique française son unité dans la grandeur et la magnificence.

L'architecte **Claude Perrault** édifie la colonnade du Louvre; **Le Vau** et **Mansart** construisent Versailles, la merveille de l'Europe; **Le Brun** et **Mignard** décorent les immenses pièces des châteaux ; **Van der Meulen** peint les chasses et les guerres de Louis XIV; **Rigaud** et **Largillière,** à la fin du règne, sont d'habiles portraitistes.

La sculpture compte une pléiade de grands artistes : **Pierre Puget,** grand admirateur de Michel-Ange (Le Milon de Crotone), **Giraudon** (Le tombeau de Richelieu à la Sorbonne); les frères **Coustou** (Les chevaux de Marly, à l'entrée des Champs-Élysées); **Coysevox** (Bustes de Louis XIV, de Colbert, de Condé). La musique, favorisée par Mazarin et Louis XIV, est illustrée surtout par l'Italien **Lulli.**

A ces noms célèbres, il faut ajouter la multitude des artistes peu connus ou anonymes qui, dans la tapisserie, l'orfèvrerie, les jardins, l'ameublement, ont produit des chefs-d'œuvre de goût. Citons du moins le jardinier **Le Nôtre** et l'ébéniste **André Boulle.**



Commode de Boulle. Époque Louis XIV *(Cl. Giraudon).*

III. Le prestige français.

A la fin du XVIIe siècle, les savants, les écrivains et surtout les artistes français ont un très grand prestige dans les pays étrangers. La gloire et la magnificence du Roi Soleil sont admirées et enviées. Presque tous les souverains d'Europe se mettront à copier Versailles — en Angleterre, en Espagne, en Prusse, en Russie... Ils font appel à des architectes, des peintres, des sculpteurs français. On dessine des jardins à la française; on veut cuisiner, s'habiller à la française, danser le menuet et la gavotte comme à Versailles. Un peu partout, dans la société cultivée, on lit les écrivains français; on parle volontiers le français, — non pas la langue écrite calquée sur le latin, un peu lente et lourde, mais la langue de la conversation et des salons, plus agile, plus concrète, avec quelque chose de vif et d'incisif. Le français devient la langue diplomatique. Le traité de Rastadt (1714), qui cède Strasbourg à la France, est rédigé dans notre langue.

Comme au XIIIe siècle, à l'époque des cathédrales, le rayonnement intellectuel et artistique de la France est considérable. A la fin du XVIIe et au XVIIIe siècle, par l'esprit et par la langue, Paris règne sur l'Europe.

RÉSUMÉ — 1. La littérature anglaise est illustrée, après Shakespeare, par le poète Milton et le théoricien politique Locke; l'Espagne, après Cervantès, par les poètes dramatiques Lope de Vega et Caldéron. La Hollande accueille des écrivains des divers pays; Grotius y enseigne le droit international.

2. En France, avant 1660, la langue s'épure par les soins de Malherbe et de l'Académie française; la littérature, très variée dans ses tendances, fournit trois grands écrivains : Corneille, Descartes et Pascal. Après 1660, commence l'époque des grandes œuvres classiques soumises à des règles littéraires rigoureuses. Racine et Molière pour le théâtre, Boileau et La Fontaine en poésie, Bossuet pour l'éloquence religieuse, Mme de Sévigné et La Rochefoucauld sont les auteurs les plus célèbres. La Bruyère, Fénelon et Saint-Simon écrivent à la fin du règne.

3. Dans les arts, la production italienne décline. Les trois foyers artistiques de peinture sont alors la Flandre avec Rubens, Van Dyck et Jordaens; la Hollande avec Ruysdaël et Rembrandt; l'Espagne avec le Greco, Ribera et Velasquez.

4. En France, avant 1660, l'influence italienne se marque dans les œuvres de l'architecte Salomon de Brosse, du peintre Nicolas Poussin; la tendance réaliste est représentée par les frères Le Nain et Callot. Après 1660, règne l'art classique officiel régenté par les Académies et Le Brun, inspiré de l'Antique. Les artistes les plus célèbres sont les architectes Claude Perrault et Mansart; les sculpteurs Puget, Coustou et Coysevox; les peintres Le Brun, Mignard, Van der Meulen et Rigaud.

5. A la fin du règne de Louis XIV, la langue française, les écrivains et les artistes français ont un très grand prestige dans toute l'Europe.

EXERCICES

1. Avez-vous lu ou pouvez-vous lire des extraits d'œuvres de Shakespeare, Cervantès, Corneille, Racine, Mme de Sévigné, La Bruyère, Fénelon? — 2. Recueillez des reproductions (si possible en couleurs pour la peinture) d'œuvres du XVIIe siècle (architecture, sculpture, peinture). Classez-les par pays, par époques. — 3. Le château de Versailles : les éléments qui rappellent l'art antique et italien de la Renaissance; les autres éléments. — 4. Examinez la Colonnade du Louvre; cherchez quels éléments ont été empruntés à l'Antiquité. — 6. Comparez des tableaux des peintres hollandais du XVIIe siècle et des peintres italiens de la Renaissance; des frères Le Nain et de Ch. Le Brun.

CHAPITRE 10

NOUVEAUTÉS TECHNIQUES AU XVIIIe SIÈCLE

LA PRODUCTION

Le XVIIe siècle a été une grande époque de découvertes mathématiques et scientifiques, mais sans applications pratiques immédiates. Au XVIIIe siècle, les recherches se poursuivent, s'accélèrent même, et — surtout après 1750 — s'accompagnent de multiples inventions techniques. C'est le début d'une véritable révolution dans les conditions de travail et de vie. Une ère nouvelle va commencer, l'ère de la grande industrie.

I. Pourquoi cette floraison d'inventions techniques ?

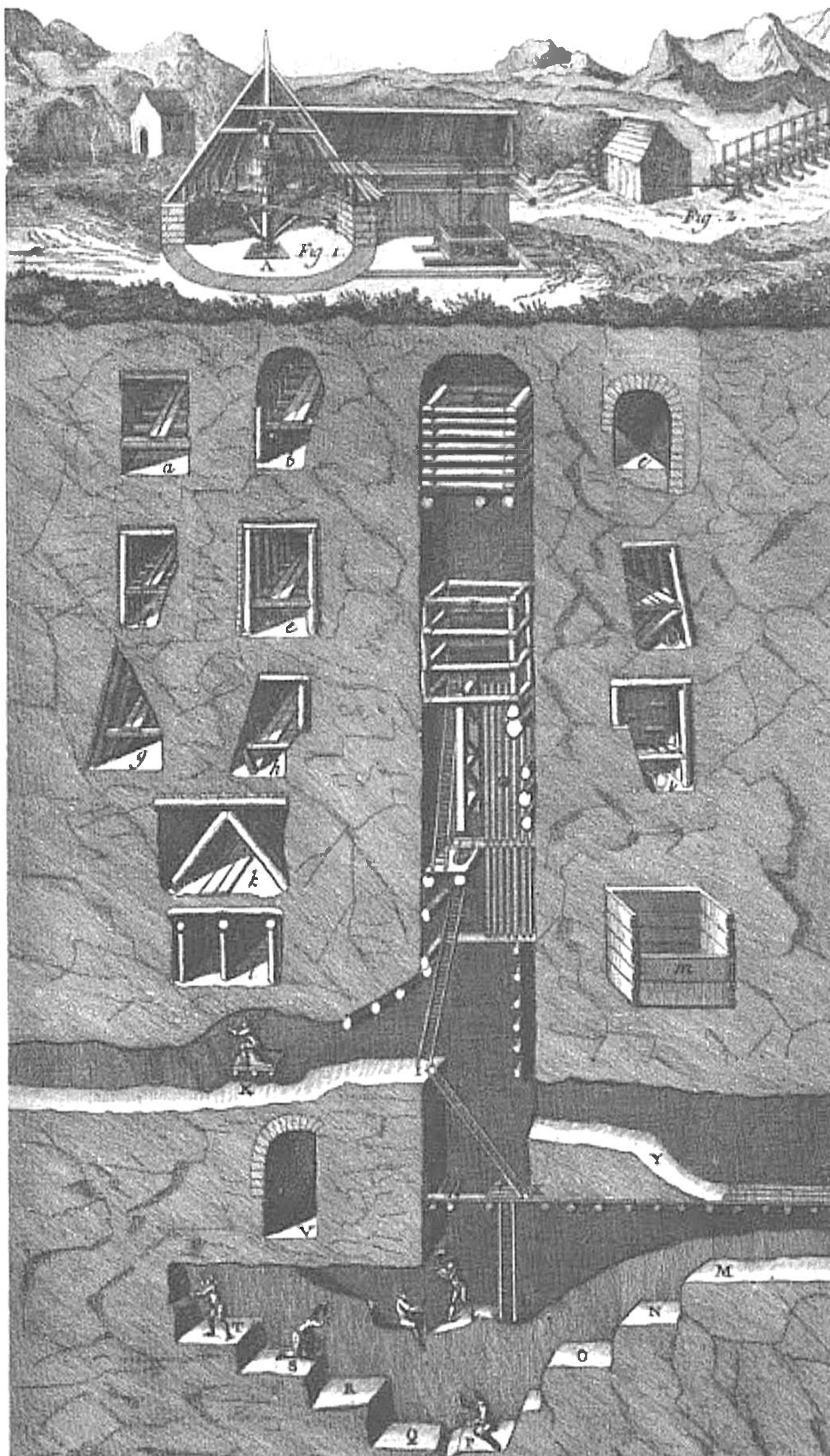
1. **L'engouement pour les sciences,** très marqué déjà au XVIIe siècle, s'accentue. Dans toute l'Europe, des gens de toutes classes s'adonnent aux recherches. Ducs, magistrats, médecins, écrivains, grandes dames, congrégations même veulent avoir leur cabinet de physique. On se presse aux cours publics des savants, à ceux du chimiste Rouelle par exemple qui, dans son enthousiasme, enseigne en bras de chemise. Les duchesses se ruent aux expériences d'électrisation. Les souverains honorent les savants, subventionnent des expéditions scientifiques. On vante **la technique et les gens de métiers.** Voltaire déplore les honneurs dévolus aux diplômés des Universités alors que ceux qui ont inventé la charrue, la navette, le rabot et la scie demeurent inconnus. Le plus grand dictionnaire du siècle est l'Encyclopédie, « dictionnaire raisonné des Sciences, des arts et des métiers », en 17 volumes et 11 volumes de planches.

2. Surtout, **les besoins du commerce** poussent à rechercher et à imaginer sans cesse des techniques de travail plus rapides et moins coûteuses. Ainsi la clientèle anglaise prend goût aux cotonnades importées d'Orient; pour produire en Europe des tissus aussi fins et aussi bon marché que ceux de l'Inde, il faut inventer de nouvelles machines... De même le bois finit par manquer pour alimenter les hauts fourneaux et obtenir du fer et de la fonte; il faut trouver un autre combustible : dès 1735, Darby met au point la fonte au coke, — houille cuite qui ne dégage pas de composés sulfureux susceptibles de rendre la fonte cassante... Les rivières apparaissent insuffisantes pour mouvoir les roues des machines; la machine à vapeur, peu à peu perfectionnée, supplée à la force de l'eau...

Et une invention en appelle une autre... Grâce à la navette volante on produit rapidement des tissus. Mais le fil étant toujours fabriqué au rouet, on manque de fil pour alimenter le tissage. On doit alors chercher un procédé de fabrication rapide du fil (Hargreaves, puis Crompton). Mais à ce moment le filateur se trouve en avance sur le tisserand; d'autres inventeurs (Cartwright) parviennent à créer en 1785 un nouveau métier mécanique mis au point à partir de 1800.

3. La plupart de ces découvertes pratiques ont lieu en **Angleterre,** le pays

le plus industriel, où les besoins du commerce exigent sans cesse une production plus rapide, à meilleur marché, et donc des machines. Les inventeurs ne sont pas, au début ni le plus souvent, des savants, des hommes de sciences, mais des **gens de métier,** des **artisans ingénieux :** tisserands, charpentiers, filateurs, maîtres de forge, serruriers. Peu à peu, cependant, les savants étudient les procédés, en découvrent les lois, — ce qui permet de nouvelles découvertes techniques et scientifiques.



La coupe d'une mine au XVIIIe siècle.
Planche de l'Encyclopédie *(Cl. B. N.)*.

II. L'ère du charbon et du fer.

Jusqu'ici les machines étaient fabriquées surtout en bois et le bois constituait aussi le combustible essentiel. Outre l'énergie musculaire de l'homme et de l'animal on utilise la force de l'eau et du vent. A cette civilisation de l'eau, du vent et du bois, succède peu à peu une civilisation du charbon et du fer. Commencée en Angleterre dès le XVIe siècle, la transformation se développe surtout au XVIIIe siècle, et s'épanouit successivement dans les divers pays d'Europe au cours du XIXe siècle.

1. **Le charbon de terre,** utilisé depuis longtemps pour le chauffage, sert déjà en Angleterre dans beaucoup d'industries qui exigent du combustible. Mais la découverte essentielle fut son emploi dans les hauts fourneaux et la métallurgie. Dudley découvre au XVIIe siècle et Darby met au point vers 1735 le procédé pour obtenir la fonte au coke. Puis Coniom et Cort découvrent par tâtonnements la fabrication du fer par le puddlage. La production métallurgique augmente dans des proportions considérables.

Autre progrès décisif : l'utilisation du charbon pour produire de l'énergie grâce à la **machine à vapeur.** Celle-ci, pressentie théoriquement dès l'Antiquité (v. cours de 6e), découverte en fait au XVIIe siècle, est rendue utilisable par un forgeron anglais, Newcomen, en 1705, pour pomper l'eau des mines, élever l'eau d'une rivière afin qu'elle

retombe sur des roues à aubes. Mais l'appareil de Newcomen exige une consommation énorme de combustible pour un rendement faible. Watt lui apporte deux perfectionnements successifs : le condenseur séparé (1765), le système à double effet et la transformation du mouvement du piston en mouvement circulaire (1784). Ce furent deux Français qui firent les premiers essais de locomotion à vapeur : l'ingénieur **Cugnot** fit circuler en 1769 et 1771 un chariot à vapeur à la vitesse d'une lieu (4 km.) à l'heure; le marquis de **Jouffroy d'Abbans** lança un bateau à vapeur sur le Doubs et la Saône. Mais ces inventions ne seront vraiment mises au point et utilisables que beaucoup plus tard.

Dès lors, au lieu de la force intermittente et irrégulière du vent et de l'eau, on peut obtenir de l'énergie en permanence et en quantités considérables. Toutes sortes de machines et d'industries fonctionneront au charbon et à la vapeur; elles se concentreront en de vastes ensembles, le plus près possible des mines de houille ou de fer.

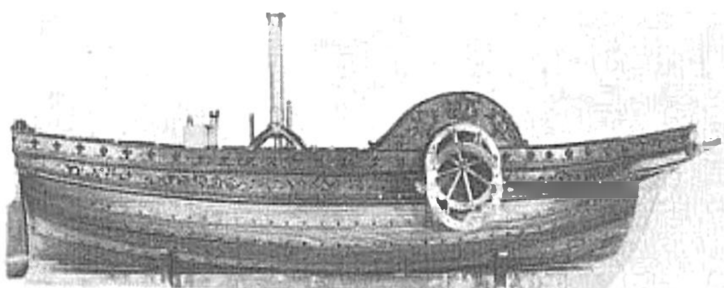
2. **Le fer.** Peu à peu, les machines elles-mêmes sont construites en **fer,** matériau plus résistant. Mais pour obtenir des pièces précises, on doit améliorer les procédés de travail des métaux (foreuse, tour, fileteuse, machines-outils de tous genres). Bientôt on peut admirer en Angleterre le premier pont en fer d'une seule arche construit par Wilkinson en 1779, le premier bateau en fer. En France même, dès 1786, 64 kilomètres de tuyaux de fonte servent aux canalisations d'eau pour la ville de Paris.

3. **Les inventions de mécanique pratique** sont nombreuses et variées. C'est la grande époque de l'horlogerie et des fabricants d'automates. Les mécanismes les plus délicats des montres et des horloges acquièrent une précision inégalée. Des inventeurs, souvent inconnus, fabriquent des automates, — animaux ou personnages — qui accomplissent toutes sortes de gestes. Cette habileté technique se retrouve dans plusieurs nouvelles machines industrielles.

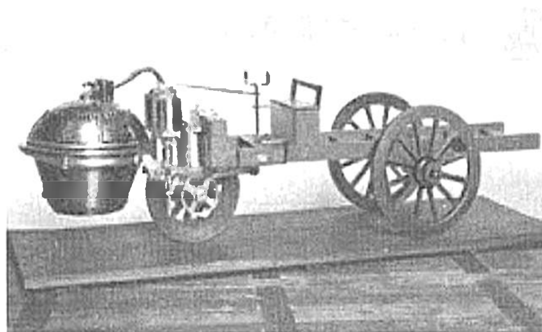
Vers 1780, on compte, en Angleterre, chaque année, une cinquantaine de brevets d'inventions. Le textile surtout réalise des progrès décisifs. Rappelons la navette volante de John Kay (1733), la machine à filer (Spinning Jenny) de Hargreaves, perfectionnée par Crompton (1779); les métiers à tisser de Highs et de Cartwright mis au point vers 1800; les machines du Français Vaucanson, fabricant d'automates, pour tordre les fils de soie et tisser les motifs; le métier de Jacquard, perfectionnement de celui de Vaucanson (1804).

III. Découvertes dans les sciences physiques.

Sans faire des progrès aussi sensationnels, la physique met à son actif d'importantes découvertes. Ainsi **l'étude de la chaleur** sort de l'ornière grâce à l'invention d'un



Bateau a vapeur de Jouffroy d'Abbans
(Cl. Musée de la Marine).



La voiture a vapeur de Cugnot
(Cl. Giraudon).


OUTILLAGE AGRICOLE AU XVIII[e] SIÈCLE. Planche de l'Encyclopédie Charrue à roues, coutre et versoir; semoir; rouleau; herse. *(Cl. B. N.)*.

instrument précis de mesure — le thermomètre — que perfectionnent successivement des inventeurs de divers pays, dont l'Allemand Fahrenheit, le Français Réaumur, le Suisse du Crest, le Suédois Celsius. L'Écossais Black découvre les lois de la chaleur spécifique et de la fusion des corps; ces notions nouvelles ont permis à Watt d'améliorer sa machine à vapeur.

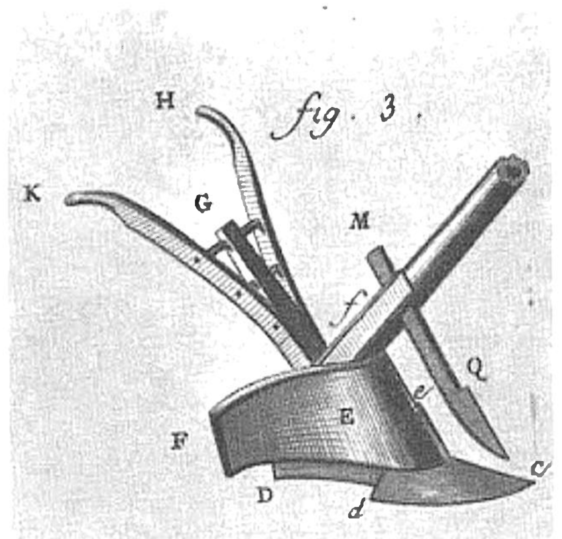
L'**électricité** donne lieu à des expériences plus spectaculaires. Mais on ne connaît guère encore que l'électricité statique; on découvre les corps bons conducteurs et mauvais conducteurs, les électricités positive et négative, la décharge électrique (bouteille de Leyde), le paratonnerre (Franklin). Ce n'est qu'après 1790 qu'apparaît la notion de courant électrique et l'invention de la pile vers 1800 par l'Italien Volta.

Le chimiste **Lavoisier** effectue l'analyse et la synthèse de l'eau, l'étude des combustions et de la respiration.

IV. Des progrès agricoles nécessaires.

Le développement de l'industrie entraînera celui de l'agriculture. Il faudra une quantité de vivres sans cesse accrue pour nourrir une population sans cesse plus forte et des foules urbaines et ouvrières qui augmentent. Là encore le besoin fait naître les inventions. La population anglaise double au cours du siècle; de 1765 à 1792, on compte deux seules bonnes récoltes; le prix du blé monte. Les riches propriétaires nobles voient dans le développement de la production agricole une source de profits. Ils s'instruisent et font des expériences : l'un démontre les avantages des labours profonds, des semences bien réparties, des binages répétés; l'autre prouve la valeur des amendements, celle des assolements qui évitent la jachère; plusieurs s'attachent à l'amélioration des races de bétail. Arthur Young voyage en Italie et en France et publie des ouvrages qui vulgarisent les nouveaux procédés d'agronomie.

Les découvertes de savants naturalistes sur



CHARRUE A COUTRE ET A VERSOIR EN FER. Encyclopédie *(Cl. B. N.)*.

la vie des organismes végétaux et animaux favorisent les progrès. En France, l'œuvre du botaniste Duhamel de Monceau — « Éléments d'agriculture » — publiée en 1760, a une influence considérable. De grands propriétaires, comme Choiseul et La Rochefoucauld-Liancourt, s'occupent d'agriculture. On commence à pratiquer le chaulage des graines pour les préserver de la rouille et de la nielle, à cultiver le tabac, le colza, la garance, le pastel, le houblon et le maïs qui échappe à la dîme. Sans doute, les jachères subsistent encore dans la plupart des exploitations. Mais les prairies artificielles (1 million d'ha en 1789), les plantes sarclées, la pomme de terre surtout, se développent. Les disettes sont incontestablement moins nombreuses qu'au XVIIe siècle.

Lecture 1 - Le paratonnerre.

On croyait alors que la foudre était due à l'inflammation spontanée de sulfures. Franklin remarqua l'analogie de l'éclair avec l'étincelle électrique. Il se demanda si cet éclair ne serait pas, comme l'électricité, attiré par les pointes de métal, et si on ne pourrait pas ainsi soutirer l'électricité des nuages et donc protéger les maisons de la foudre. La Société royale de Londres rit avec mépris de ces visions... Cependant Franklin et d'autres savants, en France et en Suisse notamment, poursuivaient leurs expériences. En 1752, Franklin fait dresser sur sa maison une barre de fer dont il avait isolé le pied; un accident mortel survenu en Russie montra la nécessité de laisser l'électricité s'écouler par la terre. A partir de 1754, le paratonnerre se répandit. Il y en avait 400 à Philadelphie dès 1762; il apparut à Paris vingt ans plus tard. Certains théologiens protestèrent contre son emploi : il était impie de s'opposer à la foudre, manifestation de la colère de Dieu. En 1783, un gentilhomme de Saint-Omer fit placer sur sa maison un paratonnerre terminé par une épée dressée vers le ciel. Une foule hostile s'ameuta; la municipalité donna l'ordre d'abattre le paratonnerre. Mais le tribunal d'Arras, après la plaidoirie d'un jeune avocat, — Maximilien de Robespierre — cassa l'arrêté municipal. On s'aperçut que les édifices ainsi protégés n'étaient plus touchés; le vaisseau de l'explorateur Cook resta indemne, grâce à son paratonnerre, à côté d'un bateau hollandais frappé de la foudre. Le paratonnerre avait cause gagnée.

Lecture 2 - Les Montgolfières.

Le 4 juin 1783, à Annonay, devant les députés de la province du Vivarais, les frères Montgolfier lancent un ballon de 12 mètres de diamètre gonflé d'air chauffé par un feu de paille; l'engin s'élève à 500 mètres de haut. L'Académie des Sciences fait répéter l'expérience au Champ de Mars le 27 août 1783. Le professeur Charles fait gonfler le ballon à l'hydrogène, gaz nouvellement découvert, 14 fois plus léger que l'air. Devant 30 000 spectateurs en délire, l'aéronef monte à 1 000 mètres, mais il se déchire et va s'abattre à 20 km. de Paris où les paysans le mettent en pièces. La même année, on suspend au ballon une cage contenant un mouton, un coq, un canard; on retrouva les animaux indemnes à l'atterrissage. Alors les deux premiers aéronautes prennent l'air. Pilâtre de Rozier et d'Arlande planent sur Paris. Le marquis d'Arlande décrit ainsi leur ascension : « M. Pilâtre me dit : Voilà la rivière (l'Oise) et nous baissons. — Eh bien, mon cher ami, du feu! Et nous travaillâmes... Je remuai le réchaud, je saisis avec une fourche une botte de paille qui sans doute trop serrée prenait difficilement, je la levai, la secouai au-dessus de la flamme. L'instant d'après je me sentis enlever comme par-dessous les aisselles... « Pour cette fois, nous montons », dis-je à mon cher compagnon.

« ... Un instant après, j'entendis un bruit dans la machine que je crus produit par la rupture d'une corde. Je vis que la partie du ballon qui était tournée vers le Sud était remplie de trous ronds dont plusieurs étaient considérables. Je dis alors : « — Il faut descendre. — Pourquoi? — Regardez, dis-je. En même temps je pris mon éponge et j'éteignis aisément le feu qui minait quelques-uns des trous que je pus atteindre... M'étant aperçu qu'en appuyant pour essayer si le bas de la toile tenait bien au cercle qui l'entourait, elle s'en détachait très facilement, je répétai : « — Il faut descendre. » Mon compagnon regarda et dit : « Nous sommes sur Paris. — N'importe, lui dis-je... (Par miracle, le ballon toucha terre sans accident sur la butte aux Cailles)... Au moment où nous étions près de terre... je sautai hors de la galerie. En me retournant vers la machine, je crus la trouver pleine..., Mais quel fut mon étonnement! Elle était parfaitement vide et totalement aplatie. Je ne vois point M. Pilâtre, je cours de son côté... et je l'aperçois sortant de dessous l'amas de toile qui le couvrait, en chemise, attendu qu'avant de descendre il avait quitté sa redingote et l'avait mise dans son panier. »
(Cité par Figuier. — Principales découvertes scientifiques modernes, t. III. — Masson, édit.)

Le 1er décembre 1783, le professeur Charles qui a imaginé la nacelle, la soupape et le filet, atteint, avec Robert, l'altitude de 4 000 mètres et un parcours de 36 km. Le 7 janvier 1785 Blanchard et le Dr Gefferies de Douvres traversent la Manche. Le 15 juin 1785, Pilâtre de Rozier est tué : le premier martyr de l'air.

Le Français Garnerin, après le physicien Lenormand en 1783, effectue à Paris en 1797, le premier saut en parachute.

Lecture 3 - Une mine au XVIIIe siècle (aux environs de Saint-Etienne).

Elle est attaquée de toutes parts, par une infinité d'ouvertures. Ce ne sont ni des puits, ni des galeries, mais des terriers tortueux, étroits et si surbaissés que les ouvriers qui remontent le charbon sur leur dos sont obligés de les gravir tant sur leurs pieds que sur leurs mains.

Il arrive fréquemment des accidents parce qu'on ne soutient pas les terres par des boisages réguliers. Les fosses sont asséchées par le moyen de petites pompes dont les tuyaux sont inclinés le long des rampants et viennent aboutir au jour, où un homme met chacune de ces pompes en action par le moyen d'un levier qui foule et élève le piston.

Des hommes, des femmes, des enfants des deux sexes sont occupés aux travaux de ces minières; les hommes détachent, avec des pics, des coins et des masses, le charbon des veines; les garçons remontent le charbon; les femmes et les filles le mettent dans des sacs longs et étroits qui contiennent de cent à cent-cinquante livres.

Ils ne nouent point la gorge du sac, ils le ferment seulement par un gros morceau de charbon, passent par-dessus une petite corde qui est fixée d'un bout au bord du sac et saisissent aux dents l'autre bout; le sac porte sur la tête, le col et le dos. Ces misérables ainsi chargés gravissent le rampant de ces souterrains obscurs et sans lumière. Les efforts qu'ils sont obligés de faire, les difficultés du chemin et la gêne de leur position les forcent à faire des mouvements violents d'inspiration et d'expiration de la poitrine d'où il sort des sons plaintifs et entrecoupés que l'on entend de loin et qui inspirent de la terreur et de la compassion. Il n'y a que le puits des fosses appartenant au sieur La Barre où le charbon se remonte au moyen d'une moulette menée par un cheval; toutes les autres sont mal exploitées; on ne tire que les lits supérieurs et encore on ne les épuise pas.

(D'après un texte cité par E. Coornaert et J. Sauzeau dans *Travail et Civilisation à travers les âges*. Bourrelier et Cie, édit.)

RÉSUMÉ — 1. L'engouement général pour les sciences et surtout les besoins du commerce poussent, au XVIIIe siècle, à de nombreuses recherches et inventions techniques.

2. La fabrication de la fonte au coke et le puddlage rénovent la métallurgie. Le fer remplace le bois comme matériau. Grâce à l'amélioration de la machine à vapeur de Newcomen par James Watt, le charbon devient une source d'énergie plus importante que l'eau et le vent.

3. Les inventions mécaniques pratiques sont particulièrement nombreuses, surtout dans l'industrie textile : navette volante de John Kay, machines à filer de Hargreaves et de Crompton, métiers à tisser de Cartwright, Vaucanson, Jacquard.

4. Les essais de chariot à vapeur par Cugnot, de bateau à vapeur par Jouffroy d'Abbans, de ballons par les frères Montgolfier n'aboutissent pas encore à des résultats pratiques utilisables.

5. En physique, les principales nouveautés sont le thermomètre (Farenheit, Réaumur, du Crest) le calorimètre (Black), la découverte de l'électricité atmosphérique et du paratonnerre (Franklin).

6. Lavoisier donne à la chimie sa méthode et sa nomenclature. Il en fait une véritable science. Il effectue l'analyse et la synthèse de l'air et de l'eau, l'étude des combustions et la respiration.

7. Le développement de l'industrie entraîne celui de l'agriculture qui doit nourrir une population accrue, surtout dans les villes. En Angleterre, puis sur le continent, de riches propriétaires s'attachent à augmenter la production agricole : labours plus profonds, amendements, assolements avec plantes sarclées et prairies artificielles, amélioration des races de bétail.

La culture du colza, de la garance, du pastel, du tabac et de la pomme de terre se développe. Les disettes sont plus rares.

EXERCICES

1. Quelles nécessités ont poussé à utiliser de plus en plus le charbon de terre comme combustible industriel? — 2. Pourquoi la plupart des inventions techniques ont eu lieu en Angleterre au XVIIIe siècle? — 3. Montrez les perfectionnements successifs apportés à la machine à vapeur au cours du XVIIIe siècle. — 4. Que vous rappellent ces noms : Newcomen, John Kay, Cugnot, Vaucanson, Wilkinson, Hargreaves, Jacquard, Jouffroy d'Abbans, Darby. — 5. Essayez d'expliquer l'apport de Lavoisier à la Chimie. — 6. Montrez par des exemples comment une invention entraîne les besoins d'autres inventions. — 7. Les industries, les cultures de votre localité, de votre région au XVIIIe siècle : celles qui ont été créées alors, qui ont subsisté, qui ont disparu.

CHAPITRE 11

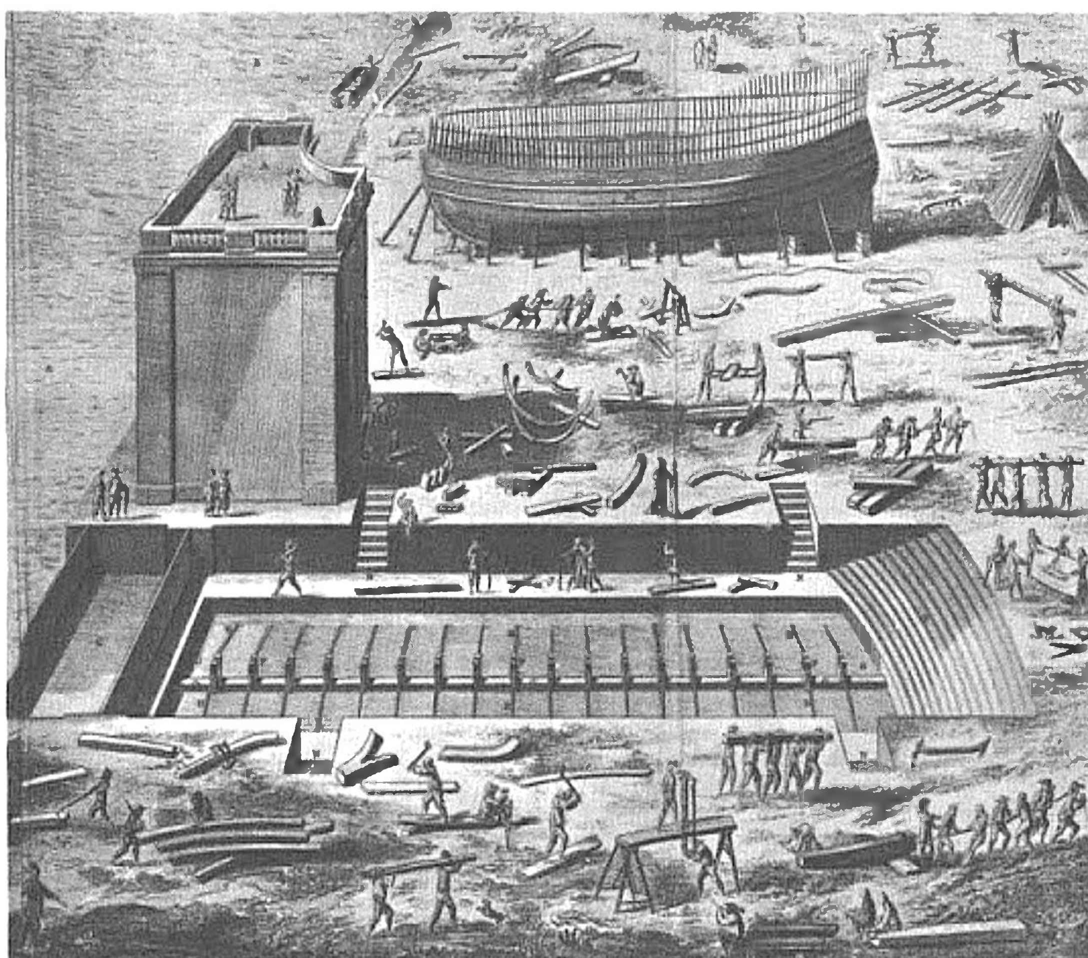
NOUVEAUTÉS TECHNIQUES AU XVIIIe SIÈCLE

LES ÉCHANGES

Comme le XVIe siècle, le XVIIIe siècle est pour l'Europe une époque d'expansion maritime et d'argent abondant, où se développent les techniques navales, financières et commerciales.

I. L'expansion maritime.

A. **Les techniques navales.** — Les besoins du commerce font faire des progrès considérables aux constructions navales et à la navigation. Le XVIIe siècle était encore le temps des maîtres de la hache, des charpentiers habiles qui se transmettaient de père en fils les secrets du métier. En France notamment, la navire représentait une œuvre



CHANTIER DE CONSTRUCTION NAVALE. Planche de l'Encyclopédie *(Cl. B. N.)*.

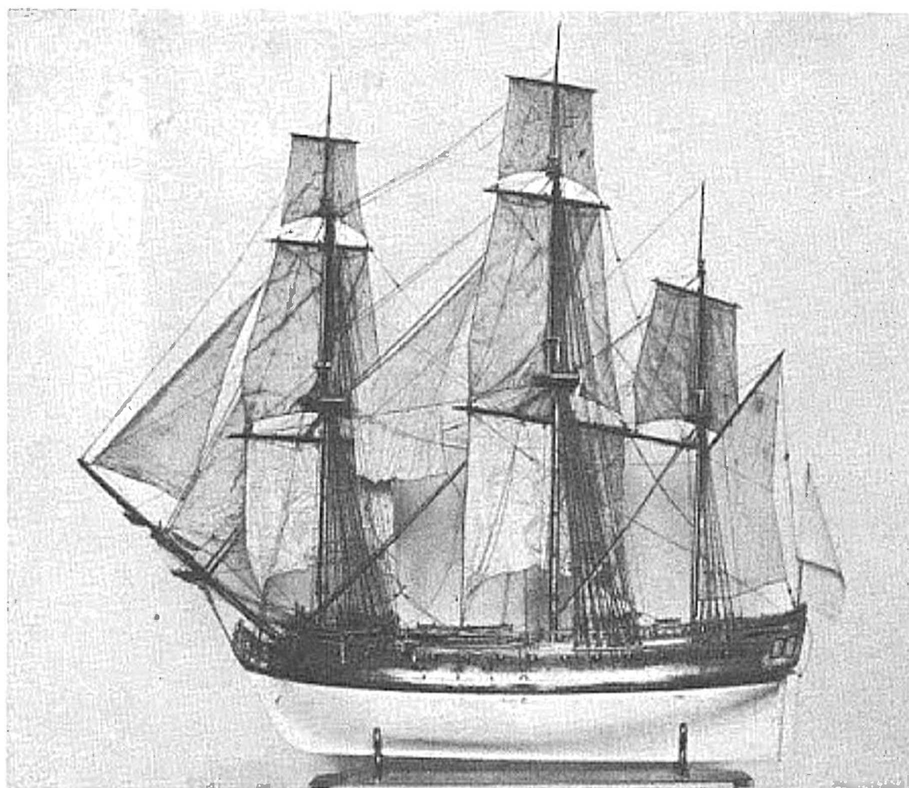
d'artisan, — presque un travail d'art, avec une riche ornementation sculptée. Au XVIIIe siècle, l'Académie des Sciences et de la Marine fournit des données scientifiques; les constructeurs — appelés depuis 1765 ingénieurs de la Marine —, sont formés à l'Ecole de construction navale de Paris. La forme, le profil, la voilure — étudiées rationnellement — permettent d'obtenir des bateaux plus sobres d'allure, évasés vers le bas, plus stables, plus fins, plus souples à la manœuvre, avec un avant relevé, un gréement renforcé.

D'autre part, on perfectionne le loch (mesure de la vitesse); l'octant et le sextant permettent de déterminer la latitude avec une approximation de 1 à 2 minutes d'arc (au lieu de 30 avec l'arbalète); faute d'horloges précises et indéréglables, le calcul de la longitude donnait lieu à des erreurs souvent funestes (en 1741, un capitaine anglais erre un mois dans le Pacifique et perd 80 hommes d'équipage; en 1763, « le Glorieux », qui se rendait au Cap, aborde au Brésil; il était courant de commettre une erreur de 9° pour Terre-Neuve). Après 40 ans de recherches, le charpentier anglais Harisson fabrique en 1761 un chronomètre qui varie seulement en mer de 1 m. 54 sec. en 147 jours; l'usage de cet appareil, perfectionné vers 1772 par les Français Le Roy et Berthoud, permettra de faire le point d'une façon beaucoup plus précise.

Les voyages demeurent lents : 30 à 40 jours entre Liverpool et New York. Pour éviter le scorbut dû au manque d'aliments frais ou vitaminés, se répand l'usage, après les voyages de Cook, vers 1770, de la bière, du citron, de la choucroute. Les attaques de corsaires et les tempêtes causent encore de grands ravages. La navigation maritime à vapeur en est aux premiers essais : en 1807, le « Clermont » de Fulton parcourt sur l'Hudson 225 km en 32 h; en 1811, le « Comet » de Bell assure la navette entre Glasgow et un port distant de 40 km.

B. **L'essor commercial.** — Des dizaines de milliers de navires européens sillonnent les Océans. Les échanges intercontinentaux s'accroissent dans d'énormes proportions. Le commerce extérieur de la France quintuple, celui de l'Angleterre quadruple de 1717 à 1789. C'est le règne des armateurs, des négociants, et des gens de mer.

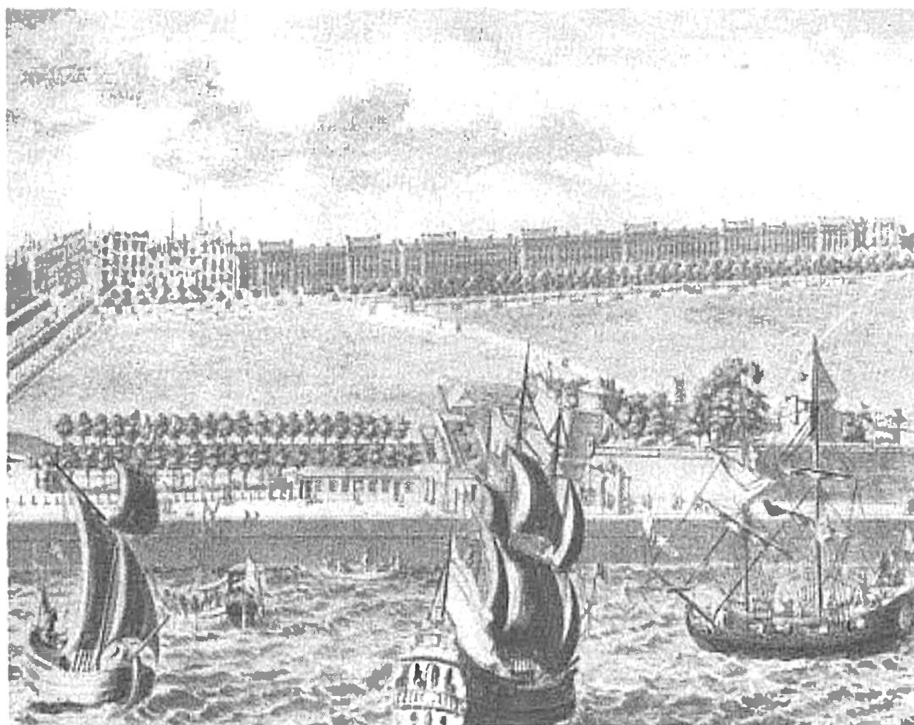
1. **Les grands courants commerciaux.** — **En Europe,** la mer du Nord et la Baltique connaissent un trafic intense. Les échanges se multiplient entre l'Angleterre et la Hollande, les pays scandinaves et la Russie. Dans la Méditerranée, les navires français et anglais viennent jusqu'en Orient, aux débouchés des caravanes asiatiques; la flotte turque n'ose plus guère s'aventurer vers l'Ouest; la piraterie des Barbaresques subit les représailles des Européens installés à Malte. Dans l'Atlantique, un commerce actif relie les ports anglais, hollandais et français au



FRÉGATE AU XVIIIe SIÈCLE *(Cl. Archives Photographiques).*

Portugal et à l'Espagne.

L'Afrique noire est encore peu entamée, en dehors de quelques établissements sur la côte de Guinée, l'Angola et le Cap. Le trafic essentiel demeure celui des esclaves noirs qui donne lieu à des échanges triangulaires : Noirs d'Afrique vendus en Amérique; sucre et coton d'Amérique vendus en Europe; quincaillerie et tissus d'Europe échangés en Afrique contre des esclaves. De 1748 à 1792, 264 000 malheureux Noirs sont transportés par les navires de Nantes, le principal port négrier.



LE PORT DE BORDEAUX AU XVIIIe SIÈCLE. Gravure *(Cl. C. A. P.)*.

Avec **l'Amérique,** les échanges sont beaucoup plus importants. Les Européens, qui se bornaient à l'origine à l'importation des produits miniers, ont créé des cultures (canne à sucre, café, coton surtout); une population blanche s'est installée (2 millions dans l'Amérique espagnole, 2 millions en Amérique du Nord) qui a besoin d'objets européens. Le Brésil, possession portugaise, est interdit aux commerçants étrangers, sauf aux Anglais qui exportent les bois précieux, le sucre, le tabac, les diamants et l'or. L'Espagne ne parvient pas à assurer le commerce avec ses colonies; les navires corsaires (interlopes) surtout anglais et français, interceptent les convois chargés de métaux précieux, de blé, de tabac, de maïs, de cacao, de sucre. Ces rivalités seront à l'origine des conflits entre la France et l'Angleterre, l'Angleterre et l'Espagne (v. chap. 13).

Les Antilles — les Iles, comme on les appelle alors — donnent lieu à un riche commerce de sucre, de rhum, de café. Les Antilles françaises surtout, dont le sol est moins épuisé que celui des Antilles anglaises, produisent du sucre en quantité considérable et à un prix très inférieur aux prix britanniques. Il s'ensuit une concurrence active entre les colons, les corsaires, les flibustiers des deux nations, qui contribueront à déclencher les guerres franco-anglaises.

Dans l'Amérique du Nord, le commerce français se borne essentiellement aux fourrures du Canada et à l'exportation du bétail, de l'indigo, du tabac et du riz des pays du Mississipi vers les Antilles. Les colonies anglaises du littoral atlantique, 15 fois plus peuplées (1 640 000 habitants en 1763), vendent des bois, du bétail, du poisson, du tabac, du riz à la métropole. Le traité de Paris (1763) cèdera pratiquement à l'Angleterre l'ensemble des territoires explorés (v. carte p. 91).

L'**Asie** connaît au XVIIIe siècle une période de décadence politique plutôt favorable aux entreprises étrangères. Le Japon demeure fermé aux Européens. La **Chine,** où les religieux français jouaient un grand rôle à la Cour impériale, se ferme également. Toutefois, par les rares comptoirs concédés aux Blancs (Canton, Macao), s'opèrent un trafic important de soieries et de céramique, et surtout des spéculations sur les monnaies d'or et d'argent. Le rapport de la valeur de l'argent par rapport à l'or est en effet de 1/10 en Chine et de 1/15 en Europe. L'Européen qui échange cent livres d'argent

d'Amérique en Chine reçoit 10 livres d'or; en Europe, pour ces 10 livres d'or, on lui donne 150 livres d'argent; il a donc réalisé un bénéfice de 50 livres d'argent, soit 50 %.

Dans **l'Inde** deux Compagnies de commerce — l'une anglaise l'autre française — font un commerce croissant, à partir de comptoirs établis sur le littoral. Profitant de la décomposition de l'Empire du Grand Mogol, utilisant les rivalités des princes et des chefs hindous, les Européens étendent leur influence et leur trafic vers l'intérieur du pays. Dumas, puis Mahé de la Bourdonnais, surtout Dupleix et de Bussy parviennent un moment à dominer le Dekan tout entier (1751). Mais bientôt les Anglais, appuyés par les Hindous, chassent les Français qui ne conservent, au traité de Paris (1763) que cinq comptoirs côtiers (carte p. 89). Néanmoins la Compagnie des Indes fait encore des affaires prospères à la fin du siècle, tandis que, grâce à Pierre Poivre, naturaliste, économiste et administrateur colonial, la culture des épices se développe aux Indes françaises, en Cochinchine, dans l'île de France et l'île Bourbon.

2. **Les grandes puissances maritimes.** — Tous les États européens participent à cet essor du commerce maritime, même la Prusse et l'Autriche qui possèdent deux compagnies de commerce.

Les armateurs et négociants français retirent de gros bénéfices du commerce avec le Levant, les Indes et surtout les Antilles. Les ports de Marseille, Bordeaux, Nantes n'avaient jamais été aussi actifs.

Le Portugal et la Hollande passent de plus en plus dans le sillage de l'Angleterre — comme transporteurs ou comme clients. La flotte anglaise et celles de ses deux satellites constituent un bloc naval très puissant (les 11/12e du tonnage mondial) et bientôt sans rival.

C. **Les explorations nouvelles.** — Poussés par la curiosité scientifique et le désir de découvrir sans cesse de nouvelles terres et des débouchés commerciaux, — les Européens se livrent, au XVIIIe siècle, à de grands voyages maritimes d'exploration. Le Danois Béring découvre en 1720 le détroit qui porte son nom, et les Iles aléoutiennes; un de ses compatriotes aborde aux Kouriles.

Les Anglais Wallis et Carteret et le Français Bougainville relèvent les archipels du Pacifique : Tahiti, Samoa, les Mariannes, Salomon, les Nouvelles-Hébrides. Le grand explorateur Cook, au cours de trois voyages, reconnaît les côtes de la Nouvelle-Zélande et d'une partie de l'Australie, découvre la Nouvelle-Calédonie et les îles Sandwich (1779), démontre l'inexistence du fameux continent austral où l'on espérait trouver des richesses fabuleuses. Le Français La Pérouse ajoute maintes précisions de détail à la carte du Pacifique dressée par Cook, relève le littoral de Mandchourie avant de disparaître dans les parages australiens (1788).

II. L'afflux des capitaux. — Les techniques financières.

1. La production de **métaux précieux** s'accroît à partir de 1730 : argent des colonies espagnoles, or du Brésil. Le commerce avec l'Inde et l'Orient, les spéculations sur les monnaies entre l'Amérique, la Chine et l'Europe, amènent en Occident un stock monétaire considérable, qui tend à se concentrer surtout à Londres.

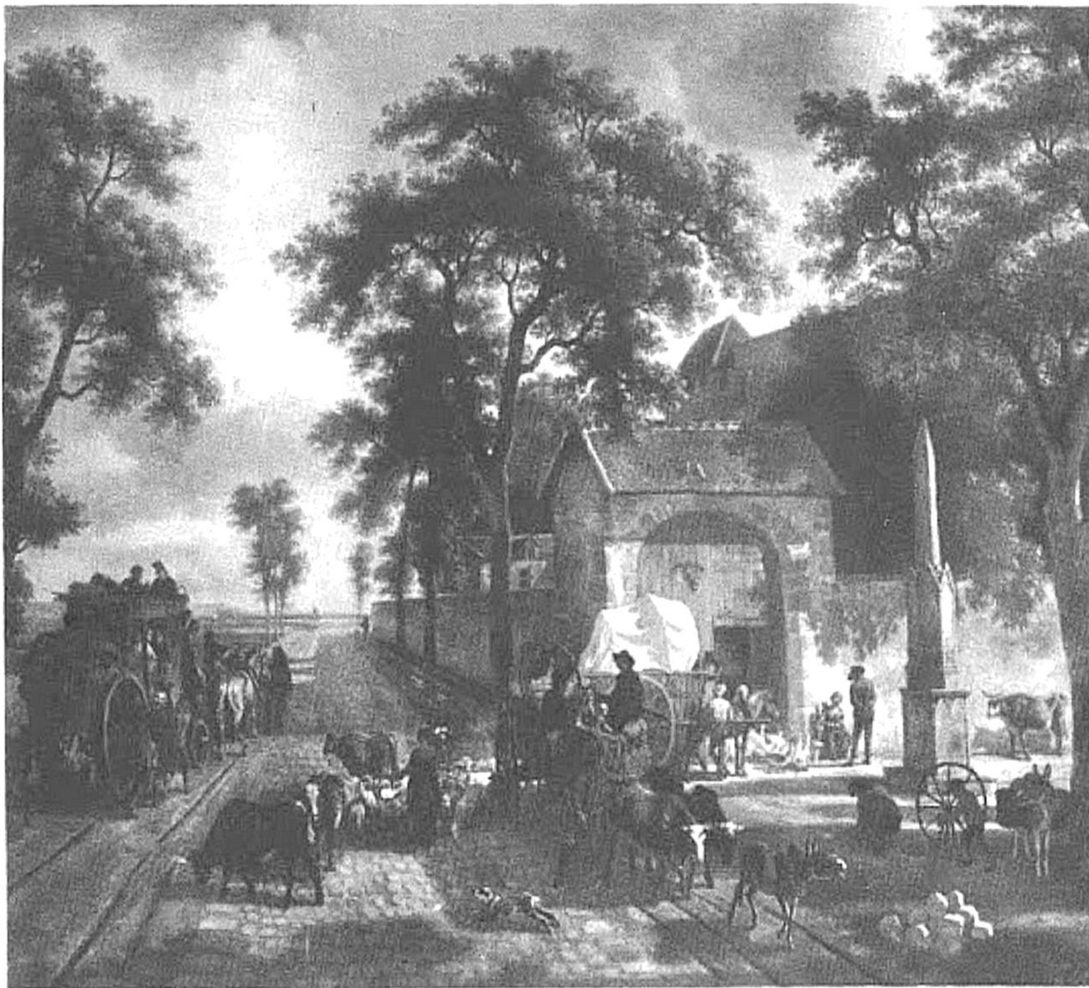
2. Pour financer les entreprises industrielles et commerciales, ainsi que les dépenses publiques, — les États européens créent des établissements de crédit qui prêtent des capitaux, pratiquent le change des monnaies, facilitent les transferts d'argent. C'est l'ère des **banques,** dont les plus importantes sont à Francfort, à Amsterdam, à Londres.

Mais la circulation de grosses sommes en pièces d'or ou d'argent s'avère difficile, coûteuse et risquée. La **monnaie de papier,** connue dès le Moyen Age, apparaît de plus en plus indispensable. Le billet de banque — gagé en principe sur le stock métallique de la

banque — circule plus rapidement et multiplie en quelque sorte les capitaux disponibles. La pratique s'en répand, surtout en Angleterre et en France. Le système de l'Écossais Law ne représente ni une exception ni une nouveauté. Il a incontestablement stimulé les affaires; mais son échec final a fait naître chez les Français le dégoût du crédit et des entreprises industrielles et commerciales. En même temps se développent et se perfectionnent les techniques financières : lettres de change, compensations, sociétés par actions et obligations, assurances, opérations boursières.

III. Le commerce intérieur.

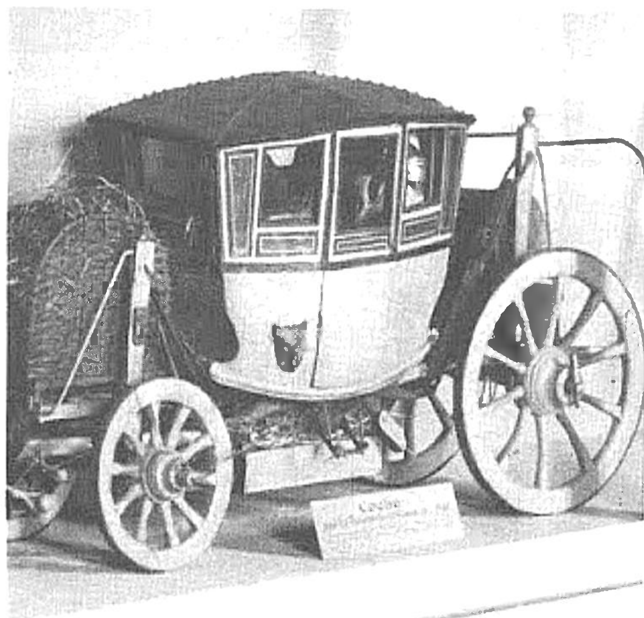
Le besoin de transports plus commodes et plus rapides se fait sentir même à l'intérieur des États. Le XVIIIe siècle est l'époque des canaux qui apparaissent alors plus pratiques et plus économiques que les routes, aussi bien en Russie et en Angleterre qu'en France, — où sont entrepris les canaux de l'Orne, de Picardie, de Bourgogne, du Centre, du Rhône au Rhin. Le réseau routier s'améliore. Grâce à ses Intendants de province,



UNE ROUTE AU XVIIIe SIÈCLE. Tableau de Demarne.
Musée du Louvre *(Cl. Archives Photographiques).*

à son corps d'ingénieurs des Ponts-et-chaussées, la France en particulier possède, à la fin du siècle, un ensemble de routes royales qui fait l'admiration des étrangers (le voyageur anglais Arthur Young les déclare « belles jusqu'à la folie »).

Mais bien des obstacles gênent encore les échanges intérieurs. Les plus graves sont les douanes de province à province, les taxes multiples, les entraves réglementaires à la circulation de certaines marchandises comme le blé.



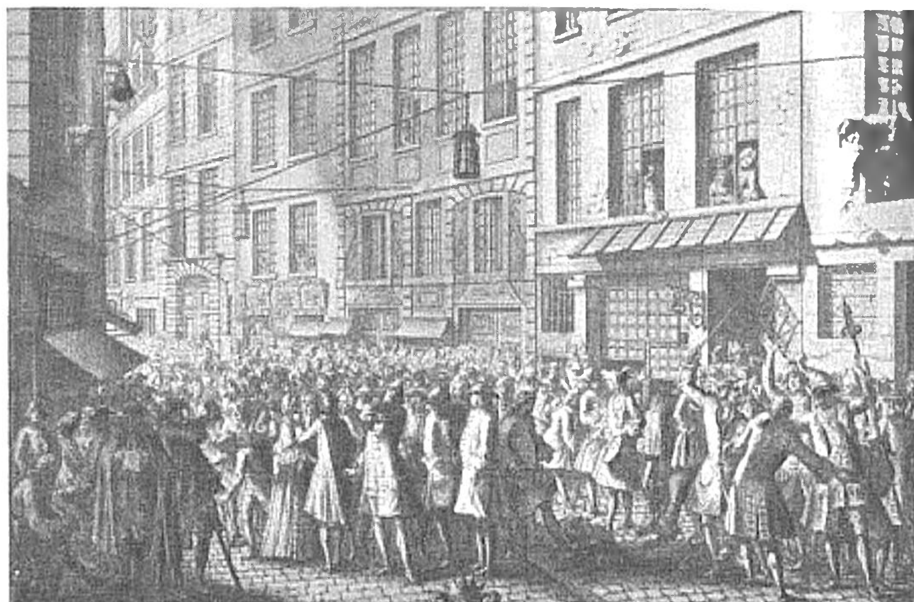
Un coche vers 1760. Musée de la voiture à Compiègne. *(Cl. Archives Photographiques).*

Lecture 1 - La Pérouse.

Jean François de Galaup, né le 23 août 1741, à Albi, portant le nom d'un domaine familial — La Pérouse —, est Garde de marine à l'âge de 15 ans, enseigne de Vaisseau à 23 ans. Après de brillants services aux Indes et au Canada, nommé brigadier des armées navales, il reçoit du Ministre de la Marine la mission de diriger un grand voyage d'exploration dans l'Océan Pacifique. Le Comte de la Pérouse n'est pas seulement un marin expérimenté et courageux, mais aussi un homme instruit, cultivé, disciple des philosophes. Certes, il ne partage pas sur la bonté des sauvages, des hommes près de la nature, les illusions de certains théoriciens qui « font leurs livres au coin du feu »; trente ans de voyages lui ont appris à les voir tels qu'ils sont : « barbares, méchants et fourbes. » Mais il montre à leur égard beaucoup d'humanité et il ne peut admettre « que des hommes, par cela seul qu'ils ont des canons et des baïonnettes, comptent pour rien 60 000 de leurs semblables; que, sans respect pour leurs droits les plus sacrés, ils regardent comme un objet de conquête une terre que ses habitants ont arrosée de leur sueur et qui, depuis tant de siècles, sert de tombeau à leurs ancêtres... Les navigateurs modernes n'ont pour objet — selon lui — que de compléter l'histoire de l'homme, d'achever la reconnaissance du globe, et de rendre plus heureux les insulaires qu'ils visitent en augmentant leurs moyens de subsistance. »

Parti de Brest le 1er août 1785 avec deux frégates — la « Boussole » et « l'Astrolabe » — La Pérouse double le Cap Horn le 8 février 1786. Il touche à l'île de Pâques, célèbre par ses statues gigantesques, puis aux îles Hawaï, à la côte de l'Amérique du Nord qu'il remonte et où il perd 21 de ses compagnons dans la baie des Français. Il découvre ensuite les îles Necker, atteint Macao, Manille, Formose, le Japon, Sakhaline, enfin le Kamchatka où il reçoit du gouverneur russe l'hospitalité la plus chaleureuse. De là, il met le cap au Sud pour fermer la formidable boucle du 8. Début décembre, 12 hommes sont tués vers les Samoa. La Pérouse fait incendier un de ses navires et part avec l'autre. Il découvre une île de l'archipel Tonga le 17 décembre 1787. Bientôt il rencontre une escadre anglaise sur la côte est de l'Australie, près de Botany Bay (où a été fondé un établissement pénitentiaire britannique, premier noyau du peuplement australien). La présence des bateaux anglais permit d'envoyer quelques lettres en Europe (février 1788). Ce fut « le dernier murmure de l'expédition ». La Pérouse comptait repartir vers le 15 mars. On ne le revit jamais.

En 1791, l'escadre de secours du contre-amiral d'Entrecasteaux ne retrouve aucune trace. En 1829, seulement — selon les indications du navigateur anglais Dillon — l'expédition Dumont d'Urville apprend que le navire aurait été jeté sur des récifs près de l'île de Vanikoro, dans les Nouvelles Hébrides, au Nord-Est de l'Australie. L'épave de « l'Astrolabe » vient d'être effectivement identifiée à cet endroit (1958-1959). Les survivants du naufrage furent très probablement massacrés par les indigènes.



La rue Quincampoix en 1720, par Humblot *(Cl. Giraudon).*
Affluence devant la banque de Law.

Lecture 2 - L'expérience de Law.

Dès 1716, l'Écossais Law est autorisé par le Régent à créer à Paris une banque privée. Cette banque reçoit les dépôts de pièces d'or et d'argent apportées par des particuliers. Elle émet, gagés sur ce stock métallique, des billets — qui sont remboursables au gré du porteur, et circulent comme une véritable monnaie. Elle opère, moyennant une faible retenue, les encaissements et les paiements pour le compte des commerçants. La Banque plaît, rend des services, devient très prospère. L'état lui-même accepte de recevoir des billets de la banque Law en paiement des impôts.

En 1717, Law fonde la Compagnie du Mississipi pour mettre en valeur la Louisiane, le Canada, les Antilles et le Sénégal; il emprunte les capitaux au public à qui il distribue des actions donnant droit à une part des bénéfices. Bientôt l'Écossais va plus loin encore. Il pense que si l'État dirigeait lui-même une puissante banque où il obligerait les particuliers à déposer leur argent, il réaliserait des bénéfices suffisants pour payer ses dettes et même réduire les impôts.

Le Régent — aux prises avec d'incessantes difficultés financières — se laisse séduire par un tel système. La Banque de Law devient banque royale. Tout d'abord les billets et les actions connaissent un vif succès. Chacun veut en avoir. Des actions émises à 500 livres s'achètent bientôt 15 et 18 000 livres! En 1720, Law est nommé Contrôleur général des finances. Mais alors commencent les imprudences. On émet trop de billets, plus que le montant de l'encaisse métallique; on promet des intérêts élevés qu'on ne peut payer... La confiance se perd. Certains prêteurs demandent à être remboursés en or. D'autres, puis d'autres les imitent. La banque ne peut faire face. Elle fait décréter le cours forcé des billets , la réduction de leur valeur. Mais la panique est déclenchée. Des émeutes éclatent. Le gouvernement fait annoncer qu'il ne recevra plus les billets Law en paiement. Law s'enfuit aux Pays-Bas.

RÉSUMÉ — 1. Au XVIIIe siècle, la construction des navires devient plus scientifique et plus industrielle. De nouveaux appareils permettent aux navigateurs de faire le point avec beaucoup plus de précision : l'octant et le sextant pour la latitude, le chronomètre pour la longitude.

2. Les flottes européennes sillonnent toutes les mers du globe. Les échanges sont actifs dans la mer du Nord, la Baltique et la Méditerranée. L'Afrique noire donne lieu au honteux commerce des esclaves inclus dans le trafic triangulaire avec l'Amérique.

3. En Amérique, se développent le peuplement blanc et les cultures. Les principaux produits d'échange sont : les métaux précieux, le sucre, le rhum, le café, le cacao, le maïs, le tabac, les bois, les fourrures.

4. Les Comptoirs de l'Inde et les Iles de l'Océan Indien fournissent surtout des épices, du riz, des tissus. Les rares établissements de Chine donnent lieu à une active spéculation sur les monnaies.

5. Les Anglais Wallis, Carteret et Cook, les Français Bougainville et La Pérouse explorent le Pacifique, découvrent de nombreuses îles, établissent l'inexistence du continent austral.

6. La production des métaux précieux augmente. Le stock monétaire européen s'accroît considérablement. Le développement du papier monnaie, des banques, des Bourses, des canaux et des routes favorise les entreprises commerciales et industrielles.

7. Le groupe Angleterre, Hollande et Portugal constitue l'ensemble maritime et commercial le plus considérable du monde.

EXERCICES

1. Rappeler les techniques navales du XVIe siècle. L'apport du XVIIe siècle est assez faible. Montrer le principe du sextant pour caculer la latitude, la nécessité d'un bon chronomètre pour calculer la longitude. Qu'est-ce que le loch, le nœud, le mille marin? — 2. A l'aide d'un atlas, suivez les voyages et découvertes des grands explorateurs maritimes du XVIIIe siècle. — 3. Comment parvient-on à lutter contre le scorbut? Rappeler le voyage de Magellan (v. cours de 5e). — 4. Quelle est l'origine de la population noire d'Amérique? — 5. Dans quelles régions s'opposent particulièrement, au XVIIIe siècle, les intérêts français et anglais? — 6. Quelles sont les raisons de l'afflux des capitaux en Europe au XVIIIe siècle? — 7. Exercices pratiques avec des jetons et du papier : principe du billet de banque, des actions et obligations, de l'inflation. De même, principe de la lettre de change et de la compensation (v. cours de 5e); de la spéculation sur les monnaies d'or et d'argent. — 8. Que vous rappellent les noms suivants : Dupleix, Pierre Poivre, Law, La Pérouse. — 9. Comment expliquer les beaux quartiers et les monuments du XVIIIe siècle à Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Le Havre?

CHAPITRE 12

LE NOUVEAU VISAGE DE L'EUROPE

CHANGEMENTS SOCIAUX ET POLITIQUES

I. Les progrès matériels et la vie des hommes.

Le développement de l'industrie, de l'agriculture et des échanges a apporté, dans la vie des hommes du XVIIIe siècle, beaucoup de changements, — quelques-uns heureux, d'autres défavorables.

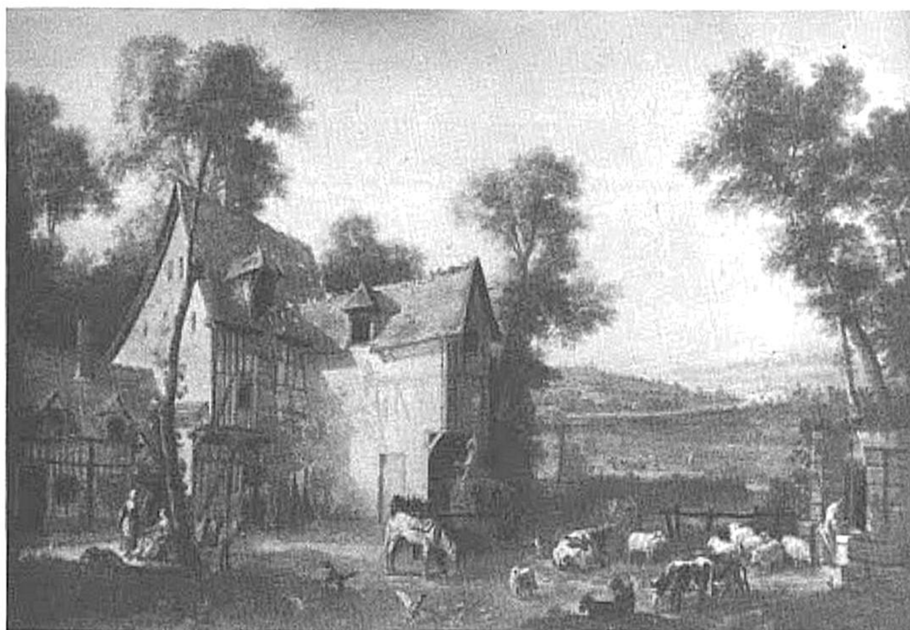
A. **Quelques améliorations.** — La population européenne augmente presque de moitié au cours du siècle. Surtout, pour la première fois dans l'histoire, on constate un allongement de la durée moyenne de la vie humaine. Cela est dû d'abord aux progrès agricoles : rendements accrus, viande de meilleure qualité, cultures intercalaires, diffusion de la culture de la pomme de terre et de l'usage du sucre de canne. Par ailleurs, le développement de la médecine et de la chirurgie sauvent de nombreuses vies humaines. On découvre, à cette époque, le diabète, la fièvre muqueuse (typhoïde), la varicelle, la tuberculose des os. Les médecins utilisent le thermomètre pour mesurer la fièvre; ils emploient des traitements nouveaux; quinquina, digitale, arsenic, vésicatoire, inhalation d'oxygène. L'Anglais Jenner, à la fin du siècle, expérimente le vaccin contre la variole. Les chirurgiens réussissent — malgré l'absence d'anesthésie, grâce à une grande habileté, des opérations délicates.

B. **De graves problèmes sociaux.** — Mais la civilisation industrielle commençante — la civilisation du charbon et du fer — entraîne bien des difficultés sociales.

1. **Les ouvriers.** — En Europe occidentale, les industries tendent à se grouper près des mines, dans les « pays noirs », avec leur ciel de suie et leur laideur malsaine. Ainsi le Nord-Ouest anglais, le Nord de la France, les régions du Creusot et de Saint-Étienne. Les ateliers artisanaux, dispersés dans la campagne, près de la rivière, avec leur atmosphère agreste et familiale, diminuent au profit des cités minières et des fabriques où l'entassement, les poussières et le vacarme, le travail déjà spécialisé et monotone font de l'ouvrier une pauvre machine humaine. Pour abaisser les prix de revient et accroître leurs bénéfices, les patrons embauchent des femmes et des enfants payés à très bas prix; font appel à des machines plus perfectionnées qui provoquent souvent du chômage. Les salaires, dans l'ensemble, sont très insuffisants, — d'autant que le coût de la vie augmente au cours du siècle. Les familles ouvrières s'entassent autour des puits de mines et des forges, dans des taudis insalubres, — dédale de cahutes qu'on appellera des villes. La sous-alimentation, l'alcoolisme et la tuberculose commencent à y exercer leurs ravages, qui ne feront que s'accroître au siècle suivant.

2. **Les paysans.** Beaucoup de ces ouvriers misérables viennent des campagnes : fermiers pauvres, petits propriétaires ruinés par l'extension de la grande propriété, manouvriers sans travail. Le fait est particulièrement net en Angleterre.

Les paysans français demeurés à la campagne ont, comme au XVIIe siècle, des conditions de vie très variables. Mais la montée des prix, la demande accrue d'aliments



FERME EN 1750. Peinture d'Oudry. Musée du Louvre *(Cl. Archives Photographiques).*

pour les villes qui se peuplent, leur sont favorables.

Dans l'ensemble, le sort des ruraux s'améliore par rapport au temps de Louis XIV.

L'existence de meilleures routes, de plus grandes facilités de circulation permettent aux paysans des régions pauvres d'émigrer pendant la mauvaise saison et de gagner quelque argent : maçons limousins, ramoneurs savoyards, scieurs auvergnats, etc.

3. **Les classes riches.** — Les grands bénéficiaires des changements économiques sont ceux qui vivent du commerce, de l'industrie ou de la banque. En Angleterre, il s'agit de bourgeois et aussi de nobles, — les Lords du charbon et du fer. En France, la noblesse ne peut, sans déroger, s'occuper de négoce ou de fabrique; mais les grands seigneurs achètent des actions de compagnies de commerce. Les petits nobles de province s'acharnent à tirer le maximum de leurs terres et de leurs paysans, en faisant valoir strictement leurs droits féodaux, même très anciens.

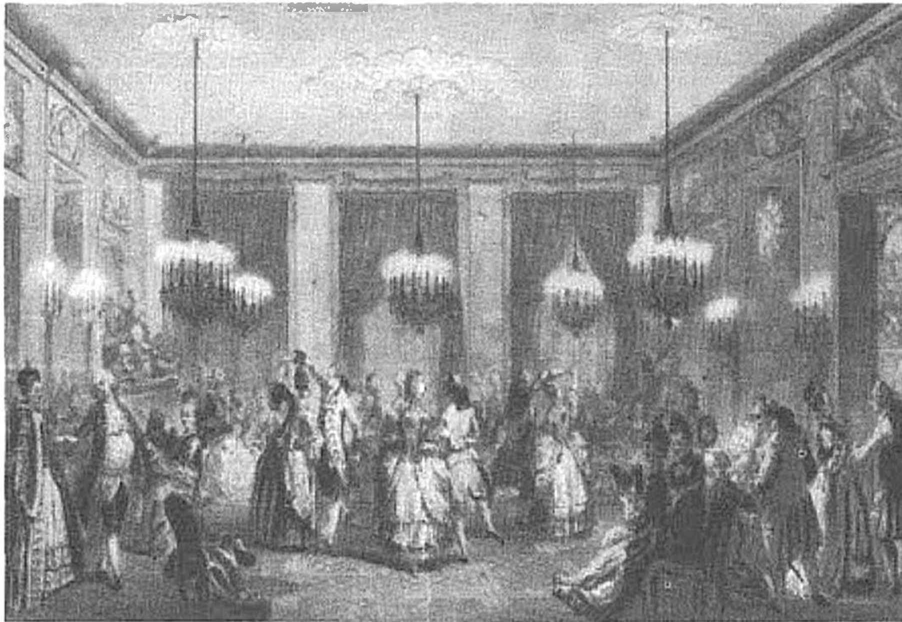
Ce sont surtout des bourgeois qui s'enrichissent dans la finance, le commerce et l'industrie. Le nombre et l'importance de leurs fortunes s'accroissent. Elles permettent un train de vie plus confortable, souvent luxueux, l'édification de beaux hôtels particuliers, des achats de terre ou d'offices. Ces hommes ont l'impression de représenter une puissance considérable dans le pays. Ils souhaitent jouer un rôle politique, c'est-à-dire participer au gouvernement. Mais ils n'ont en général aucun souci du sort des classes laborieuses. La misère des ouvriers par exemple laisse indifférents patrons et hommes d'État. En Angleterre, devant la détresse du prolétariat des mines et des fabriques, **Malthus** affirmera en 1803 que le malheureux est responsable de sa misère, qu' « au grand banquet de la nature il n'y a pas de couvert vacant pour lui ». Et il propose comme remède la restriction des naissances.

II. Changements très variables selon les pays.

Le développement économique a touché très inégalement les diverses régions de l'Europe : intense en Angle-



LA DUCHESSE DE DEVONSHIRE ET SA FILLE, par le peintre anglais Reynolds *(Cl. Hanfstaengl).*



LE BAL PARÉ. Gravure de J.-A. Duclos *(Cl. B. N.)*.

terre, important en France, beaucoup plus faible à mesure que l'on s'étend vers les péninsules méridionales et surtout vers l'Est, — de l'Allemagne à la Russie. Par suite, la physionomie sociale et politique est-elle très différente. On distingue, en gros, trois types principaux de régimes :

A. **Le régime parlementaire anglais.** — L'Angleterre a connu l'évolution économique la plus précoce et la plus profonde. Les armateurs, les commerçants, les industriels y sont de plus en plus nombreux, riches et influents; ils tendent à diriger la vie politique du pays. Ils ont fait la Révolution de 1688 qui organisait la monarchie parlementaire : partage des pouvoirs entre le Roi, le Cabinet (ministres choisis parmi la majorité du Parlement) et le Parlement composé de la chambre des députés (des Communes) et de la chambre des Lords.

Au XVIIIe siècle, les « hommes d'argent » (Moneyed Men) arrivent à régner partout. Le Parlement représente, théoriquement, la nation. En réalité, il est le monopole des riches, — bourgeois et nobles. Les fermiers, les métayers et les ouvriers agricoles, les marins et les gens de mer ne votent pas. D'autre part, les circonscriptions électorales n'ayant pas changé depuis des siècles, il se trouve que des agglomérations nouvelles, de grandes villes même, n'ont pas de députés, alors que des bourgades insignifiantes élisent un représentant. Enfin les mœurs électorales font du suffrage une illusion : on vote publiquement en s'inscrivant sur un registre; on achète les voix, même au Parlement. Tout se paie avec de l'argent. Cette corruption atteint son apogée à l'époque du ministre **Walpole,** entre 1721 et 1742. Le peintre Hogarth en a représenté des scènes d'un réalisme impitoyable.

Malgré ses imperfections, le régime parlementaire s'affermit. Jusqu'en 1760, le parti Whig (libéral) gouverne. A la faveur de l'effacement des rois (les deux premiers George), qui



SCÈNE D'ÉLECTION EN ANGLETERRE AU TEMPS DE WALPOLE.
Tableau de Hogarth *(Cl. Giraudon)*.
Hogarth a voulu rendre la corruption, la farce électorale de son époque. Au centre un électeur sollicité par deux agents électoraux, banknotes à la main.

vivent surtout dans leur Hanovre natal, les pouvoirs du Parlement s'accroissent sans cesse : députés élus pour sept ans, ministres responsables devant les Chambres, choix des ministres par le Premier Ministre; bref, le roi règne et ne gouverne pas. A l'extérieur, Walpole, soucieux de favoriser les affaires, pratique une politique de paix et d'effacement (Il eût pu dire comme Guizot plus tard : « Enrichissez-vous »); mais cela provoque l'hostilité des patriotes qui, avec William Pitt (1742-60), adoptent une attitude belliqueuse, notamment contre la France, pour conquérir des marchés et des colonies.

A partir de 1760, George III veut gouverner en maître et tente de réduire les pouvoirs du Parlement, appuyé sur le parti tory. Mais il doit s'incliner après 1782, lors des échecs de la guerre d'Amérique. C'est le premier ministre **Pitt** le jeune qui gouverne réellement. Désormais le système parlementaire est bien implanté en Angleterre. Les nobles et les bourgeois influents, maîtres de la vie économique, tiennent le Parlement et la réalité du pouvoir. Le régime fera lentement une place au peuple, deviendra démocratique, au cours du XIXe siècle.

B. **Les despotes éclairés.** — Dans le Centre, le Sud et l'Est européens, les conditions économiques et sociales sont toutes différentes de celles de l'Angleterre. Il en va de même pour le régime politique qu'on a appelé « despotisme éclairé » et dont l'exemple le plus typique paraît celui de la Prusse.

1. **La Prusse.** — Devenue royaume en 1701, la Prusse est un pays rural. La principale richesse, la terre, appartient au roi (1/3) et aux nobles (2/3). Elle est cultivée par des paysans, métayers et journaliers. Il n'existe pas une classe bourgeoise importante.

Enfin, le pouvoir du souverain est absolu et centralisé. Frédéric-Guillaume Ier, le Roi Sergent (1713-1740), a organisé une armée forte et disciplinée, un corps de fonctionnaires laborieux.

Son fils, **Frédéric II,** désire avant tout jouer un grand rôle en Europe et accroître la puissance de l'État prussien. Pour cela, il introduit dans son pays les techniques nouvelles nées en Angleterre ou en France : banque d'État, améliorations agricoles, compagnies de commerce, fabriques. Mais tandis qu'en Occident les entreprises sont créées par des particuliers et à leur profit, ici le souverain dirige en fait la vie économique. Il ne recherche pas l'intérêt des individus, mais la puissance de son État. La moitié des paysans servent plusieurs mois de l'année à la caserne; les soldats appelés de l'étranger travaillent certains jours par semaine dans les fabriques. Les bénéfices de la Banque alimentent le trésor royal.

Frédéric II peut paraître un monarque « éclairé » parce qu'il hante les « philosophes » (tel Voltaire), pratique la tolérance religieuse, crée une Académie des Sciences (pour les recherches techniques) et favorise l'installation de colons ruraux. En réalité, hostile à la petite propriété paysanne, il n'est pas guidé par un souci de justice et d'humanité. Il demeure un despote.



FRÉDÉRIC II DE PRUSSE A CHEVAL, par Wolff *(Cl. B. N.)*.

2. **La Russie** est encore plus rurale que la Prusse : des villes très rares; une bourgeoisie presque inexistante; une masse paysanne serve, ignorante et misérable, qui cultive les domaines des nobles et du Tsar.

Une princesse allemande, l'Impératrice Catherine II, règne sur ce peuple de 1762 à 1796. Comme Frédéric II, elle lit et fréquente les philosophes français (Diderot). Elle se dit gagnée aux idées nouvelles. Mais elle avoue qu' « avec de grands principes on ferait de beaux livres et de mauvaise besogne ». Ses réformes se bornent à une réorganisation administrative, à la colonisation agricole des territoires du Sud, à l'application d'une certaine tolérance religieuse. En réalité, Catherine II n'améliore nullement le sort de son peuple et continue à régner en despote.



VOLTAIRE.
Statue par J.-A. Houdon *(Cl. Bulloz)*

3. **L'Autriche.** — Joseph II fut un « despote éclairé » plus sincère et plus actif, mais trop précipité et maladroit. Il abolit le servage des paysans et les corporations; il proclame la liberté de la presse et des cultes. Puis il prétend contrôler la religion et le clergé catholique. Enfin, régnant de la Belgique à la Hongrie, sur un ensemble de pays très disparates, inégalement évolués, très attachés à leurs régimes traditionnels, il veut leur appliquer d'emblée un système uniforme de gouvernement et d'impôts. Ces mesures provoquent de violentes résistances, surtout chez les catholiques, les Belges et les Hongrois.

Joseph II, découragé, doit revenir à une politique plus souple et plus modérée.

C. **La France.** — La France représente un cas intermédiaire entre celui de l'Angleterre et celui des États continentaux. Comme en Angleterre, la bourgeoisie s'enrichit considérablement. Mais les progrès de cette bourgeoisie se heurtent, sur le plan politique, à deux puissances : la monarchie qui demeure absolue et la noblesse qui s'acharne à conserver ses privilèges et ses droits féodaux.

Ainsi une pléiade d'écrivains — presque tous bourgeois — dénoncent les abus d'un régime d'arbitraire et d'inégalité. Ils réclament l'égalité des droits et la liberté. On les appelle « les Philosophes ». Montesquieu revendique — pour la noblesse surtout — une place plus considérable dans le gouvernement, et une diminution du pouvoir royal. Voltaire dénonce les condamnations arbitraires et l'intolérance religieuse. Rousseau expose les droits du peuple et préconise le régime républicain. Quesnay et Gournay défendent la liberté des entreprises et du commerce.



MONTESQUIEU (1689-1755).
Estampe gravée par Henriquez.
Cabinet des estampes. B. Nat.

Ces idées nouvelles se répandent par les salons et les cafés de la haute société parisienne; par la

lecture et les académies savantes dans les villes de province. Elles gagnent l'étranger où les despotes éclairés — nous l'avons vu — s'en déclarent les adeptes sans les mettre généralement en pratique.

Lecture 1 - La pomme de terre.

La pomme de terre était connue des indigènes du Pérou. Les Espagnols l'introduisirent dans leur pays au XVIe siècle; des corsaires la firent connaître en Angleterre et des religieux Carmélites en Italie. Peut-être passa-t-elle de l'Espagne en Franche-Comté car cette province était alors espagnole. Vers 1600, certains prélats de l'entourage du pape utilisent ce légume contre la goutte. Un peu plus tard, le roi d'Angleterre en mange. Mais le légume nouveau n'a guère de succès. En 1630, le Parlement de Besançon en prohibe la culture sur le territoire de Salins par crainte de la lèpre. Cependant on la cultive sur les jachères en Lorraine, et surtout en Allemagne. C'est la pomme de terre qui apporte à ce pays dévasté par la guerre de Trente Ans, vers 1650, un secours inespéré. Puis la culture se répand en Suisse, en Alsace, dans le Velay. L'intendant Turgot la fait accepter en Limousin. Elle pénètre aussi en Savoie et dans le Lyonnais. Dès 1772, Parmentier entreprend une active propagande. On cite le dîner célèbre où il avait invité Lavoisier et Franklin et où les mets et la boisson étaient uniquement à base de pommes de terre. Vers 1780, dans la région de Toulouse, les gens commençaient à en voler pour avoir de la semence. On s'accoutuma à en manger. Cinquante ans plus tard, on en cultivait partout. Cependant, il avait fallu près de deux cents ans pour s'habituer à un mets qui nous semble aujourd'hui indispensable.

Lecture 2 - Salaires et prix au XVIIIe siècle.

Salaires. — Un compagnon maçon à Nevers, en 1771, gagne 1 livre 5 sous par jour (25 sous); un compagnon charpentier également 25 sous, en 1788 (le salaire était de 12 sous en 1709). Une raccommodeuse touche, en 1774, 15 sous par jour.

Loyer. — Amable Morton, maître maçon à Nevers loue en 1777 une chambre, une cuisine, un grenier, une cave et une cour pour 120 livres par an. (En 1686, un logement équivalent se payait 36 livres.)

Vêtements. — Une paire de chaussures d'homme vaut 4 livres; la toile à draps se vend 2 livres 8 sous l'aune (environ 1 m 20) en 1687 (cent ans plus tôt, elle valait une livre seulement).

Vivres. — Prix moyen du pain pour la livre de 420 grammes vers 1784-1787 à Nevers : 2 sous 6 deniers (pain blanc), 2 sous (pain jaunet), 1 sou 8 deniers (pain bis). La livre de viande de bœuf : 6 sous 6 deniers; la livre de beurre : 16 sous; la livre de sucre : 1 livre 1 sou (au lieu de 1 livre 4 sous en 1714).

Lecture 3 - Les artisans anglais contre les machines

(Récit des émeutes de 1779 dans le Comté de Lancastre.).

« En nous rendant ici, écrit un témoin, nous rencontrâmes, sur la route, une troupe de plusieurs centaines d'hommes, je crois qu'ils étaient bien cinq cents; et comme nous demandions à l'un d'entre eux à quelle occasion ils se trouvaient rassemblés en si grand nombre, ils me dirent qu'ils venaient de détruire quelques machines et qu'ils entendaient en faire autant dans tout le pays...



UN INTÉRIEUR BOURGEOIS AU XVIIIe SIÈCLE.
Scène peinte par F. Boucher *(Cl. C. A. P.)*.

Les ouvriers du voisinage ont déjà réuni toutes les armes qu'ils ont pu trouver, et sont en train de fondre des balles et de faire provision de poudre pour attaquer demain matin.

... Le même jour, dans l'après-midi, une grande fabrique organisée selon le système d'Arkwright fut attaquée par eux. Deux des assaillants furent tués sur place et plusieurs blessés. Les gens furent exaspérés et jurèrent de se venger. Ils passèrent donc la journée de dimanche à rassembler des fusils et des munitions. Des mineurs se joignirent à eux et d'autres ouvriers encore, tant que leur nombre atteignit, dit-on, 8 000 hommes. Ils marchèrent au son du tambour sur la fabrique dont ils avaient été repoussés le samedi. Ils trouvèrent là Sir Richard Clayton (un des magistrats du Comté) à la tête d'une garde de 50 invalides. Que pouvaient faire une poignée d'hommes en face de ces milliers de forcenés? Ils durent se retirer. »

(Cité par P. Mantoux : " Les commencements de la grande industrie en Angleterre ". Société nouvelle de librairie et d'édition).

RÉSUMÉ — 1. Au XVIIIe siècle, les progrès de l'agriculture, de la médecine et de la chirurgie permettent un allongement de la vie humaine et une augmentation de la population.

2. Les ouvriers des mines et des fabriques souffrent de salaires insuffisants, du chômage et de la sous-alimentation.

3. Beaucoup de paysans pauvres et de journaliers sont misérables et quittent la terre pour les villes. Les cultivateurs aisés vendent mieux leurs produits et vivent mieux qu'au XVIIe siècle.

4. Les nobles et les bourgeois en Angleterre, les bourgeois en France s'enrichissent considérablement. Ils cherchent à s'emparer du pouvoir et demeurent indifférents au sort des classes laborieuses.

5. Le régime parlementaire anglais partage les pouvoirs entre le roi, le Cabinet (les Ministres) et le Parlement. Le Parlement ne représente pas la nation mais les seules classes riches — noblesse et bourgeoisie. Les Whigs gouvernent d'abord; au temps de Walpole, la corruption politique atteint à son comble. Après 1760, le roi George III tente, avec les Tories, de réduire le pouvoir du Parlement. Il n'y réussit pas et le régime parlementaire anglais se consolide.

6. Les despotes éclairés se proclament adeptes des idées nouvelles. En fait, ils ne recherchent pas l'amélioration du sort de leur peuple, mais une plus grande puissance de l'État. Les principaux despotes éclairés sont Frédéric II de Prusse, Catherine II de Russie et l'Empereur Joseph II.

7. En France, la bourgeoisie, puissante par sa richesse, s'oppose au pouvoir absolu du roi et aux privilèges des nobles. Les philosophes réclament la liberté et l'égalité des droits. Les plus connus sont Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Quesnay et Gournay.

EXERCICES

1. Quelles sont les principales améliorations apportées à l'alimentation humaine, en Europe occidentale surtout, au XVIIIe siècle? — 2. Jenner (consulter un bon dictionnaire, un manuel de sciences). Le principe du vaccin. L'origine du mot. L'œuvre de Jenner. — 3. On oppose, pour le XVIIIe siècle, « l'Angleterre verte » à « l'Angleterre noire ». Que faut-il entendre par là? — 4. Essayez de comprendre pourquoi la montée générale des prix après 1740 est favorable aux paysans et défavorable aux ouvriers. Citez d'autres périodes de l'histoire où semblable fait s'est produit. — 5. Définir le régime parlementaire. Un tel régime est-il nécessairement démocratique? Des exemples. — 6. Définir le despotisme éclairé en prenant pour exemple Frédéric II de Prusse. — 7. Que vous rappellent ces noms : Gournay, Malthus, Hogarth, Walpole?

CHAPITRE 13

LE NOUVEAU VISAGE DE L'EUROPE

CONFLITS INTERNATIONAUX AU XVIIIe SIÈCLE

A première vue, la carte des États européens en 1789 ne diffère pas très sensiblement de celle de 1715. Cependant les conflits ont été nombreux au cours du siècle; mais souvent leur véritable enjeu se situait au-delà des mers, — le théâtre européen demeurant un prétexte ou une diversion. L'ensemble donne ainsi d'abord une impression de complexité. Mais l'imbroglio se simplifie beaucoup lorsqu'on découvre que les fils de l'intrigue se nouent presque toujours à Londres, que l'Angleterre est le principal meneur de jeu.

I. Les causes de conflits.

1. **Les questions dynastiques et familiales** continuent à orienter souvent la politique des États, dans une Europe où les monarchies sont la règle. Les souverains se trouvent unis par la parenté ou les alliances de famille. (Ainsi les Bourbons d'Espagne et de France; Stanislas Leczinski et Louis XV). Les successions aux trônes vacants suscitent les convoitises : l'élection du roi de Pologne en 1732 provoque une guerre; de même, huit ans plus tard, l'avènement de Marie-Thérèse, fille de l'Empereur Charles VI.

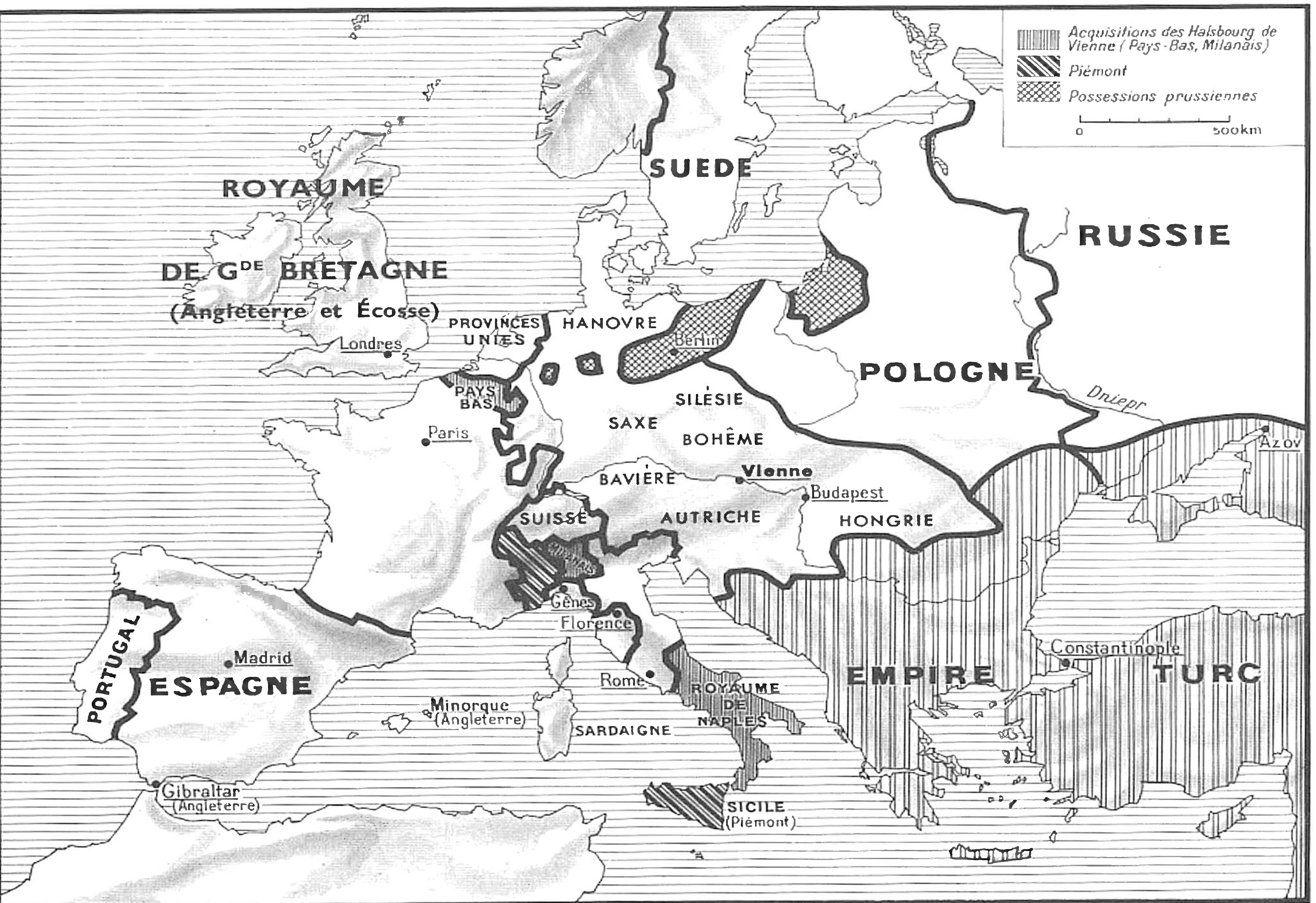
2. **Le maintien de l'équilibre européen** constitue depuis longtemps un principe dominant des rapports internationaux; nous l'avons vu jouer au temps de Charles Quint, de la guerre de Trente ans, de Louis XIV. Il s'agit d'empêcher qu'aucun État ne devienne assez puissant pour menacer l'indépendance des autres. C'est sur ces bases qu'a été établie la paix de 1713.

3. **La possession des grandes routes maritimes.** — Un fait nouveau apparaît de plus en plus clairement : la base de la puissance est le grand commerce maritime, ce qui implique la possession de points stratégiques et de colonies lointaines. En 1713, les Anglais ont obtenu le contrôle des principales voies océaniques; ils veillent jalousement à ce qu'aucun État ne devienne assez fort pour tenter de le leur ravir.

II. Les convoitises.

L'Angleterre, orientée vers l'activité maritime, se préoccupe à la fois de maintenir l'équilibre des puissances sur le continent, d'empêcher surtout qu'aucun État fort ne s'installe sur les rivages de la mer du Nord, de garder enfin le contrôle des routes océaniques.

La France, également puissance maritime, a des intérêts analogues. Elle se heurte surtout à l'Angleterre aux Antilles, en Amérique du Nord et dans l'Inde. Mais, vulnérable sur ses frontières continentales, elle redoute traditionnellement l'hégémonie des Habsbourg et cherche à s'assurer à l'Est le contrepoids des alliés Suédois, Turcs et Polonais.



Les États européens vers 1715.

L'Espagne renonce difficilement à ses territoires italiens perdus en 1713 et s'attache à défendre, contre les empiètements anglais, le commerce avec ses possessions d'Amérique.

L'**Empire** des Habsbourg est puissant et riche : il possède non seulement de vastes États, — très disparates d'ailleurs —, mais d'importantes mines de fer en Syrie et en Bohême, des industries actives en Silésie. Il commande les passages nord-sud des Alpes. Un grave problème de succession assombrit l'avenir. L'Empereur Charles VI a désigné comme héritière sa fille Marie-Thérèse. Il s'efforce de faire accepter cette solution par sa famille, ses peuples et les puissances étrangères. Mais celles-ci ont signé de mauvaise grâce et, le moment venu, hésiteront-elles à renier leur promesse?

La Prusse, royaume centralisé et militarisé par Frédéric-Guillaume — le Roi Sergent —, escompte jouer un grand rôle en Allemagne : unir ses provinces dispersées, acquérir des territoires en profitant de toutes les occasions de conflits.

La Russie, réformée et modernisée par Pierre le Grand, devient une puissance européenne de premier plan. Les directions de son expansion sont tracées; elle vise à atteindre les mers libres (Baltique, puis Méditerranée), — à s'étendre aux dépens de la Pologne, de la Suède et de la Turquie.

III. Les enjeux.

En face de ces intérêts, quels sont les enjeux? D'abord les **territoires lointains,** pays neufs ou vieux Empires indépendants : Amérique du Nord, Inde, Afrique, rives à peine connues du Pacifique et de l'Australie. Ensuite, deux États décadents : **la Pologne** et **la Turquie.** La Pologne, avec ses populations hétérogènes (Allemands, Russes, Polonais), son roi élu par les nobles, son assemblée impuissante, ses seigneurs turbulents, sa paysannerie serve, est une proie toute désignée pour ses voisins. Depuis la fin du XVIIe siècle, l'empire ottoman décline; il est déjà « l'homme malade » dont parleront les diplomates du XIXe siècle. Il ne peut plus opposer de résistances très sérieuses aux poussées autrichienne et russe.

Enfin **l'Autriche,** elle-même, devra défendre ses provinces extrêmes contre la convoitise de l'Espagne (Italie du Sud) et de la Prusse (Silésie).

IV. Les phases essentielles.

On peut distinguer les périodes suivantes :

1. **De 1713 à 1731,** l'alliance franco-anglaise maintient l'équilibre européen et évite les conflits. Les gouvernements français et anglais ont alors besoin de la paix pour restaurer leurs finances et affermir leur autorité. Ils s'emploient à apaiser toutes les menaces de guerre.

2. **De 1731 à 1740,** la France prend une influence marquée en Europe, tandis que le gouvernement de Walpole reste effacé· Le beau-père de Louis XV, Stanislas Leczinski, élu roi de Pologne, est enfermé dans Dantzig par les troupes russes et autrichiennes. Alors la France intervient. Mais le Cardinal Fleury agit avec beaucoup de prudence, appuyé sur l'alliance de l'Espagne et de la Sardaigne, portant la guerre en Italie du Sud et en Allemagne. Puis, dès que la chose semble possible, il négocie. Le traité de Paris en 1738 est un chef-d'œuvre d'habileté : Stanislas renonce à la couronne de Pologne; on lui donne en échange le Barrois et la Lorraine qui devront revenir à la France après sa mort (1766). La Sardaigne reçoit des agrandissements en Italie et Don Carlos d'Espagne le royaume des deux Siciles (Naples et la Sicile). Ainsi l'Autriche fait les frais de l'opération. La France a gagné une province, renforcé son alliance avec l'Espagne, la Turquie et la Suède, étendu son influence dans l'Inde et en Amérique.

Possessions des Habsbourg de Vienne
Possessions prussiennes
0 500 km
FINLANDE
(Suédoise)
St Pétersbourg
NORVÈGE
(au Danemark)
SUÈDE
Riga
RUSSIE
ROYAUME
DE Gde BRETAGNE
(Angleterre et Écosse)
DANEMARK
PRUSSE
SILÉSIE
POLOGNE
PROVINCES
UNIES
HANOVRE
Kiev
Dniepr
PAYS-
BAS
PALATINAT
BOHÊME
BAVIÈRE
Vienne
Budapest
CONFÉDÉR.
SUISSE
AUTRICHE
HONGRIE
PIÉMONT
MILANAIS
Danube
CORSE
(France)
Constantinople
PORTUGAL
ESPAGNE
ROYAUME
DES
DEUX SICILES
EMPIRE
TURC

Les États européens en 1789.

3. **De 1740 à 1763,** l'Angleterre, avec le gouvernement de William Pitt, va réagir vigoureusement et mener le jeu contre la France. Son but, conquérir la maîtrise des mers aux dépens de la France; le moyen : susciter ou élargir des conflits en Europe pour amener les forces françaises à se disperser. Ainsi la France se trouve engagée dans deux guerres continentales en même temps qu'elle doit se défendre sur mer et aux colonies.

La guerre de succession d'Autriche réunit la Bavière, l'Espagne, la Sardaigne, la Prusse et la France. La Prusse s'empare de la Silésie, — puis passe dans l'autre camp aux côtés de l'Angleterre et de l'Autriche. La France doit soutenir une guerre très longue et se détourner des luttes coloniales où elle tenait brillamment tête aux Anglais. Après avoir occupé les Pays-Bas Autrichiens (Victoire de Fontenoy 1745), la Savoie et Nice, Louis XV, au traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, abandonne toutes ses conquêtes. « Bête comme la paix », disait-on à Paris.

L'Angleterre poursuit sa politique. Ses colons d'Amérique s'opposent aux colons français pour la possession de la vallée de l'Ohio. Alors, sans déclaration de guerre, en 1755, elle confisque trois transports de troupes français, 8 000 matelots et 300 navires marchands. Elle cherche un allié sur le continent : Frédéric II.

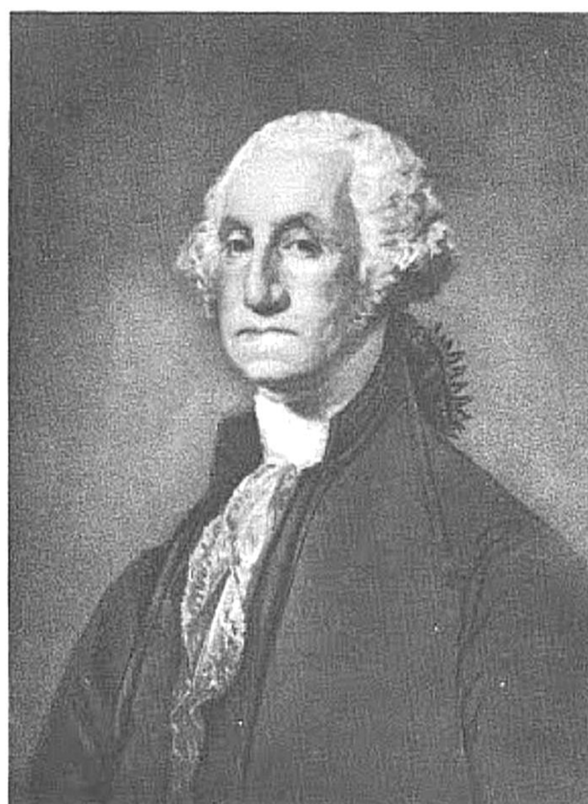
La guerre de Sept ans (1756-1763) met ainsi aux prises l'Angleterre et la Prusse d'une part, l'Autriche et la France d'autre part. Guerre qui traîne en longueur, où la France et



SOLDAT DES GARDES FRANÇAISES *(Extrait de l'« Histoire de l'Armée française ». Larousse édit. Cl. Larousse).*



LE COMTE DE VERGENNES, par Lindberg. Musée du Louvre *(Cl. Bulloz).*



GEORGE WASHINGTON. Portrait par Stuart *(Cl. Giraudon).*

l'Autriche sont finalement battues. Cependant, les Anglais envoient des troupes importantes dans l'Inde et au Canada (60 000 hommes), tandis que les renforts français se réduisent à 328 soldats! Québec et Montréal (1759-60), Pondichéry (1761) tombent successivement. Le traité de Paris en 1763 cède à l'Angleterre le Canada, la vallée de l'Ohio, plusieurs Antilles, les comptoirs du Sénégal (sauf l'îlot de Gorée), nos possessions de l'Inde sauf 5 villes. (Carte p. 89.)

4. **De 1763 à 1776** la Prusse et la Russie poursuivent leur poussée. En 1772, la Pologne est démembrée par un accord des Russes (une partie de la Lithuanie), de la Prusse (Prusse polonaise et Dantzig) et de l'Autriche (Galicie). Deux autres partages (1793 et 1795) rayeront le pays de la carte d'Europe.

En même temps, la Russie s'attaque à la Turquie. En 1774, elle s'empare d'Azov et reçoit un droit de protection sur les chrétiens orthodoxes des Balkans, c'est-à-dire un prétexte permanent d'intervenir en Turquie.

5. **De 1776 à 1789,** la France s'efforce de reprendre son influence compromise par le Traité de Paris. En Europe, le ministre Vergennes parvient à maintenir la paix, à opposer les puissances, à grouper les petits États autour de la France. Sur mer, il reconstitue les forces navales françaises et, lorsque les colons anglais d'Amérique se rebellent contre leur métropole, il saisit cette occasion de prendre revanche et d'affaiblir la puissance maritime et coloniale de l'Angleterre. Les faits d'armes du corps expéditionnaire de Lafayette et Rochambeau, les exploits navals surtout de Grasse et du bailli de Suffren effacent le souvenir de la guerre de Sept ans. Au Traité de Versailles (1783) qui reconnaît l'indépendance des États-Unis d'Amérique, la France récupère plusieurs Antilles et le Sénégal. L'Espagne reprend la Floride et Minorque. La Corse ayant été acquise en 1768, la position franco-espagnole se trouve fortifiée dans la Méditerranée.

Lecture 1 - La politique anglaise vue par le gouvernement français en 1755.

« Quant au système des Anglois, il paroit qu'il a été en général de ruiner la marine de France et de s'emparer de ses colonies dans l'Amérique septentrionale. Ils ont cru d'abord qu'au moyen des armements prodigieux de toute espèce qu'ils avoient faits avant les nôtres et qui leur étoient supérieurs, ils se procureroient quelque conquête importante dans nos colonies, avant que nous fussions en état de les défendre, et que, nous obligeant ainsi à faire une prompte paix pour éviter de plus grandes pertes, ils auraient la gloire de finir la guerre en une campagne et la campagne en un coup de main.

« En même temps, les Anglois ont pris à tout événement des mesures anticipées sur le continent de l'Europe pour nous y susciter des ennemis de tous côtés, pour détacher nos alliés et disposer les leurs à nous engager dans une guerre de terre en Europe, pour faire une diversion considérable à nos opérations maritimes.

« Ils prétendent qu'en donnant à la France de l'occupation sur terre, on lui ôtera les moyens de se défendre efficacement sur mer, et qu'ainsi l'Angleterre, en détruisant la puissance maritime de la France, s'emparera de la supériorité de l'influence sur terre, qui est le grand motif de la jalousie et de la haine des Anglois contre la France, et le prétendu équilibre qu'ils cherchent depuis si longtemps. »

(Instruction au ministre plénipotentiaire auprès du roi de Prusse, 12 novembre 1755, dans : " Recueil des instructions données aux Ambassadeurs..." *Presses Universitaires de France.*)

Lecture 2 - Nouvelle orientation de la politique française : l'alliance autrichienne.

Déjà après les traités d'Utrecht, Louis XIV envisage le renversement de la politique traditionnelle. Il écrit à notre ambassadeur à Vienne, le 3 janvier 1715 :

« Il y a de part et d'autre d'heureuses dispositions à former entre la maison de France et celle d'Autriche une union aussi avantageuse à leurs intérêts qu'elle sera nécessaire au maintien du repos général de l'Europe. Leurs divisions, source de tant de guerres, ont servi jusqu'à présent de contrepoids à leur grandeur naturelle, et ce sera par une intelligence parfaite qu'elles

maintiendront désormais la supériorité qui leur appartient au-dessus de tant de puissances qui prétendoient s'égaler à la maison de France et à celle d'Autriche par la seule raison qu'elles faisoient la guerre à l'une et que l'autre les ménageoit pour en recevoir des secours. »

En 1756, l'alliance est conclue et les instructions données à l'ambassadeur du roi à Vienne s'emploient à la justifier :

« Depuis Charles Quint, la France regarde ce monarque et ses descendants comme des ennemis formidables ou du moins comme des voisins et des rivaux dangereux.

Ce système de la France a dû être invariable tant que la puissance de la maison d'Autriche a été trop à redouter, ou tant que les liaisons de cette maison avec l'Angleterre, ennemie naturelle de la France, ont pu paroître indissolubles.

... Le roi a suivi jusqu'en 1755 les maximes de ses prédécesseurs; par le traité de Vienne il enleva à l'empereur Charles VI et à sa postérité le royaume des Deux-Siciles avec une partie du Milanois, et par le traité d'Aix-la-Chapelle, la Silésie entière et les États de Parme, de Plaisance et de Guastalla...

Avant et après le traité d'Aix-la-Chapelle, le Roi avoit clairement reconnu quels étoient le caractère et les principes du roi de Prusse : allié intéressé, ami peu fidèle, jaloux en secret de la puissance du Roi, de qui cependant il tient la Silésie, ce prince s'étoit plus d'une fois arrogé le droit de faire la paix et la guerre sans notre participation et toujours pour son intérêt particulier; honteux d'être protégé par nous et ne pouvant se passer de l'être, il s'emparoit peu à peu de toute notre influence dans les affaires générales, comme si l'électeur de Brandbourg pouvoit jamais remplir en Europe la place qu'y occupe un roi de France...

Si Sa Majesté avoit écouté d'autres conseils que ceux de sa gloire offensée, et qu'elle se fût refusée dans ces circonstances à l'alliance de la cour de Vienne, la France auroit été peut-être exposée à la ligue de tous les princes de l'Europe, à l'exception de la Suède.

Le public, qui juge toujours sur les apparences, n'a point connu la marche glorieuse d'une négociation dont le succès a pu étonner l'Europe et dont la suite doit affermir son repos et remettre tous les princes dans la place qu'il leur convient d'occuper en restituant aux grandes couronnes la supériorité et la prééminence qui leur appartiennent. »

(Instruction à l'ambassadeur du roi à Vienne par le Comte de Bernis, le 31 juillet 1757, dans : " Recueil des instructions données aux Ambassadeurs " *P.U.F.*)

Lecture 3 - Le partage de la Pologne en 1772

Frédéric II explique que Marie-Thérèse hésitait d'abord devant le plan de partage : « J'envoyai alors, dit-il, Edelheim à Vienne pour gagner le confesseur, qui persuada à Marie-Thérèse qu'elle étoit obligée, pour le bien de son âme, de prendre la portion qui lui étoit assignée. Alors elle se mit à pleurer. En attendant, les troupes des trois copartageants entroient en Pologne et s'emparaient de leurs portions, elle toujours pleurant; mais tout à coup, nous apprîmes à notre grande surprise, qu'elle avoit pris beaucoup plus que la part qu'on lui avoit assignée, car elle pleuroit et prenoit toujours, et nous eûmes beaucoup de peine à obtenir qu'elle se contentât de sa part de gâteau...

Voici comment le Ministre de Vergennes jugeait ce partage en 1774 :



Le gateau des Rois, d'après une gravure de Le Mire. *(Cl. B. N.)*.
Il s'agit du premier partage de la Pologne. Cette gravure satirique représente de droite à gauche : Frédéric II l'épée posée sur la Prusse occidentale; Joseph II montrant de la main la Galicie; Stanislas Poniatowski tentant de retenir sa couronne qui va tomber; Marie-Thérèse désignant sur la carte la part de Pologne qu'elle s'attribue.

« La postérité aura peine à croire ce que l'Europe indignée voit avec étonnement : trois puissances d'intérêts divers et opposés s'unir entre elles, et, par un abus criant de la raison du plus fort, dépouiller de ses plus riches domaines un État innocent, contre lequel on n'a d'autre titre que celui de sa faiblesse et de l'impuissance où il est de résister à la cupidité de ceux qui l'envahissent.

Si la force est un droit, si la convenance est un titre, quelle sera désormais la sûreté des États? Si une possession immémoriale, si des traités solennels qui ont fixé les limites respectives, ne peuvent plus servir de frein à l'ambition, comment se garantir contre la surprise et l'invasion? Si le brigandage politique se perpétue, la paix ne sera bientôt plus qu'une carrière ouverte à l'infidélité et à la trahison.

Il y a moins d'un siècle qu'on a vu l'Europe se liguer et inonder la terre de sang, pour venger l'accaparement de quelques villages. L'Autriche, la Russie et la Prusse s'unissent pour démembrer un grand royaume et se partager ses provinces; le reste de l'Europe le voit, se tait et le tolère... »

(Mémoire de M. de Vergennes,
cité par Ségur : " Politique des cabinets de l'Europe " T. III (Eymery 1824.)

Lecture 4 - La Déclaration des Droits de la Virginie.

Les représentants des États-Unis d'Amérique assemblés en Congrès le 4 juillet 1776 approuvent la déclaration d'indépendance. Cette déclaration avait été précédée de l'élaboration par chaque colonie de constitutions particulières. Certaines de ces constitutions débutaient par une déclaration des Droits. Voici celle de l'État de Virginie :

Article premier. — Tous les hommes sont nés également libres et indépendants; ils ont des droits certains, essentiels et naturels, dont ils ne peuvent par aucun contrat, priver ni dépouiller leur postérité : tels sont le droit de jouir de la vie et de la liberté, avec les moyens d'acquérir et de posséder des propriétés, de chercher et d'obtenir le bonheur et la sûreté.

2. — Toute autorité appartient au peuple, et, par conséquent, émane de lui; les magistrats sont ses mandataires, ses serviteurs et lui sont comptables dans tous les temps.

3. — Le gouvernement est, ou doit être institué pour l'avantage commun, pour la protection et la sûreté du peuple... Toutes les fois qu'un gouvernement se trouvera insuffisant pour remplir ce but, ou qu'il lui sera contraire, la majorité de la communauté a le droit indubitable, inaliénable et imprescriptible de le réformer, de le changer ou de l'abolir...

4. — Aucun homme, ni aucun collège ou association d'hommes ne peuvent avoir d'autres titres pour obtenir des avantages ou des privilèges particuliers, exclusifs et distincts de ceux de la communauté, que la considération des services rendus au public; et ce titre n'étant ni transmissible..., ni héréditaire, l'idée d'un homme né magistrat, législateur ou juge, est absurde et contre nature.

5. — La puissance législative et la puissance exécutive de l'État, doivent être distinctes et séparées de l'autorité judiciaire...

6. — Les élections des membres qui doivent représenter le peuple dans l'assemblée, doivent être libres...

8. — Tout pouvoir de suspendre les lois ou d'arrêter leur exécution, en vertu de quelque autorité que ce soit, sans le consentement des représentants du peuple, est une atteinte à leurs droits...

17. — Un peuple ne peut conserver un gouvernement libre et le bonheur de la liberté, que par une adhésion ferme et constante aux règles de la justice, de la modération, de la tempérance, de l'économie et de la vertu...

(Corréard,
Législation constitutionnelle,
chez Corréard, au Palais Royal, Paris, 1820.)

RÉSUMÉ — 1. D'une part, les rivalités franco-anglaises sur mer et aux colonies; d'autre part, l'appétit de territoires de la Prusse et de la Russie, provoquent les nombreuses guerres du XVIII[e] siècle.

2. De 1713 à 1731, une éphémère alliance franco-anglaise maintient l'équilibre européen et la paix.

De 1731 à 1740, l'Angleterre s'efface, tandis que la France prend une influence marquée en Europe. Après la guerre de succession de Pologne, le Traité de Vienne, en 1738, donne l'expectative de la Lorraine à la France et le Sud de l'Italie à un Bourbon d'Espagne.

3. De 1740 à 1763, l'Angleterre réagit vigoureusement pour conquérir la maitrise des mers aux dépens de la France. Celle-ci laisse engager dans des guerres européennes la plus grande partie de ses forces. La guerre de succession d'Autriche est victorieuse mais stérile. La guerre de Sept ans qui oppose la France et l'Autriche à l'Angleterre et à la Prusse, est désastreuse. Au traité de Paris,

en 1763, la France perd presque toutes ses possessions coloniales.

4. De 1763 à 1776, la Prusse, la Russie et l'Autriche effectuent un premier partage de la Pologne. La Russie étend son influence vers les Balkans aux dépens de la Turquie.

5. De 1776 à 1783, la France reconstitue ses forces navales et prend part, contre l'Angleterre, à la guerre d'indépendance des colons anglais d'Amérique. Au traité de Versailles, en 1783, elle récupère plusieurs Antilles et les comptoirs du Sénégal.

EXERCICES

1. Comparer de très près la carte des États Européens en 1715 et en 1789. Noter les changements les plus importants. Essayer de les expliquer. — 2. En quoi consiste la politique de l'équilibre européen? Citer des périodes où cet équilibre a été menacé. — 3. Pourquoi le contrôle des grandes routes maritimes est-il désormais la base de la puissance? — 4. Les puissances qui s'affaiblissent et sont en décadence au XVIII[e] siècle; celles qui accroissent leur puissance. — 5. Quels sont les arguments donnés en faveur de l'alliance autrichienne? (Lecture 2). — 6. Résumer le jugement porté par de Vergennes sur le partage de la Pologne. — 7. Les principes essentiels contenus dans la Déclaration des Droits de la Virginie. Comparer avec la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. — 8. Le 4 juillet : l'Indépendance Day. Pourquoi?

CHAPITRE 14

DÉCLIN DE LA PUISSANCE FRANÇAISE EN EUROPE AU XVIIIe SIÈCLE

La puissance française a beaucoup diminué depuis l'époque de Louis XIV. « L'Europe s'est accoutumée — affirme un ouvrage écrit en 1773 — à regarder la France comme une puissance devenue secondaire dans l'ordre politique ». En 1789, la France demeure encore une grande puissance européenne, mais elle ne fait plus figure de nation prépondérante.

I. Fatale hésitation entre deux politiques...

Telle est la cause essentielle de ce déclin politique de la France... Louis XV et ses ministres n'ont pas su choisir nettement entre une action sur mer et aux colonies, et une action sur le continent. La tradition consistait à faire une politique continentale; l'importance nouvelle du commerce océanique et de l'industrie exigeait une politique maritime. Mais les classes dirigeantes françaises — les nobles ne se livraient pas, comme en Angleterre, au négoce et Paris n'était pas, comme Londres, un grand port. Aussi hésite-t-on entre les deux voies; finalement, à vouloir les suivre l'une et l'autre, on aboutit à des échecs partout. L'effort principal est même porté, après 1755, sur le théâtre européen, — tandis que les Anglais fournissent le leur contre la France, aux colonies (v. chap. 13).

La politique continentale traditionnelle consistait aussi à s'opposer à l'Autriche en s'appuyant sur l'alliance suédoise, et turque. Louis XIV, dès 1715, avait préconisé au contraire le rapprochement avec l'Autriche et la vigilance à l'égard de l'Angleterre, la rivale la plus dangereuse. Mais, là encore, au cours du XVIIIe siècle, la diplomatie française est tiraillée entre ces deux directions opposées. Fleury, au début du règne de Louis XV, malgré Chauvelin, s'efforce d'éviter la guerre contre l'Autriche. Puis le Maréchal de Belle-Isle pousse à la guerre de succession d'Autriche aux côtés de la Prusse. En 1756 — trop tard et dans de mauvaises conditions —, la France entre avec Choiseul dans l'alliance autrichienne. Vingt ans après, le sage Vergennes reprend habilement une politique de modération sur le continent afin de porter plus d'effort sur les mers.



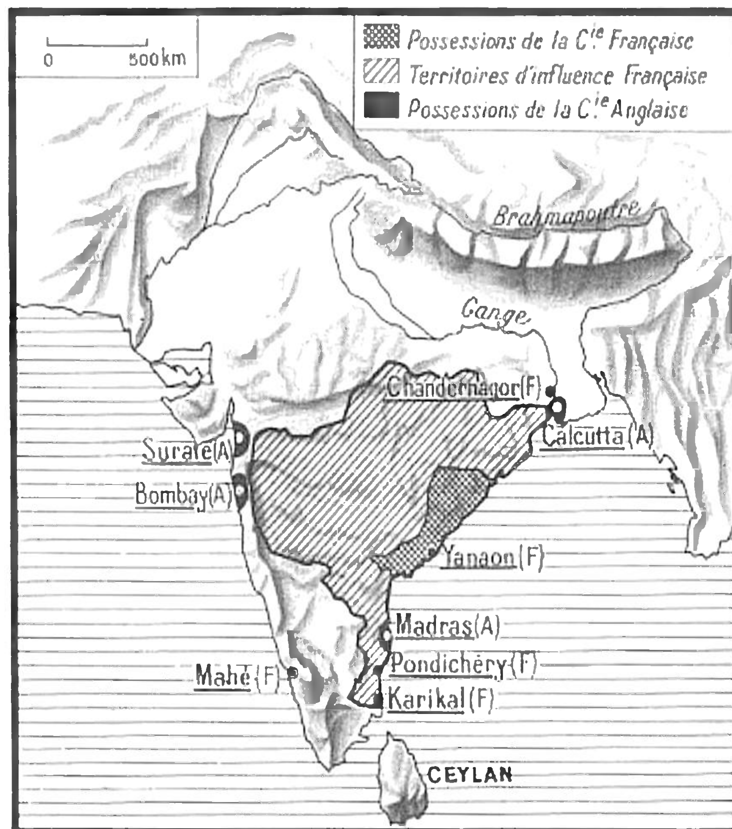
DUPLEIX. Gravure par Sergent. Cabinet des Estampes *(Cl. Giraudon)*.

II. La France puissance secondaire en Europe.

De 1715 à 1789, la France a acquis deux provinces nouvelles : la Lorraine (réunie en 1766) et la Corse (1768). Aux colonies, elle conserve les Antilles, la Louisiane, les Comptoirs du

Sénégal; mais elle a perdu le Canada, les pays de l'Ohio et son influence dans l'Inde.

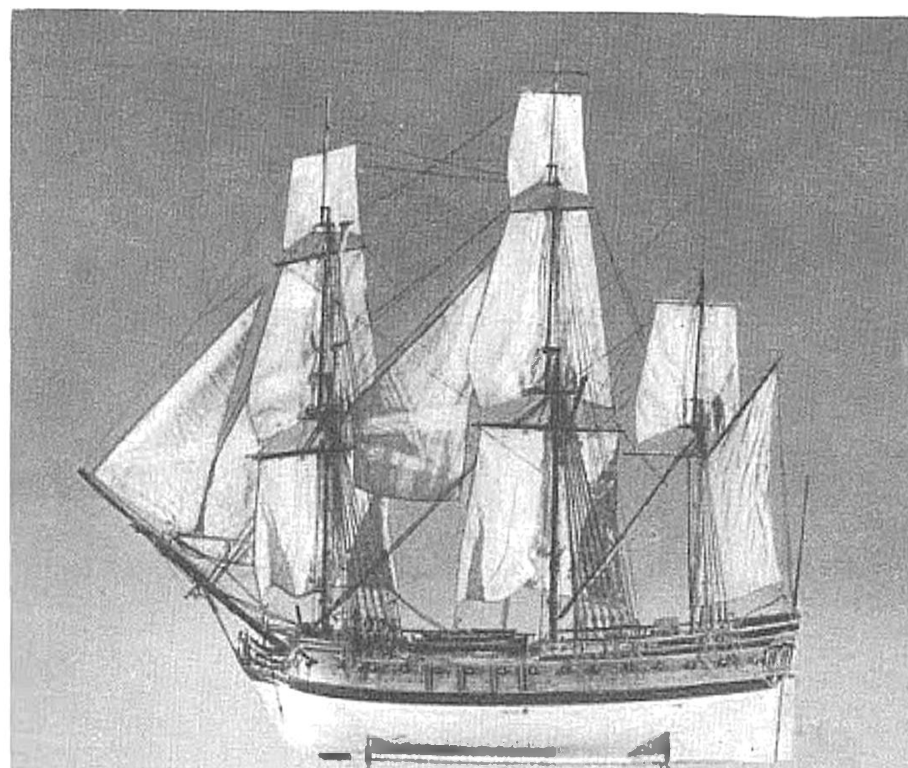
2. La France demeure une des nations les plus peuplées d'Europe (environ 26 millions d'habitants); mais elle est rejointe désormais par la Russie et l'Autriche. Après l'Angleterre, elle est peut-être le pays le plus riche, par son agriculture, son commerce extérieur (qui a quadruplé au cours du siècle), son industrie naissante. Mais l'État est irrémédiablement pauvre, endetté, impuissant.



L'Inde au xviiie siècle. (F) les 5 villes conservées en 1763.

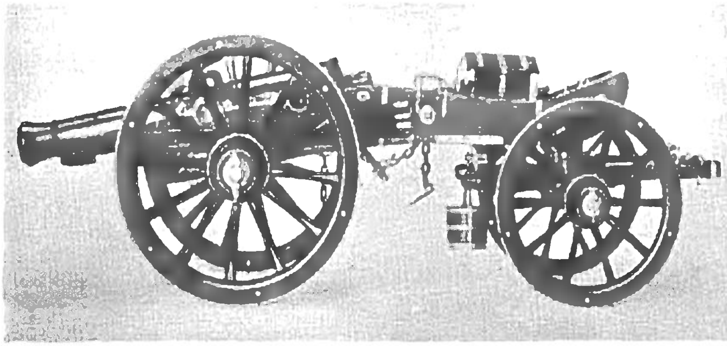
3. Les forces militaires, restaurées sous Louis XVI, au temps de Vergennes, comptent parmi les plus solides d'Europe. Le maréchal de Saxe, le maréchal de Broglie ont réfléchi sur l'expérience tactique des guerres continentales. Gribeauval surtout perfectionne et réorganise l'artillerie, allégeant les pièces, améliorant la fabrication et les appareils de pointage, augmentant la dotation des unités en canons. L'école du génie de Mézières est une des meilleures d'Europe.

Le bailli de Suffren — « l'amiral-diable », comme l'appelaient les Hindous — révolutionne la tactique navale par la substitution de la manœuvre à la bataille rangée. Les escadres françaises ont tenu brillamment tête à la marine anglaise au cours de la guerre d'Amérique. Les navires à voile de la fin du siècle atteignent à un degré de perfection qui ne sera guère dépassé. Le vaisseau « les États de Bourgogne » en 1785, avec ses 63 mètres de long et ses 3 160 m² de voilure, porte 1 092 hommes, 180 jours de vivres et 120 jours d'eau.



Frégate française au temps de la guerre d'Amérique *(Cl. Musée de la Marine).*

4. A l'extérieur, la France s'appuie sur des alliances peu solides ou peu sûres. L'alliance autrichienne demeure vacillante et peu populaire; le Pacte de famille, c'est-à-dire l'alliance avec les différents



ARTILLERIE SYSTÈME GRIBEAUVAL. — CANON DE 12 (1765)
(Cl. Giraudon).

princes de la maison de Bourbon, n'offre guère de garantie à cause de la faiblesse de l'Espagne; la Suède, la Pologne et la Turquie — nos appuis traditionnels sur le revers européen — sont en pleine décadence.

Dans cette Europe divisée, les rivalités des grandes puissances n'avaient jamais été plus ardentes. Et, à la fin du règne de Louis XVI, un mouvement antifrançais se dessinait un peu partout.

Lecture 1 - Réponses aux demandes de secours formulées par Dupleix (1752)

Dupleix demandait un renfort de cinq mille hommes dans l'Inde. La Compagnie le lui refuse. M. de Montaran, Commissaire du roi auprès de la Compagnie ajoute en outre :

« Les troupes que la Compagnie envoie sont destinées uniquement à la conservation et à la défense des établissements. Vous ne devez point faire sortir de troupes de l'étendue de nos concessions... L'intention de la Compagnie est d'éviter soigneusement d'entrer dans aucune guerre auxiliaire... Il est temps de borner l'étendue de nos concessions, la Compagnie craint toute augmentation de domaine... Son objet n'est point de devenir une puissance de terre... Le parti que nous devons prendre est celui d'une exacte neutralité. »



L'AMÉRIQUE DU NORD VERS 1750.

Un autre commissaire du roi lui écrivait le 13 septembre 1752 : « La vérité et la franchise dont je fais profession m'engagent à ne pas vous dissimuler que tout système qui paraîtra s'éloigner de ces vues de neutralité n'aura pas l'approbation du Roi, du ministre et du public. On ne veut pas se rendre une puissance politique de l'Inde; on ne veut que quelques établissements en petit nombre, pour aider et protéger le commerce : point de victoires, point de conquêtes, beaucoup de marchandises et quelque augmentation de dividende. »

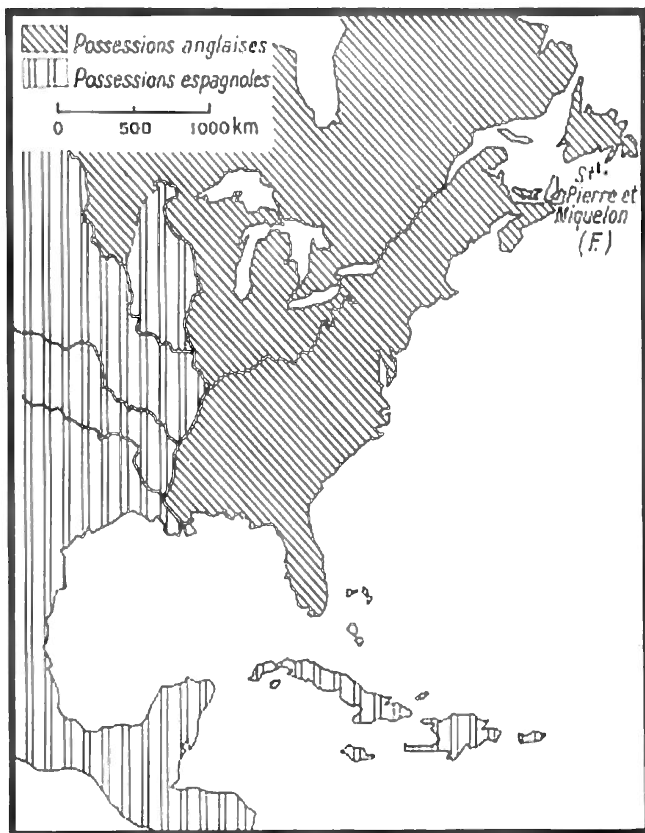
(Bionne : Dupleix, Dreyfous 1881)

Lecture 2 - Une lettre de Montcalm au Maréchal de Belle-Isle, Ministre de la guerre (12 avril 1759).

« A moins d'un bonheur inattendu, d'une grande diversion sur les colonies des Anglais par mer, ou de grandes fautes de l'ennemi, le Canada sera pris, cette campagne.

Les Anglais ont 60 000 hommes, nous au plus 10 à 11 000 hommes; notre gouvernement ne vaut rien, le prest et les vivres manqueront. Faute de vivres, les Anglais primeront; les terres à peine cultivées, les bestiaux manquent; les Canadiens se découragent, nulle confiance en M. de Vaudreuil (1) ni M. Bigot (2). M. de Vaudreuil n'est pas en état de faire un projet de guerre, il n'a aucune activité; il donne sa confiance à des empiriques, plutost qu'au général envoyé par le Roy. M. Bigot ne paraît occupé que de faire une grande fortune pour luy et ses adhérents et complaisants. L'avidité

(1) Gouverneur du Canada.
(2) Intendant.



L'Amérique du nord après le traité de Paris en 1763.



L'Amérique du nord après le traité de Versailles en 1783.

a gagné les officiers, gardes-magasins, commis, qui sont vers la rivière Saint-Jean, ou vers L'Ohio, ou auprès des sauvages dans les pays d'en haut; ils font des fortunes étonnantes...

... Il paraît que tous se hâtent de faire leur fortune avant la perte de la colonie, que plusieurs peut-être désirent comme un voile impénétrable de leur inconduite... Les transports sont donnés à des protégés. Le marché des munitionnaires m'est inconnu comme au public; ... faut-il faire marcher l'artillerie, faire des affûts, des charrettes, faire des outils? M. Mercier, qui commande l'artillerie, est entrepreneur sous d'autres noms, tout se fait mal et cher; cet officier, venu simple soldat il y a vingt ans, sera bientôt riche de 6 à 700 000 livres, peut-être un million, si ceci dure...

Nous avons été chassés du fort Duquesne à la fin de novembre.

La perte du fort de Frontenac est un coup fatal par la prise de notre marine sur le lac Ontario. On a mis trois mois à délibérer où on ferait de nouvelles barques; nous en aurons deux dans vingt jours, si les Anglais ne viennent pas les brûler; nos sauvages, les Iroquois, le craignent...

Tous les préparatifs annoncent que les Anglais viendront de bonne heure à Carillon avec de grandes forces. A Québec, l'ennemi peut venir si nous n'avons point d'escadre, et Québec pris, la colonie est perdue. Cependant nulle précaution; j'ai écrit, j'ai dit de même que de M. de Pont Le Roy, ingénieur, excellent sujet et le sieur Pellegrin, capitaine du port de Québec, bon marin pour sa patrie, devaient prendre une disposition pour empêcher une fausse manœuvre à la première alarme; j'ai fait offre de mettre de l'ordre, la réponse : « Nous avons le temps. »

On a enfin fini le recensement général du Canada; quoique l'on ne me l'ait pas communiqué, je crois être sûr qu'il n'y a pas plus de 82 000 âmes, sur quoi au plus 12 000 hommes en état de combattre, et sur ce nombre, ôtant ce qui est employé aux travaux, transport des bateaux dans les pays d'en haut, on ne réunira jamais plus de 7 000 Canadiens, et si faut-il que ce ne soit pas dans le temps des semences ou des récoltes; autrement en faisant tout marcher, les terres seraient incultes, la famine s'en suivrait; nos huit bataillons feront 3 200 hommes; de la colonie au plus 1 500 hommes à mettre en campagne; qu'est-ce contre au moins 50.000 hommes qu'ont les Anglais? »

(Bionne ouv. cité)

Lecture 3 - Réponse du Ministre à Montcalm (19 février 1759 - S'est croisée avec la lettre de Montcalm).

« Je suis bien fâché d'avoir à vous mander que vous ne devez point espérer de recevoir de troupes de renfort. Outre qu'elles augmenteraient la disette des vivres, que vous n'avez que

trop éprouvée jusqu'à présent, il serait fort à craindre qu'elles ne fussent interceptées par les Anglais dans le passage; et, comme le Roi ne pourrait jamais vous envoyer des secours proportionnés aux forces que les Anglais sont en état de vous opposer, les efforts que l'on ferait ici pour vous en procurer n'auraient d'autre effet que d'exciter le ministère de Londres à en faire de plus considérables pour conserver la supériorité qu'il s'est acquise dans cette partie du continent. »

(Bionne ouv. cité)

Lecture 4 - L'alliance espagnole vue par Vergennes (1774).

« ... Si, après avoir parcouru le continent, nous tournons nos regards du côté de la mer, y trouverons-nous de plus grands motifs de sécurité? Nous voyons à côté de nous une nation inquiète et avide, plus jalouse de la prospérité de ses voisins que de son propre bonheur, puissamment armée, et prête à frapper au moment où il conviendra de menacer. Ne nous y trompons pas : quelque parade que les ministres britanniques fassent de leurs inclinations pacifiques, nous ne pouvons compter sur cette disposition qu'autant que leurs embarras domestiques se prolongeront... Ajoutons que nous pouvons nous trouver engagés dans une guerre de mer contre le vœu de la cour de Londres, de même que contre le nôtre. Nous avons un traité avec l'Espagne, qui doit nous rendre commune toute guerre, soit qu'elle soit offensive ou défensive. A combien d'occasions de guerre les vastes possessions d'outre-mer de l'Espagne ne l'exposent-elles pas plus que la France! L'engagement est sans doute très onéreux; mais, tout onéreux qu'il paraît, peut-être cependant est-il plus avantageux à la France qu'à l'Espagne. Le commerce utile que l'Angleterre fait avec cette dernière, où elle trouve, avec le débouché de ses manufactures, une source de travail et de richesses, la rend moins avide à lui ravir des propriétés qu'elle ne fertilise que pour les autres; tandis que, n'ayant rien à gagner avec la France par l'exploitation d'un commerce légitime, elle ne voit qu'avec une jalouse cupidité l'essor prodigieux de nos plantations en Amérique et de notre industrie en Europe. Si quelque chose la retient et lui en impose, c'est la représentation de la France et de l'Espagne réunies; c'est la certitude qu'au premier coup de canon qu'elle tirera contre l'une ou contre l'autre il sera répondu par toutes les deux. »

(Mémoires de M. de Vergennes, 1774 dans Ségur ouv. cité)

RÉSUMÉ — 1. Au cours du XVIIIe siècle, la France devient une puissance secondaire en Europe.

2. Le gouvernement de Louis XV n'a pas su choisir nettement entre la politique continentale et la politique maritime. Il s'est laissé entraîner dans des guerres européennes, surtout après 1756, par l'alliance autrichienne. Pendant ce temps, l'Angleterre portait son effort essentiel sur mer et aux colonies.

3. La France a acquis la Lorraine et la Corse, mais elle a perdu le Canada, les pays de l'Ohio et son influence dans l'Inde. Elle demeure un des États européens les plus peuplés et les plus riches; mais l'État est endetté et impuissant.

4. Les forces militaires et navales ont été reconstituées par Vergennes. Mais les alliances de la France ne sont pas sûres (Autriche) ou n'offrent guère de garanties (Espagne, Suède, Pologne, Turquie).

EXERCICES

1. Lectures 1 et 2 : Dégager les arguments des Commissaires de la Cie des Indes. Quel état d'esprit révèlent-ils? — 2. Les arguments contenus dans la lettre de Montcalm. Comment le ministre justifie-t-il son refus? Quelle était la politique de Belle-Isle? — 3. Que vous rappellent ces noms : Fleury, Belle-Isle, Vergennes, Suffren, Gribeauval, le Maréchal de Saxe? — 4. Qu'appelait-on le Pacte de famille? Quelle en était la faiblesse d'après Vergennes? Quel est selon Vergennes, le danger essentiel pour la France?

CHAPITRE 15

PRESTIGE INTELLECTUEL DE LA FRANCE AU XVIIIe SIÈCLE

Si, au XVIIIe siècle, la puissance de la France décline, jamais peut-être le prestige de notre langue, de nos savants, de nos écrivains et de nos artistes n'a été aussi considérable.

I. Le français langue européenne.

Le français est devenu la langue diplomatique. Déjà, nous l'avons vu, en 1713, les accords de Rastadt entre l'Autriche et la France sont écrits en français. En 1774, les Turcs et les Russes signent un traité rédigé en français. Dans les divers pays d'Europe, les princes, les écrivains, les gens de la haute société parlent et écrivent couramment la langue de Voltaire qui séduit par sa clarté, ses aptitudes à la logique et aux nuances. Certaines œuvres allemandes sont connues d'abord en Allemagne dans une version française. « Voyagez de Lisbonne à Pétersbourg et de Stockholm à Naples en parlant français, — écrit Frédéric II — et vous vous faites entendre partout. »

II. Les savants français.

Dans les découvertes scientifiques et les inventions techniques, les Français — les Laplace, les Monge, les d'Alembert, les Buffon, les Lavoisier, les Cugnot, les Montgolfier — occupent une place enviable (v. chap. 10). C'est un savant français, Maupertuis, que Frédéric II appelle à la tête de l'Académie des Sciences de Berlin; c'est un autre Français qui dirige l'Université de Parme.

III. Les philosophes français.

Le rayonnement des philosophes français à l'étranger dépasse de beaucoup celui des savants. Les idées nouvelles sur les gouvernements, la société, la religion ont pris naissance ou forme en France; leur influence est considérable. Montesquieu, Voltaire, Diderot, Rousseau, Quesnay sont des esprits aussi européens que français. Ils parlent d'ailleurs au nom de tous les hommes. Presque tous séjournent à l'étranger, souvent appelés par les souverains. Ils ont des amis et des correspondants dans tous les pays d'Europe. Les despotes éclairés s'inspirent ou feignent de s'inspirer de leurs doctrines.



DIDEROT. Portrait par Levitski. Musée d'Art et d'Histoire à Genève. *(Cl. Bulloz).*

IV. Les arts français.

1. **Des tendances nouvelles.** — Après les contraintes de l'art officiel et la sévérité dévote du grand règne finissant, la haute société française se grise de liberté et de fantaisie. Les salons parisiens donnent le modèle accompli d'une politesse exquise, d'une élégance raffinée des manières et de la conversation qui font accourir les provinciaux et les étrangers. Le luxe atteint un degré inouï. En ce siècle où l'argent devient roi, les commandes d'art ne sont plus le seul fait du souverain et de la Cour. Grands seigneurs et bourgeois enrichis, financiers surtout, font édifier, meubler, décorer de beaux hôtels particuliers; ils attirent et protègent les artistes. Ceux-ci ne travaillent plus selon des règles officielles, mais selon leur tempérament et les goûts de leur clientèle. L'art devient plus libre et plus varié. Il traduit l'élégance, la joie de vivre frivole et insouciante de la riche société de cette époque. Il se dégage de l'influence de l'église; il nous frappe par sa grâce, sa fantaisie, sa jeunesse, sa gaieté et son souci du bien-être.



La place Stanislas a Nancy *(Cl. C. A. P.)*.



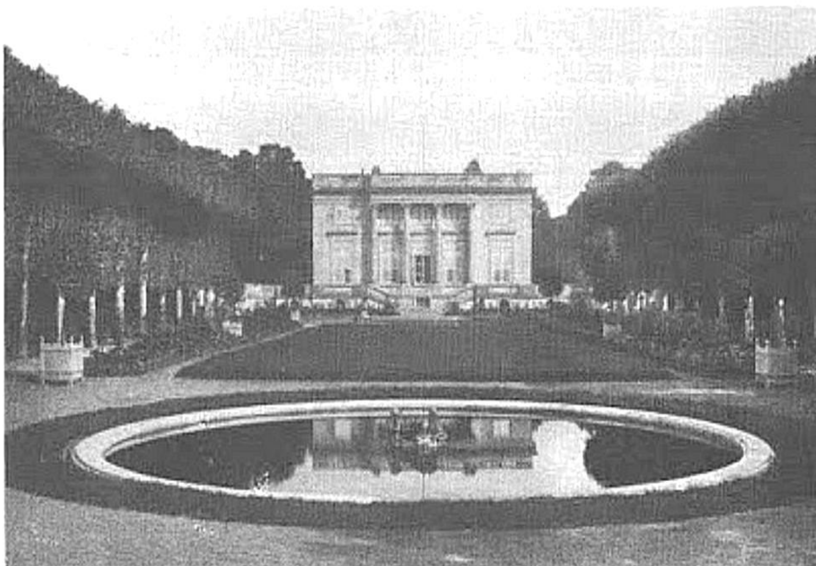
L'École militaire a Paris. — Façade sur la cour d'honneur *(Cl. Archives Photographiques)*.

2. **L'architecture.** — Les rares édifices religieux de cette époque conservent l'essentiel des caractères classiques; ainsi l'église Saint-Sulpice, de Servandoni; l'église Sainte-Geneviève (Panthéon) de Soufflot. L'architecture civile, beaucoup plus importante, se dégage davantage de la tradition par la légèreté des lignes, la sveltesse des colonnes, l'emploi des portiques. L'enrichissement des villes se traduit par des grands travaux d'urbanisme. Ainsi la place Louis XV (la Concorde) de Gabriel, à Paris; les places royales à Lyon, Dijon, Nancy, Bordeaux, Rennes, Montpellier. Places non plus fermées comme au XVIIe siècle, mais en général ouvertes sur la circulation ou sur des jardins. Il y eut même de hardis précurseurs chez les urbanistes du XVIIIe, — par exemple ce Ledoux qui dressa les plans d'une ville idéale à construire à Chaux en Franche-Comté, avec des bâtiments en cube ou en sphère qui font songer à Le Corbusier.

En dehors du Petit Trianon de Gabriel — le chef-d'œuvre du XVIIIe —, les constructions officielles furent le plus souvent des édifices utiles : l'École Militaire (Gabriel), l'Odéon (Antoine et Peyre), la Monnaie, le grand théâtre de Bordeaux. Enfin il y eut une véritable profusion d'hôtels

particuliers, avec leur cour d'honneur en avant, une construction en équerre — corps de logis au centre et communs aux deux ailes — jardin en arrière : l'Hôtel Soubise, l'Hôtel Matignon, l'Hôtel Rousseau (Palais de la Légion d'honneur) à Paris, l'Hôtel de Rohan à Strasbourg.

On retrouve dans l'Europe entière des répliques du Petit Trianon, de Marly, de Versailles et des riches demeures particulières à la française.



LE PETIT TRIANON *(Cl. C. A. P.)*.

3. **L'ameublement et la décoration** sont plus originaux encore que l'architecture. Les vastes pièces d'apparat disparaissent. La mode est aux salons, plus réduits et plus intimes, aux boudoirs, que des glaces viennent agrandir, qu'on décore avec de gracieux motifs : oiseaux, fruits, guirlandes, singeries, bergeries. Les meubles sont plus petits, plus confortables, avec des formes sinueuses, des bois précieux, des couleurs claires ou vives (laques polychromes, vernis Martin). Comme dans l'architecture après 1765-1770, on constate une tendance aux lignes et au décor plus sobres, aux coloris plus discrets. La vogue du mobilier français est extraordinaire, non moins que celle des porcelaine de Sèvres, des tapisseries des Gobelins. L'ébéniste Cressent a une renommée européenne.

4. **La peinture.** — La peinture abandonne les scènes mythologiques ou historiques; elle s'adresse surtout à la sensibilité par la couleur, selon la tradition des Vénitiens, des Hollandais et des Flamands. Dans cette production très variée, on distingue des genres et des tendances diverses. Une série de peintres traduisent la vie élégante et frivole de la Cour et des classes riches : Watteau († 1721) les domine de loin (l'Embarquement pour Cythère, les Amusements Champêtres); Boucher († 1770) et Fragonard († 1806) sont ensuite les plus connus. A côté d'eux, Chardin (†



LA MAITRESSE D'ÉCOLE, par Chardin *(Cl. Giraudon)*.



Watteau : ASSEMBLÉE DANS UN PARC *(Cl. Bulloz)*.

1779) s'attache à rendre la vie familière des classes moyennes; ses intérieurs bourgeois (la Cuisine, le Benedicite) révèlent une probité et une sûreté de touche qui le placent parmi les plus grands maîtres. Surtout après 1760-1770, se manifestent deux tendances nouvelles : réaction familiale et moralisante, illustrée par Diderot et Rousseau en littérature et que traduit, avec beaucoup de convention et de sentimentalité fade, le peintre Greuze († 1805); retour à l'Antique, sous l'influence des archéologues (découverte des ruines de Pompéi) et des historiens, marqué surtout par l'œuvre de David (le Serment des Horaces, présenté au Salon de 1784). Enfin le siècle compte d'excellents portraitistes : Nattier († 1766) peintre attitré de la Cour; Mme Vigée-Lebrun et surtout le pastelliste La Tour († 1789).

5. **La sculpture.** — A côté des grands sujets — comme le Louis XV de Bouchardon, le monument funéraire du Maréchal de Saxe à Strasbourg, de Pigalle — apparaissent les sculptures d'appartements, bustes de femmes, d'enfants et d'adolescents : ainsi l'Enfant à l'oiseau, les Baigneurs de Falconet (le sculpteur préféré de Catherine II), les bustes de Diderot, de Mirabeau par Houdon.

6. **La Musique.** — La France n'eut pas au XVIIIe siècle de musiciens aussi célèbres que les pays germaniques avec Jean-Sébastien Bach († 1750), Haendel († 1759), Mozart († 1791) et Haydn († 1809). Mais elle eut des artistes estimables, d'incomparables professeurs, et un public parisien qui fit les réputations. Le Bourguignon Rameau († 1764) se rattache encore aux traditions de Lulli et de l'opéra classique (Les Indes galantes, Castor et Pollux). Les Français excellent avec Couperin dans le clavecin, l'ancêtre du piano; ils créent l'opéra-comique illustré par Grétry. Enfin c'est à Paris que l'Allemand Glück fait triompher, contre l'Italien Piccini, sa musique plus simple et plus sensible.



MADAME DE POMPADOUR.
Portrait par Quentin de la Tour *(Cl. Bulloz)*.

V. L'Europe française.

Non seulement par ses savants, ses écrivains et ses artistes, mais encore par ses tailleurs,

ses orfèvres, ses cuisiniers, ses modistes, la France exerce sur l'Europe un attrait et une influence extraordinaires. Paris apparaît comme la capitale du goût sous toutes ses formes, « l'Athènes de l'Europe ». De nombreux étrangers viennent en France. D'aussi nombreux Français se rendent à l'étranger. En dépit des conflits, il y a parmi l'élite cultivée du XVIIIe siècle — surtout jusque vers 1770-1780 — véritablement un sens européen. On parle de la fin des guerres, des États-Unis d'Europe, de la grande république européenne; on traverse bien plus aisément les frontières qu'au XIXe siècle et que de nos jours. Pendant deux générations, la France a été au centre de cette union intellectuelle et morale.



FAUTEUIL LOUIS XV *(Cl. Bulloz).*

RÉSUMÉ — 1. Au XVIIIe siècle, le prestige intellectuel de la France est considérable. Le Français est la langue le plus communément parlée parmi les classes cultivées de l'Europe.

2. Les écrits des philosophes français sont lus dans tous les pays. C'est surtout en France que s'élaborent les idées nouvelles.

3. L'art français devient plus libre et plus varié. L'architecture religieuse demeure plus fidèle à la tradition classique que l'architecture civile illustrée notamment par Gabriel. Les œuvres les plus marquantes sont le Petit Trianon, la place Louis XV et l'École militaire de Gabriel à Paris, les nombreuses places royales et jardins des grandes villes de province, les hôtels particuliers comme ceux de Matignon et de Soubise.

4. L'ameublement et les arts décoratifs montrent une originalité faite de grâce et de fine élégance.

5. La peinture révèle des tendances nouvelles et variées avec Watteau et Fragonard, peintres de la vie élégante et frivole, Chardin peintre de la vie bourgeoise, Greuze et ses scènes moralisantes, David et son retour à l'inspiration antique, — les portraitistes Nattier, Mme Vigée Lebrun et la Tour.

6. Les sculpteurs les plus célèbres sont Pigalle, Falconet et Houdon. A côté de musiciens français, — Rameau, Couperin et Grétry — des musiciens étrangers — tels Gluck et Piccini — s'installent en France.

EXERCICES

1. Comparer le Petit Trianon et le château de Versailles (chap. 9). — 2. La place des Vosges (époque Louis XIII) et la place Stanislas (XVIIIe siècle). — 3. Rapprocher de même des peintures XVIIe siècle et des peintures XVIIIe siècle. — 4. Des monuments du XVIIIe siècle dans votre région. — 5. Essayer de trouver les épithètes qui caractérisent le mieux l'art du XVIIIe et celui du XVIIe siècle.

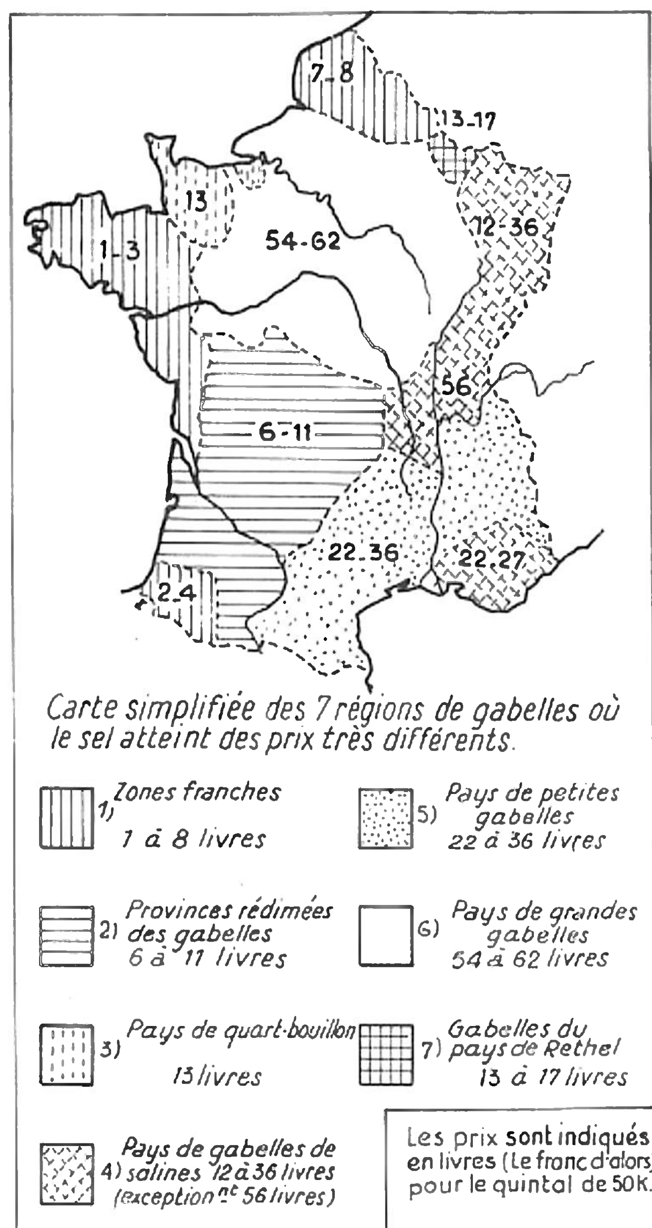
CHAPITRE 16

LA CRISE DE LA MONARCHIE FRANÇAISE AU XVIIIe SIÈCLE

Une des raisons du déclin de la puissance française en Europe au XVIIIe siècle, c'est la faiblesse du gouvernement royal. La vieille monarchie se montre de plus en plus incapable de faire face aux difficultés traditionnelles qui se posaient déjà au XVIIe siècle, et aux difficultés nouvelles qui résultent des changements économiques et sociaux.

I. Les problèmes qui se posent.

1. **La question financière.** — Le déficit financier — mal chronique de la monarchie — s'aggrave encore après 1715. Près de la moitié des dépenses sont consacrées à payer les intérêts des emprunts faits par l'État. Les impôts indirects (droits sur les boissons, le sel, etc.) — très lourds pour les pauvres gens — ne rentrent pas entièrement dans les caisses de l'État car les fermiers généraux gardent la différence entre ce qu'ils perçoivent réellement et la somme convenue versée au Trésor. Les impôts directs (comme la taille) sont très mal répartis entre les provinces et surtout entre les catégories sociales : les nobles ne paient pratiquement pas et le clergé de France verse collectivement une somme globale assez faible, « le don gratuit ».



Carte simplifiée des 7 régions de gabelles où le sel atteint des prix très différents.

En somme, le problème semble consister à réduire les dépenses, à établir l'égalité devant l'impôt, à assurer une meilleure perception.

2. **Les questions sociales et économiques.** — Le régime demeure fondé sur la division de la société en classes jouissant de droits différents. Les privilégiés bénéficient d'exemptions d'impôts et ils ont seuls accès à certains emplois. Or, de plus en plus, les bourgeois notamment réclament l'égalité des droits, la liberté de l'industrie et du commerce.

3. **La structure du gouvernement.** — Dans une monarchie absolue, il faut, pour concevoir et commander, une personnalité forte, énergique et compétente : roi ou premier ministre. Pour transmettre les

ordres et en contrôler l'exécution, il faut une administration solide et docile. Cela paraît d'autant plus nécessaire au XVIIIe siècle, que l'opposition à la monarchie s'accroît (la bourgeoisie et les philosophes se joignent aux nobles et au Parlement), que l'opinion publique éclairée s'élargit bien au delà de la Cour, à Paris et à la province.

Les souverains auront-ils une personnalité capable de s'imposer? Sauront-ils assurer l'unité de vues au gouvernement, remédier aux défauts d'une administration compliquée où les circonscriptions s'enchevêtrent, où les agents sont le plus souvent propriétaires de leurs charges?

II. Les principales tentatives de réformes.

A. **La Régence (1715-1723).** — Le Régent, Philippe d'Orléans, est paresseux, débauché, sans caractère. Il s'empresse de céder au désir des grands seigneurs de participer au gouvernement. Les ministres traditionnels, en général des bourgeois, sont remplacés par sept conseils de dix membres presque tous nobles. Le système se révèle désastreux : dans ces conseils (la polysynodie) ce n'est qu'incompétences, querelles et confusion. Dès 1718, il faut revenir à la tradition absolutiste de Louis XIV.

Sur le plan financier, après avoir tenté de réduire la dette par des banqueroutes partielles, le Régent fait appel à l'Écossais **Law** pour appliquer un système nouveau : papier-monnaie, banque royale et compagnies de commerce. Les imprudences de Law aboutissent finalement à la catastrophe. Les affaires ont été stimulées provisoirement. Mais le public gardera désormais une méfiance profonde à l'égard de tout grand établissement de crédit qui aurait pu résoudre la crise financière et sauver la monarchie.

B. **Louis XV (1723-1774).** — 1. Le roi devient légalement majeur à quatorze ans, en 1723. La responsabilité du gouvernement appartient encore à des **premiers ministres** jusqu'en 1743 : le duc de Bourbon (1723-1726); le cardinal Fleury (1726-1743). C'est une des meilleures périodes du régime.

On tente de résoudre le problème financier. Le duc de Bourbon instaure l'impôt du cinquantième sur les revenus des biens fonciers, applicable à tous les propriétaires. L'expérience rend peu, et le cardinal Fleury, avec son contrôleur des finances Orry, pratique une vigoureuse politique d'économies. Pendant quelques années, il semble que le déficit se résorbe; on construit des routes, des canaux, des manufactures. Avec beaucoup d'adresse et de fermeté, le vieux cardinal met au pas le Parlement de Paris et calme l'agitation janséniste. Mais à la suite des guerres où la France se trouve entraînée malgré Fleury, les difficultés reparaissent, et on rétablit l'impôt du dixième comme déjà sous Louis XIV.

En somme, aucune réforme profonde, aucune solution aux problèmes essentiels.

2. **Après 1743,** il n'y a **plus de premier ministre.** Louis XV gouverne en principe lui-même; mais il en est incapable, non par manque d'intelligence et de bonne volonté, mais par son incurable paresse et sa faiblesse de caractère. Ainsi il n'y a **plus d'unité et d'esprit de suite dans le gouvernement;** d'autant que les factions s'agitent



Louis XV. Portrait par Quentin de La Tour *(Cl. Giraudon).*

autour du roi, font et défont les ministres : le clan dévot, avec la reine et ses filles; le clan des favorites avec Mme de Pompadour et les philosophes. Parmi beaucoup de médiocres, quelques hommes compétents qui n'ont pu, dans de telles conditions, faire œuvre profonde et durable : les frères d'Argenson (1744-1747), Machaut d'Arnouville, Choiseul, Maupeou, Terray même.

En ce qui concerne **le problème de l'État,** un seul semble l'avoir vu vraiment dans son ensemble et envisagé des solutions profondes : **le marquis d'Argenson,** Secrétaire d'État aux affaires étrangères (1744-1747). Très instruit, d'esprit original et pénétrant, il envisageait tout un plan de réformes du gouvernement et dans un sens libéral. Il aurait voulu faire de Louis XV le réorganisateur de la monarchie française. Mais la hardiesse même de ses idées et son caractère difficile le firent très vite écarter du pouvoir.

Après lui, des mesures partielles. La dissolution de l'ordre des Jésuites par Choiseul en 1764, si elle rompait avec la tradition constante des rois de France protecteurs de la Compagnie de Jésus, ne touchait pas à la structure de l'État. **La réforme des Parlements de Maupeou en 1771** avait une portée bien plus grande : elle remplaçait les Parlements, qui s'opposaient violemment aux décisions royales et aux tentatives de réformes fiscales, par des conseils de magistrats fonctionnaires, non propriétaires de leurs charges, et cantonnés uniquement dans leurs fonctions judiciaires. Cela aurait pu être le prélude de réformes profondes. Mais dès son avènement, Louis XVI s'empressa de rétablir les anciens Parlements.

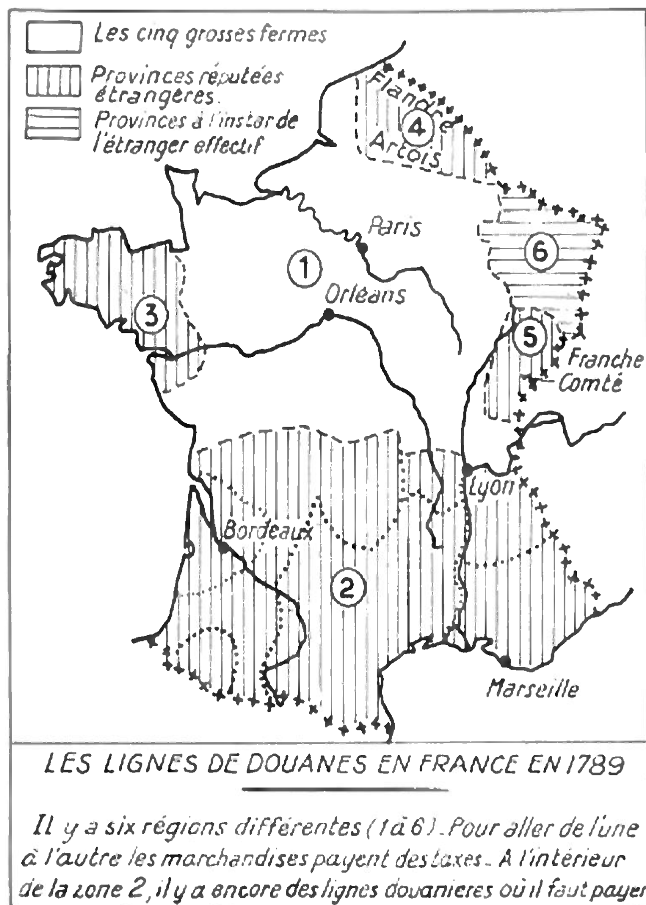
Le **problème financier** ne fut pas davantage résolu. **Machault** en aperçut la solution : s'attaquer aux privilégiés, faire payer à tous les Français un impôt du vingtième de leurs revenus afin de rembourser les dettes de l'État (1749-1751). Mais il se heurte à l'opposition violente des Parlements et surtout du clergé. Louis XV finit par céder en exceptant l'Église du nouvel impôt qui, finalement, devint une charge supplémentaire pour les seuls petits contribuables. A la fin du règne, l'abbé Terray s'efforça d'assainir les finances par divers expédients. Mais aucune réforme de base ne fut entreprise.

C. **Louis XVI** (de 1774 à 1789). — 1. **Le roi.** — Comme son grand-père Louis XV, Louis XVI voyait le bien; mais il se montra incapable de le faire, par manque d'instruction et de volonté; la reine Marie-Antoinette était une enfant gâtée de dix-neuf ans, « une tête à vent », comme disait son frère. Ce souverain de vingt ans eut toutefois le mérite, au départ, de choisir une série de ministres capables sous la direction de Maurepas : Malesherbes, Vergennes (affaires étrangères), Sartine (marine), le comte de Saint-Germain (guerre), et surtout Turgot.



TURGOT, par Drouais *(Cl. B. N.).*

2. **Un grand réformateur : Turgot (1774-1776).** Magistrat, disciple des philosophes, ancien intendant de province, Turgot avait la culture, l'expérience et l'énergie d'un grand réformateur. Son programme était à la fois financier, économique et politique. Il voulait non seulement de sévères économies sur les dépenses, mais remplacer tous les impôts existants par un impôt unique, la subvention territoriale, payée par tous les propriétaires, même les privilégiés. Pour développer la prospérité et donc le rendement des impôts, il demande l'abolition des corvées qui



LES LIGNES DE DOUANES EN FRANCE EN 1789

Il y a six régions différentes (1 à 6). Pour aller de l'une à l'autre les marchandises payent des taxes. A l'intérieur de la zone 2, il y a encore des lignes douanières où il faut payer



Louis XVI. Portrait par Duplessis. Musée de Versailles *(Cl. Giraudon)*.

réquisitionnaient de nombreux paysans pour l'entretien des routes, la libre circulation des grains dans le royaume, la suppression des corporations et la liberté du travail. Il souhaitait enfin rénover profondément la monarchie par une collaboration entre le roi et ses sujets. Il envisageait, à l'échelon de la paroisse, de la province et de la nation, une série d'assemblées de propriétaires qui seraient chargés de donner des avis, de régler la répartition des impôts et le détail des travaux publics et de l'assistance. Cela supposait des hommes instruits ; aussi avait-il un projet d'organisation de l'enseignement.

En somme, comme le marquis d'Argenson, Turgot avait compris qu'une réforme d'ensemble, profonde, s'imposait pour adapter le régime aux réalités nouvelles et sauver la monarchie. Mais en dépit de toute son activité et de son énergie, il se heurte à l'hostilité de la reine, des privilégiés, des Parlements. Il ne peut réaliser que des réformes partielles : libre circulation des grains, suppression des corvées et des corporations. Dès 1776, une attaque générale fut montée contre lui, et Louis XVI n'eut pas le courage de le défendre; sans accepter de recevoir son ministre, il lui fit porter l'ordre d'abandonner ses fonctions.

3. **Necker, réformateur superficiel (1776-1781).** — Le banquier suisse Necker prétendit faire disparaître le déficit financier par des emprunts répétés. Ces emprunts réussirent et on put, pendant quelques années, avoir l'illusion que le nouveau ministre réalisait des miracles. Mais cela ne faisait que déplacer le problème. Necker tenta aussi, selon l'idée de Turgot, deux essais d'assemblées provinciales, à Bourges et à Montauban, qui assistaient les intendants dans la répartition de l'impôt. Mais ce n'étaient que des demi-mesures.

Finalement, devant l'opposition grandissante, le Ministre publia le compte rendu des dépenses et des recettes de l'État, où il dissimulait les dettes et étalait les dépenses

de la Cour. La fureur des courtisans se déchaîna et ils obtinrent du roi le départ de Necker.

4. **Une série d'expédients et de réformes avortées (1781-1789).** — Désormais les ministres se succèdent rapidement et la situation s'aggrave sans cesse. Calonne reprend la politique d'emprunts et de facilités; une série de bonnes récoltes donnent encore l'illusion fugitive que les affaires vont s'arranger.

Puis on doit en revenir aux réformes : subvention territoriale, assemblée de notables des trois Ordres pour approuver le programme financier. Mais les notables — en majorité des privilégiés — refusent les réformes et Calonne quitte le pouvoir. Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, échoue de même. Les notables, les Parlements, les philosophes réclament des changements profonds et d'abord la réunion des États généraux. Ainsi Louis XVI rappelle Necker qui prépare, pour le début de 1789, la réunion des États généraux.

Lecture 1 - Le portrait de Louis XVI.

Le nouveau souverain ne payait pas de mine : s'il était doué d'une force physique peu commune, — au point de s'amuser un jour à jucher un page sur une énorme pelle à feu et de faire le tour de la salle en le portant à bout de bras, — il était affligé d'un certain embonpoint, qui rendait sa démarche lourde et gauche. Très timide, embarrassé, n'osant pas regarder les gens en face, ne trouvant jamais le mot à dire, la voix enrouée et désagréable, la mise négligée, parfois même les habits sales et les mains noircies, — à cause des fréquents séjours qu'il faisait dans son atelier de tour et de serrurerie, un de ses passe-temps favoris, — il donnait bien l'impression, quand il figurait au milieu de la cour, souriant d'un air niais et se dandidant d'un pied sur l'autre, d'un « pauvre homme », ainsi que Marie-Antoinette l'avait un jour qualifié dans une lettre.

Au moral, il était loin cependant d'être dépourvu de qualités. C'était un homme très simple, affectueux, sincèrement pieux et charitable, sortant à pied, chaque matin, de son palais, pour aller visiter les indigents de Versailles. Si son esprit manquait de brillant, il savait bien certaines choses, l'histoire, la géographie, les sciences; son jugement était sain et le bon sens ne lui faisait point défaut. S'il avait été médiocrement formé à son métier de roi par son précepteur, le duc de La Vauguyon, — si son expérience de la politique était presque nulle, par la faute de Louis XV qui l'avait tenu volontairement à l'écart des grandes affaires, — il avait, du moins, la passion du bien public, le désir profond de faire le bonheur de ses peuples, de gouverner honnêtement et en ne s'entourant que d'« honnêtes gens ». On s'explique ainsi le bon accueil qu'il reçut à son avènement et les espoirs qu'il fit naître. Malheureusement ces excellentes intentions allaient être desservies par une incurable faiblesse de caractère, qui le mettait à la merci d'influences successives, parfois contradictoires, et lui interdisait, en face des résistances, de persévérer jusqu'au bout dans ce qu'il savait être le bien.

Lecture 2 - La suppression des corporations.

Dans la plupart des villes, depuis le Moyen Age, les métiers n'étaient pas libres. Les gens d'un même métier formaient une corporation soumise à des règlements sévères. Turgot pensait que la liberté valait mieux; beaucoup d'administrateurs et de marchands étaient de son avis. Devenu ministre, Turgot supprima les Corporations.

Edit de suppression des Jurandes (février 1776.*)*

Extrait :

« Article premier. — Il sera libre à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, même à tous étrangers... d'embrasser et d'exercer dans tout notre royaume, et nommément dans notre bonne ville de Paris, telle espèce de commerce et telle profession d'arts et métiers que bon leur semblera.

Art. 2. — Et néanmoins seront tenus, ceux qui voudront exercer lesdites professions ou commerces, d'en faire préalablement déclaration devant le lieutenant général de police...

Art. 3. — N'entendons cependant comprendre, dans les dispositions portées par les articles 1 et 2 les professions de la pharmacie, de l'orfèvrerie, de l'imprimerie à l'égard desquelles il ne sera rien innové jusqu'à ce que nous ayons statué sur leur régime.

Art. 5. — Exemptons pareillement des dispositions desdits articles 1 et 2 du présent édit

les communautés de maîtres barbiers-perruquiers-étuvistes dans les lieux où leurs professions sont en charge jusqu'à ce qu'il en soit autrement par nous ordonné.

Défendons... à tous maîtres, compagnons, ouvriers et apprentis, de former aucune association ni assemblée entre eux sous quelque prétexte que ce puisse être. En conséquence, supprimons toutes les confréries qui peuvent avoir été établies tant par les maîtres des corps et communautés que par les compagnons et ouvriers des arts et métiers...

RÉSUMÉ — 1. Au XVIIIe siècle, la monarchie française traverse une crise grave. Crise financière : déficit permanent, impôts mal perçus et surtout très inégalement répartis; crise sociale et économique : existence de privilèges pour l'accès aux emplois et pour l'impôt, entraves au commerce et à l'industrie; crise politique : impuissance du gouvernement et de l'administration.

2. De 1715 à 1723, le Régent tente une expérience de gouvernement par les nobles et l'expérience financière de Law. Ce sont deux échecs.

3. Après Fleury, de 1743 à 1774, le gouvernement de Louis XV manque d'unité de vues et de volonté d'action.

Le marquis d'Argenson conçoit une réforme d'ensemble du régime, mais il n'est pas écouté.

Machault essaie d'établir l'impôt du vingtième payé par tous et Maupeou parvient à supprimer un moment les Parlements.

4. Sous Louis XVI, Turgot envisage un vaste plan de réformes. Mais il ne peut réaliser, en deux ans, que la libre circulation des grains, la suppression des corvées et des corporations.

Necker pratique une politique facile d'emprunts et fait un essai d'assemblées provinciales.

Calonne et Brienne tentent sans succès de revenir à des réformes partielles.

5. Ainsi, en 1788, aucun des problèmes fondamentaux n'est résolu. Les rois n'ont pas su résister aux privilégiés et engager des réformes profondes pour sauver la monarchie. Louis XVI rappelle Necker et accepte de convoquer les États généraux.

EXERCICES

1. Préciser, d'après un bon dictionnaire, le sens de : déficit, système fiscal, impôt direct et indirect, contribution, fermier général. — 2. La polysynodie. Sens du mot. Pourquoi a été établi ce système? Pourquoi n'a-t-il pas donné satisfaction? — 3. Quelle était l'importance de la suppression des Parlements traditionnels en 1771? Comment, si elle avait été maintenue, cette mesure eût-elle permis d'autres réformes? — 4. Quels sont au XVIIIe siècle les deux ministres qui ont envisagé une réforme d'ensemble du régime? — 5. Relever au XVIIIe siècle les diverses tentatives pour établir un impôt payé par tous? A quelles résistances se sont-elles heurtées? — 6. Expliquer les raisons de l'échec des assemblées de notables. — 7. Quelle était l'importance des trois réformes réalisées par Turgot?

Pavadé Claudette

CHAPITRE 17

LA FRANCE EN 1789
DÉSIR GÉNÉRAL DE CHANGEMENTS

Les gouvernements de Louis XV et de Louis XVI n'ont pas su résoudre les problèmes fondamentaux de l'État, adapter la vieille monarchie aux réalités sociales et économiques nouvelles. Aussi, en 1789, personne ne défend le régime impuissant. Toutes les classes sociales désirent des changements, mais elles ont des intérêts et des aspirations contradictoires qui les opposent entre elles en même temps qu'elles les dressent contre l'État.

I. Les forces de réaction à direction aristocratique.

1. **Le clergé** est un des piliers du régime. Il possède d'immenses capitaux en terres, en immeubles et des revenus considérables sur lesquels il assure le fonctionnement d'hôpitaux, d'instituts charitables et d'écoles. Dans ses domaines ruraux, l'Église perçoit la dîme (environ 1/13e de la récolte brute, semence comprise) et les droits féodaux. Le haut clergé — composé de nobles — dispose de revenus énormes : couramment 200 fois la portion d'un vicaire, 400 fois le gain d'un journalier. Les membres du bas-clergé — curés de campagnes et vicaires — ont une condition très modeste, besogneuse, qui les rapproche de celle de leurs paroissiens.

2. **Les nobles** représentent numériquement les 2/100e de la population; mais ils possèdent 40 % des terres et des grosses fortunes investies dans l'industrie et le commerce colonial. Ils accroissent les réserves de leurs domaines en augmentant les fermages, en en donnant la gérance à forfait à des fermiers généraux qui pressurent les paysans. Ils perçoivent avec âpreté leurs droits féodaux, font rechercher et réviser les vieux contrats, se montrent souvent durs et exigeants.

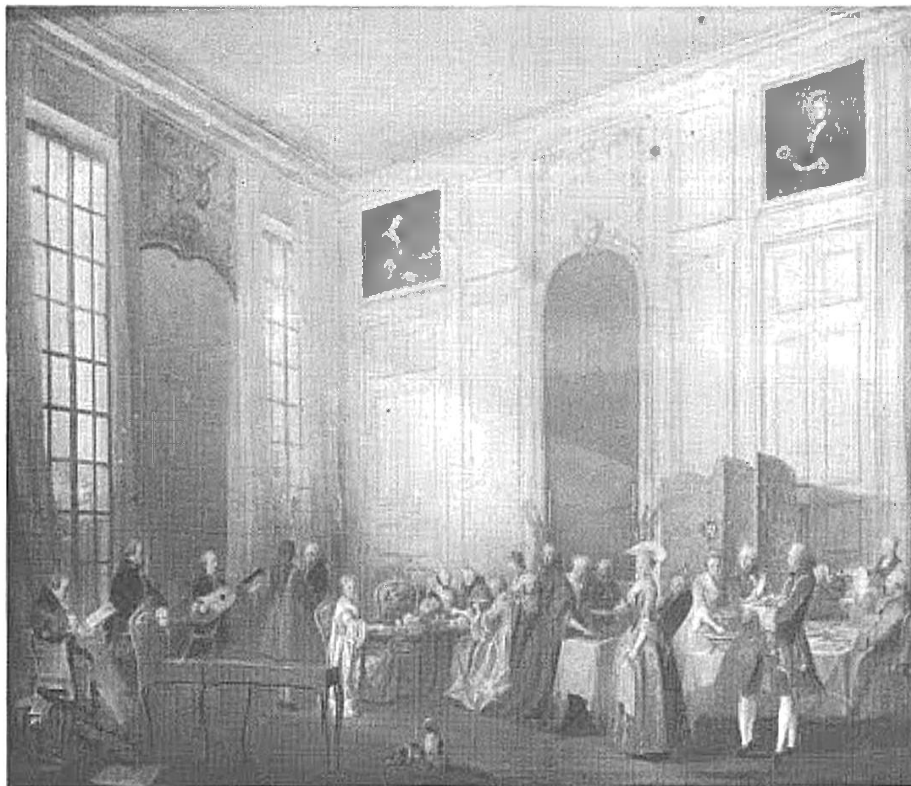
Ces classes immensément riches ne paient presque pas d'impôts. Elles ont résisté, au cours du siècle, à toutes les tentatives d'établissement d'un



La Promenade au bois, par Lawrence *(Cl. B. N.)*.
Fin du XVIIIe siècle. De grandes dames en toilettes claires se promènent dans les allées encore « sauvages » du bois de Vincennes, aux portes de Paris.

impôt territorial applicable à tous.

3. Les ordres privilégiés s'opposent au régime pour obtenir un retour au lointain passé, où le pouvoir du roi était limité par celui de la haute noblesse. Ils s'élèvent violemment contre le « despotisme », l'autorité théorique absolue du monarque, le pouvoir des Intendants de provinces, le choix de ministres bourgeois. Ils n'ont oublié ni la Fronde ni la Polysynodie. Les nobles des Parlements estiment qu'ils doivent contrôler, imposer même les décisions royales. Ils ont réussi, au cours du XVIIIe siècle, non seulement à conserver leurs privilèges, mais à se réserver les hautes dignités ecclésiastiques, les hauts grades de l'armée, et même pratiquement les hauts emplois politiques et administratifs. (Il n'y a plus de ministres roturiers après Turgot et la plupart des intendants sont des nobles).



Le Thé à l'anglaise en 1766, par Ollivier *(Cl. Giraudon)*. Mobilier et costumes Louis XV. Invités groupés par petites tables. Musiciens à gauche.

Seule, une très petite minorité d'aristocrates, comme Lafayette, imbus des doctrines anglaise et américaine, admettent des réformes dans un sens libéral.

II. Les forces de mouvement à direction bourgeoise.

1. **La bourgeoisie.** — L'essor du commerce et de l'industrie a provoqué l'enrichissement des financiers, des armateurs, des négociants, des boutiquiers, des manufacturiers — c'est-à-dire de la bourgeoisie. Ces bourgeois, qui jouent un rôle croissant dans la vie du pays, revendiquent une place dans la direction des affaires publiques. Ils réclament d'abord l'égalité civile, — l'accession à tous les emplois, dont les plus importants sont réservés à la noblesse. Ils demandent encore une réforme des impôts, l'abolition des privilèges, la liberté pour le commerce et l'industrie. Enfin, ils désirent, par des assemblées élues, participer au gouvernement du royaume.

2. **Le prolétariat des villes.** — Le nombre des ouvriers s'accroît, nous l'avons vu, au cours du siècle, ainsi que leur misère. Les salaires montent beaucoup moins que le prix des denrées; l'achat du pain représente 50 à 80 % du budget d'un compagnon ; le chômage est fréquent. Les colères se tournent moins contre les patrons bourgeois que contre les propriétaires qui stockent et vendent leur blé en temps de disette, contre les accapareurs, contre l'administration royale. Les ouvriers de cette époque, encore peu organisés, semblent plus attentifs au prix de la vie qu'au taux des salaires.

3. **Les paysans.** — Au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, les paysans français ont acquis beaucoup de terres, patiemment, au prix d'un labeur acharné et de privations; vers

1789, ils possèdent près de 40 % du sol. Mais, dans l'ensemble, il s'agit de tout petits domaines, quelquefois de parcelles; la grande masse de ces propriétaires ne produit pas assez pour vendre un surplus de récoltes et bénéficier de la montée des prix.

Les 2/3 des paysans ne possèdent pas de terre. Ils sont fermiers, métayers ou journaliers. En général, leur conditions est misérable. On a calculé par exemple que le métayer d'un noble, après avoir payé la dîme et les droits féodaux (10 %), les impôts (24 %), les frais d'exploitation (10 %), retenu sa semence (10 %), — devait partager 46 % de sa récolte avec le propriétaire. Le journalier ou « brassier » est plus malheureux encore.

Le paysan, pressuré entre le cens et la taille, « comme un crapaud entre deux pierres », impute sa misère aux propriétaires, aux accapareurs de grains, à la fiscalité royale. Il aspire à l'abolition des droits féodaux et de la dîme, à une plus juste répartition de l'impôt.



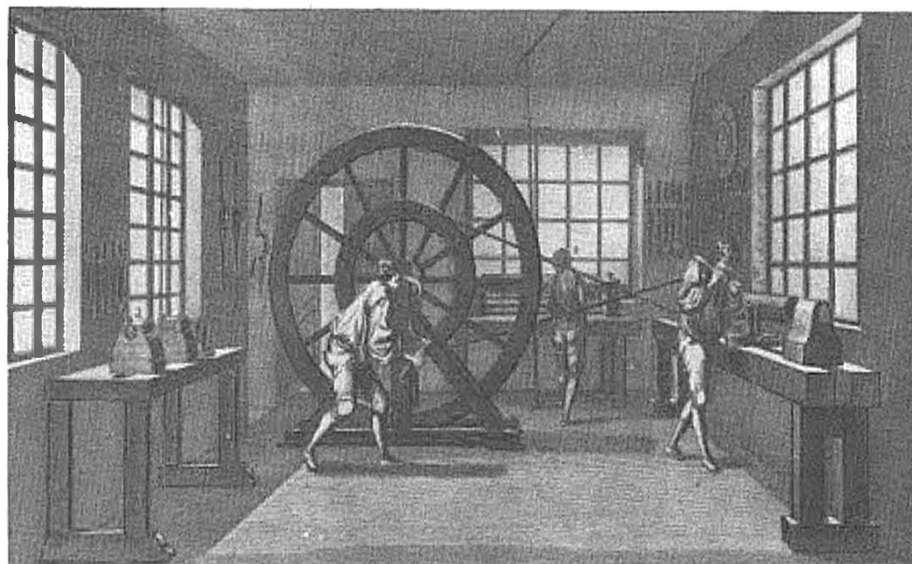
La fête de Grand-Maman.
Gravure de Debucourt. B. N. Estampes *(Cl. Giraudon)*.
Atmosphère et costumes bourgeois.

III. Les circonstances qui déclenchent la crise.

Ainsi les aristocrates et la bourgeoisie s'affrontent en même temps qu'ils s'opposent au gouvernement royal. Les bourgeois peuvent rallier, dans leur action contre l'État et les privilégiés, le prolétariat des villes et des campagnes. Instruits et riches, ils sauront entraîner ces forces révolutionnaires et s'en servir à leur profit.

Diverses circonstances vont précipiter les événements, en particulier le retentissement en France de la révolution américaine et surtout la crise financière (v. chap. 16).

Enfin, depuis 1770, les affaires languissent; en 1788, survient une crise



Atelier de tourneur.
Planche de l'Encyclopédie *(Cl. B. N.)*.

agricole doublée d'une crise industrielle : une mauvaise récolte, le prix du blé qui monte de 50 %, la production textile qui s'effondre, la baisse des salaires et le chômage qui gagnent les autres industries, les faillites qui s'accumulent, des émeutes qui s'allument dans les villes, — notamment à Paris où les ouvriers saccagent la fabrique Réveillon... C'est dans cette atmosphère que vont se réunir les États généraux; les événements risquent de prendre ainsi un tour imprévu et violent.

Lecture 1 - Le budget d'un maître tisserand de Lyon en 1786.

Il s'agit d'un maître tisserand faisant battre 3 métiers avec l'aide d'un ouvrier.

Dépense pour 4 personnes (sans l'ouvrier) : 8 livres de pain, 2 de viande, 1 bouteille 1/2 de vin, des épices, légumes, beurre, fromage.

Le mari achète tous les 8 ans 1 habit complet, tous les 3 ans 1 veste et 1 culotte de travail et un chapeau, tous les ans 2 chemises, 1 bonnet, 2 paires de bas, 2 paires de souliers.

La femme achète tous les 3 ans 1 corset, 1 robe, 1 jupon, 1 mantelet (pour les jours de fête) et 1 casaquin.

Tous les ans, 2 chemises, 2 tabliers, 2 mouchoirs de cou, 2 mouchoirs de poche, 2 paires de bas, 2 paires de souliers et galoches, 1 bonnet rond, etc.

Dépenses totales annuelles, 1 502 livres. — Gain, 1 449 livres. — Déficit : 53 livres.

(D'après E. Levasseur : *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France, 1re partie, p. 851.) Paris, Rousseau.*

Lecture 2 - Un petit propriétaire bien misérable.

« Montant à pied une longue côte, pour reposer ma jument, je fus rejoint par une pauvre femme qui se plaignait du temps et du triste pays. Comme je lui en demandais les raisons, elle dit que son mari n'avait qu'un morceau de terre, une vache et un pauvre petit cheval et que cependant ils avaient à payer à un seigneur une rente de 42 livres de blé et 3 poulets et à un autre 168 livres d'avoine, un poulet et un sou, sans compter de lourdes tailles et d'autres impôts. Elle avait sept enfants et le lait de sa vache servait à faire la soupe.

— Mais pourquoi au lieu d'un cheval n'avez-vous pas une autre vache?

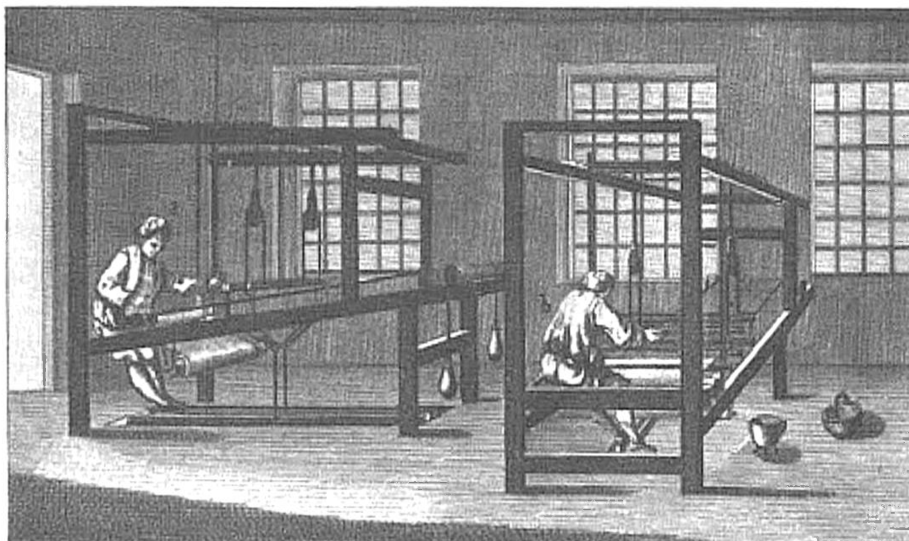
— Oh ! mon mari ne pourrait transporter les produits de son champ aussi bien s'il n'avait pas de cheval et l'on ne se sert guère d'ânes dans le pays. On dit qu'à présent quelque chose va être fait par de grands personnages pour nous, pauvres gens : mais que Dieu nous envoie quelque chose de meilleur car les tailles et les droits nous écrasent. »

Cette femme, vue de près, on lui aurait donné 60 ou 70 ans tant sa taille était courbée et son visage ridé et durci par le travail. Mais elle me dit qu'elle n'en avait que 28.

(Dans la campagne meusienne, le 12 juillet 1790. Témoignage d'un voyageur anglais, Arthur Young, 1, p. 329. Paris, Colin.)

Lecture 3 - La taille est un impôt très lourd pour les paysans.

En 1768, Marguerite Aubughoux, veuve de J. Arfeuille, âgée de 53 ans, mère de neuf enfants (dont un estropié et trois garçons en âge de travailler) est imposée pour 92 livres 6 sols 3 deniers. Or, elle possède un domaine de 3 vaches, 1 porc, quelques moutons et 30 septiers (38 quintaux environ) de froment. La récolte de grain est nécessaire à la nourriture de la famille. Une vache vaut 36 à 40 livres. Ainsi l'imposition de la taille seule dépasse le prix de deux vaches. Cependant qu'un bourgeois de Brioude riche de 80 000 livres ne paie que



MÉTIER DE TISSERAND. Planche de l'Encyclopédie *(Cl. B. N.)*.

30 sous; de même le marquis de Chavagnac, le plus gros propriétaire de la paroisse.

... En 1724, Pierre Doniol, du hameau de Freissinet, paroisse d'Auriac, est sommé de payer un arriéré d'impôt de 24 livres. Il n'a pas d'argent. L'huissier convoque les voisins et pénètre, de par le Roy, dans la maison de Doniol. Il saisit 9 livres de laine prête à filer, et une marmite de fer pesant 25 livres.

(D'après P. Boudon,
Histoire d'une famille paysanne d'Auvergne.)
Paris, Bossuet.

RÉSUMÉ — 1. Le clergé et la noblesse sont les Ordres privilégiés. Ils ont d'immenses richesses et ne paient presque pas d'impôts. Les hauts emplois de l'Église, de l'Armée et de l'État sont réservés aux aristocrates.

2. Les nobles s'élèvent contre le despotisme royal et le pouvoir des Intendants. Ils souhaitent un régime ou l'autorité du roi serait limitée par celles des grands seigneurs.

3. La bourgeoisie réclame l'égalité civile, l'accession à tous les emplois, l'abolition des privilèges, la réforme de l'impôt, la liberté économique et la participation au gouvernement par des assemblées élues.

4. Les ouvriers des villes souffrent des bas salaires, de la vie chère et du chômage. Ils accusent les propriétaires nobles, les accapareurs, l'administration royale.

5. Un tiers des paysans sont propriétaires; il s'agit en général de propriétés très petites, de faible rapport; les deux autres tiers sont métayers, fermiers ou journaliers.

Le paysan aspire à l'abolition des droits féodaux et de la dîme, à une plus juste répartition des impôts.

6. Les bourgeois instruits et riches, rallient contre l'État et contre les privilégiés le prolétariat des villes et les paysans.

7. La crise financière et la crise économique exaltent les mécontentements et précipitent les événements en 1788-89.

EXERCICES

1. Préciser le sens des mots : dîme, cens, métayage, brassier. — 2. Citer au XVII[e] et au XVIII[e] siècles des exemples d'offensive de la noblesse contre le pouvoir royal. — 3. Qu'appelle-t-on l'égalité civile? Pourquoi les bourgeois la réclament-ils? — 4. Le budget du maître tisserand de Lyon. Examiner de près les achats de vivres et de vêtements. Comparer avec le train de vie d'un artisan de nos jours. — 5. Lecture 3 : Qu'est-ce qui vous paraît injuste dans le système de la taille?



Le Pont Neuf a Paris vu de la Samaritaine en 1777 *(Cl. C. A. P.)*.

CHAPITRE 18

LES DÉBUTS DE LA RÉVOLUTION

ÉTATS GÉNÉRAUX — ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

(5 mai 1789 - 30 septembre 1791)

I. Un grand espoir des Français : les États généraux.

1. **Les représentants des trois ordres.** — Les États généraux étaient l'assemblée des représentants élus des diverses catégories de Français, les trois Ordres ou trois États de la Nation : les **nobles;** les membres du **clergé;** ceux enfin qu'on appelait **le Tiers État** (le troisième État), c'est-à-dire les bourgeois, les commerçants, les avocats, les artisans, les ouvriers et la masse des paysans.

Le roi avait accepté que le Tiers État ait un nombre de députés au moins égal à celui des deux autres ordres réunis; cela avait été bien accueilli. Tous les chefs de famille âgés de vingt-cinq ans et payant un impôt direct votèrent pour élire librement leurs députés. Ce fut, dans le pays, un grand enthousiasme.

2. **Leur désir de réformes profondes.** — Dans toutes les localités, dans toutes les provinces, chacun des trois Ordres avait rédigé ses vœux et chargé ses élus de les faire réaliser. Un grand nombre **de cahiers de doléances** existent encore. Leur lecture est bien émouvante : on y trouve l'attachement fidèle au roi, la confiance en sa bonté, en sa justice, le récit des misères éprouvées, l'exposé des profonds changements que l'on souhaite...

Le Tiers demande que tous les Français paient l'impôt selon leur fortune, qu'ils aient la liberté d'exprimer leurs opinions et de choisir leur religion. Les nobles et le clergé veulent en général conserver leurs privilèges; quelques nobles libéraux cependant — comme La Fayette, le vicomte de Noailles — admettent qu'ils doivent, eux aussi, payer l'impôt et que des réformes sont nécessaires. Les États généraux ne s'étaient pas réunis depuis 1614. Le bon peuple de France espère qu'ils vont aider le roi à sauver la situation, à introduire plus de justice et de bien-être.



Les trois ordres réunis par la concorde en États généraux

(Cl. B. N.).

3. **Le rôle essentiel des députés du Tiers.** — Les élus du Tiers État surtout ont conscience de l'importance de leur mission. Ils savent qu'ils représentent la presque totalité du peuple français. En outre, la plupart ont l'expérience des lois, de l'administration, des questions économiques, car ce sont des notaires, des avocats (comme **Robespierre** d'Arras, **Mounier** de Grenoble), des négociants, des banquiers, des gens instruits et éloquents (comme l'économiste **Dupont de Nemours,** l'abbé **Sieyès** ou **Mirabeau,** un noble de Provence), des savants tel l'astronome **Bailly**).

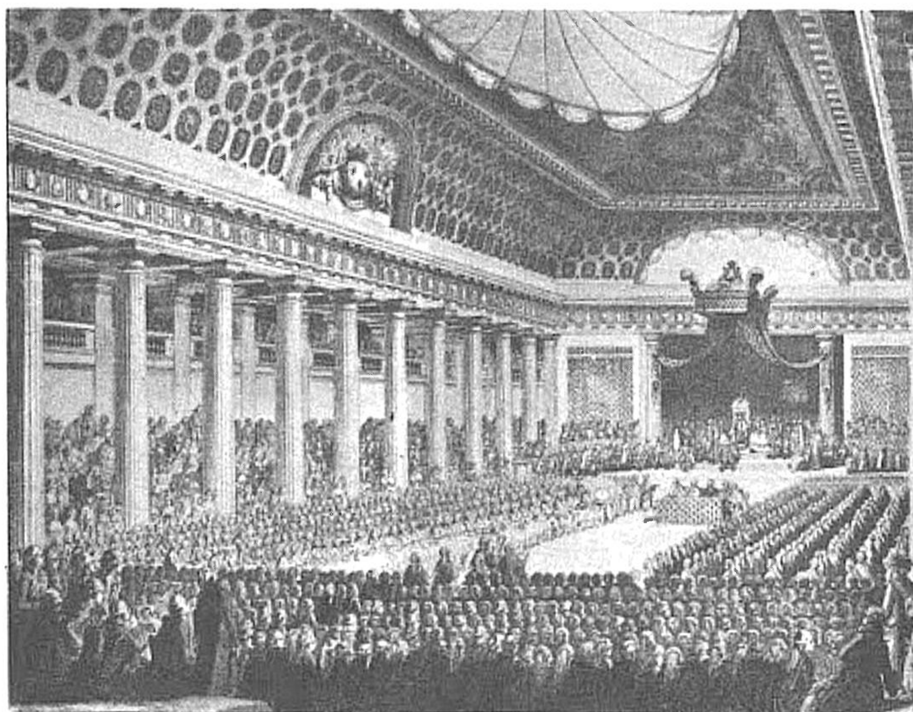
Très vite, ces députés s'imposeront par leur nombre, leur compétence, leur talent d'orateur, et ils prendront la direction de l'Assemblée. Le peuple ne s'y trompe pas. Le 4 mai 1789, quand ils défilent à travers les rues de Versailles dans leur tenue noire toute simple, la foule les acclame chaleureusement, tandis qu'elle hue les nobles et les ecclésiastiques vêtus de costumes chamarrés.



Portrait de MIRABEAU, par Guérin *(Cl. Giraudon)*.

II. Espoirs déçus : le roi s'oppose aux réformes (mai-juin 1789).

1. Le 5 mai 1789, dans la grande salle des séances, les députés du clergé et de la noblesse sont assis à droite et à gauche du roi; les représentants du Tiers restent debout au fond de la salle; c'est déjà significatif. Puis, dans un profond silence, Louis XVI et son ministre Necker prennent la parole; ils exposent le mauvais état des finances, demandent **le vote de mesures pour combler le déficit. Il n'est nullement question de réformes.** Grande déception chez les députés du Tiers.



OUVERTURE DES ÉTATS GÉNÉRAUX A VERSAILLES LE 5 MAI 1789
Au fond, le roi sur son trône; à droite, la Noblesse; à gauche, le Clergé. Les députés du Tiers sont en face du roi. *(Cl. Bulloz)*.

2. Un autre problème se posait. Comment allait-on voter dans cette assemblée? Le roi et les privilégiés pensent qu'on doit voter **par ordre,** chaque Ordre ayant une voix. Les représentants du **Tiers** estiment au contraire qu'on doit voter **par tête,** chaque député comptant pour une voix. Dans le premier cas, le Tiers serait toujours seul (une voix) en face de la noblesse et du clergé (deux voix) et aucune réforme ne pourrait être votée. Dans le second système, les représentants du **Tiers** étant aussi nombreux que ceux des privilégiés, obtien-

draient facilement la majorité, d'autant qu'ils seraient appuyés par beaucoup de curés de campagne et aussi, nous l'avons vu, par quelques nobles libéraux.

III. Les députés passent outre et se proclament Assemblée nationale constituante (17 juin-9 juillet 1789).

On discute pendant tout un mois sur cette question si importante du vote. En vain. Finalement, les députés du Tiers, constatant qu'ils représentent les 90 centièmes de la Nation, se proclament **Assemblée Nationale (17 juin),** qualifiée pour réaliser des réformes.

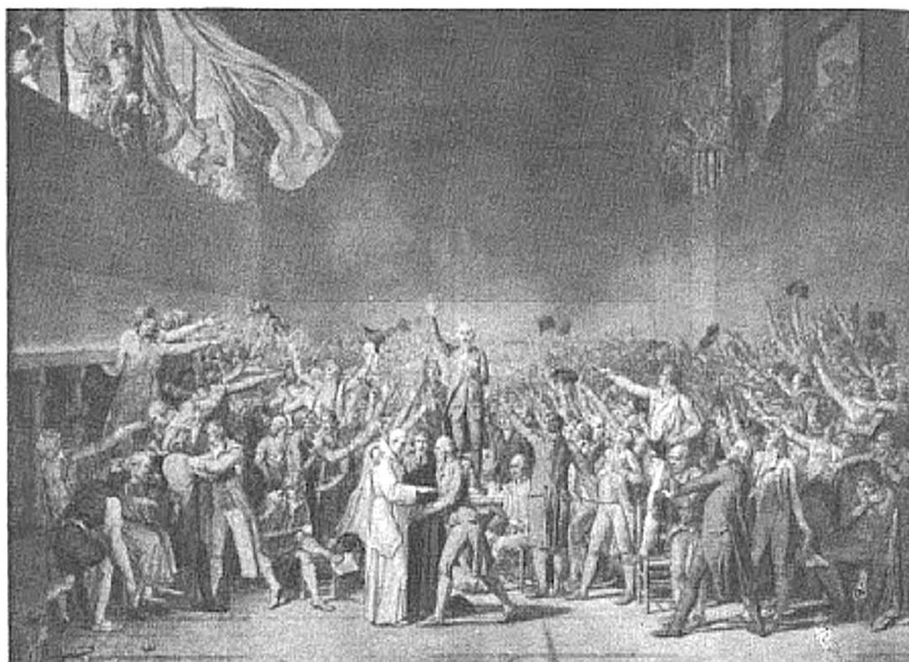
Louis XVI fait alors fermer la salle de leurs séances. Les députés s'installent dans un autre local où des courtisans jouaient à la paume; et ils jurent solennellement de ne point se séparer « jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie ». C'est **le Serment du Jeu de Paume (20 juin 1789).**

Le roi ne se tient pas pour battu. Il convoque tous les députés et leur ordonne de se réunir par Ordre, dans trois salles séparées. Les nobles et une partie du clergé obéissent. Mais le Tiers reste sur place. Le Marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies, vient leur rappeler la volonté du roi. C'est alors que Mirabeau, de sa voix tonnante, lui aurait fait cette réponse célèbre : « Allez dire à ceux qui vous envoient que nous ne sortirons d'ici que par la puissance des baïonnettes » **(Séance royale du 23 juin).** Le roi hésite, puis il cède, et, quatre jours après, accepte la réunion commune des trois ordres.

L'Assemblée s'organise et, dès le 9 juillet, se proclame **Assemblée Constituante,** c'est-à-dire chargée d'élaborer, au besoin sans l'accord du roi, une nouvelle constitution du royaume.

Ainsi la première phase du conflit s'achève par la victoire de l'Assemblée, animée par les députés du Tiers. « La révolution est finie, écrit un contemporain; elle n'aura pas coûté une goutte de sang. » Elle ne devait ni se terminer là, ni demeurer pacifique.

IV. La révolution violente du peuple soutient et prolonge celle des députés (14 juillet-6 octobre 1789).



Louis David : LE SERMENT DU JEU DE PAUME
(Cl. Archives Photographiques).

Le roi avait cédé à contre-cœur. Au fond, il n'est pas décidé à laisser effectuer des réformes. Il fait venir des régiments autour de Versailles et de Paris; il renvoie le ministre populaire Necker et le remplace par des hommes hostiles aux réformes. L'Assemblée s'inquiète; le peuple de Paris se lève pour la défendre, suivi bientôt par la province.

1. **La révolution parisienne (14 juillet 1789).** — A Paris, l'agitation est vive. Le ravitaillement se



« J'SAVIONS BEN QU'J'AURIONS NOT'TOUR »
Gravure populaire. Physionomie joviale du paysan. La Révolution l'a rendu libre. Il peut chasser sur ses terres.
(Cl. Archives Photographiques).

fait mal; les gens se plaignent que des vivres soient détournés au profit des troupes appelées par Louis XVI. L'orateur Camille Desmoulins, dans les jardins du Palais-Royal, invite les Parisiens à résister au roi. Les électeurs bourgeois forment une nouvelle municipalité révolutionnaire, qui organise une force armée, une milice, appelée bientôt garde nationale. Pour armer cette troupe, on s'empare de 32.000 fusils trouvés aux Invalides. Puis on se porte à la Bastille, vieille forteresse-prison, et on demande au gouverneur de livrer des armes. Il refuse. Alors le régiment des Gardes Françaises, — qui a passé dans le camp des révolutionnaires —, des artisans du faubourg Saint-Antoine assiègent la Bastille. Les défenseurs de la citadelle capitulent dans la soirée. Les assaillants, qui avaient eu une centaine de morts, se vengent en massacrant le gouverneur et le prévôt des marchands.

La prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, était une victoire de la liberté, car cette prison représentait la toute puissance du roi. Celui-ci ne réagit pas. Il rappelle Necker; puis, le 17 juillet, il vient à l'Hôtel de Ville et reçoit la nouvelle cocarde tricolore (bleu et rouge, les couleurs de Paris; blanc, couleur royale). Le peuple de Paris a sauvé l'Assemblée; il a montré sa force et sa volonté d'exiger des réformes. Il dispose d'une force armée, la garde nationale, commandée par La Fayette. Déjà certains nobles, hostiles à la révolution, s'enfuient à l'étranger; c'est le début de l'émigration.

2. **La révolution en province.** — A l'exemple de Paris, **les villes** de province désignent de nouvelles municipalités; les bourgeois les dirigent et organisent une garde nationale armée avec les fusils pris dans les citadelles royales. En quelques jours, la vieille administration monarchique est balayée.

Rapidement, l'agitation gagne **les campagnes.** Les vivres manquent; des bandes de misérables pillent sur les chemins; des nouvelles terrifiantes circulent; on dit que des troupes de brigands vont enlever les récoltes; la panique règne. C'est « la Grande Peur ». Les paysans sont surexcités, mecontents de voir que les réformes promises se font attendre. Ils s'arment, attaquent les châteaux, brûlent les archives, s'en prennent même aux seigneurs. C'est une véritable révolte agraire, qui affole les nobles et les bourgeois.

Alors, sur la proposition d'un noble libéral, le vicomte de Noailles, l'Assemblée proclame, dans **la nuit du 4 août 1789,** au milieu de l'émotion générale, l'égalité devant l'impôt, l'abolition de la corvée, la suppression, moyennant rachat, des droits seigneuriaux sur la terre.

3. **Nouvelle émeute parisienne (5 et 6 octobre 1789).** Très vite, les privilégiés regrettent leur geste. Le roi n'accepte pas les décisions prises le 4 août. Le chômage et la disette règnent à Paris. Alors le peuple se rend à Versailles en un long cortège et ramène la famille royale, « le boulanger, la boulangère et le petit mitron » (5 et 6 octobre). Bientôt l'Assemblée elle-même s'installe à Paris.

Ce changement capital est peut-être plus important que la prise de la Bastille. Désormais l'action du peuple de Paris sur le roi et sur l'Assemblée deviendra de plus en plus considérable.

V. 1790 : brève et illusoire réconciliation.

Le calme renaît. Les récoltes de 1789 et 1790 sont abondantes, les prix baissent; l'Assemblée se met au travail. Certains pensent que la révolution s'achève, que le roi et son peuple sont réconciliés. Le 14 juillet 1790, jour anniversaire de la prise de la Bastille, 14 000 délégués des provinces viennent à Paris prêter serment de fidélité au nouveau régime, devant une foule de 200 000 spectateurs; cérémonie grandiose, où le roi jure de maintenir la constitution élaborée par l'Assemblée : C'est **la fête de la Fédération.** Il y en eut d'analogues dans les autres villes de France. Cette date est l'une des plus importantes de notre histoire. Les Français, en se fédérant, en s'unissant, montrent leur volonté commune de former une nation.

VI. 1791 : Nouveaux conflits.

Les royalistes s'agitent et complotent; les paysans mécontents reprennent çà et là les armes; les ouvriers souffrent du chômage et de la vie chère; de nombreux prêtres n'acceptent pas la récente réorganisation de l'Église de France (v. chap. 19). Le roi n'approuve pas les réformes de la Constituante et espère encore arrêter la Révolution. Une nuit, il s'enfuit en cachette avec sa famille; il veut gagner Metz en Lorraine, rejoindre les Émigrés et de là, avec une armée, marcher sur Paris et chasser l'Assemblée. Mais il est reconnu en chemin, arrêté à Varennes en Argonne (21 juin 1791) et ramené à Paris.

Désormais beaucoup de Français n'ont plus confiance en lui. L'idée républicaine fait des progrès. On commence à penser qu'un roi n'est pas indispensable. La Constituante décide cependant de le rétablir dans ses pouvoirs avant de se séparer (30 septembre 1791).

Lecture 1 - Deux cahiers de doléances.

« Puisqu'il nous est permis de nous plaindre et qu'enfin un roi juste et bon nous demande de recourir à lui comme un bon père, nous lui exposons nos justes et respectueuses doléances. Peut-on voir tant de personnes riches et puissantes jouir dans les paroisses d'une quantité immense de biens nobles et de ne pas payer d'impôts, tandis que le pauvre laboureur est obligé de travailler du matin jusqu'au soir pour payer ses redevances? On ne cessera donc de demander l'égalité de l'impôt sur toutes les têtes. Que ne peut notre roi descendre dans la chaumière du pauvre laboureur! Il serait pénétré de la vérité et de la justice de toutes ces réclamations. » (Artix, Lot.)

Les habitants de la paroisse de Bouzel (Puy-de-Dôme) :

1° « Sa Majesté et les États généraux sont très humblement suppliés d'aviser à la diminution des impôts... par une répartition proportionnelle sur toutes les propriétés...

2° De supprimer à jamais les gabelles dans toute l'étendue du Royaume, ainsi que les douanes, de sorte que le commerce du sel et de toute autre marchandise, soit libre d'une province à l'autre, jusqu'aux frontières de la France.

3° Détruire aussi le droit de l'aide dans les marchés pour la liberté du commerce des grains, et le soulagement des cultivateurs.

4° Supprimer tout ce qui se perçoit sous le nom de péage, sur les passages et à l'entrée des foires.

5° Ordonner que chaque ville ou bourg considérable, soit pourvu de l'établissement d'un élève de l'école vétérinaire, instruit aux dépens des deniers publics, lequel soit chargé des pansements à faire dans le chef-lieu de son domicile et quatre paroisses d'alentour. »

(10 mars 1789. Arch. dép. du Puy-de-Dôme.)

Suivent de nombreux autres vœux, notamment pour réclamer des tribunaux plus nom-

breux et moins éloignés, une justice rendue plus rapidement et surtout à moindres frais. Les paysans souffraient des lenteurs et du coût de la justice; ceux du Limousin, dit-on, terminaient ainsi leur prière : « Seigneur..., délivrez-nous du mal et... de la justice. »

Lecture 2 - Le 5 mai 1789 raconté par un député du Tiers-Etat.

Cette lettre du député Gaultier de Biauzat de la Sénéchaussée de Clermont-Ferrand contient un récit très précis et très vivant de la réunion des États-Généraux. Elle traduit bien les sentiments des députés du Tiers qui ne s'en laissent point imposer par la mise en scène et les discours officiels :

Versailles, ce 5 *mai* 1789.

Monsieur,

Nous sommes entrés dans les bâtiments appelés des Menus, entre 7 et 8 heures de ce matin et nous en sommes sortis à 4 heures et demie passées.

L'appel a été fait dans une salle où les trois ordres étaient réunis, c'est-à-dire pêle-mêle. On a appelé ensemble le Clergé, la Noblesse et le Tiers de chaque députation, et les députations ont été appelées sur le cahier qui servit à la visite de samedi dernier. Le Clergé et la Noblesse s'y soumettant, il n'y a pas eu lieu à observation de la part du Tiers.

On rencontrait, en passant de cette première salle dans celle appelée des États, les grand-maître, maître et aide des cérémonies, lesquels prenaient, le premier les députés ecclésiastiques, le second les députés nobles et le troisième les députés du Tiers, et conduisaient chacune de ces classes aux places qui leur étaient destinées.

La salle est majestueuse, mais fort mal disposée pour que les députés s'y expliquent et s'y entendent, du moins autant que je l'ai entrevu en apercevant que les places des députés des trois ordres sont formées avec des bancs placés horizontalement. Je dis bancs, mais remarquez qu'ils sont rembourrés et couverts d'étoffe. Comment une assemblée de douze cents personnes pourra-t-elle conférer d'une manière intelligible à tous, lorsqu'il faudra que la voix de celui qui parlera rase et plane sur les têtes?

Les spectateurs sont infiniment mieux placés, car ils sont dans deux rangs de loges, entre des colonnes et sur des sièges en forme de gradins qui élèvent chaque rang de 12 à 18 pouces au-dessus du précédent.

On a élevé au fond de salle, un théâtre ou amphithéâtre, sur lequel est ou était le trône, car on s'occupe dès à présent à supprimer cet amphithéâtre pour que la salle soit toute libre demain à 9 heures.

La Reine était à côté du Roi. Les princes, princesses, ducs et pairs et grands officiers de la couronne étaient sur les côtés. Les dames de la Cour remplissaient deux balcons formés en prolongation du théâtre, à gauche et à droite.

Le Roi a prononcé bien nettement un discours d'environ 4 minutes. Il a été interrompu par des applaudissements. Il est vrai qu'il s'était un peu arrêté, et l'on a cru qu'il avait fini avant qu'il eût tout dit. Comme je présume que ce discours sera imprimé incessamment, je n'en dirai autre chose si ce n'est qu'il était simple et patriotique.

M. le Garde des sceaux a lu, pendant près de 23 minutes, un discours qui n'a été entendu que par ceux qui étaient à son voisinage. Me trouvant à plus de 90 pieds de lui, je me suis borné à réfléchir sur ce qu'il pouvait ou devait dire de bon. Vous en saurez autant que moi jusqu'à ce que cette pièce soit publiée par l'impression.

M. Necker a prouvé, par la longueur de son discours, qu'il avait eu besoin de se rendre invisible pendant les derniers temps. La lecture a duré 2 heures et demie. Il l'a commencée et s'est assez bien fait entendre quoique parlant péniblement, parce qu'il est fatigué de travail. Et, après une petite demi-heure, il a fait continuer par un de ses commis, qui a une voix claire et sonore, de manière que nous n'en avons rien perdu. J'en suis fâché, je le dis franchement, car j'y ai trouvé à redire, et particulièrement :

1° En ce qu'il n'y a absolument rien dit de plus que de ce qu'il a déjà publié sous d'autres jours.

2° En ce qu'il a supposé la continuité, après les États généraux, de plusieurs impôts qu'il convient de supprimer, autres que la taille et la corvée, qu'il a reconnu devoir être effacés.

3° En ce qu'il a indiqué des améliorations dans des augmentations d'impôts actuels.

4° En ce qu'il a suggéré d'étendre les aides et gabelles aux pays exempts et rédimés.

5° En ce qu'il n'a aucunement parlé aussi de la constitution.

6° En ce qu'il a laissé entrevoir, comme dans son résultat de décembre dernier, qu'il considère la distinction des ordres comme de constitution primitive ; 7° et principalement en ce qu'il a dit nettement que le Roi aurait pu se passer d'États généraux, faisant apercevoir qu'il les croyait autant et plus l'effet de la complaisance libre que de la justice forcée.

On compte que ce mémoire sera mis à l'impression dès demain.

Cependant, il y a de bien bonnes choses dans ce mémoire (il l'a ainsi intitulé). Aussi a-t-il été applaudi sept à huit fois, c'est-à-dire à sept à huit reprises.

En général on trouvera ce discours trop ministériel et peut-être trop personnel. Peut-être aussi me suis-je trompé? Car il m'est souvent arrivé de m'apercevoir, à un second examen, que j'avais trop applaudi ou trop critiqué à une première lecture.

Ces idées sur le discours de M. Necker et la mauvaise humeur que m'avait donnée la voix capucine de M. Barentin ont terni à mes yeux le brillant de cette assemblée, que l'on pourrait appeler fête nationale. Les amphithéâtres de côté, c'est-à-dire les loges, qu'on appellera mal à propos galeries en province, étaient garnis de belles femmes qui avaient cherché à le disputer en parure aux dames de la Cour. Tout l'enjolivement était superbe. Mais la chose principale n'a pas été aussi soignée, et c'est ce qui me fâche. Aussi je m'endors en l'écrivant, ce qui fait que je termine pour ce soir. »

(Archives départementales du Puy-de-Dôme.)

Lecture 3 - Journal de Louis XVI
Mois de juillet.

Mercredi	1er	Rien. Députation des États.
Jeudi	2.	Monter à cheval pour la chasse au cerf à Port-Royal, pris un.
Vendredi	3.	Rien.
Samedi	4.	Chasse du chevreuil, pris un et tué 29 pièces.
Dimanche	5.	Vêpres et salut.
Lundi	6.	Rien.
Mardi	7.	Chasse du cerf à Port-Royal; pris deux.
Mercredi	8.	Rien.
Jeudi	9.	Rien. Députation des États.
Vendredi	10.	Rien. Réponse à la députation des États.
Samedi	11.	Rien. Départ de M. Necker.
Dimanche	12.	Vêpres et salut. Départ de MM. de Montmorin, Saint-Priest, la Luzerne.
Lundi	13.	Rien.
Mardi	14.	Rien.
Mercredi	15.	Séance à la salle des États. Revenu à pied.
Jeudi	16.	Rien.
Vendredi	17.	Voyage à Paris à l'Hôtel de Ville.

Lecture 4. - Une relation de la nuit du 4 août 1789.

(Le marquis de Ferrières, député de la Noblesse de Saumur adresse à l'un de ses amis la relation suivante) :

Versailles, 7 *août* 1789.

« Monsieur, la séance du mardi au soir, 4 août, est la séance la plus mémorable qui se soit jamais tenue chez aucune nation...

M. le Vicomte de Noailles fit une motion, et demanda que les droits de banalité, droits de chasse, de colombier, cens, dîmes, tous droits qui pèsent sur le peuple, puissent être rachetés à un taux fixé par l'Assemblée nationale. Le comte M. de Montmorency appuya fortement cette motion. Plusieurs membres de la Haute Noblesse se joignirent à lui. Les ducs d'Aiguillon, du Châtelet, proposèrent que la Noblesse et le Clergé prononçassent le sacrifice de leurs privilèges pécuniaires.

Les circonstances malheureuses où se trouve la Noblesse, l'insurrection générale élevée de toutes parts contre elle, les provinces de Franche-Comté, de Dauphiné, de Bourgogne, d'Alsace, de Normandie, de Limousin agitées des plus violentes convulsions, et en partie ravagées; plus de 150 châteaux incendiés; les titres seigneuriaux recherchés avec une espèce de fureur, et brûlés; l'impossibilité de s'opposer au torrent de la Révolution, la ruine du plus beau royaume de l'Europe, en proie à l'anarchie; et plus que tout cela, cet amour de la patrie inné dans le cœur du Français, amour qui est un devoir impérieux pour la Noblesse, — tout nous prescrivait la conduite que nous devions tenir; il n'y eut qu'un mouvement général.

Différentes motions se succédèrent avec rapidité. L'un demande la justice gratuite, et les communes se hâtent d'applaudir; un autre propose la réduction des pensions, elle est reçue avec acclamation.

Vous jugez de l'enthousiasme avec lequel ce généreux abandon fut reçu. Je n'essaierai point de vous peindre les transports, la joie; une foule immense de spectateurs la partageaient. »

(D'après la Correspondance inédite du marquis de Ferrières, *publiée par Carré, p. 113. Colin, 1932.*

Lecture 5. - La fête de la Fédération à Paris.

Douze mille ouvriers travaillent sans relâche pour préparer la place du Champ-de-Mars. Des bourgeois, des écoliers, des femmes, des comédiens, des vieillards, des moines, des religieuses viennent les aider. Quel joyeux chantier! On entend le bruit des bêches, des brouettes, le roulement des tambours, les rires et les chants. Enfin, tout est prêt pour le grand jour.

Les gardes nationales, les 14 000 hommes venus des provinces sont rangés en un carré immense. Une foule de 200 000 Parisiens regarde. Au centre, un autel; l'évêque d'Autun dit la messe entouré de 300 prêtres vêtus de blanc avec de larges ceintures tricolores. Douze cents musiciens jouent un cantique. L'évêque bénit les drapeaux.

La Fayette s'avance. Au nom de tous les gardes nationaux de France il dit : « Je jure d'être à jamais fidèle à la nation, au roi et aux nouvelles lois. » Alors tous les députés et la foule s'écrient : « Je le jure. » Enfin le roi se lève : « Moi, roi des Français, je jure de maintenir la constitution décrétée par l'Assemblée

nationale et acceptée par moi. » La reine prend son fils dans ses bras et le montre à la foule qui applaudit.

C'est fini. Il pleut. Il y a de la boue. Les gens sont trempés, crottés. Mais ils sont bien contents; ils pensent qu'ils seront libres, tous d'accord et heureux. Des groupes rentrent chez eux en chantant; d'autres dansent des farandoles sous l'orage. C'est la grande journée de la Fraternité.

(D'après la Correspondance du marquis de Ferrières.)
A. Colin.

RÉSUMÉ — 1. Les États Généraux se réunissent le 5 mai 1789 à Versailles. Ce sont les représentants élus de la noblesse, du clergé et du Tiers État.

2. Le roi n'accepte pas que les députés se réunissent ensemble pour étudier des réformes.

Alors les députés du Tiers se proclament Assemblée Nationale (17 juin), jurent de ne pas se séparer avant d'avoir établi une constitution nouvelle (20 juin), se déclarent enfin Assemblée Constituante (9 juillet).

3. Le peuple soutient l'Assemblée contre le roi : d'abord le peuple de Paris (Prise de la Bastille le 14 juillet 1789), puis celui des provinces. Le soulèvement paysan provoque l'abandon des privilèges (4 août 1789). Les 5 et 6 octobre les Parisiens ramènent la famille royale de Versailles à Paris.

4. A la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, le roi et les délégués de toutes les provinces jurent fidélité au nouveau régime.

5. Mais le roi n'est pas rallié à la Révolution. Il essaie de s'enfuir en Lorraine pour marcher sur Paris à la tête d'une armée. Il est arrêté à Varennes et ramené à Paris (21 juin 1791). La Constituante se sépare le 30 septembre 1791.

EXERCICES

1. A quelles époques avaient déjà été réunis les États Généraux? (v. cours de 5e et de 4e). — 2. Fragments des cahiers de doléances cités lecture 1 : que demande-t-on avant tout? Manifeste-t-on le désir de chasser le roi? Lire éventuellement des cahiers de doléances conservés dans votre région. — 3. Lecture 2 : Les critiques adressées par le député au discours de Necker. Résumez-les. Appréciez. — 4. Pourquoi les députés du Tiers État voulaient-ils le vote par tête et non par ordre? — 5. De quand date notre emblème tricolore? Que signifient les trois couleurs? — 6. Racontez, au choix : la prise de la Bastille, la nuit du 4 août, la fête de la Fédération. — 7. Documents locaux sur la Grande Peur, la fête de la fédération. — 8. Pourquoi le roi cherche-t-il à gagner Metz en 1791? — 9. Quels événements correspondent à ces dates : 14 juillet 1789, 5 mai 1789, 20 juin 1789, 21 juin 1791, 14 juillet 1790, 5 et 6 octobre 1789, 30 septembre 1791?

CHAPITRE 19

L'ŒUVRE DE LA CONSTITUANTE

I. Une assemblée à majorité bourgeoise.

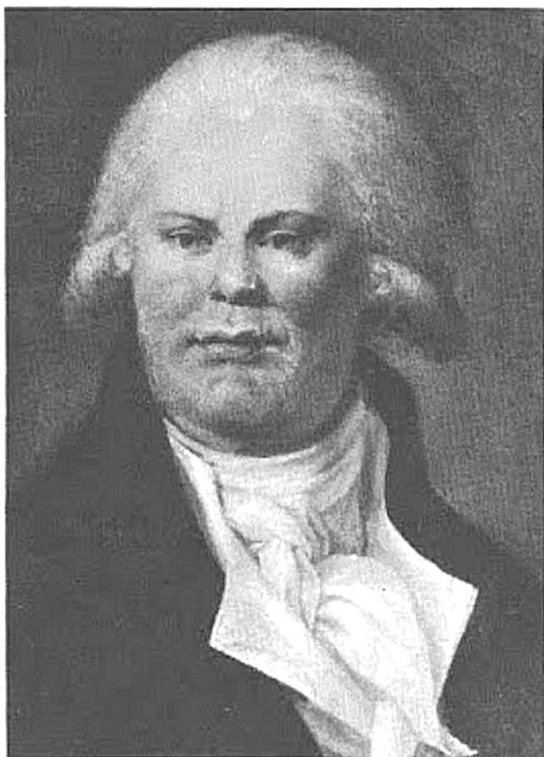
A l'Assemblée Constituante, le groupe des **Aristocrates** attachés à l'Ancien régime est assez peu nombreux. Parmi les partisans de la Révolution — **les Patriotes** — certains désirent stabiliser la situation (ce sont les **Monarchiens**); d'autres, **les Constitutionnels,** comme Bailly et Siéyès, veulent poursuivre le mouvement des réformes; enfin quelques dizaines de députés, dont Barnave et Robespierre, sont plus révolutionnaires encore.

Chaque groupe a ses journaux et son association — **son club** — où le public vient écouter les orateurs. Les deux plus importants de ces clubs sont celui des **Jacobins,** qui a de nombreuses filiales en province et qui groupe les Patriotes bourgeois constitutionnels; celui des **Cordeliers,** qui réunit autour de Danton et de Marat des éléments plus populaires, souvent républicains.

Ainsi la majorité des Constituants sont des bourgeois libéraux ennemis de l'absolutisme, acquis aux idées des philosophes du XVIIIe siècle.

II. Les principes proclamés par la Constituante.

Les Constituants estiment que des principes nouveaux doivent régler le gouvernement et la société. Ils ont inscrit ces principes, ces règles, dans un texte célèbre : **la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen,** votée le 26 août 1789.



Portrait de DANTON *(Cl. Giraudon).*



MARAT, par J. Boze *(Cl. Giraudon).*

1. **L'égalité des droits pour tous les hommes.** — Il ne doit plus y avoir, à cause de leur naissance ou de leur fortune, des hommes destinés à recevoir les honneurs, à commander, à échapper aux lois. Tous ont les mêmes droits, tous sont égaux devant la loi, les impôts. Seuls le mérite, les capacités personnelles peuvent créer des différences.

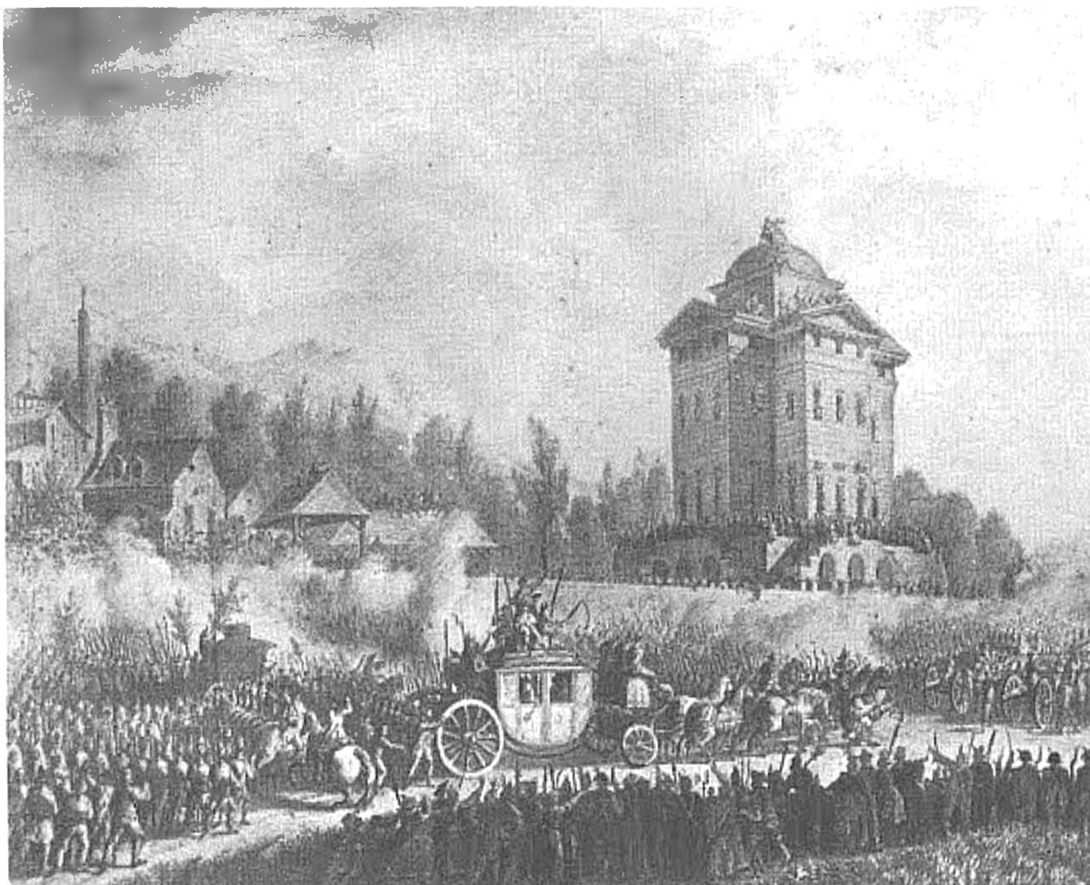
2. **La liberté.** — Tout homme a le droit de faire et de penser ce qu'il veut, à condition de ne pas nuire à autrui. En conséquence, plus de serfs, plus de lettres de cachet, plus de gens inquiétés à cause de leurs opinions religieuses.

3. **Le gouvernement du peuple par le peuple lui-même.** — Les rois ne sont pas, comme on le disait, des maîtres souverains, représentants de Dieu pour gouverner les hommes. L'autorité appartient à l'ensemble de la Nation. Celle-ci doit être dirigée par des hommes qu'elle a librement choisis. Chaque citoyen doit avoir le droit de vote. Un tel régime s'appelle la démocratie.

4. La Déclaration des Droits apporte de grandes nouveautés valables pour tous les hommes et de nombreux peuples s'en inspireront par la suite. Mais elle ne proclame ni le droit au travail, ni la solidarité sociale, par exemple, l'aide en cas de maladie. De telles idées n'étaient pas encore couramment admises à cette époque.

III. La réorganisation du gouvernement : la Constitution de 1791.

Le nouveau régime était basé sur la séparation des pouvoirs, demandée par les philosophes du XVIII[e] siècle, et surtout par Montesquieu, pour détruire l'absolutisme. Désormais le pouvoir de faire exécuter les lois, **ou pouvoir exécutif,** le pouvoir de faire les lois ou **pouvoir législatif** et le pouvoir de juger ceux qui ne respectaient pas les lois ou **pouvoir judiciaire,** ne sont plus dans les mêmes mains.



RETOUR DE LOUIS XVI DE VARENNES A PARIS, par Prieur *(Cl. Giraudon).*
Gardes nationaux en armes. Nombreux curieux.

La constitution de 1791 laissait au Roi le pouvoir exécutif. Louis XVI nommait les ministres. Il recevait un traitement fixe, la liste civile, et de ce fait ne pouvait plus disposer de toutes les ressources du pays. Une seule assemblée, **la Législative,** élue pour deux ans, votait les lois. Le Roi ne pouvait s'opposer que pendant quatre ans, soit deux législatures, aux décisions de cette Assemblée; il usait alors de son droit de veto.



Assignat de mille livres (*Cl. Giraudon*).

Pour élire les députés à la Législative, tous les Français ne votaient pas. Le droit de vote était donné seulement à ceux qui payaient un impôt au moins égal à la valeur de trois journées de travail. On les appelait **les citoyens actifs.** Il y en avait à peu près 4 millions, contre 3 millions de citoyens passifs. Les plus riches parmi les citoyens actifs pouvaient seuls devenir députés. Le privilège de la fortune continuait à jouer dans une certaine mesure; la démocratie n'était donc pas établie.

IV. La réorganisation administrative.

1. **Les cadres administratifs nouveaux.** — Avant la Révolution, les divisions administratives, judiciaires, ecclésiastiques chevauchaient les unes sur les autres et formaient un ensemble fort complexe. La Constituante apporta plus de clarté et plus de précision.

Les anciennes provinces furent supprimées et remplacées par les départements, ceux-ci étant divisés en districts, cantons et communes. A la tête de ces diverses circonscriptions étaient placés des comités ou directoires élus, auxquels on confia les pouvoirs exercés autrefois par l'intendant nommé par le Roi. Un maire dirigeait chaque commune. La France était constituée par l'ensemble de ces communes qui ressemblaient à de petites républiques. L'administration était donc décentralisée. Le gouvernement eut d'ailleurs, parfois, beaucoup de mal à se faire obéir dans l'ensemble de la France.

2. **L'œuvre financière et fiscale.** — Les difficultés financières et fiscales s'étaient aggravées depuis 1789. Les impôts n'étaient pas payés régulièrement. Il fallut donc prendre des mesures pour réduire ou combler le déficit. Sur la proposition de l'évêque Talleyrand, les nombreuses propriétés du clergé lui furent enlevées et données à la Nation. Elles devinrent alors des **biens nationaux.** Ces terres furent vendues pour procurer des ressources au gouvernement. De nombreux bourgeois et des paysans aisés en achetèrent. Ils devinrent ainsi propriétaires grâce au nouveau régime dont ils furent des partisans.

Le gouvernement fit imprimer des billets de banque appelés **assignats.** Pour que ces billets inspirent confiance, on décida qu'on pouvait les échanger contre des biens nationaux. Mais on en imprima tellement qu'il aurait été impossible de les échanger tous.

D'autres mesures modifiaient complètement l'ancien système d'impôts. Le mot impôt lui-même fut remplacé par celui de contribution; les Constituants voulurent marquer par là que tous les Français devaient contribuer à payer les dépenses de l'État. Trois contributions étaient perçues: la contribution foncière, sur les terres; la contribution mobilière, fixée d'après le montant du loyer; la patente, acquittée par les commerçants.

3. **L'organisation religieuse.** — La Constitution civile du clergé (12 juillet 1790) créa 83 évêchés, au lieu de 140, soit un par département. Les évêques et les curés étaient



Lafayette, commandant général de la garde nationale en 1790, par De Bucourt *(Cl. Giraudon)*.

élus par les citoyens actifs. Ils recevaient un traitement de l'État et devenaient en quelques sorte des fonctionnaires.

Les curés tenaient leurs pouvoirs spirituels de leur évêque, et l'évêque de l'un des dix évêques métropolitains analogues aux archevêques d'autrefois. Le pape ne donnait plus aux ecclésiastiques son investiture. Il y avait donc une église catholique française. Ainsi triomphait la vieille conception gallicane.

Le pape condamna cette Constitution. Aussi le clergé français fut divisé. Certains de ses membres prêtèrent serment de fidélité à la Constitution civile : on les appela les prêtres constitutionnels. Les autres furent des prêtres réfractaires. Ces divisions suscitaient de très nombreuses difficultés.

4. **L'organisation judiciaire.** — De nouveaux tribunaux furent créés. Au canton, on trouvait le juge de paix au district, un tribunal de première instance et au chef-lieu de département, un tribunal criminel. Les juges n'achetaient plus leurs charges; les citoyens actifs les élisaient. Ils étaient aidés par un jury dans les tribunaux criminels.

La justice devenait plus rapide, moins coûteuse. La torture était abolie ainsi que les supplices les plus cruels. La Constituante aurait voulu que toutes les lois de justice fussent réunies et communes à tout le royaume; mais elle n'eut pas le temps de rédiger ce code.

5. **L'organisation militaire.** — Le service militaire obligatoire n'existait pas. Comme sous l'ancien régime, les soldats engagés volontaires constituaient une armée de métier qui fut, d'ailleurs, désorganisée par l'émigration de plus d'un tiers des officiers.

A côté de cette armée de ligne, on fit souvent appel à la garde nationale, où les officiers étaient élus, ce qui contribua à provoquer des désordres car les soldats leur obéissaient mal.

V. L'œuvre sociale.

1. Les protestants eurent les mêmes droits civils que les autres Français, et le droit de citoyenneté fut donné aux Juifs.

2. Les registres de l'état civil, que détenaient jusque-là les curés, furent confiés aux maires. Le mariage civil devint obligatoire, et la Constituante admit le divorce. Ces mesures ne seront d'ailleurs appliquées qu'en 1792.

3. La Constituante abolit les droits féodaux; elle en décida le rachat. Cela améliora sensiblement le sort des paysans.

Par contre, la condition des ouvriers empira. La liberté du travail et du commerce fut bien proclamée et la loi de Chapelier, en 1791, supprima les corporations. Mais les compagnons ne pouvaient ni faire grève ni former des syndicats; ils se trouvaient sans défense en face de leurs employeurs.

4. On abolit également le droit d'aînesse. Les héritages furent donc divisés en parts égales entre tous les enfants. Cette mesure aura pour conséquence un morcellement toujours plus accentué et parfois excessif de la propriété.

5. Si la Constituante proclama que l'instruction devait être organisée par l'État, elle s'en tint seulement à l'adoption de principes. Aux colonies, elle maintint finalement l'esclavage des noirs qui faisaient la richesse des colons des Antilles.

VI. La bourgeoisie principale bénéficiaire des réformes.

L'œuvre de la Constituante, incomplète sur bien des points, demeure néanmoins considérable : elle a brisé les cadres sociaux, politiques et administratifs de la France. Certaines mesures profitent aux classes populaires, tout particulièrement aux paysans. Mais l'ensemble des réformes a été réalisé par la bourgeoisie à son seul profit. Cette classe sociale recueille pratiquement tout le bénéfice de l'égalité civile; riche et instruite, elle domine le corps électoral, elle détient — par le jeu du suffrage restreint — les pouvoirs politiques, administratifs, judiciaires et même spirituels. Son influence est prépondérante dans les Municipalités et les Comités. Elle dispose de la garde nationale, milice bourgeoise de 3 millions d'hommes. Elle profite de la liberté du commerce et de l'industrie favorable aux affaires, tandis que la loi Le Chapelier protège les patrons contre les coalitions d'ouvriers. Enfin, les bourgeois sont les principaux acheteurs de biens nationaux vendus aux enchères.

Détentrice désormais des leviers de commande et de l'influence, la bourgeoisie ne souhaite pas aller plus loin dans la Révolution.

Lecture 1 - Le décret d'août 1789.

Décret portant abolition du régime féodal, des justices seigneuriales, des dîmes, de la vénalité des offices...

Article premier. — L'Assemblée nationale détruit entièrement le régime féodal.

Article 3. — Le droit exclusif de la chasse et des garennes ouvertes est aboli.

Article 4. — Toutes les justices seigneuriales sont supprimées sans aucune indemnité.

Article 5. — Les dîmes de toute nature et les redevances qui en tiennent lieu, sous quelque dénomination qu'elles soient connues et perçues, sont abolies.

Article 7. — La vénalité des offices de judicature et de municipalité est supprimée dès cet instant. La justice sera rendue gratuitement.

Article 11. — Tous les citoyens sans distinction de naissance pourront être admis à tous les emplois ecclésiastiques, civils et militaires.

(Duvergier.
*Collection des lois de 1789 à 1830, tome I.
Guyot et Scribe (1834)*

Lecture 2 - La division de la France en 83 départements.

Il était nécessaire d'établir une nouvelle division du royaume qui servît de cadre simple et uniforme à l'organisation administrative, judiciaire, militaire, ecclésiastique et à l'élection de la représentation nationale... Il était bien difficile de supprimer des cadres historiques si anciens où se conservaient de si anciennes habitudes.

On décida d'abord de diviser le royaume en 80 carrés égaux de 324 lieues carrées, à partir de Paris pris comme centre. Chacun de ces carrés ou département serait partagé en neuf carrés égaux ou districts, et chacun de ceux-ci en neuf carrés ou cantons.

De toutes parts de vives objections s'élèvent. On reproche à l'Assemblée de s'être jetée dans des complications géométriques.

Finalement, les représentants de chaque province se concertèrent entre eux et avec ceux des provinces voisines. Ce travail énorme, compliqué par les rivalités de pays et de villes, fut achevé rapidement. Le 26 février 1790, les 83 départements étaient délimités, nommés et constitués, avec leurs chefs-lieux, leurs districts et leurs cantons.

(Extrait de P. Sagnac : « La Révolution »
Hist. de France de Lavisse. Lib. Hachette, Édit.)

Lecture 3 - Le droit de vote d'après la Constitution de 1791.

C'est suivant la fortune que s'établissent les distinctions qui permettront de jouer un rôle politique. Au-dessus des citoyens passifs, privés du droit de vote, on voit se succéder :

1° Les citoyens actifs qui, ayant 25 ans, un domicile fixe, n'étant pas domestiques, paient une contribution au moins égale à 3 journées de travail. Ils se réunissent pour former les assem-

blées primaires. Ces assemblées primaires choisissent 1 % d'entre eux : ce sont les électeurs.

2° Les électeurs : ceux qui paient une contribution directe égale à la valeur de 10 journées de travail. Ils élisent les membres de la Législative. Ils peuvent eux-mêmes être élus pour administrer le département et le district.

3° Les éligibles à l'Assemblée Législative, qui doivent payer une contribution au moins égale à un marc d'argent (54 livres) et doivent posséder une propriété.

Système absurde, proclamait C. Desmoulins, puisqu'il aurait empêché J.-J. Rousseau et Corneille d'être éligibles. Système antidémocratique contre lequel Robespierre s'éleva. Système mis au point par la bourgeoisie et à son profit, qui préparait les conflits de l'avenir.

(Villat. « Révolution et Empire ». *Collection Clio P. U. F., p. 72.)*

Ainsi pour la paroisse d'Augerolles (P.-de-Dôme), sur une population totale de 2.728 habitants et un effectif d'environ 600 hommes majeurs, il y avait 318 citoyens actifs dont 178 électeurs et éligibles aux fonctions administratives.

(Arch. dép. Puy-de-Dôme. M. 0491.)

Lecture 4 - Commandements de la patrie.

Avec ardeur tu défendras
Ta liberté dès à présent.
Le mot noble tu rayeras
De tes cahiers dorénavant.
Du clergé tu supprimeras
La moitié nécessairement.
De tous les moines tu purgeras
La France irrévocablement.
Et à leurs mains tu reprendras
Les biens volés anciennement.
Aux gens de lois tu couperas
Les ongles radicalement.
Aux financiers tu donneras
Congé définitivement.
De tes impôts tu connaîtras
La cause et l'emploi clairement...
De bonnes lois tu formeras
Mais simples sans déguisement.
Aux dignités tu placeras
Des gens de bien soigneusement...
Et d'esclave tu deviendras
Heureux et libre assurément.

Le Publiciste parisien, de Marat
(n° 1 du 12 septembre 1789).
(Soboul : « L'An I de la liberté ».) Ed. Sociales

RÉSUMÉ — 1. L'Assemblée constituante comprenait de nombreux bourgeois libéraux. Les Aristocrates y eurent beaucoup moins d'influence que les Patriotes. On écoutait les principaux orateurs dans les clubs. (Jacobins, Cordeliers.)

2. La Déclaration des droits de l'Homme contenait les principes sur lesquels les réformes furent basées : égalité des droits, liberté, gouvernement du peuple par lui-même.

3. La Constitution de 1791 établissait la séparation des pouvoirs. Le Roi conservait le pouvoir exécutif. Le pouvoir législatif était confié à l'Assemblée législative élue pour 2 ans par les seuls citoyens actifs.

4. La France était divisée en 83 départements. A ces cadres administratifs correspondaient également l'organisation judiciaire et l'organisation ecclésiastique (Constitution civile du Clergé).

5. Pour obtenir des ressources financières, la Constituante créa les assignats, et de nouvelles contributions remplacèrent les impôts.

6. De nombreuses réformes sociales furent réalisées ou amorcées (registres de l'état civil donnés au maire, suppression des corporations par la loi Le Chapelier, disparition du droit d'aînesse).

7. Dans l'ensemble, les réformes de la Constituante profitent surtout à la bourgeoisie qui devient la classe dirigeante.

EXERCICES

1. A quelle province votre région appartenait-elle? D'où vient le nom qui a été donné à votre département et à chacun des départements limitrophes? — 2. Cherchez dans la Déclaration des Droits de l'Homme les articles relatifs à l'égalité, à la liberté de conscience, à la propriété. — 3. Comparez la Déclaration des Droits de 1789 à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par tous les pays membres de l'O. N. U. — 4. Cherchez les contradictions entre la Déclaration des Droits (1789) et la Constitution. — 5. Pouvez-vous trouver 2 ou 3 institutions actuelles que nous devons à la Constituante? — 6. Montrez que la bourgeoisie a profité des principales réformes adoptées par la Constituante.

CHAPITRE 20

LA LÉGISLATIVE
(Ier octobre 1791 - 20 septembre 1792)

La bourgeoisie victorieuse, maîtresse du régime, aspirait, dans son ensemble, à jouir des avantages acquis, à stabiliser la Révolution, du moins à pratiquer une politique d'apaisement et de conciliation. Mais les difficultés intérieures et extérieures entraînent la nouvelle assemblée, la Législative, beaucoup plus loin. Et cela, au cours d'une brève existence de moins d'une année.

I. La crise intérieure.

Les difficultés intérieures furent à la fois d'ordre économique et d'ordre politique. La récolte de 1791 fut moins bonne que les précédentes. Les produits coloniaux, sucre et café, n'arrivaient plus. Les riches achetaient à n'importe quel prix. On vendait de plus en plus de biens nationaux et on imprimait sans cesse davantage d'assignats. Ceux-ci valaient toujours moins puisqu'une quantité toujours plus grande de billets était basée sur une surface de terre plus réduite. La vie chère favorisait la reprise de l'agitation populaire.

Les Français étaient très divisés. L'opposition entre le clergé constitutionnel et le clergé réfractaire troublait les catholiques. Le nombre d'émigrés augmentait. De Trèves, de Cologne, les nobles passés à l'étranger complotaient contre la France et cherchaient à entraîner les souverains dans une guerre qui, pensaient-ils, leur permettrait de retrouver leurs privilèges. Pour triompher de toutes ces difficultés, il aurait fallu un gouvernement unanime s'appuyant sur une Assemblée unie.

II. La Législative impuissante.

La Constituante avait décidé qu'aucun de ses membres ne pourrait être député dans la nouvelle assemblée. Les 745 députés de la Législative manquaient d'expérience politique. Près du tiers d'entre eux pensaient que la Révolution était finie et qu'il suffisait d'appliquer la Constitution de 1791. On les appelait les **Feuillants** parce qu'ils se réunissaient au club de même nom. D'autres souhaitaient de nouvelles réformes; ils fréquentaient le club des **Jacobins** où Robespierre était très influent, ou bien le club des **Cordeliers** où l'on écoutait surtout Danton. On rencontrait au club des Jacobins plusieurs représentants du département de la Gironde, d'où le nom de **Girondins** donné à ce groupe de députés et à leurs amis. Enfin, la moitié des membres de la Législative se disaient **Indépendants** et n'avaient pas d'opinion bien arrêtée; ils se laisseront entraîner par les uns et par les autres.

Les Feuillants avaient peur des troubles. Les Girondins et les Jacobins pensaient qu'il suffisait d'effrayer les ennemis de la Révolution pour que tout aille mieux. Sous leur influence, la Législative vota trois décrets en novembre 1791. Le premier exigeait que les émigrés rentrent en France avant le premier janvier, faute de quoi leurs propriétés seront confisquées. Le second obligeait les prêtres réfractaires à prêter serment à la constitution et les menaçait de déportation. Le troisième demandait aux princes étrangers de disperser les émigrés réunis sur leurs territoires. Louis XVI, usant de son droit de

veto, refusa de signer les deux premiers décrets. Le conflit reprenait donc, très aigu, entre le Roi et l'Assemblée. Lequel de ces deux pouvoirs, l'exécutif et le législatif, serait assez fort pour triompher de l'autre? Comment allait-on sortir de cette situation qui paraissait sans issue?

III. Deux solutions : la guerre, l'insurrection.

1. **La guerre et ses débuts malheureux.** — La guerre est souhaitée par le Roi. Il pense qu'une victoire des souverains étrangers et des émigrés le rétablirait dans tous ses pouvoirs. Les Girondins croyaient que la guerre leur permettrait de libérer les peuples soumis aux rois absolus; ils parlaient d'une croisade de la liberté. A peu près seul, Robespierre redoutait la guerre. Il disait qu'une défaite marquerait la fin de la Révolution et qu'une victoire risquerait de donner trop d'influence au général victorieux.

En mars 1792, l'empereur d'Autriche Léopold, pacifique, mourut. François II, qui détestait la France et la Révolution, lui succéda. La Législative lui déclara la guerre le 20 avril 1792. La lutte entre la France et l'Europe allait durer presque sans interruption jusqu'en 1815. Les soldats français attaquèrent la Belgique qui appartenait alors à l'Autriche. Ils furent battus, surtout parce que notre armée avait été désorganisée par l'émigration de nombreux officiers.

2. **L'insurrection** : la fin de la royauté.

Ces premières défaites poussèrent la Législative à prendre de nouvelles mesures contre les adversaires de la Révolution. Elle vota la déportation des prêtres réfractaires et la création, près de Paris, d'un camp de 20 000 soldats venus de la province, les Fédérés, pour défendre la capitale. Louis XVI, une fois encore, refusa sa signature.

a) **Le 20 juin 1792.** — Pour intimider le roi on organisa une première manifestation. Le 20 juin, la foule envahit le château des Tuileries. Louis XVI fut immobilisé dans l'angle d'une fenêtre. On l'injuria. Il accepta bien de se coiffer du bonnet rouge et de boire à la santé de la Nation, mais il ne signa toujours pas. Il comptait sur l'arrivée des Autrichiens et des Prussiens.

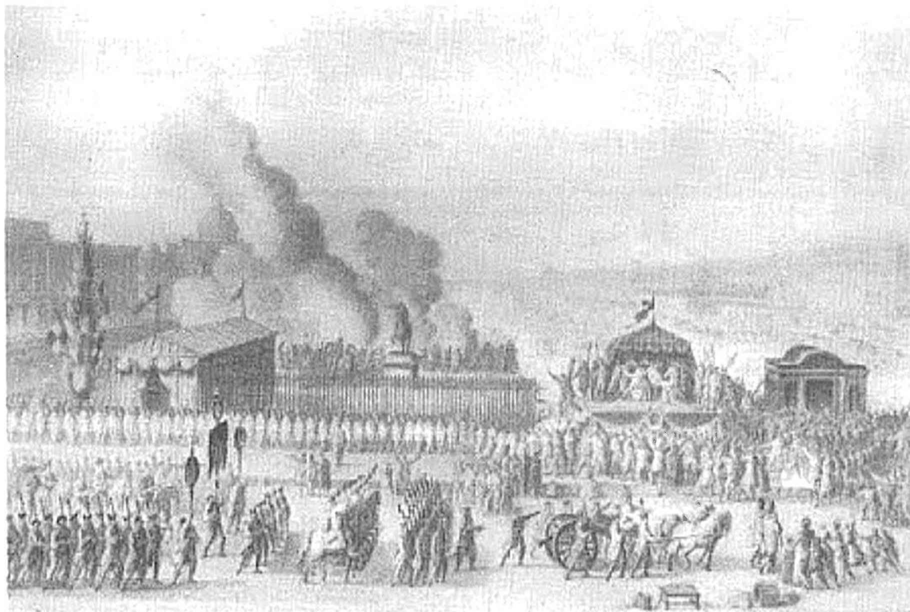
Devant l'avance des armées ennemies, la Législative proclama solennellement la patrie en danger. Des volontaires de tous âges et de toutes conditions vinrent s'engager pour la défendre. Malgré le veto du Roi, les Fédérés arrivaient à Paris. Parmi eux se trouvait un groupe de Marseillais qui chantaient « le chant de guerre pour l'armée du Rhin ». Ce chant venait d'être composé à Strasbourg par Rouget de Lisle; on l'appela bientôt *La Marseillaise*.



LA JOURNÉE DU 20 JUIN 1792 *(Caricature anonyme. M. du Louvre.)* Le roi coiffé du bonnet rouge boit à la santé de la Nation. *(Cl. Giraudon).*

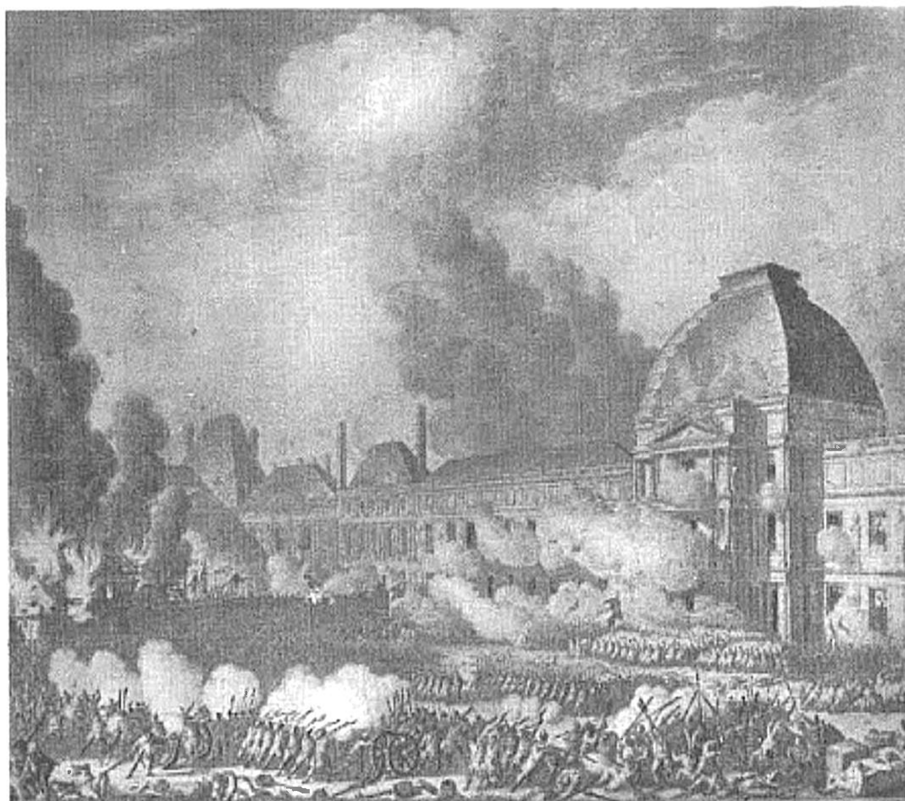
b) **Le 10 août 1792.** — Le duc de Brunswick, qui commandait les armées autrichiennes et prussiennes, menaça de fusiller les gardes nationaux qui se défendraient et de détruire Paris si d'autres manifestations étaient à nouveau organisées contre le Roi. Ce

manifeste du duc de Brunswick apparut aux Parisiens comme une insolence. Ils demandèrent alors à l'Assemblée de suspendre Louis XVI, c'est-à-dire de lui enlever tous ses pouvoirs, avant le 10 août, dernier délai. On le soupçonnait d'être en relations secrètes avec les ennemis de la France.



Prieur : PROCLAMATION DE LA PATRIE EN DANGER (11 juillet 1792) Défilé militaire. Fumée du canon. Enrôlements volontaires. *(Cl. Giraudon).*

Comme la Législative n'avait pas suspendu le Roi, le 10 août, l'insurrection éclata. Dans presque tous les quartiers de Paris — on disait les sections — on s'était préparé à répondre à l'appel du tocsin. Une nouvelle municipalité, la Commune insurrectionnelle, s'installa à l'Hôtel de Ville. On attaqua le château des Tuileries, défendu par des mercenaires Suisses et par quelques nobles. Pendant plusieurs heures la fusillade crépita. Il y eut des centaines de morts. Le Roi et sa famille se réfugièrent à l'Assemblée. Le château fut saccagé.

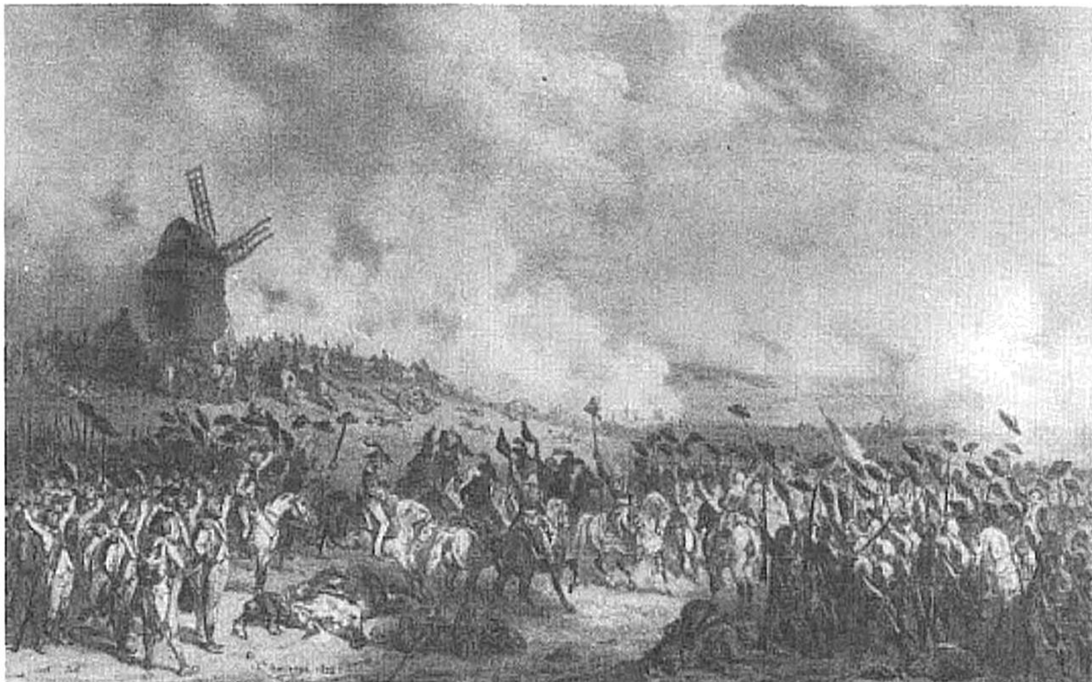


Prieur : SIÈGE ET PRISE DU CHATEAU DES TUILERIES (10 août 1792) *(Cl. Giraudon).*

Sous la pression de l'émeute, Louis XVI fut suspendu et peu après enfermé à la prison du Temple. Des changements très importants devaient résulter de cette journée. En particulier, la victoire du 10 août était celle de la petite bourgeoisie et même du peuple. La bourgeoisie riche fut écartée du pouvoir.

Comme le Roi n'exerçait plus ses fonctions, la Constitution de 1791 n'était plus appliquée. Il convenait d'adopter une nouvelle Constitution. On décida que cette tâche serait confiée à une nouvelle assemblée qu'on appellerait la Convention. Pour élire la Convention, on donna le droit de vote à tous les hommes. La distinction entre les citoyens actifs et les citoyens passifs était supprimée.

3. **Le redressement militaire.** — Les soldats français reculaient toujours. Était-ce la fin de la résistance française et de la Révolution? Le danger devenait très grave. Les



BATAILLE DE VALMY, par Bellangé *(lithogr. B. N.)*
Enthousiasme patriotique des soldats de Kellermann.
(Cl. Giraudon).

amis du Roi se réjouissaient des succès des armées étrangères. A Paris, les vainqueurs du 10 août pensaient qu'il fallait se débarrasser des ennemis de l'intérieur pour mieux lutter ensuite contre ceux de l'extérieur. Le journaliste Marat demandait au peuple de se faire justice lui-même sans tenir compte de l'avis des tribunaux. Du 2 au 6 septembre, on massacra les détenus dans les prisons, non seulement des criminels, mais aussi des prêtres et des nobles.

Pendant ce temps, Paris semblait menacé. L'ennemi avait franchi l'Argonne. Mais, le 20 septembre 1792, les troupes françaises commandées par Dumouriez et Kellermann repoussèrent les Prussiens sur les hauteurs de Valmy aux cris de « Vive la Nation ! ». Cette victoire sauva la Révolution le jour même où la Législative se séparait pour laisser la place à la Convention qui allait établir la République. La monarchie constitutionnelle n'avait duré qu'un an.

Lecture 1 - La vogue du tricolore dans le vêtement.

En quelques semaines, le tricolore s'est imposé. Il fait fureur partout. Pas une pièce de la parure qui ne lui emprunte sa note joyeuse. Les robes, rayées des couleurs nationales, exigent des souliers de mêmes nuances, un bonnet piqué de la cocarde et, entre les plis du fichu, un gros bouquet où les pâquerettes se marient aux bluets et aux coquelicots... On lance « le négligé à la patriote » qui comporte une redingote bleu de roi, un col rouge liseré de blanc, deux petits collets bordés de rouge, des poignets blancs et une jupe blanche...

C'est au moment de la Fédération que la vogue du tricolore semble connaître son apogée. On en pare les enfants eux-mêmes qui se promènent dans les rues déguisés en petits patriotes ou en petits gardes nationaux.

D'après Robiquet. La Vie quotidienne au temps de la Révolution, p. 56. (Hachette éd.)

Lecture 2 - Un engagement volontaire en 1792

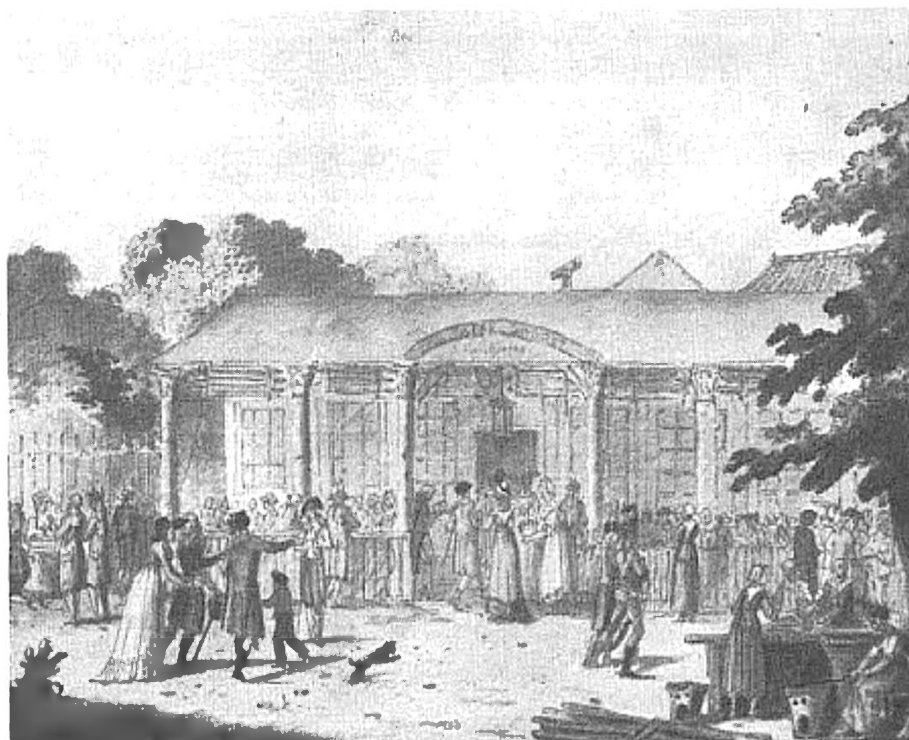
LA NATION — LA LOI — LE ROI

Engagement suivant la Loi du 31 mai 1792.

COMPAGNIES FRANCHES

Je Antoine Tacheix cultivateur demeurant à la Sauvetat m'engage de ma propre volonté, et

sans contrainte, à servir la Nation sous les ordres du Roi, chef suprême de l'armée, en qualité de Soldat, pendant l'espace de trois ans, à condition d'avoir mon congé absolu, aux termes de la Loi du 31 mai 1792 et de recevoir en arrivant à l'armée du midy la somme de cinq livres à titre d'engagement pour le premier mois, et trente sous au même titre à la fin de ceux que je servirai, en sus de la paye du grade qui me sera accordé. En conséquence, je promets de servir avec fidélité et honneur, d'être invariablement attaché aux loix militaires et aux règles de la discipline, d'obéir ponctuellement à tous mes supérieurs, et de me comporter dans toutes les occasions en honnête et brave soldat.



Le Café Goddet sur le boulevard du Temple en 1790, par Swebach Desfontaines

(Cl. Archives Photographiques).

Je certifie être âgé de vingt-deux ans, natif de la Sauvetat Municipalité d'Autezat-La Sauvetat district de Clermont-Ferrand, département du Pui-de-Dôme, fils d'Antoine et de Marie Julhiard cultivateurs dudit lieu de la Sauvetat près Clermont-Ferrand.

Fait à Plauzat, le cinq août mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an quatrième de la liberté. Lecture faite au recrue dudit engagement en présence de Pierre Bonhomme Garde champêtre, et dudit Romeuf notaire soussignés après que ledit Tacheix a eû déclaré ne le scavoir faire.

Bonhomme Romeuf +

SIGNALEMENT. Le dénommé ci-dessus a la taille de 5 pieds 1 pouce ligne, les cheveux et sourcils chatein, les yeux bleux le nez épaté, la bouche moyenne, le menton pointû, le visage enflammé, marqué de rousse et de petite verole.

CERTIFICAT DU CHIRURGIEN, Chargé de la visite des Recrues. Je soussigné chirurgien Juré certifie avoir visité exactement le dénommé ci-dessus, et ne lui avoir trouvé aucune infirmité ou autre cause qui l'empêchent de servir dans les Compagnies franches.

Fait à Plauzat, le cinq août mil sept cent quatre vingt douze, l'an 4e de la Liberté.

(Archives dép. Puy-de-Dôme. L. 1455.)

Lecture 3 - La Marseillaise (Texte)

1

Allons, enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé;
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé.
Entendez-vous dans nos campagnes
Mugir ces féroces soldats?
Ils viennent jusque dans nos bras
Égorger nos fils, nos compagnes!
Aux armes, citoyens! formez vos bataillons :
Marchons, qu'un sang impur abreuve nos sillons.

2

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de Rois conjurés?
Pour qui ces ignobles entraves
Ces fers dès longtemps préparés!
Français, pour nous ah! quel outrage,
Quels transports il doit exciter!
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage!
Aux armes...

3

Quoi, des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers?
Quoi, ces cohortes mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers?
Grand dieu! par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug ployeraient!
De vils despotes deviendraient
Les moteurs de nos destinées?
Aux armes...

4

Tremblez tyrans, et vous, perfides,
L'opprobre de tous les partis.
Tremblez, vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix.

Tout est soldat pour vous combattre;
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux,
Contre vous tout prêts à combattre.
Aux armes...

Lecture 4 - La crise économique en 1792.

A l'occasion de la cherté excessive du sucre, occasionnée trop subitement par les désastres du Port-au-Prince (capitale de Saint-Domingue), les faubourgs Saint-Marceau et Saint-Denis se sont soulevés vendredi et se sont portés chez plusieurs épiciers; ils ont enfoncé plusieurs magasins et forcé les accapareurs à vendre le sucre à 22 sols la livre, quoiqu'on le vende en ce moment un petit écu (valant plus du double). On a nommé plusieurs accapareurs de cette denrée devenue de première nécessité à Paris, car il n'y a pas un cordonnier, une lavandière, une poissarde qui ne prenne chaque matin une grande écuelle de café au lait... Au milieu de la nuit, l'alarme s'est manifestée d'une façon effrayante. La générale a battu à une heure et demie du matin; le feu, mis aux prisons de la Force, menaçant d'embraser tout le quartier; les flammes ont éclaté au même moment à quatre endroits différents; il n'y a eu heureusement que les combles des prisons qui aient été consumés... Depuis ce jour, nous sommes dans une fermentation effrayante, toujours pour le sucre; dans ce moment (dix heures du soir), la générale bat; le faubourg Saint-Denis veut enfoncer tous les magasins de sucre; la garde nationale est sans cesse sous les armes.

(Correspondance de l'abbé Salamon avec le cardinal Zelada. Plon, 1898.)

Lecture 5 - Les plaintes d'un prêtre constitutionnel en 1791.

« Ce que j'ai souffert jusqu'à ce jour est inouï... Dès le jour de mon installation, j'ai montré beaucoup de douceur, de fermeté, de courage et la patience la plus invincible... j'ai été mal accueilli et ma prise de possession (de la cure) a été accompagnée des plus indignes procédés. Je n'ai jamais vu les officiers municipaux, le Commandant et la garde nationale à ma messe; le maire s'y est trouvé une seule fois, forcé... J'ai une petite poignée de patriotes; encore ils n'osent se montrer, étant menacés à chaque instant. Je suis un contre tous... Mon serveur de messe est d'une paroisse étrangère, et il m'a fallu très souvent l'aller chercher et le reconduire pour l'empêcher d'être maltraité comme il l'a été plusieurs fois. Il m'est absolument impossible d'avoir des domestiques; la crainte d'être tués les fait déloger dans la huitaine au plus tard. Si quelque parent ou ami vient me voir, on se permet, hommes et femmes, enfants, de les huer de la manière la plus indigne. Je ne puis sortir sans être traité de loup garou et de mille autres épithètes... On est venu très souvent tirer des coups de fusil sous ma fenêtre, frapper brusquement à ma porte... J'ai fait mes plaintes à M. le Maire qui a regardé ceci comme des gentillesses, car il en a ri; et on est toujours allé son train... J'ai été menacé en pleine assemblée, hué, calomnié...

Enfin, Messieurs, je ne saurais retourner dans une si maudite paroisse; d'ailleurs, exposé à chaque instant de perdre la vie, ce serait me sacrifier que de m'y obliger... Faites de moi ce qu'il vous plaira, je me soumets à tout. Je suis bien aise de contribuer aux progrès d'une révolution qui est de mon goût et que j'ai prévenue par mes désirs; je souffrirai s'il le faut ; mais veux-je encore souffrir utilement, ce qui ne saurait se faire dans ma paroisse. Je suis, avec les sentiments les plus patriotes, Messieurs, votre très humble et obéissant serviteur. »

Boutarel, Curé.

(Lettre du Curé de Cunlhat (Puy-de-Dôme) aux administrateurs du département. 28 janvier 1791. Arch. dép. Puy-de-Dôme. L. 2434.)

RÉSUMÉ — 1. Lorsque la Législative se réunit (1er octobre 1791), la France traversait une crise redoutable. A l'intérieur, la vie chère, les menées des prêtres réfractaires et des émigrés suscitaient de graves difficultés, accrues par les menaces des souverains étrangers.

2. La Législative était divisée : les « Feuillants » considéraient la Révolution comme terminée; les « Girondins » souhaitaient de nouvelles réformes; les « Indépendants » étaient indécis. Le Roi refusa de signer des décrets votés par l'Assemblée. Le conflit entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif rendait la situation plus difficile encore.

3. Pour résoudre la crise, les Girondins firent déclarer la guerre à l'Autriche, le 20 avril 1792. La guerre faillit mal tourner pour la Révolution.

4. Louis XVI s'opposant aux mesures décidées par l'Assemblée, deux insurrections éclatent : le 20 juin et surtout le 10 août 1792 qui aboutit à l'emprisonnement du roi. Désormais une autre Constitution devient nécessaire; une nouvelle assemblée, la Convention, est chargée de l'élaborer.

5. La victoire de Valmy sauva la Révolution le jour même ou la Législative se séparait (20 septembre 1792).

EXERCICES

1. Comparez le 20 juin au 10 août 1792. — 2. Causes de l'infériorité française au début de la guerre. — 3. Situez Valmy. Expliquez le mot de Gœthe : « D'ici et de ce jour commence une ère nouvelle. » — 4. Montrez que les paroles de la *Marseillaise* se comprennent mieux au rappel des événements de ce temps. — 5. Montrez que chaque événement extérieur a sa répercussion sur la politique intérieure.

CHAPITRE 21

LA CONVENTION AVANT THERMIDOR (21 septembre 1792 - 27 juillet 1794)

VERS UNE RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET RÉVOLUTIONNAIRE

I. Une assemblée républicaine mais divisée.

La Convention ne représente pas fidèlement l'opinion des Français, puisque parmi les sept millions d'électeurs, les 9/10e n'ont pas voté. Ainsi, alors que les royalistes demeurent nombreux dans le pays, les 750 députés sont presque tous **antimonarchistes.** Dès les premières séances, ils décident d'abolir la royauté et de dater les actes publics de l'An I de la République (21-22 septembre 1792).

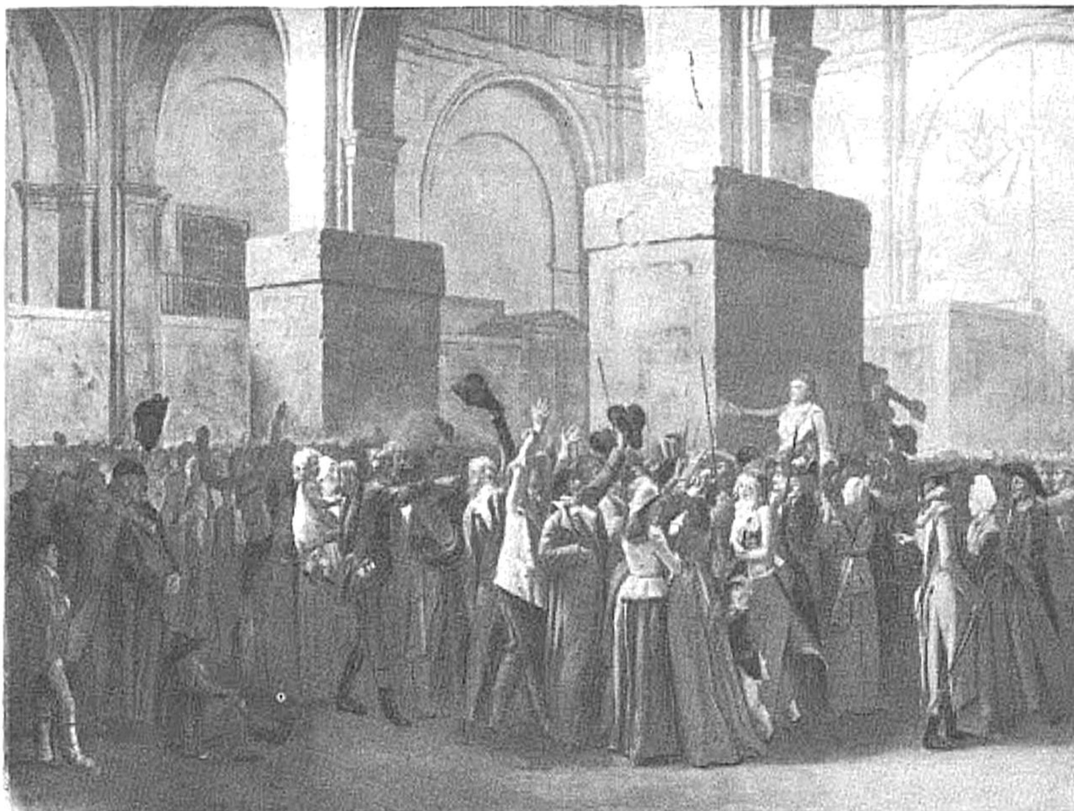
Mais, très vite, sur d'autres questions essentielles, des divisions apparaissent. En gros, on distingue dans l'assemblée **deux minorités extrêmes et agissantes, un centre très nombreux et indécis.**

1. A la droite du président de la Convention, siège le groupe des **Girondins** (ainsi appelés parce que certains de leurs chefs viennent du département de la Gironde). Ce sont des bourgeois libéraux, défenseurs de la légalité, ennemis de la violence et de ce qu'ils appellent « la dictature de Paris ». Ils veulent réduire le rôle de la capitale à 1/83e d'influence, comme celui d'un département. Ils redoutent surtout le peuple parisien et ses coups de force. Ils cherchent à donner plus d'importance à la province dans la direction du pays. Ils ont avec eux la bourgeoisie des villes, les gens d'affaires, menacés dans leurs intérêts. Leurs chefs sont Vergniaud, Brissot, Condorcet, le ministre Roland.

2. A gauche, les **Montagnards** occupent les bancs les plus élevés de la salle des séances. Groupe très restreint, mais résolu, autour de chefs comme Robespierre, le journaliste C. Desmoulin, Danton et Marat députés de Paris, Couthon, élu du Puy-de-Dôme. Patriotes ardents, ils pensent que, pour sauver la République et la patrie, il faut un gouvernement fort qui ne s'embarrasse ni de légalité ni de pitié. Ils défendent les intérêts des petites gens des villes, des artisans, exaspérés par les difficultés de la vie quotidienne. Ils s'appuient sur le peuple et la municipalité de Paris.



ROBESPIERRE, par J. Boze *(Cl. Giraudon)*. Élégance et recherche de la mise.



Boilly : LE TRIOMPHE DE MARAT *(Cl. Giraudon)*.
Accusé par les Girondins, acquitté par le Tribunal révolutionnaire,
Marat est acclamé par ses amis.

3. Le Centre, de beaucoup le plus nombreux, ne manque pas de gens de valeur (Cambacérès, Lakanal, l'abbé Grégoire, Merlin de Douai, Sieyès). Ils feront souvent à l'Assemblée la besogne législative utile qui exige du savoir et de l'expérience. Mais ce sont des hommes modérés, pratiques, sans passions politiques; l'aventure et les décisions hardies les effrayent; ils votent, au gré des circonstances, tantôt avec la droite, tantôt avec la gauche. Montagnards et Girondins les appellent assez dédaigneusement **la Plaine** ou le Marais.

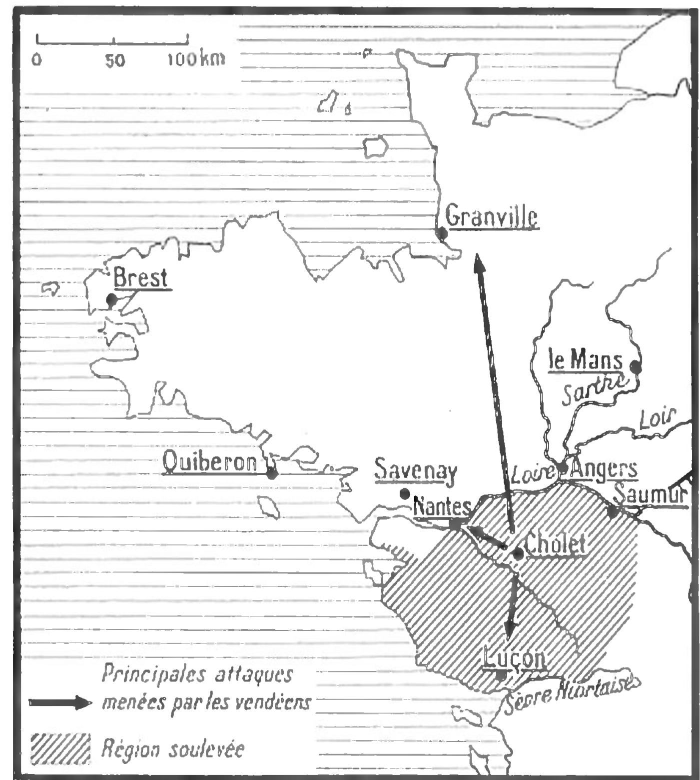
Dans l'histoire de la Convention, **chacune de ces trois tendances l'emporte tour à tour.** Les Girondins dominent au début, entraînant la Plaine, mais ils sont éliminés, après d'âpres conflits, par les Montagnards en juin 1793. Les Montagnards gouvernent alors l'assemblée et le pays de juin 1793 à juillet 1794. Enfin, après l'exécution de Robespierre, le 9 Thermidor (23 juillet 1794), ce sont les modérés, les hommes de la Plaine qui parviennent au pouvoir.

II. La phase girondine (septembre 1792-juin 1793).

A. **La guerre d'annexions.** — Les Girondins prennent d'abord l'ascendant sur la Convention à cause de la double victoire sur la royauté et sur les ennemis de l'extérieur. Après Valmy, les armées françaises ont occupé la Belgique (victoire de Jemmapes par Dumouriez protégé des Girondins — 6 novembre 1792), la Rhénanie, la Savoie et Nice. Jusque-là, il s'agissait d'une « croisade de la liberté », d'une propagande intéressée « contre les tyrans ». Désormais, les Conventionnels optent pour une politique de conquêtes; la France, disent-ils, doit atteindre ses frontières naturelles : le Rhin, les Alpes, les Pyrénées. Les territoires occupés sont annexés. Cette attitude nouvelle engagera la France dans des guerres incessantes.

B. **Le procès du roi.** — La royauté étant abolie, que va-t-on faire de Louis XVI? Les Girondins semblent vouloir le sauver; mais on découvre aux Tuileries une armoire

de fer renfermant la correspondance que le roi avait entretenue avec les émigrés et les souverains étrangers. La Convention décide de poursuivre le roi pour « conspiration contre la liberté publique et la sûreté de l'État »; elle le juge elle-même. A l'issue du procès, qui dure du 11 décembre 1792 au 17 janvier 1793, Louis XVI est condamné à mort par une très faible majorité — la plupart des Girondins ayant tenté de sauver la vie du souverain. L'exécution a lieu le 21 janvier 1793.



L'Insurrection vendéenne.

C. **Le tragique printemps de 1793.** — De très graves difficultés extérieures et intérieures avivent encore le conflit entre la Montagne et la Gironde. Une redoutable coalition se forme contre la France qui apparaît comme une nation conquérante (Angleterre, Hollande, Espagne, plusieurs États allemands et italiens). La frontière du Nord est forcée; Dumouriez trahit; on évacue la Rhénanie, sauf Mayence.

En même temps, les populations de l'Ouest se soulèvent, pour protester contre la constitution civile du clergé et surtout contre la levée de conscrits décidée en février. Les Vendéens insurgés occupent presque toutes leurs villes et repoussent les troupes envoyées par la Convention.

Enfin, les impôts rentrent mal; l'argent manque; on émet sans cesse du papier monnaie (assignats) qui perd de sa valeur (50 % en février 1793). Cela entraîne la vie chère et la misère parmi le menu peuple des villes. On pille les boutiques; on réclame la peine de mort contre les accapareurs, la taxation des denrées.

D. Les Montagnards accusent les Girondins de « monarchisme »; ils les rendent responsables des défaites extérieures (trahison de Dumouriez). Surtout ils leur reprochent de ne pas prendre les mesures énergiques qui s'imposent pour sauver le pays, combattre les ennemis de la Révolution, soulager la misère populaire.

Finalement, la Commune de Paris organise des coups de force. Le 2 juin 1793, les manifestants et la Garde nationale exigent, sous la menace des canons, l'arrestation de 29 députés girondins. Le parti de la Gironde est décapité et dispersé; il garde encore de l'influence en province. Mais à Paris les Montagnards deviennent les maîtres de la situation.

III. La phase montagnarde (juin 1793-juillet 1794).

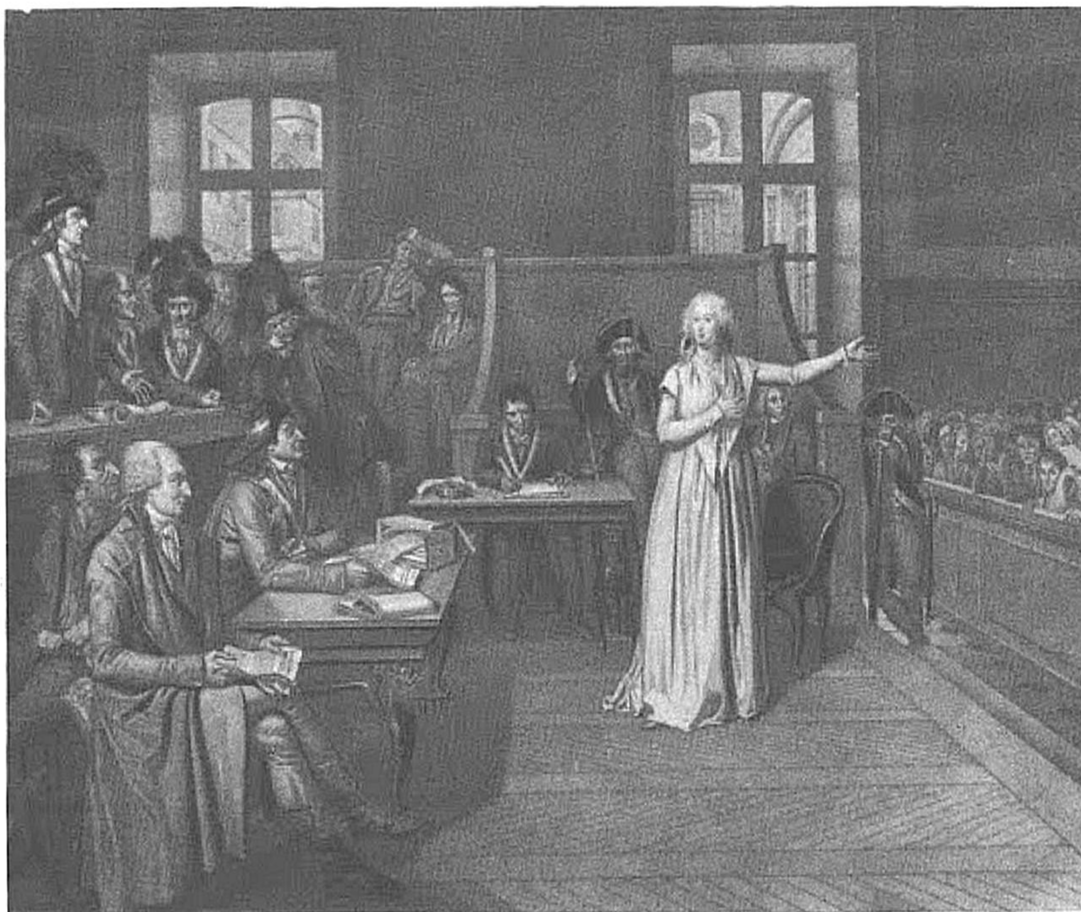
A. **Un grand péril.** — Jamais la situation n'a paru aussi tragique : la France est envahie de toutes parts; après l'arrestation des Girondins, royalistes et modérés agitent la province; 60 départements se soulèvent contre Paris; Lyon est aux mains des monarchistes; l'insurrection de l'Ouest s'étend; la misère s'aggrave. Les Montagnards doivent prendre des mesures exceptionnelles.

B. **Le gouvernement révolutionnaire.** — Un gouvernement très centralisé dont tous les rouages aboutissent à la Convention et au parti montagnard est organisé. Le **Comité de sûreté générale** recherche les suspects que juge **le Tribunal révolutionnaire.** L'assemblée envoie en province et aux armées des députés appelés **Représentants**

en mission pour prendre toutes les décisions nécessaires, notamment contre les ennemis de la Révolution. Dans toutes les villes, et même dans les villages, existent **des Comités de surveillance** et des **Sociétés populaires** qui veillent à l'exécution des ordres de Paris.

On met « la terreur à l'ordre du jour ». La peine de mort est décidée contre les accapareurs. On dénonce et on arrête les suspects : nobles, Girondins, prêtres réfractaires, etc., Les tribunaux révolutionnaires jugent et condamnent sans appel. De nombreuses exécutions ont lieu à Paris (ainsi Marie-Antoinette, Bailly, Mme Roland) et dans la province.

L'insurrection fédéraliste est brisée; Lyon pris en octobre, Toulon en décembre. Certains Montagnards accusent les catholiques d'hostilité à l'égard de la Révolution et tentent de « déchristianiser la France ». On adopte le calendrier républicain qui divise le mois en trois décades et supprime le dimanche. Beaucoup d'églises sont fermées. On organise le culte nouveau de la Raison et de la Liberté.



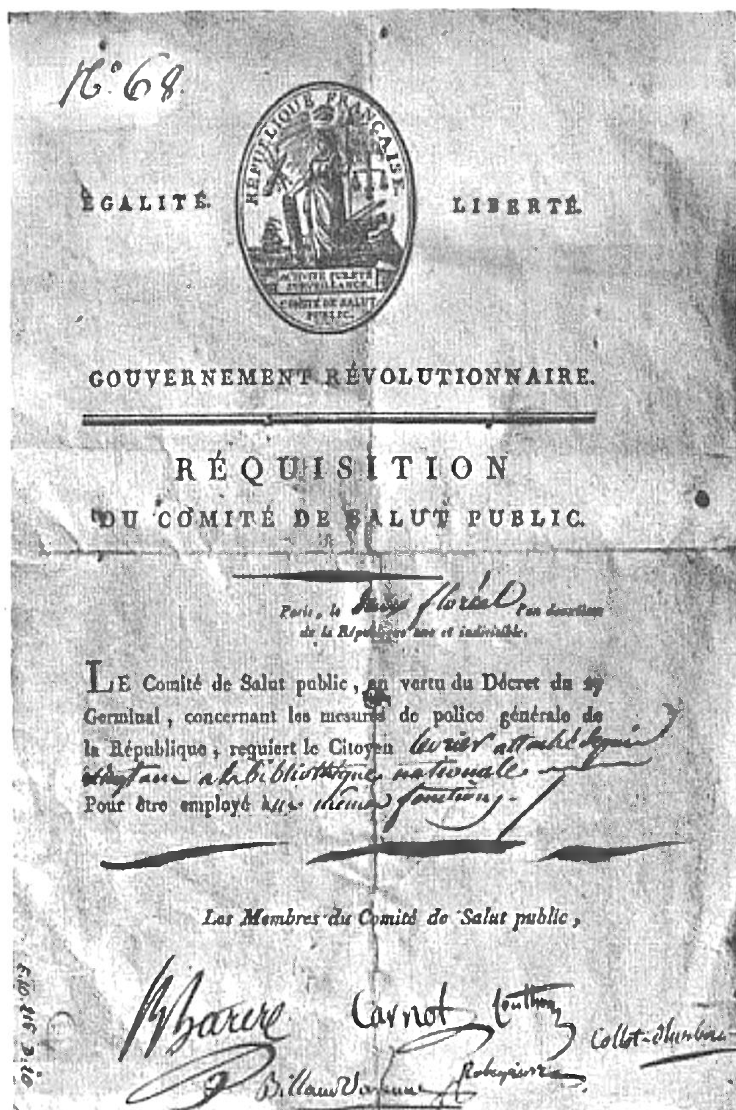
JUGEMENT DE MARIE-ANTOINETTE.
(D'après un dessin de Bouillon. *B. N. Cl. Giraudon*).

C. **Le redressement militaire.** — Le gouvernement révolutionnaire prend des mesures énergiques pour procurer aux armées françaises des hommes, des chefs et des armes. Tous les Français sont mis au service de la patrie par la réquisition, véritable mobilisation civile. On décide une levée en masse de tous les célibataires ou veufs de 18 à 25 ans. Les chefs, en partie élus par les soldats, sont choisis pour leur bravoure et leur valeur. On organise des industries de guerre, des recherches chimiques, le ravitaillement et les transports.

Ainsi à la fin de 1793, les frontières se trouvent dégagées. Sous l'impulsion de Carnot, l'invasion est repoussée au Nord, au Nord-Est par Hoche. Nos armées occupent la Belgique, la Hollande, la Savoie, Nice et franchissent les Pyrénées. C'est la glorieuse épopée de 1793-94, avec les victoires de Wattignies (octobre), le Geisberg (décembre), Fleurus (juin 1794).

D. **L'éclatement du parti montagnard — Robespierre.** — Au début de 1793, le groupe montagnard, jusqu'alors uni devant les difficultés, se divise après les premiers succès. Les éléments avancés, ou **Hébertistes,** demandent des mesures toujours plus révolutionnaires exposées dans le journal d'Hébert, « le Père Duchesne »; ils poussent à la déchristianisation. Les Montagnards modérés, ou **Indulgents,** groupés autour de Danton, réclament la fin de la Terreur, l'indulgence après la victoire.

Robespierre, personnage le plus influent du Comité de salut public, frappe d'abord les Hébertistes qu'il fait guillotiner (24 mars 1794), puis les Indulgents (30 mars-13 avril). Désormais il est le maître du régime; il personnifie en quelque sorte la Révolution. Agé de trente-cinq ans, il mène une existence toute simple; ses ennemis eux-mêmes reconnaissent son intégrité; on le surnomme « l'Incorruptible ». Il pense, comme Rousseau, que la République doit être basée sur l'égalité et la vertu. Aidé notamment par Couthon et Saint-Just, il tente de réaliser de nouvelles réformes. La Terreur est renforcée pour éliminer plus rapidement les ennemis de la République. La loi du 22 Prairial supprime les témoins et ne prévoit qu'une seule peine : la mort; d'avril à juillet, la Grande Terreur fait plus de 2 000 victimes. « Les têtes tombent comme des ardoises par un temps d'orage », dit le procureur Fouquier-Tinville. Alors périssent sur l'échafaud le savant Lavoisier, le poète A. Chénier.


N°68

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE.

RÉQUISITION
DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

Paris, le ... floréal, l'an deuxième de la République une et indivisible.

LE Comité de Salut public, en vertu du Décret du 27 Germinal, concernant les mesures de police générale de la République, requiert le Citoyen ... Pour être employé ...

Les Membres du Comité de Salut public,

Barere Carnot Couthon Collot-d'Herbois
Billaud-Varenne Robespierre

Réquisition du Comité de salut public *(Cl. Giraudon).*

Hostile à l'athéisme, partisan d'une religion d'État, Robespierre organise le Culte de l'Etre Suprême, inspiré par Rousseau. Enfin, différents projets ou mesures sociales tendent à réaliser la République égalitaire dont rêvent Robespierre et ses amis : partage des biens des suspects entre les indigents, lois d'assistance, etc.

Mais la politique de Robespierre lui suscite beaucoup d'ennemis; certains Montagnards le jalousent; la masse des députés le considère comme un dictateur; les paysans sont las des réquisitions; les commerçants se plaignent du maximum; les ouvriers veulent des augmentations de salaires; un peu partout, on a « la nausée de l'échafaud ». Une coalition réunit contre Robespierre tous ceux qui se croient menacés. Le 9 Thermidor (27 juillet), ils le font arrêter puis guillotiner, avec une centaine de ses partisans.

IV. Essai de réformes démocratiques.

Au cours de cette période, la Convention montagnarde a tenté d'instaurer un régime vraiment démocratique, favorable non plus aux seuls bourgeois, mais aux petites gens, à ce qu'on appelle parfois le 4e État.

1. **La Constitution de l'an I** votée en juin-juillet 1794 devait être appliquée après la victoire (en fait, elle ne le fut jamais). Elle donnait le pouvoir législatif à une seule assemblée renouvelée tous les ans au suffrage universel; le peuple pouvait même exprimer son opinion sur les lois par un vote direct, le référendum.

2. **Des mesures en faveur de la petite propriété individuelle** prévoient le partage égal des successions, la distribution des biens des suspects aux indigents, la vente des biens nationaux aux paysans par petits lots et avec des facilités de paiement, l'abolition totale des droits féodaux, le partage des communaux. Les Montagnards voulaient ainsi créer une classe de petits propriétaires attachés au régime.

3. **Le droit au travail et le droit à la vie.** — Le droit au travail est inscrit dans la Constitution. Des lois d'assistance, des hôpitaux gratuits, des ateliers nationaux doivent venir en aide aux malheureux.

4. **Des réformes scolaires sont envisagées puis réalisées.** — Un projet d'enseignement primaire obligatoire et gratuit, un plan d'organisation d'écoles maternelles demeurent à l'état de projets. Par contre, la Convention montagnarde crée l'École Militaire, l'École Centrale qui deviendra l'École Polytechnique, l'École Normale supérieure.

Lecture 1 - La misère au début de 1793.

Durant l'hiver 1792-1793 et durant le printemps, la hausse à peu près ininterrompue des grains va battre tous les records. Un mauvais pain noir vaut de 7 à 8 sous dans les départements du Centre. Un ouvrier avec son salaire ne peut guère en acheter plus d'une livre. A Lyon, où les canuts chôment, il est à 6 sous. A Paris, les épiceries sont envahies et pillées. On s'agite contre le pain cher, on incrimine la contre-révolution et ses complices. La queue commence à 4 heures du matin aux portes des boulangeries. On est servi à 11. Le bruit court que le pain va manquer complètement. Certains réclament la guillotine pour les traîtres, pour les députés infidèles, pour les accapareurs. Le journal d'Hébert, le Père Duchesne souffle sur le feu et de dénoncer ces « mangeurs de chair humaine » ennemis de la République.

Histoire générale des Civilisations.
Le XVIII[e] siècle par R. Mousnier et E. Labrousse.
P. U. F., p. 412.

Lecture 2 - La levée en masse (décret du 13 août 1793).

Article premier. — Dès ce moment, jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées.

Les jeunes gens iront au combat; les hommes mariés forgeront des armes et transporteront des subsistances; les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux; les enfants mettront les vieux linges en charpie; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, la haine des rois et l'unité de la République.

Article 2. — Les maisons nationales seront converties en casernes, les places publiques en ateliers d'armes; le sol des caves sera lessivé pour en extraire le salpêtre.

Lecture 3 - Infraction au tarif du maximum sur les denrées (25 floréal an II - 14 mai 1794)

Un de ces incidents banals, quotidiens au cours des années 1793-1794.

« L'Agent national de cette commune de Clermont-Ferrand demandeur,

Contre le citoyen Conchon, cabaretier habitant de cette commune, prévenu d'avoir vendu du lard au-dessus du maximum.

Le tribunal de police municipale, après avoir entendu le comparant... qui a déclaré avoir vendu le lard à raison de 16 sols la livre et ne pas connaître la dernière taxe qui n'est que de 12 sols la livre, — le procès-verbal du Commissaire de police et l'agent national en ses conclusions motivées et par écrit...

Ordonne l'exécution de la loi du maximum, enjoint au comparant de s'y conformer à l'avenir... le condamne à payer dix fois la valeur du lard vendu montant à 2 livres et demie, le condamne à remise, aux deux Hollandais à qui il a vendu le lard, de l'excédent du prix et en outre aux frais... »

(Arch. dép. Puy-de-Dôme.)

Lecture 4 - Nomination de représentants du peuple en mission (1793).

DÉCRET
DE LA CONVENTION NATIONALE

du vingt et un août mil sept cent quatre vingt treize,

l'an second de la République Française, une et indivisible.

La Convention Nationale après avoir entendu le rapport de son comité de Salut Public décrète :

ARTICLE PREMIER. — Les citoyens Couthon, Chateauneuf, Randon et Maignet sont adjoints aux représentants du peuple près l'armée des Alpes et à ceux envoyés dans le département de Rhône-et-Loire et départements adjacents; ils sont investis comme eux de pouvoirs illimités, ils sont autorisés à se transporter dans tous autres départements qu'ils jugent convenables et d'y prendre ensemble ou séparément toutes les mesures que les circonstances et le salut de la République pourront exiger; les autorise aussi à déléguer, pour l'exécution de leurs mesures, des commissions.

(Arch. dép. Puy-de-Dôme. L 298.)

Lecture 5 - Ordre d'arrestation par Couthon, représentant du peuple.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Une et Indivisible

LIBERTÉ ÉGALITÉ

Les Représentants du Peuple, députés par la Convention nationale près l'armée des Alpes et dans divers départements de la République, arrêtent que Gauchard, ex-président à la ci-devant Cour des aydes. Molle père et fils, ci-devant conseillers à la ci-devant Cour des aydes, Rochette de Lempde, et Lamotte, ci-devant officier de dragons, déclarés suspects par leur conduite, et leurs relations seront de suite mis en état d'arrestation dans la maison des ci-devant Ursulines de Clermont, où ils seront détenus jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

Le commandant de la force armée de Clermont, ou tout autre officier commandant à sa place, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Clermont-Ferrand, le 6 septembre 1793, l'an 2 de la République une et indivisible.

G. COUTHON

(Arch. dép, Puy-de-Dôme.)

RÉSUMÉ — 1. La Convention établit la République le 22 septembre 1792. Elle comprend deux minorités agissantes — les Girondins et les Montagnards — et un Centre indécis, la Plaine.

2. Les Girondins modérés, adversaires de Paris, dominent d'abord la Convention. Mais ils sont violemment attaqués par les Montagnards qui imposent la condamnation à mort de Louis XVI (janvier 1793). Avec l'appui du peuple de Paris, le 2 juin 1793, les Montagnards font arrêter et exécuter les principaux députés de la Gironde.

3. Dès lors les Montagnards dirigent le gouvernement. En 1793, les frontières sont envahies, les Vendéens et 60 départements soulevés contre Paris. Les Montagnards organisent le gouvernement révolutionnaire (Comité de Salut Public et de Sûreté générale) et imposent la Terreur. A la fin de 1793, l'insurrection est brisée, les frontières dégagées, la Belgique et la Hollande occupées après les victoires de Wattignies et du Geisberg.

4. Robespierre élimine, dans son propre parti, les Hébertistes et les Dantonistes. D'avril à juillet, il fait régner la Grande Terreur. Mais il succombe le 9 Thermidor devant la coalition de tous ceux qu'il menaçait.

5. La Convention montagnarde a tenté d'établir une République démocratique avec la Constitution de l'an I, des mesures en faveur de la petite propriété paysanne, le droit au travail et de grands projets d'instruction populaire.

EXERCICES

1. Comparez les partis de la Convention à ceux de la Législative. — 2. Montrez que les Montagnards durent faire face à une situation tragique. — 3. Qu'est-ce que le gouvernement révolutionnaire? — 4. Pourquoi et comment l'Assemblée plaça-t-elle « la Terreur à l'ordre du jour »? — 5. Que s'est-il passé le 21 janvier 1793, le 2 juin 1793, le 9 thermidor? — 6. Quels furent les députés de votre région à la Convention? — 7. Qu'est-ce qu'un représentant en mission? — 8. Montrez comment la Convention montagnarde a tenté d'établir une République démocratique. — 9. Essayez de suivre, au cours des années 1792-1793, 1794, l'influence des événements militaires sur les événements intérieurs.

CHAPITRE 22

LA CONVENTION APRÈS THERMIDOR (27 juillet 1794 - 26 octobre 1795)

LA RÉACTION BOURGEOISE ET MODÉRÉE

I. La bourgeoisie reprend le pouvoir.

Les vainqueurs du 9 Thermidor étaient des républicains; ils voulaient donc conserver les principales réformes accomplies depuis 1789. Mais ils appartenaient à la bourgeoisie qui voulait jouir des avantages que lui donnait l'argent. Ils seront appuyés par tous les modérés, les acheteurs de biens nationaux désireux de garder leurs propriétés et par tous les nouveaux riches qui doivent leur fortune au commerce plus ou moins clandestin ou au ravitaillement des armées. Ils auront comme adversaires d'une part les royalistes — qui n'ont pas renoncé à renverser la République — et d'autre part les Jacobins, qui souhaitent un retour à la politique montagnarde.

II. La réaction thermidorienne.

C'est l'ensemble des mesures prises après le 9 Thermidor pour détruire l'œuvre de Robespierre et de ses amis.

1. **La réaction politique.** — Peu à peu, on réduisit les pouvoirs du Comité de Salut public. La Commune de Paris fut supprimée et le club des Jacobins fermé. La Terreur cessa; on vit réapparaître des prêtres réfractaires et des émigrés. Le nouveau gouver-



Lazare Carnot.
Médaillon par David d'Angers
(Cl. Archives Photographiques).



Cloture de la salle des Jacobins.
B. N. Est. *(Cl. Giraudon).*
Soldats chassant les membres du club.
A droite, arbre de la Liberté.

nement espérait gagner à sa cause, en leur faisant des concessions, ceux qui combattaient autrefois les Montagnards.

Aux commerçants, on accorda la suppression de la loi du maximum; aussi les prix augmentèrent-ils très rapidement. Pour que les paiements puissent tout de même avoir lieu, on dut imprimer de très grandes quantités d'assignats qui perdaient de ce fait toujours plus de leur valeur. La misère des classes pauvres s'accentua sensiblement.

Les Thermidoriens voulurent rallier les catholiques en supprimant la Constitution civile du Clergé et en accordant la liberté des cultes. De nombreuses églises furent ouvertes et la messe put y être célébrée.

Pour apaiser les Vendéens, on leur rendit leurs biens, on leur accorda des indemnités en dédommagement des dégâts qu'ils avaient supportés; les prêtres réfractaires purent rentrer chez eux. On laissa même quelquefois leurs armes aux insurgés, — aux Chouans, comme on les appelait surtout au nord de la Loire.



Le général Hoche, par le Baron Gérard *(Cl. Giraudon).*

2. **La réaction dans les mœurs** — Après les longues semaines d'insécurité que connurent pendant la Terreur tous les adversaires du régime, l'arrêt des poursuites amena une détente et par contre-coup, le désir de bien jouir de la vie. Les bals se succédaient, les salles de jeu, les cafés se multipliaient. La jeunesse dorée, c'est-à-dire la jeunesse riche, sous le prétexte de s'habiller avec élégance, portait des costumes extravagants. C'est l'époque des Incroyables et des Merveilleuses.

III. La bourgeoisie contre les extrémistes.

1. **Contre le quatrième État.** — Ces jeunes gens pourchassaient à Paris les Jacobins et les frappaient avec leur gourdin qu'ils appelaient leur « pouvoir exécutif ». Le peuple reprochait au gouvernement de ne pas défendre la République; il connut une période très difficile car l'hiver 1794-95 fut rigoureux. Le 12 germinal (1er avril 1795) et le 1er prairial (20 mai) éclatèrent des émeutes de la misère. La foule envahit la salle où siégeait la Convention; elle fut dispersée par la garde nationale de laquelle on avait exclu les ouvriers. Les derniers Montagnards furent chassés de l'Assemblée. Désormais il n'y aura plus de « journées révolutionnaires » populaires.

2. **Contre la poussée royaliste.** — Cette attitude de la Convention encouragea les royalistes qui, en province et dans le Sud-Est surtout, attaquèrent et massacrèrent les Jacobins. Le jeune Louis XVII était mort à la prison du Temple, dans des conditions mal connues d'ailleurs; son oncle devint le prétendant au trône de France sous le nom de Louis XVIII. Les Vendéens reprirent la lutte; la flotte anglaise débarqua à Quiberon 8 000 émigrés qui furent cernés et anéantis par les troupes du général Hoche.

Les Conventionnels adoptèrent alors des mesures de défense républicaine. Ils décidèrent que les 2/3 des futurs députés seraient choisis parmi eux, afin qu'une majorité de royalistes ne puisse être élue. Les royalistes tentent un ultime coup de force. Le 13 vendémiaire, ils réunissent 20 000 hommes contre la Convention qui confie sa défense au jeune général Bonaparte. Celui-ci fait mitrailler les manifestants par ses soldats. La Convention, en se séparant le 26 octobre 1795, peut crier « Vive la République »; mais, pour la première fois, on a fait appel à l'armée pour réduire les difficultés politiques; on s'engage dans une voie bien dangereuse...

IV. La coalition en partie brisée.

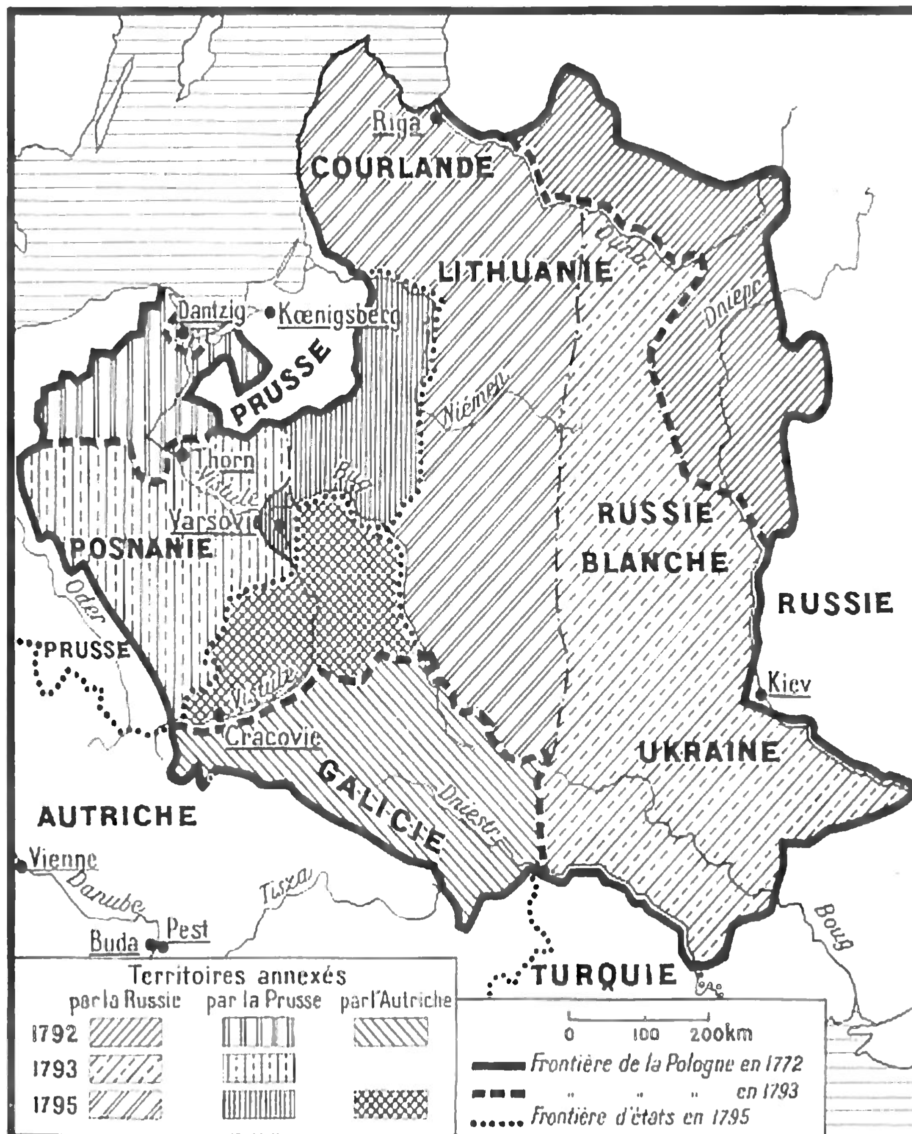
Au moment où les armées françaises, victorieuses, avaient repris l'offensive au-delà des frontières, la Russie, l'Autriche et la Prusse allaient se partager la Pologne.

Pour être plus forte et obtenir ainsi une part plus importante de territoire polonais, la Prusse se retira de la coalition contre la France. Par le **traité de Bâle** (5 avril 1795) elle abandonnait les pays prussiens de la rive gauche du Rhin. Grâce à un autre traité signé à Bâle, la France obtenait de l'Espagne la partie espagnole de l'Ile Saint-Domingue, dans les Antilles.

Enfin, par le **traité de La Haye** (16 mai 1795), la Hollande abandonnait à la France la région située au Sud du Rhin; elle devenait une république, la République batave, qui s'alliait à la République française. Il restait encore à combattre la Russie, l'Autriche et l'Angleterre.

V. L'œuvre des Thermidoriens.

Malgré les conflits qu'elle a dû soutenir à l'intérieur et à l'extérieur, la Convention dite « Thermidorienne » a accompli, en l'espace de quinze mois (27 juillet 1794-26 octobre 1795) une œuvre importante.



LE PARTAGE DE LA POLOGNE.
La Pologne sera rayée
de la carte d'Europe jusqu'en 1919.

Dans leur ensemble, ces réformes traduisent les intérêts et les préoccupations de la classe bourgeoise qui redoute la Terreur et la montée des éléments populaires.

1. Œuvre politique. — La Constitution montagnarde de l'an I est abandonnée.

Les Thermidoriens adoptent en 1795 la Constitution de l'An III, précédée d'une déclaration des droits et des devoirs du citoyen. Elle rappelle dans ses grandes lignes le régime créé par la Constituante.

Le pouvoir législatif est donné à deux assemblées : le Conseil des Cinq Cents, qui prépare les lois, et le Conseil des Anciens qui les vote ou les rejette. Ces conseils sont renouvelés par 1/3 chaque année. Le pouvoir exécutif est confié à cinq Directeurs. Les

Directeurs sont élus par les Anciens, alors que les Cinq Cents proposent plusieurs candidats pour chaque poste. Tous les ans l'un des Directeurs est remplacé. La Convention cherche ainsi à éviter que le pouvoir soit confié à un seul homme très puissant. C'est ce système qui donnera le nom de Directoire au régime qui succède à la Convention.

Le droit de vote n'est plus universel. Il appartient seulement aux Français de 21 ans payant une contribution directe. On élimine ainsi les plus pauvres. Les citoyens qui votent désignent, à raison d'un sur 200, ceux qui choisissent les députés. Il s'agit d'un vote à deux degrés. La bourgeoisie garde ainsi la direction politique du pays.



PROJET D'UNIFORME DE CONVENTIONNEL d'après David.
*(Extrait de l'« Histoire de l'Armée française »,
Larousse édit. Photo Larousse).*

2. **Œuvre sociale.** — Le sort des ouvriers n'est nullement amélioré; par exemple, ils ne reçoivent pas le droit de grève et on ne parle plus du droit au travail. Les paysans gardent le bénéfice de l'abolition totale et sans indemnité des droits féodaux et de la vente des biens nationaux.

3. **Œuvre scolaire.** — On crée en principe une école primaire par commune, mais la gratuité de l'enseignement prévue par les Montagnards est abandonnée. Les Thermidoriens s'intéressent davantage à l'enseignement secondaire et supérieur. On crée une école centrale par département : quelques-uns de ces établissements, payants et laïques, eurent beaucoup de succès; on y enseignait à peu près ce qu'on enseigne aujourd'hui dans les lycées.

Outre l'École Polytechnique et l'École Normale Supérieure, créées avant le 9 thermidor, plusieurs de nos grandes Écoles actuelles datent aussi de cette époque : Écoles de Médecine et de Droit, Conservatoire national des Arts et Métiers (premier essai d'un enseignement technique supérieur), Institut. Enfin le Musée du Louvre, le Conservatoire des Arts et Métiers, le Muséum d'histoire naturelle, la Bibliothèque nationale, les Archives nationales sont également des créations de la Convention thermidorienne.

4. Bien **d'autres réformes** furent accomplies. Ainsi la Convention décréta que les dettes de la Royauté et celles de la Révolution seraient inscrites, ensemble, sur le Grand Livre de la dette publique, ce qui lui permit de réduire l'opposition de certains partisans de la monarchie. Elle posa le principe de l'adoption du système métrique, qui en uniformisant les poids et mesures dans toute la France, devait resserrer l'unité nationale.

Lecture 1 - La chute de l'assignat en 1795.

Après l'abrogation du maximum on assiste dans toute la France à une augmentation considérable des prix des denrées. Parallèlement l'assignat perd de sa valeur. Ainsi de mars à août 1795, un franc en numéraire valait en assignats :

1. Germinal :	7 livres	13 sols	4 deniers	
1. Floréal :	9 —	7 —	6	—
1. Prairial :	15 —	1 —	8	—
1. Messidor :	26 —	15 —	10	—
1. Fructidor :	31 —	6 —	8	—

(Arch. dép. Puy-de-Dôme. D 1416.)

Lecture 2 - Deux mois du calendrier républicain.

		Vendémiaire (du 22 septembre au 21 octobre)	Prairial (du 20 mai au 18 juin)
primi	1	raisin	luzerne
duodi	2	safran	méméronal
tridi	3	châtaigne	trèfle
quartidi	4	colchique	angélique
quintidi	5	cheval	canard
sextidi	6	balsamine	mélisse
septidi	7	carottes	fromental
octidi	8	amaranthe	martagon
nonidi	9	panais	serpolet
décadi	10	cuve	faulx
primi	11	pomme de terre	fraise
duodi	12	immortelle	bétoine
tridi	13	potiron	pois
quartidi	14	réséda	acacia
quintidi	15	âne	caille
sextidi	16	belle-de-nuit	œillet
septidi	17	citrouille	sureau
octidi	18	sarrasin	pavot
nonidi	19	tournesol	tilleul
décadi	20	pressoir	fourche
primi	21	chanvre	barbeau
duodi	22	pêche	camomille
tridi	23	navet	chèvre-feuilles
quartidi	24	amarillis	caille-lait
quintidi	25	bœuf	tanche
sextidi	26	aubergine	jasmin
septidi	27	piment	verveine
octidi	28	tomate	thym
nonidi	29	orge	pivoine
décadi	30	tonneau	chariot

Lecture 3 - Le Français tel qu'on le parlait sous la Révolution.

Le tutoiement fut rendu obligatoire. On manifestait ainsi plus de familiarité, plus de penchant à la fraternité et à l'égalité... Pour supprimer les distinctions qui avaient existé naguère entre les classes de la société, on remplaça les mots Monsieur et Madame par les appellations citoyen et citoyenne.

Aucune dénomination ne devait rappeler l'ancien régime. Il n'y eut plus de place Royale, mais une place des Fédérés; plus de place Louis XV, mais une place de la Révolution; la



Première séance de l'Institut national, par Giraudet *(Cl. Giraudon)*.

rue Madame devint la rue des Citoyennes; la rue Richelieu s'appela rue de la Loi. On laïcisa les rues Saint-Denis, Saint-Roch, Saint-Antoine qui devinrent les rues Denis, Roch et Antoine. Notre-Dame fut le Temple de la Raison.

Bien souvent des noms entièrement nouveaux viendront remplacer les anciens. Saint-Malo deviendra Victoire-Montagnarde. Une trentaine de communes françaises voulurent porter le nom de Marat. Saint-Léonard, faubourg d'Angers, se baptisera « Fruits sucrés ».

Pour ne pas utiliser les noms des saints du calendrier, on donna à des enfants des noms de personnages antiques, de célébrités contemporaines, d'épisodes révolutionnaires, ou de grandes vertus républicaines.

Il y eut de nombreux Brutus, des Lycurgue. On eut une floraison de nouveau-nés qui s'appelaient Dix-Août, Fructidor, Constitution. Un sans-culotte nomme son fils Marat-Couthon-Pique, et le ministre Lebrun sa fille : Civilisation-Jemmapes-République.

(D'après Robiquet,
La vie quotidienne au temps de la Révolution,
p. 64-71, *Hachette, éd.*)

Lecture 4 - La mode vestimentaire.

Les Jacobins protestent contre l'élégance et réclament un costume national. C'est ainsi que naquit la tenue du vrai patriote ou du sans-culotte, d'abord dans les faubourgs, puis officiellement reconnue en 1794. Elle se composait d'un pantalon retenu par des bretelles, d'une courte veste, la carmagnole ; un foulard de couleur s'enroulait autour du cou, le bonnet rouge des forçats alternait avec un bicorne bas, timbré à une cocarde, les pieds étaient chaussés de lourds sabots.

Le contre-révolutionnaire se montre d'abord tout en noir; changeant de tenue en 1791, il arbore la cravate et la cocarde blanche, le gilet semé de petits écussons fleurdelysés et l'habit vert à collet rose.

Dans le costume féminin, c'est un vrai retour à la simplicité. Les caracos deviennent des corsages à basques minuscules dont les manches longues et étroites descendent jusqu'aux poignets; à l'encolure, un fichu « à la Charlotte Corday » piqué d'un bouquet tricolore. On aime aussi les ceintures de rubans à bouts flottants et les châles. Sur les chevelures aplaties, on pose des chapeaux couverts de nœuds, avec ou sans brides, mais surtout de hauts bonnets sur lesquels on étale, timbré à une cocarde, un large ruban. Les bijoux sont très simples, en cuivre ou en acier, sertissant des éclats de pierre soi-disant empruntés aux démolitions de la Bastille.

D'après M. Beaulieu,
Le costume moderne et contemporain, p. 82-83.
P. U. F. (Que sais-je?)

RÉSUMÉ — 1. La bourgeoisie d'argent reprend le pouvoir après le 9 thermidor. Elle détruit l'œuvre de Robespierre, fait cesser la Terreur et adopte des mesures en faveur des commerçants, des catholiques et des Vendéens.

2. La Convention Thermidorienne écrasa d'une part les émeutes populaires (12 germinal, 1er prairial) et d'autre part les royalistes (13 Vendémiaire). Aux traités de Bâle et de La Haye (1795) la Prusse, l'Espagne et la Hollande firent la paix avec la France qui devait encore combattre la Russie, l'Autriche et l'Angleterre.

3. La Constitution de l'An III organisait une république bourgeoise (Conseil des Cinq Cents, Conseil des Anciens et Cinq Directeurs).

Les paysans, plus que les ouvriers, furent favorisés par les réformes sociales.

Si, malgré leurs projets, les Conventionnels firent peu de chose pour l'école primaire, ils créèrent les écoles centrales dans les départements, la plupart de nos grandes écoles et de nos musées.

EXERCICES

1. Qu'est-ce que la réaction thermidorienne? — 2. Pourquoi Danton disait-il : « après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple »? — 3. Commentez la carte qui précise ce qu'ont été les différents partages de la Pologne. — 4. Citez quelques-unes des unités de poids et mesures utilisées autrefois dans votre région. Les paysans les utilisent-ils de nos jours? — 5. Y a-t-il eu une école centrale célèbre dans votre département? — 6. Quelles sont les grandes écoles créées par la Convention et qui subsistent encore? Connaissez-vous des jeunes gens qui les ont fréquentées? — 7. Expliquez cette phrase de l'avocat royaliste Berryer : « Je n'oublierai jamais que la Convention a sauvé mon pays. »

CHAPITRE 23

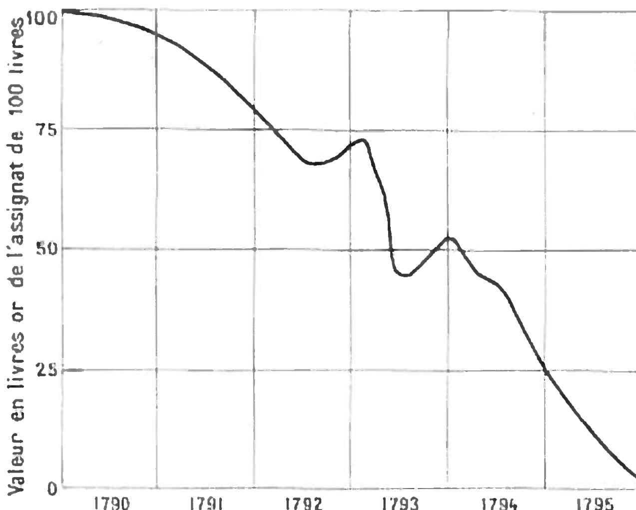
LE DIRECTOIRE
(26 octobre 1795 - novembre 1799)

ENTRE LA CONTRE-RÉVOLUTION
ET LE QUATRIÈME ÉTAT

De 1795 à 1799, on applique la Constitution de l'an III élaborée par la Convention thermidorienne. Ce régime, le Directoire, est une République bourgeoise qu'attaquent à la fois les royalistes adversaires de la Révolution et les Jacobins défenseurs des classes populaires. La France traverse ainsi une période de conflits et de troubles incessants qui usent et discréditent le Directoire, tandis que les victoires militaires augmentent la popularité du général Bonaparte.

I. Difficultés et crises intérieures discréditent le régime.

1. **Le règne de l'argent.** — Jamais, peut-être, dans l'histoire de notre pays on ne vit s'étaler un luxe aussi insolent à côté d'une misère aussi grande. Les Merveilleuses et les Incroyables s'affichaient encore plus qu'après Thermidor. Les maisons de jeu et les bals étaient très fréquentés. On appelle parfois cette époque le règne des « pourris », c'est-à-dire de ceux qui avaient obtenu leur fortune de façon malhonnête.



LA DÉPRÉCIATION DE L'ASSIGNAT.
Au début de 1790 on pouvait payer avec un assignat de 100 livres comme avec 100 livres en or. Au milieu de 1793, 100 livres en assignats ne permettaient d'acheter que pour une somme de 45 livres en or. A la fin de 1794, avec 25 livres en or, on avait autant de marchandises qu'avec un assignat de 100 livres.
D'après Mousnier et Labrousse :
Le XVIII[e] siècle *(P. U. F.)*.

2. **Les difficultés financières.** — 40 milliards d'assignats n'étaient gagés que par 4 milliards de biens nationaux. On n'avait plus aucune confiance dans la valeur de ces billets. En 1796, l'assignat ne valait même plus le prix du papier qui servait à l'imprimer ! Le Directoire fit détruire solennellement la presse d'imprimerie, et il créa d'autres billets appelés mandats territoriaux, échangeables contre les biens nationaux non encore vendus. Ces mandats territoriaux n'eurent bientôt pas plus de valeur que les assignats.

3. **Les difficultés politiques.** — Le Directoire avait deux catégories d'adversaires : à gauche, les Jacobins; à droite les royalistes : d'une part, le quatrième État; de l'autre, la contre-révolution. En outre, la Constitution de l'An III ne prévoyant aucune solution pour régler les conflits entre les Conseils et les Directeurs, le recours à la force semblait inévitable.

Au printemps 1796, un journaliste, Gracchus Babœuf, voulut supprimer la propriété individuelle et réaliser une sorte de communisme. Il voulait créer la « République des Égaux ». Il complota pour s'emparer du pouvoir, mais il fut pris et on le fusilla. Ce fut la dernière tentative du quatrième État.

II. Le Directoire ne se maintient que par des coups d'État.

1. **Les royalistes,** aidés par l'or qu'ils recevaient d'Angleterre, faisaient une active propagande. Ils remportèrent une nette victoire aux élections de 1797. Un des directeurs était leur partisan. Les Cinq Cents nommèrent président le général Pichegru, royaliste aussi. Se sentant menacés, les autres directeurs firent appel à l'armée. Bonaparte envoya à Paris un de ses lieutenants, Augereau. Celui-ci arrêta les principaux chefs royalistes, le **18 fructidor an V** (4 septembre 1797). Les députés républicains annulèrent les élections de 49 départements qui avaient élu des royalistes. Cela n'était pas légal. Le pouvoir ne s'est maintenu que par la force, par un coup d'État.

2. La répression du royalisme favorisa les **Jacobins** qui triomphèrent aux élections d'avril 1798. Les Directeurs ne souhaitaient pas ce succès. Ils s'arrangèrent, par un autre coup d'État, pour faire chasser des Conseils 106 Jacobins nouvellement élus **(22 floréal an VI-11 mai 1798).**

3. Cette politique de bascule mécontenta les Conseils qui craignaient pour leur avenir. Aussi les Cinq Cents et les Anciens s'entendirent pour prendre leur revanche. Ils obligèrent trois des directeurs à démissionner **(30 prairial-18 juin 1799).**

Le peuple était indifférent à ces crises. Le régime ne s'appuyait pas solidement sur la nation.

III. L'amorce du relèvement.

Un certain nombre de réformes furent, malgré tout, accomplies. Pour réduire la dette de l'État, on décida que seul un tiers des sommes qu'il devait serait inscrit au Grand Livre de la dette publique. Les prêteurs perdaient donc les deux tiers de leur argent. On créa une nouvelle contribution : l'impôt sur les portes et les fenêtres. On frappa de droits la vente des cartes à jouer et du tabac. Pour que les impôts rentrent mieux, on commença d'organiser l'administration spéciale des Contributions directes.

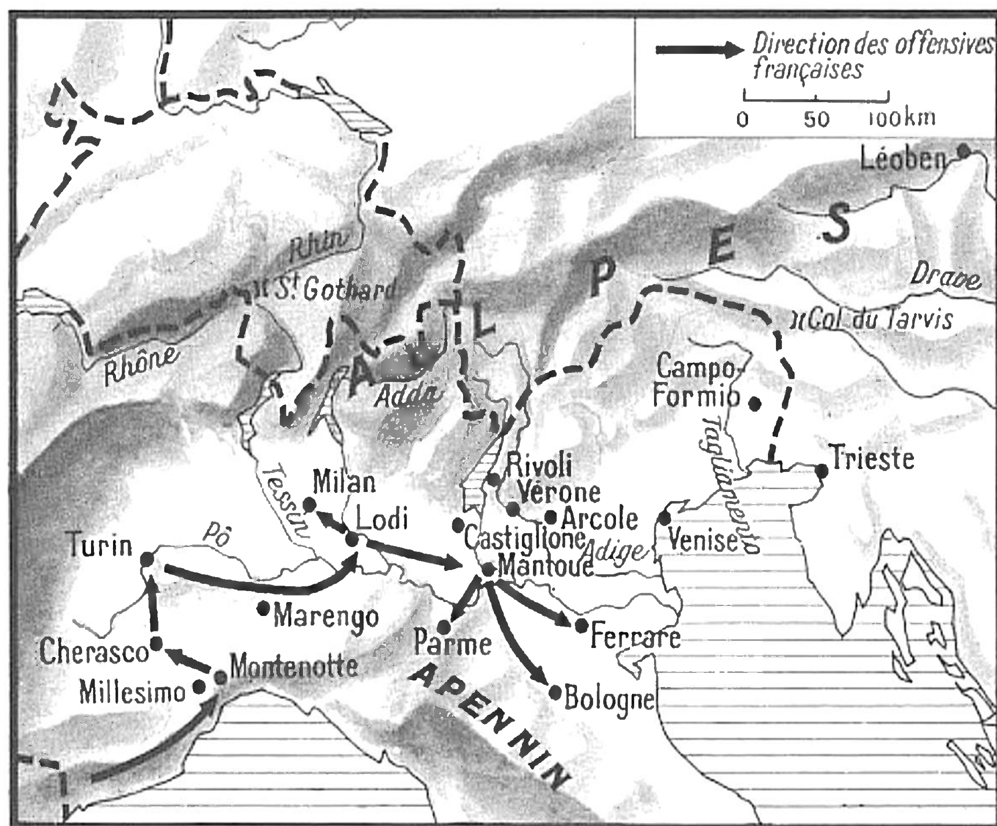
Sur le plan militaire, la loi Jourdan permit d'appeler sous les drapeaux tous les conscrits de 20 à 25 ans car les volontaires ne suffisaient pas (1798).

Des progrès sensibles eurent lieu sur le plan économique. Les récoltes furent abondantes. La culture de la vigne, du tabac, de la pomme de terre, gagna du terrain. L'industrie horlogère venue de Suisse s'établit à Besançon. L'industrie textile fit des progrès. Un fabricant de crayons, Conté, créa une usine car la France ne pouvait plus acheter ses crayons en Angleterre. On organisa le premier recensement de la population. En 1798, s'ouvrit à Paris la première exposition nationale des produits industriels. Les gens riches firent construire de beaux hôtels ornés d'un mobilier aux lignes simples et aux couleurs claires, le « style directoire ».

IV. Les victoires militaires.

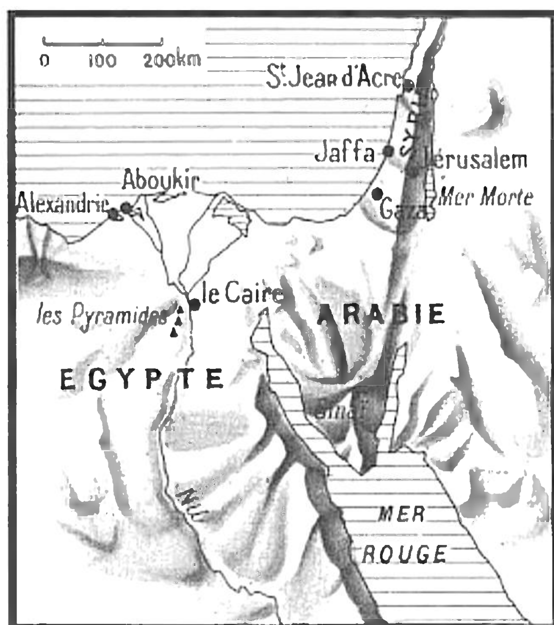
La guerre était nécessaire au gouvernement. Les victoires lui donnaient du prestige et lui permettaient d'alimenter le trésor public par la levée de contributions de guerre. L'armée fournissait un emploi aux chômeurs.

A. **La guerre contre l'Autriche.** — Carnot organisa deux offensives contre Vienne : l'une à travers l'Allemagne qui échoue en 1796 et réussit en 1797; l'autre,



La campagne d'Italie.

qui devait être secondaire, à travers l'Italie du Nord. Bonaparte, promettant gloire et richesse à ses soldats, passa les Alpes près de la côte et sépara les Piémontais des Autrichiens. Il conquit le Milanais. Il assiégea la place forte de Mantoue et battit successivement quatre armées qui voulaient secourir cette ville. Il fut notamment vainqueur à Arcole et à Rivoli. Il obligea le pape à céder Avignon à la France et le roi de Sardaigne dut abandonner Nice et la Savoie. Comme les Français menaçaient Vienne, les Autrichiens demandèrent l'armistice à Léoben et signèrent **la paix de Campo-Formio (17 octobre 1797).** Ils reconnaissaient à la France la frontière du Rhin. Bonaparte réunit la Lombardie à deux autres petits états de l'Italie du Nord pour former la **République cisalpine** dont Milan était la capitale. La France occupait les Iles Ioniennes dans l'Adriatique. Bonaparte n'avait pas demandé l'avis du Directoire. L'opinion publique applaudissait à ces conditions de paix.



La campagne d'Égypte.

B. **La guerre contre l'Angleterre.** — Deux projets de débarquement en Irlande échouèrent en 1796 et 1798. Après Campo-Formio, Bonaparte devint le chef de l'armée d'Angleterre. Il fit accepter par le Directoire l'idée d'une conquête de l'**Égypte** L'Égypte n'appartenait pas aux Anglais, mais aux Turcs. Celui qui tenait l'Égypte pouvait menacer l'Inde, principale possession britannique. De plus, Bonaparte savait que les plus grands généraux de l'Antiquité, comme Alexandre, avaient conquis leur gloire en Orient.

Enfin, les Directeurs n'étaient pas fâchés d'éloigner ce général trop populaire.

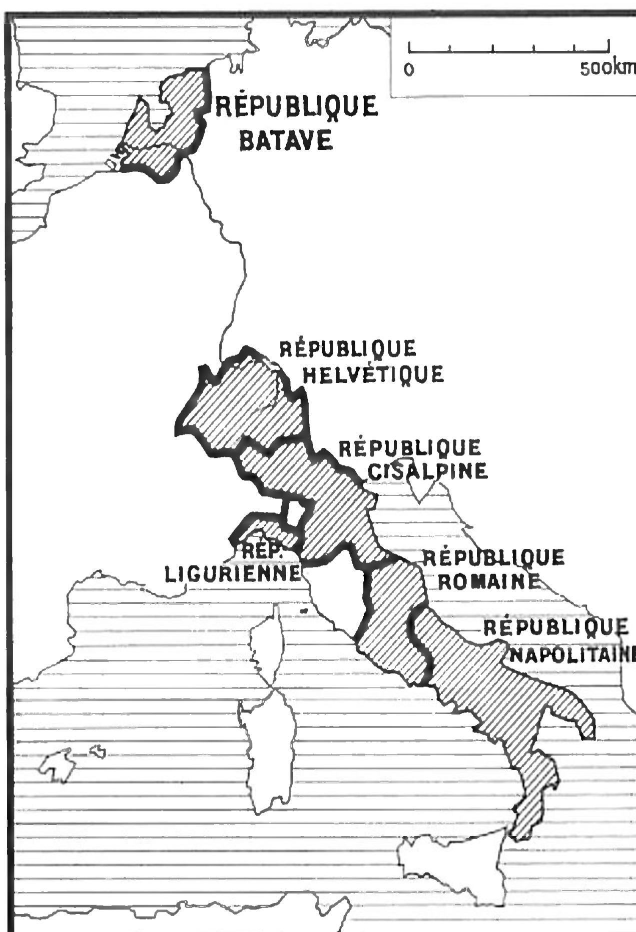
38 000 soldats quittèrent Toulon le 19 mai 1798. Bonaparte emmenait non seulement les meilleurs généraux mais des savants. Ceux-ci étudièrent l'histoire de l'Égypte ancienne ; des ingénieurs commencèrent à mettre en valeur les riches pays du Nil. L'influence que la France exerçait en Égypte jusqu'à ces dernières années, date de cette époque. Les soldats français battirent les cavaliers égyptiens, les Mameluks, au pied des Pyramides. Mais la flotte française fut détruite à **Aboukir** par l'amiral anglais Nelson. Bonaparte était donc prisonnier de sa conquête. En août 1799, il laissa le commandement de son armée à Kléber et regagna la France.



L'ARRIVÉE DES PRISES DE GUERRE
(Estampe anonyme. *Musée Carnavalet. Cl. Bulloz).*

C. **La guerre contre presque toute l'Europe.** — Le Directoire avait favorisé la formation de petites républiques qu'il protégeait. Il annexa le Piémont et Genève. Ces conquêtes permirent à l'Angleterre de former contre la France **la seconde coalition** comprenant Naples, l'Autriche, la Russie et la Turquie. La France perdit toute l'Italie. Les soldats russes arrivèrent jusqu'en Suisse. Ils furent battus par le général français Masséna à Zurich (septembre 1799), au moment où le général Brune triomphait en Hollande des Anglo-Russes.

Lorsque Bonaparte arriva en France, le danger militaire immédiat était conjuré ; mais le Directoire n'était pas arrivé à stabiliser le régime. Les partis politiques continuaient leur rivalité. Cela permettra à Bonaparte de s'emparer facilement du pouvoir.

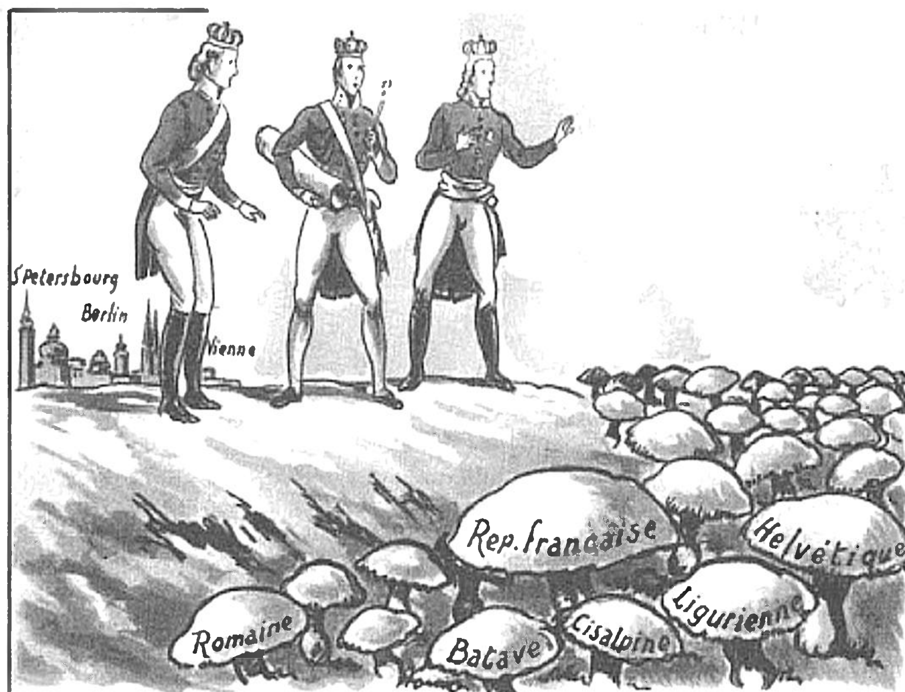


LES RÉPUBLIQUES SŒURS.
d'après Morazé-Wolf « Les Révolutions »
A. Colin, éditeur.

Lecture 1 - Le Manifeste des égaux.

Peuple de France !

Pendant quinze siècles, tu as vécu esclave, et, par conséquent, malheureux. Depuis six années, tu respires à peine dans l'attente de l'indépen-



ELLES POUSSENT COMME DES CHAMPIGNONS !
(D'après Champfleury : *Histoire de la Caricature.*)

dance, du bonheur et de l'égalité ! L'égalité ! Premier vœu de la nature ! Premier besoin de l'homme !... Toujours et partout on berça les hommes de belles paroles. Jamais et nulle part, ils n'ont obtenu la chose avec le mot. De temps immémorial, on nous répète avec hypocrisie : les hommes sont égaux, et de temps immémorial, la plus avilissante inégalité pèse sur le genre humain...

Nous sommes tous égaux, n'est-ce pas? Le principe demeure incontesté, parce qu'à moins d'être atteint de folie, on ne saurait dire sérieusement qu'il fait nuit quand il fait jour. Eh bien ! Nous prétendons désormais vivre et mourir égaux, comme nous sommes nés, et nous voulons l'égalité réelle ou la mort. La Révolution française n'est que l'avant-courrière d'une autre révolution bien plus grande, bien plus solennelle et qui sera la dernière... Nous tendons à quelque chose de sublime : le bien commun ou la communauté des biens. Plus de propriété individuelle des terres. La terre n'est à personne : les fruits sont à tout le monde.

Nous déclarons ne pouvoir souffrir davantage que la très grande majorité des hommes travaille et sue au service et pour le bon plaisir de l'extrême minorité...

P. Louis, Histoire du Socialisme en France. M. Rivière 1946.

Lecture 2 - Passivité des administrations locales (1796)

« L'exécution des lois éprouve chaque jour de plus grands obstacles et je ne puis venir à bout de les faire lever par l'administration municipale dont chaque membre concourt au contraire à les augmenter. Malgré mes réquisitions plusieurs fois répétées, je n'ai pu faire inscrire les citoyens sur le registre civique. Les membres de l'administration municipale n'ont pas même donné l'exemple, je n'ai pu faire former le tableau de recensement des citoyens ordonné par le titre 2 de la loi du 10 vendémiaire, la Garde nationale n'est point organisée, il sera encore plus difficile de faire former la compagnie de colonne mobile du canton. L'on m'assure même que son établissement sera impossible ou son service employé inutilement. Le président de l'administration municipale ne paroit plus aux séances, les agents municipaux s'en absentent très fréquemment; s'ils y assistent, ils prennent des délibérations qu'ils n'exécutent pas ensuite dans leurs communes respectives. Ils n'exercent aucune surveillance, aucune police dans leurs communes; les étrangers, munis ou non de passeports, les déserteurs même connus pour tels, passent, séjournent quelques fois avec la plus grande aisance et la plus entière liberté. Les prêtres réfractaires n'ont plus besoin de se tenir cachés. Les volontaires rentrent dans leurs foyers bien assurés d'y trouver la tranquillité pourvu qu'ils puissent se soustraire aux regards des commissaires du Gouvernement dans les villes. (Voilà tout ce qu'ils ont à craindre.) Ils savent que dans les campagnes, aucune force armée ne pourra les surprendre, que toute recherche est inutile, parce qu'ils en sont toujours prévenus assez tôt pour pouvoir se cacher.

Cependant le Service public souffre, les Citoyens s'accoutument à méconnoitre ou à ne pas exécuter la loi et bientôt ils se livreroient à toutes les horreurs de l'anarchie si l'on n'y prenoit garde. »

(Rapport du Commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale d'Ambert. Archives départementales du Puy-de-Dôme, L 490.)

Lecture 3 - Proclamations de Bonaparte à l'Armée d'Italie.

« Soldats, vous êtes nus, mal nourris. Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde; vous y trouverez honneur, gloire et richesses. » (27 mars 1796.)

« Soldats, vous avez en quinze jours remporté deux victoires, pris 21 drapeaux, 55 pièces de canons, plusieurs places fortes, conquis la partie la plus riche du Piémont vous avez fait 15 000 prisonniers, tué ou blessé près de 10 000 hommes.



BONAPARTE A ARCOLE, par Gros *(Cl. Bulloz).*

Dénués de tout, vous avez suppléé à tout. Vous avez gagné des batailles sans canon, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie, et souvent sans pain. Les soldats de la liberté étaient seuls capables de souffrir ce que vous avez souffert.

Mais, soldats, vous n'avez rien fait puisqu'il vous reste encore à faire... La patrie a droit d'attendre de vous de grandes choses : justifierez-vous son attente? Vous avez encore des combats à livrer, des villes à prendre, des rivières à passer...

Peuples d'Italie, l'armée française vient pour rompre vos chaînes : venez en confiance au-devant d'elle. (26 avril 1796.) »

Lecture 4 - Le costume directoire.

Costume masculin. Aux Muscadins, jeunesse élégante de la Révolution, succédèrent les Incroyables, groupe de jeunes gens pour lesquels le comble de l'élégance était de paraître myope, infirme et contrefait. Leur costume semblait un défi au bon sens et visait au grotesque et à la caricature. La redingote faisait, à dessein, des plis dans le dos, de façon à obtenir la silhouette d'un bossu; la culotte était attachée par un bouton, sur le genou, pour donner l'illusion de genoux cagneux. La cravate, énorme, enroulait plusieurs fois le cou, escaladait le menton et atteignait la lèvre inférieure, comme pour cacher un goître. Les cheveux, en oreille de chiens, étaient couverts d'un énorme chapeau bicorne ou conique. Des escarpins à bouts pointus, une mince badine à la main, de grosses lunettes, des breloques et deux montres complétaient cet accoutrement.

Costume féminin. Pour la première fois, depuis des siècles, les femmes... s'habillent sans artifices et sans modifier les formes naturelles du corps. Mais bientôt elles tombent d'un excès dans l'autre en adoptant les robes antiques. On distingue deux courants différents : l'anglomanie et l'anticomanie. L'influence des modes anglaises provient des émigrés français; elle se traduit par l'adoption de silhouettes souples et par l'emploi d'étoffes légères comme le linon. L'anticomanie ou engouement pour l'antiquité gréco-romaine, a pour conséquence les longues tuniques de gaze, de linon dites à la Romaine... La grande inovation est la taille haute, mode qui se prolongera bien après l'époque du Directoire. En général, les manches sont courtes et des gants longs montent jusqu'à l'arrière-bras. Le châle porté en écharpe est très répandu.

D'après J. Ruppert. Le costume (IV). *Flammarion*

Lecture 5 - La vie à Paris au temps des Merveilleuses.

Nombreux sont, à Paris, les nouveaux riches, les mercantis, qui font des bénéfices énormes et mènent la vie à grandes guides. Les uns fournissent l'armée, d'autres accaparent les vivres. Ce monde de profiteurs véreux, d'intermédiaires prêts à toutes les besognes est la plaie des pays en guerre. Mais c'est aussi la providence des tripots, des restaurants, des lieux de plaisir. C'est lui qui offre des soupers pantagruéliques, tandis que Paris meurt de faim. Il est, dans un



MUSCADINS ET MERVEILLEUSES *(Cl. Bulloz).*

restaurant fameux, un salon dont le plafond s'entrouvre. On voit descendre du ciel un char traîné par des colombes et portant une jeune fille représentant tantôt l'Aurore et tantôt Diane...

De même que les restaurants, les vingt-trois théâtres, grands ou petits, qui donnent des spectacles réguliers, font d'excellentes recettes, le public aimant mieux ne pas dîner que de se priver de comédie. Mais il est une passion qui dépasse toutes les autres : la folie de la danse. En quelques semaines, des dizaines, puis des centaines de bals s'ouvrent aux quatre coins de Paris; pas un jardin désert, pas un hôtel abandonné, pas un ancien couvent qui ne soit voué à la danse. Toutes les classes de la société sont prises de la même frénésie; le moindre professeur de quadrille et de polka fait fortune, et le plus infime musicien gagne, à racler son violon ou à souffler dans sa clarinette, six écus de six livres par nuit, arrosés de 3 litres de vin.

D'après J. Robiquet. La vie quotidienne au temps de la Révolution, p. 243.
Librairie Hachette, Éditeur.

RÉSUMÉ — 1. De nombreuses difficultés intérieures discréditaient le régime du Directoire. Les riches étalaient un luxe insolent. L'assignat perdit toute valeur. Le Directoire devait lutter à la fois contre les Jacobins et contre les Royalistes. Gracchus Babœuf voulut établir une sorte de communisme.

2. Le Directoire ne se maintint que par des coups d'État — le 18 fructidor an V contre les royalistes, le 22 floréal contre les Jacobins. Les Conseils obligèrent 3 directeurs à démissionner (30 prairial).

3. Des réformes furent accomplies pour réduire la dette (banqueroute des 2/3 — impôts sur la vente des cartes à jouer, du tabac). La loi Jourdan établit la conscription. Des progrès eurent lieu dans l'agriculture, dans l'industrie (horlogère, textile); le premier recensement fut organisé.

4. La guerre victorieuse donnait du prestige au régime et alimentait le trésor.

Deux offensives furent menées contre l'Autriche, la première à travers l'Allemagne, la seconde par l'Italie du Nord. En Italie, Bonaparte remporta de grandes victoires (Arcole, Rivoli). L'Autriche signa la paix de Campo-Formio (17 octobre 1797) qui donnait à la France la frontière du Rhin. Bonaparte organisa la République cisalpine.

5. Pour menacer l'Inde, l'expédition d'Egypte fut organisée. Bonaparte conquit l'Egypte, mais sa flotte fut détruite. Il laissa son armée et revint en France.

Une seconde coalition s'était formée contre la France. Masséna battit les Russes à Zurich et Brune les Anglo-Russes en Hollande, au moment ou Bonaparte arrivait d'Egypte.

EXERCICES

1. Pourquoi appelle-t-on Directoire le régime qui gouverna la France de 1795 à 1799? — 2. Qu'est-ce que le règne des pourris? — 3. Dessinez la silhouette d'un Incroyable, d'une Merveilleuse. — 4. Étudiez sur le graphique la baisse de la valeur de l'assignat. — 5. Quelles sont les principales réformes accomplies sous le Directoire? — 6. Causes et conséquences de l'expédition d'Égypte. — 7. Qu'est-ce que les « républiques sœurs »? Nommez-les en vous servant du croquis. — 8. Différence entre les idées sociales de Babeuf et celles de Robespierre. — 9. Lecture 3 : Que révèle ce document sur l'état d'esprit de la population? sur l'autorité du gouvernement?

CHAPITRE 24

BRUMAIRE
LE COUP D'ÉTAT MILITAIRE



BONAPARTE, par David
(Cl. Archives Photographiques).

I. Beaucoup de Français souhaitent la fin de la Révolution.

1. La Révolution dure depuis dix ans. De nombreux Français sont las des troubles et de l'insécurité. Les paysans, qui constituent la masse de la nation, ne demandent qu'à jouir en paix des avantages qu'ils ont obtenus : suppression des droits féodaux et acquisition des biens nationaux. Les grands bénéficiaires de tous les changements sont les bourgeois. Ils possèdent souvent de l'argent et de l'or qui valent beaucoup plus que les assignats et que les mandats territoriaux. Ils ont seuls le droit de vote. Au cours de l'été 1799, ils étaient inquiets de voir les Directeurs suivre une politique qui leur rappelait celle des Jacobins : levée massive de conscrits, emprunt forcé de 100 millions sur les riches. La bourgeoisie se rapprocha alors d'un groupe d'hommes politiques pensant qu'il fallait réviser la Constitution de l'An III. Sieyès, l'ancien député à la Constituante, devenu Directeur, en était le chef. Il voulait donner plus de pouvoir au Directoire au détriment des Conseils. Sieyès et la bourgeoisie cherchèrent alors un général populaire qui leur permettrait de réaliser par la force, par un autre coup d'État, les changements qu'ils souhaitaient.

2. A ce moment-là Bonaparte rentrait d'Égypte. Certes la victoire de Zurich avait éloigné le danger extérieur; mais on espérait que



LE 18 BRUMAIRE, par Adam *(Cl. Archives Photographiques).*

Bonaparte donnerait la paix et qu'il rétablirait l'ordre à l'intérieur. Tous les partis cherchèrent à gagner son appui. Il se rapprocha des amis de Sieyès.



BARRAS EN CAPE ROUGE *(Cl. Giraudon)*. Directeur, il démissionne pour faciliter le coup d'État.

II. Le Coup d'État.

Un complot fut organisé pour chasser les cinq Directeurs. En faisaient partie, outre Bonaparte et Sieyès, le ministre de la justice Cambacérès, le frère de Bonaparte, Lucien, qui était président du Conseil des Cinq Cents, et Talleyrand. On avait gagné le ministre de la police, Fouché, et la plupart des généraux se trouvant à Paris.

Le 18 brumaire, on prétendit avoir découvert à Paris, un complot contre le Directoire et les Conseils. Pour que les Conseils soient en sécurité, disait-on, on les fit convoquer à Saint-Cloud. En réalité, on craignait qu'un mouvement populaire du peuple parisien ne vienne empêcher le coup d'État. Bonaparte fut nommé commandant des troupes de la capitale. On lui confiait ainsi le soin de veiller sur les Conseils !

Le 19 brumaire, l'affaire faillit échouer. En effet, les Cinq Cents, inquiets des mesures prises, jurèrent de maintenir la Constitution de l'An III. Lorsque Bonaparte pénétra dans la salle où ils siégeaient, il fut accueilli par les cris de : « A bas le dictateur ! » Troublé, il fut bousculé par les députés qui le menaçaient. Lucien Bonaparte harangua les troupes hésitantes; les grenadiers, au son du tambour, entrèrent dans l'hémicycle dont ils expulsèrent les occupants.

Le soir, les Anciens et quelques membres des Cinq Cents votèrent la suppression du Directoire. Ils nommèrent trois Consuls provisoires chargés d'organiser un nouveau régime. Bonaparte et Sieyès étaient parmi ces consuls.



BONAPARTE, ÉLÈVE A BRIENNE, par Charlet *(Cl. C. A. P.)*.

III. Bonaparte.

Napoléon Bonaparte sera le maître absolu de la France de 1799 à 1814. La politique extérieure et la politique intérieure dépendront de ses seules décisions. Il importe de le bien connaître.

Il était né en Corse en 1769. Sa famille, peu fortunée, appartenait à la petite bourgeoisie. On le destina à l'armée. Boursier du Roi, il fréquenta le collège de Brienne en Champagne. Il s'y montra travailleur, jouant peu, réussissant particulièrement en mathématiques et en histoire. Il entra,

après concours, à l'École militaire de Paris d'où il sortit lieutenant d'artillerie.



Bonaparte, premier consul, par Ingres *(Cl. Bulloz).*

Il vient alors en province. Il y mène une vie calme. Il lisait beaucoup. Au moment où la révolution éclata, il avait vingt ans. Il fut gagné par les doctrines des Jacobins. En 1793, il dirigeait l'artillerie qui enleva Toulon aux Anglais. Cela lui valut d'être général à vingt-quatre ans. On le considéra pendant quelque temps comme suspect, après le 9 thermidor. Il fut chargé d'écraser les royalistes le 13 vendémiaire. Peu après, il épousa Joséphine de Beauharnais, veuve d'un général guillotiné sous la Terreur. Il devint extrêmement populaire grâce à ses victoires à la tête de l'armée d'Italie, en 1796-97.

C'était un homme de petite taille, maigre, au teint mat, dont le visage, encadré de longs cheveux, était éclairé par deux yeux très vifs. Son intelligence était extraordinaire. Il avait le don de bien savoir choisir ses collaborateurs, la décision rapide et sûre. C'était un travailleur infatigable; mais son imagination démesurée et son orgueil incommensurable l'entraîneront à poursuivre des buts impossibles à atteindre.

Le 19 brumaire marque bien la fin de la Révolution. La bourgeoisie avait le solide gardien de l'ordre qu'elle souhaitait. Dans leur immense majorité, les Français acceptèrent sans protester ce nouveau changement de régime. Mais ils avaient appelé un sauveur; ils venaient de se donner un maître.

Lecture 1 - Affiche placardée par les soins de l'administration départementale du Puy-de-Dôme pour annoncer le retour de Bonaparte d'Egypte. Ce document utilise des lettres particulières, la presse n'existant pratiquement pas pour la province.

BUONAPARTE
DE RETOUR
EN FRANCE

Lyon, le 21 vendémiaire, an VIII.

Le citoyen Olphan, neveu au citoyen Amouroux, aîné, marchand orfèvre à Clermont-Ferrand :

Mon cher Ami,

Je te dirai que m'étant trouvé hier au spectacle des Terreaux, le général d'Auvergne, qui commande la place, annonça qu'il venait de recevoir un courrier qui lui avait été expédié d'Aix à quatre lieues de Marseille, qui lui apprenait le

retour du général BUONAPARTE et Berthier, qu'il arriverait à Lyon dans la soirée ou demain matin. Effectivement ce général est arrivé le matin à 6 heures; il est allé loger à l'hôtel des Célestins; il est accompagné de Berthier; il va de suite à Paris. On peut compter sur cette nouvelle; je n'ai pas vu BUONAPARTE, moi-même, mais j'ai parlé à différents hussards qui l'accompagnent.

Signé : Olphan, neveu.

Lyon, le 21 vendémiaire, an VIII.

Le citoyen Siaud, adjudant, au citoyen Siaud, capitaine de gendarmerie à Clermont-Ferrand :

Vive la République ! mon cher ami. Le brave général BUONAPARTE est arrivé ce matin à sept heures, à Lyon; il doit partir demain pour Paris. Cette nouvelle doit te surprendre, mais je l'ai vu à la comédie des Célestins, où on a joué un « Impromptu » en son honneur.

Signé : Siaud.

Thiers, le 23 vendémiaire, an VIII.

L'Administration municipale de Thiers, et le Commissaire du Directoire exécutif près elle, à l'Administration centrale du département du Pui de Dôme et au Commissaire près elle :

Citoyens,

Nous apprenons par un officier, arrivé ici aujourd'hui, que le général Buonaparte est de retour de l'Égypte; qu'il a passé hier à Roanne, accompagné des généraux Berthier, Lannes, Murat et Moreau, se rendant a Paris; cet officier nous a donné les détails suivants :

Il a parlé à Buonaparte, le canon a tiré à son passage à Roanne; sa voiture s'étant brisée à Lyon, il y a séjourné; il s'est montré en public pour justifier que le bruit qui se répandait de son arrivée était vrai; il a été reconnu par plusieurs personnes; il a conféré avec ceux qui ont été introduits dans son appartement.

Il a été donné au théâtre de Lyon une petite pièce intitulée le « Retour de Buonaparte en France ». Cette pièce a été faite dans la journée de son retour.

Des lettres particulières assurent ce qui nous a été raconté. Nous nous empressons de vous faire part de ce que nous désirons. L'officier a ajouté que Buonaparte a fait la paix et un traité d'alliance avec l'empereur de Turquie, et que l'Égypte est déclarée indépendante.

Salut et fraternité. Vive la République !

Signé : Vincelet, aîné Giraud, Cusson, Boudal, Vidal et Grangeon.

Clermont, le 24 vendémiaire an VIII.

L'Administration centrale et le Commissaire près elle,
à celles municipales de canton et aux commissaires près elles :

Citoyens,

Nous nous empressons de vous transmettre copie des différentes lettres qui apprennent le retour de Buonaparte en France : cette nouvelle, qui parait indubitable est trop importante, pour ne pas lui donner toute la publicité possible; nous nous reposons de ce soin sur votre amour pour la chose publique, et le désir des succès qui vont être la suite de l'arrivée, dans le sein de la République, de ce favori de la Victoire.

Salut et fraternité. Vive la République !

Signé : Desribes, président; Vimal-la-Jarrige, Godivel, Nicolas et Moulin, administrateurs et Rouillon, commissaire du Directoire exécutif. Pour expédition : Labarte, secrétaire général.

A Clermont, chez Veysset, imprimeur libraire, rue de la Treille.

(Arch. dép. du Puy-de-Dôme L. 552.)

Lecture 2 - Le gouvernement n'est pas obéi (Lettre du Ministre des Finances à un fonctionnaire départemental responsable (14 août 1799).

« J'ai examiné, citoyen, les états que vous m'avez adressés le 14 de ce mois, de la situation des opérations relatives à la confection des rôles des contributions foncière et personnelle de l'an 7.

Il en résulte que sur 445 communes dont votre département est composé, 180 vous ont adressé leurs matrices et 265 sont en retard. Mais 20 rôles seulement sont expédiés.

A l'égard de la contribution personnelle, 31 matrices sont parvenues et l'expédition de 17 rôles est terminée.

Cette situation, Citoyen, et vous en conviendrez vous-même, est réellement affligeante : 20 rôles faits pour la contribution foncière lorsque l'emprunt forcé qui vient d'être décrété les rend si nécessaires ! Je livre cette réflexion à votre civisme et j'espère que vos prochains états présenteront des résultats bien différents et offriront la preuve que l'arrêté du Directoire du 14 messidor dernier reçoit son entière exécution dans votre département.

Le Ministre des finances,
R. LINDET.

(Arch. dép. du Puy-de-Dôme)

Lecture 3 - Les Français veulent un gouvernement qui sache se faire obéir.

En 1799, le brigandage sévit plus que jamais car, aux paysans sans terre d'avant 1789 et surtout aux conspirateurs royalistes, se sont joints tous ceux que les diverses phases de la Révolution ont placés hors de la société nouvelle.

Aucune région n'a donc été épargnée par le fléau du banditisme. Dans les villes, à Marseille par exemple, les noctambules s'assemblent en troupes armées afin de pouvoir rentrer chez eux sans courir le risque d'être dévalisés et assommés. Mais à la campagne le danger est plus grand encore. Les « chauffeurs » terrorisent la population (ils habillent leurs victimes de vêtements de paille auxquels ils mettent le feu) et certains de leurs chefs ont acquis une terrible célébrité.

Affranchis des servitudes seigneuriales et des impôts excessifs — taille et surtout gabelle — ayant en outre pour la plupart quelque terre supplémentaire, les paysans ont horreur maintenant des hommes masqués qui ne traitent pas le petit fermier autrement que le gros propriétaire. Et le gouvernement dont ils rêvent prend fatalement pour eux l'aspect d'un robuste gendarme... L'immense majorité des Français met tous ses espoirs dans un pouvoir fort, dût ce pouvoir les priver d'une partie de la liberté que la Révolution leur a donnée.

D'après Lafue.
Histoire du peuple français, T. III, p. 230.
(Nouvelle Librairie de France, éd.)

RÉSUMÉ — 1. Beaucoup de Français souhaitent que la Révolution soit terminée : les paysans, les bourgeois surtout et ceux qui veulent opérer une révision de la Constitution de l'An III.

2. Bonaparte, très populaire lors de son retour d'Egypte apparaît à beaucoup comme l'homme nécessaire. Le coup d'État du 18 et 19 brumaire met fin au Directoire et charge trois Consuls d'organiser le nouveau régime.

3. Bonaparte deviendra le maître absolu de la France de 1799 à 1814. La Révolution est terminée.

EXERCICES

1. Avant le 18 brumaire, y a-t-il eu d'autres interventions de généraux dans la politique? — 2. Quels étaient les Français qui souhaitaient la fin de la Révolution? Pourquoi? — 3. Racontez la vie de Bonaparte avant 1799. — 4. Lecture 1 : Que vous révèle ce document sur la transmission des nouvelles, la popularité de Bonaparte, les espoirs qu'on place en lui? — 5. Que se passa-t-il le 18 brumaire, le 19 brumaire? — 6. Pourquoi peut-on dire que le 19 brumaire clôt la Révolution ?

CHAPITRE 25

LE CONSULAT (1799-1804)

UNE RÉPUBLIQUE AUTORITAIRE ET BOURGEOISE

I. Le gouvernement aux mains de Bonaparte.

Dès le 15 décembre, **la Constitution de l'An VIII** organisait le nouveau régime. Elle fut soumise à l'approbation des Français et approuvée par plus de 3 millions de voix contre 1 500 (avec, il est vrai, 4 millions d'abstentions). On a pu comparer cette Constitution à une maison dont la façade serait peinte aux couleurs révolutionnaires et l'intérieur occupé par la monarchie.

Le suffrage universel était rétabli, mais **il n'y avait pratiquement plus d'élections.** Les citoyens choisissaient 1/10e d'entre eux pour former, dans la commune, la liste des notabilités communales. Celles-ci désignaient dans la même proportion des notabilités nationales. Sur ces listes, le gouvernement choisissait les fonctionnaires et les membres des Assemblées législatives.

Le pouvoir exécutif appartenait théoriquement à trois consuls, pour dix ans. Pratiquement, **le premier Consul,** Bonaparte, avait tous les pouvoirs. Il nommait les ministres, il signait les traités et déclarait la guerre. Il désignait les préfets et les sous-préfets qu'il plaçait à la tête des départements et des arrondissements. L'administration était donc devenue très centralisée.



Baron Gérard : MADAME RÉCAMIER *(Cl. Giraudon)*. Une des plus célèbres élégantes de l'époque consulaire.

Le pouvoir législatif était partagé entre plusieurs assemblées. A l'invitation du Premier Consul, qui proposait seul les lois, le **Conseil d'État** rédigeait le projet de loi. Ce projet était discuté par le **Tribunat** qui l'acceptait ou le refusait. Il allait ensuite devant le **Corps législatif** (les 300 « muets ») qui votait sans discuter, par oui ou par non. **Le Sénat** choisissait les Tribuns et les membres du Corps législatif; il veillait au respect de la Constitution. Les sénateurs avaient été désignés par Bonaparte.

Ainsi le personnel politique appartient aux classes moyennes, — à la bourgeoisie, — et tous les pouvoirs — exécutif et législatif — se trouvent concentrés entre les mains du Premier Consul.

II. Une administration fortement centralisée.

L'organisation administrative accuse le même souci de centralisation. Au système révolution-

naire de l'élection des administrateurs, Bonaparte substitue le système de la nomination de fonctionnaires responsables devant le gouvernement.

Préfets. Sous-Préfets et Maires. — Les cadres territoriaux créés par la Constituante sont conservés (le district s'appelle désormais arrondissement). Dans chacun d'eux, une seule tête responsable; l'autorité réelle appartient à un fonctionnaire nommé par le gouvernement et non à la pâle assemblée qui l'assiste : préfet et conseil général pour le département; sous-préfet et conseil d'arrondissement; maire (nommé et non élu) et conseil municipal pour la commune. Les ordres doivent être rapidement transmis, exécutés sans discussion ni retard. L'amélioration de la poste aux lettres, l'utilisation du télégraphe Chappe et aussi — dans les campagnes — l'institution du « piéton » administratif permettent l'accélération de la correspondance officielle, une liaison constante et étroite à tous les échelons de la hiérarchie.

Administration judiciaire. — Tous les magistrats sont nommés par le gouvernement. L'ensemble s'organise selon une hiérarchie précise : Ministre de la justice; 29 tribunaux d'appel; 1 tribunal criminel par département; 1 tribunal de première instance par arrondissement; 1 juge de paix par canton.

Bonaparte s'applique à unifier les lois de justice. Le travail de rédaction des codes, commencé sous la Révolution, se poursuivra jusqu'en 1810. Le Code Civil (dit Code Napoléon) achevé en 1804, tient compte à la fois de l'ancien droit romain, des coutumes d'avant 1789 et des réformes révolutionnaires. De la Révolution, il conserve la liberté du travail, la liberté de conscience, l'égalité devant la loi, la laïcité de l'État. En faveur de la bourgeoisie sur laquelle s'appuyait le régime, le Code Napoléon proclame que la propriété est un droit absolu. Il refuse aux ouvriers le droit d'association. Il rétablit l'esclavage aux colonies. Le mari gère les biens de sa femme et le père retrouve une forte autorité sur ses enfants.

L'Administration financière. — Les assemblées révolutionnaires avaient toujours été gênées par le manque de ressources; les contribuables payaient mal; les municipalités et les administrations locales ne faisaient pas leur travail de répartition des impôts. Bonaparte confie cette répartition à des fonctionnaires, les contrôleurs; la perception à d'autres fonctionnaires : les receveurs (arrondissement), les Trésoriers payeurs généraux (département). Cette administration des Contributions directes subsiste encore dans ses grandes lignes.

L'organisation religieuse. — Bonaparte pense se servir du clergé pour obtenir l'obéissance des fidèles. « Vous verrez quel parti je saurai tirer des prêtres », aurait-il dit. Un traité signé avec le Pape en 1801, **le Concordat,** proclame le catholicisme religion de la majorité des Français. Les évêques seront nommés par le gouvernement et recevront du Pape leurs pouvoirs religieux, comme avant 1789; ils désignent les curés. Les membres du clergé prêtent serment de fidélité au régime et reçoivent un traitement de l'État. D'après les Articles organiques, ajoutés au Concordat, on ne peut publier en France les bulles du Pape, rédiger un catéchisme ou tenir des Conciles sans l'autorisation des Pouvoirs publics. Les Préfets surveillent l'attitude des évêques; ils peuvent réglementer les processions et les sonneries de cloches.

L'Enseignement doit également servir le régime. Bonaparte s'intéresse surtout à l'enseignement secondaire destiné à fournir des officiers et des fonctionnaires parmi les enfants de la bourgeoisie. Il l'organise par une loi de 1802. Les Écoles Centrales de la Convention sont remplacées par 29 lycées; les communes peuvent ouvrir des collèges. Les lycées ont des programmes uniformes, un personnel hiérarchisé, une discipline toute militaire.

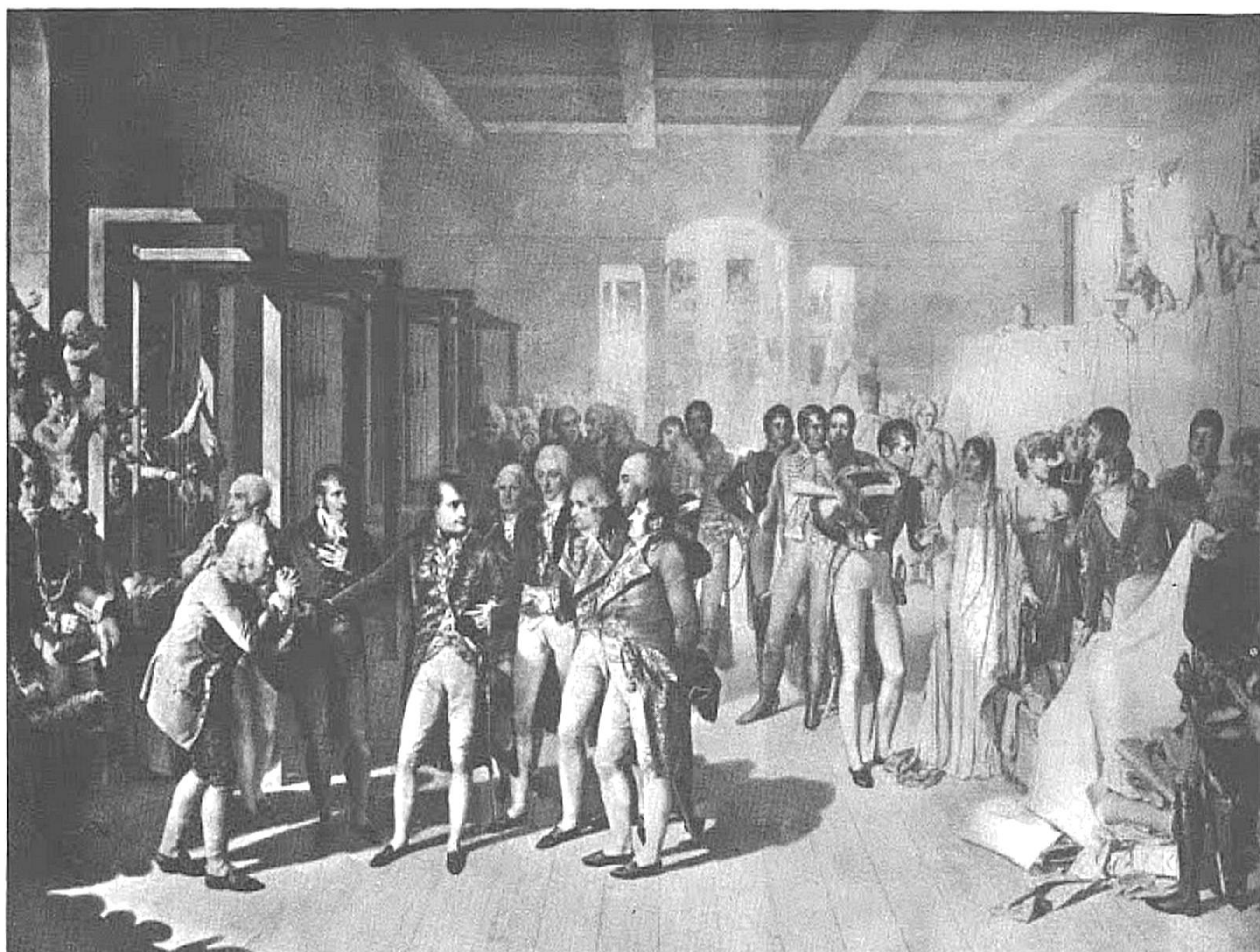
III. Une politique de réconciliation et de prospérité matérielle.

Réconciliation. — Bonaparte souhaite voir les Français se réconcilier et se rallier au régime. Il laisse revenir en France de nombreux émigrés; les prêtres réfractaires emprisonnés sont libérés. Le Premier Consul confie des fonctions importantes à certains royalistes ou Jacobins. Ainsi l'ancien évêque Talleyrand devient ministre des Affaires étrangères et le conventionnel Fouché, ancien terroriste, ministre de la justice. La majorité des Français demeurant attachés au catholicisme, Bonaparte pense faire cesser leur opposition en rétablissant officiellement la religion traditionnelle par le Concordat.

Prospérité. — Bonaparte s'applique à supprimer les désordres, si répandus à l'époque du Directoire. Les Chouans de l'Ouest qui ne se soumettent pas sont pris, exécutés. La gendarmerie, réorganisée, pourchasse les brigands punis de peines sévères. La sécurité revient dans les campagnes.

Afin que l'argent puisse être prêté à un taux modéré aux industriels et à l'État, le gouvernement favorise la création, par plusieurs financiers, **de la Banque de France.** Le Premier Consul souscrit lui-même des actions, imité par de nombreux possédants. Les affaires de la banque prospèrent. On accepte en paiement, au même titre que l'argent ou l'or, les billets portant la signature de ses Directeurs. Ces billets deviendront, à partir de 1803, nos billets de banque. On fixe pour le franc une valeur stable : 0,322 grammes d'or ou 5 grammes d'argent. Le franc germinal (mars 1803) subsistera jusqu'en 1928.

Le développement économique se trouve favorisé. On entreprend de grands travaux,



LE PREMIER CONSUL ET MADAME BONAPARTE VISITENT LES MANUFACTURES DE ROUEN (novembre 1802) *(Cl. C. A. P.)*.


La paix générale an X, par Lecœur *(Cl. Giraudon)*.

par exemple les routes du Mont-Cenis et du Simplon, les canaux de Bourgogne et de l'Ourcq. Les industries de luxe prospèrent. On organise plusieurs expositions. La première école des Arts et Métiers est ouverte.

IV. Une politique de pacification à l'extérieur.

La popularité de Bonaparte s'accroît encore lorsqu'il réussit à terminer la guerre contre l'Autriche et contre l'Angleterre.

A. **Contre l'Autriche,** il envoie Moreau à travers l'Allemagne du Sud où les Français remportent la victoire d'Hohenlinden. Il prend lui-même le commandement de l'armée d'Italie. Par une manœuvre hardie, il franchit le col du Grand Saint-Bernard. Il occupe la Lombardie et bat les Autrichiens à Marengo (14 juin 1800).

Par **la paix de Lunéville** (9 février 1801), l'Autriche reconnaît à la France la rive gauche du Rhin.

B. **Contre l'Angleterre,** Bonaparte bénéficie de l'appui de la Ligue des neutres (Prusse, Russie, Danemark, Suède) qui, gênés dans leur commerce, n'achètent plus de produits britanniques. L'opinion anglaise et le roi souhaitent la paix, qui est signée à **Amiens** (25 mars 1802). L'Angleterre restitue les colonies françaises; elle ne conserve de ses conquêtes que Ceylan (ancienne possession hollandaise) et la Trinité qui appartenait à l'Espagne. Après dix ans de guerre, l'Europe se trouve momentanément pacifiée.

V. La marche vers l'Empire.

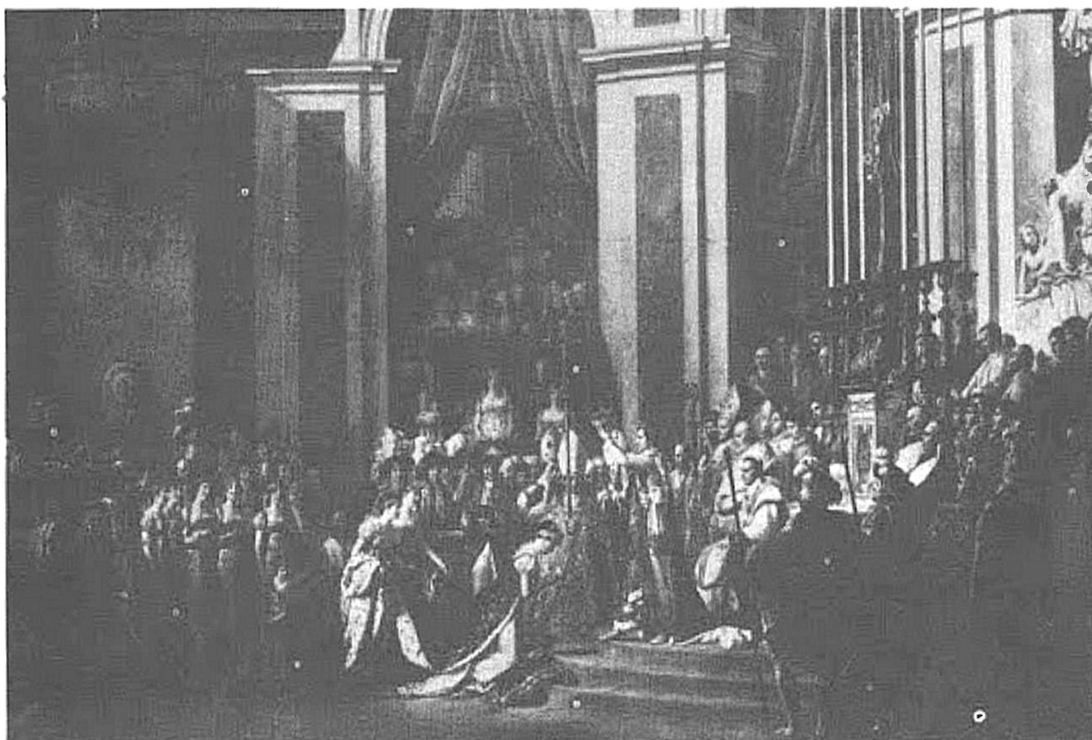
1. **L'opposition brisée.** — La politique de paix à l'extérieur, de réconciliation et de prospérité à l'intérieur rallie la grande majorité des Français au régime du Consulat. Mais certaines oppositions subsistent encore. Bonaparte n'hésite pas à les briser. Déjà, en 1800, un attentat dirigé contre lui (machine infernale de la rue Saint-Nicaise) lui permet de frapper ses adversaires, surtout les Jacobins. Plusieurs chefs militaires républicains sont écartés de l'armée. Des colonnes mobiles parcourent les pays de l'Ouest et procèdent à des exécutions (1801). En 1803, une autre conspiration, menée par le Chouan Cadoudal, donne à Bonaparte l'occasion de frapper non seulement Cadoudal et ses


Triomphe du consul Bonaparte, par Prud'hon *(Cl. Giraudon)*.
Imitation de l'antique. Bonaparte couronné de lauriers.

complices (dont le général Pichegru), mais aussi le duc d'Enghien. Celui-ci, enlevé en territoire allemand, accusé, sans preuves, d'avoir voulu rétablir la monarchie en France, est fusillé à Vincennes.

2. **Bonaparte Consul à vie (1802).** — La crainte d'un rétablissement des Bourbons, habilement exploitée par la propagande officielle, fait souhaiter aux partisans du régime la consolidation des pouvoirs de Bonaparte. En 1802, il est nommé Consul à vie, avec le droit de désigner son successeur. Le 15 août, jour anniversaire de sa naissance, est célébré comme une fête nationale.

3. **Reprise de la guerre.** — Bonaparte apparaît comme l'arbitre de l'Europe. Devenu président de la République cisalpine, il annexe le Piémont, l'île d'Elbe, Gênes. En Allemagne, il fait supprimer des petits États au profit de ceux qu'il protégeait.



Le sacre de Napoléon, par David *(Cl. Bulloz).*

Sa puissance dépasse en Europe celle de l'Empereur; elle inquiète vivement l'Angleterre. De plus, la réoccupation des Antilles françaises et de la Louisiane (cédée par l'Espagne), menace le commerce britannique en Amérique. Enfin, Bonaparte pratique, à l'égard des produits anglais, une politique protectionniste. Il refuse d'évacuer la Hollande et la Suisse; l'Angleterre ne veut pas abandonner Malte. Les négociations sont rompues en mars 1803; la guerre recommence.

4. **Napoléon Empereur (1804).**— La perspective d'une nouvelle guerre, le complot royaliste de Cadoudal entraînent une campagne d'opinion pour donner à Bonaparte des pouvoirs extraordinaires. Le 18 mai 1804, par une décision du Sénat, le gouvernement de la République est confié à un Empereur. Bonaparte devient Empereur des Français sous le nom de Napoléon Ier. Un plébiscite approuve ces changements par 3 500 000 voix contre 2 500. Le Pape vient sacrer Napoléon Ier dans l'Église de Notre-Dame à Paris, le 2 décembre 1804.

Lecture 1 - Distribution de la correspondance administrative par le piéton (1804).

Dans le département, les sous-préfets doivent déterminer, pour leurs arrondissements respectifs, le nombre de piétons nécessaires au service de leur correspondance administrative (il n'est pas question de correspondance privée). Les piétons sont pris, autant que possible, parmi les militaires sachant lire et écrire. Le nombre de ces piétons est réglé de manière que, partant de la sous-préfecture à jours et à heures fixes, ils puissent, dans 5 jours, remettre leurs dépêches dans les communes entre les mains des maires. Leur salaire (425 francs par an) est à la charge des communes...

Voici les distances à parcourir par le piéton dans le canton de Rochefort (Puy-de-Dôme) :

		Toises
De Rochefort à	Murat le Quaire ...	6.000
—	Perpezat	3.300
—	Heume-l'Église.....	2.800
—	Gelles	3.500
—	Mazayes...........	4.000
—	Alagnat	3.500
—	Olby..............	2.000
—	Saint-Pierre Roche .	2.100
—	Saint-Bonnet	1.800
—	Nébouzat..........	2.100
—	Vernines	3.100
—	Orcival............	1.500
—	Rochefort	1.600
	Total	39.500

Les 39.500 toises font environ 16 lieues, à raison de 2.500 toises, pour la lieue ordinaire et en ajoutant 5 lieues de plus pour les détours, attendu que le pays est très montueux, la course du piéton seroit de 21 lieues, qu'il est encore possible de parcourir deux fois la semaine, à moins que les grandes neiges ne s'y opposent.

Lecture 2 - Les ecclésiastiques prêtent serment de fidélité au régime (1803).

Le Préfet du Département du Puy-de-Dôme,

— Vu l'article XXVII de la loi du 18 germinal an X, relatif à l'organisation des cultes, portant que les curés prêteront entre les mains du Préfet, le serment prescrit par la convention passée entre le Gouvernement et le Saint-Siège,

— Arrête ce qui suit :

Article premier. — Les Vicaires-généraux du Diocèse de Clermont, les Chanoines du chapitre de l'église cathédrale, les Curés du Département et les Desservans des succursales de l'Arrondissement de Clermont, prêteront le 30 germinal prochain le serment exigé par le concordat.

Article ii. — Le Serment sera reçu dans l'Église cathédrale, à dix heures du matin.

Article iii. — Les Sous-préfets recevront le 15 floréal, dans la principale église du chef-lieu de la Sous-préfecture, le serment des ecclésiastiques choisis par Mgr l'Évêque pour desservir les succursales de l'Arrondissement.

Article iv. — Le présent arrêté sera imprimé, publié et affiché dans toutes les communes du département.

Fait en Préfecture, à Clermont-Ferrand, le vingt-un Germinal an XI de la République française, une et indivisible.

SUGNY.

(Arch. dép. du Puy-de-Dôme V. 03.)

Lecture 3 - Le passage du Grand Saint-Bernard (mai 1800).

Chaque matin, des paysans payés par nos soins, se rendaient à Saint-Pierre pour être à nos ordres. La première opération était de démonter les affûts, caissons et voitures au fur et à mesure de leur arrivée, de numéroter chaque pièce et de renfermer les munitions dans des caisses préparées d'avance, dont deux faisaient la charge d'un mulet.

Les caissons ainsi que leurs couverts étaient chargés sur les épaules des paysans; huit hommes portaient le corps du caisson et quatre le couvert; pareil nombre suivait pour relayer en route; le trajet durait sept ou huit heures. Pour le transport des bouches à feu, on coupait des troncs de sapins plus longs que les pièces; on les creusait, on y enfermait les canons assujettis par des chevilles et des coins, on reliait le tout par des cercles en fer ou en bois. Après quoi, on attachait à une des extrémités un long câble auquel des hommes s'attelaient. La pièce glissait sans beaucoup de difficultés et toutes arrivèrent sans être endommagées... Chaque bataillon devait transporter un canon. C'était à qui montrerait le plus d'ardeur à tirer sur le câble, et la pièce franchissait la montagne au bruit des chants et des cris de « Vive la République ».

(Mémoires du Capitaine Griois I, p. 120. Paris Plon.)

Lecture 4 - Complainte sur l'exposition de la rue Nicaise.

Chantons le récit fidèle
Du plus horrible attentat
Exercé contre l'État
Rue Nicaise au Carrouzelle,
De ce fait la vérité
Fait frémir l'humanité.
Une machine infernale
De nouvelle invention

Fit, par son explosion
Un dégât que rien n'égale;
Renversant aux environs
Les hommes et les maisons.
Le Consul, dans sa voiture
A l'instant passait par là.
Il allait à l'Opéra.
C'était à lui, chose sûre,
Qu'on voulait donner la mort,
Mais, ce fut un vain effort!!!
De ses chevaux la vitesse
Avait devancé le coup!
Mais, s'arrêtant tout à coup,
De s'informer il s'empresse.
Sans craindre ce noir dessein
Il poursuit son chemin.
Son épouse toute en larmes
Veut partager son danger,
Mais on vint la rassurer
Sur ces horribles vacarmes,
Lui disant : il est passé,
Le Consul n'est pas blessé.
Bientôt dans le voisinage,
Les blessés et les mourants
Poussent des gémissements;
D'autres se font un passage
A travers mille débris
Pour se sauver dans Paris!
Cette machine infernale
Était faite d'un tonneau
Et renfermait, au lieu d'eau
Beaucoup de poudre et des bales *(sic)*
Cette invention d'enfer
Avait des cercles de fer.
Les éclats de la machine
Enfoncèrent les maisons
Et la chute des plafonds
Entassa sous leurs ruines
Les meubles et les trésors
Et des blessés et des morts.
Le Tribunat plein de zèle,
Le Sénat Conservateur
Le Conseil d'État, fidèle,
Au grand Conseil, en ce jour
Vinrent prouver leur amour.

Grand détail de l'Explosion. Paris, David.

Cité dans Mémoires de la duchesse d'Abrantès. « Bonaparte intime », p. 70. (Al. Michel)

Lecture 5 - La paix acclamée à Paris (1802)

Le 12 février, la paix vint surprendre Paris dans les joies de son carnaval. Alors le délire populaire se transporta tout à coup, selon l'usage, dans le jardin des Tuileries. La foule dansait sous les fenêtres du palais, aux cris frénétiques de : « Vive le Premier Consul! ». Les musiques de la Garde et de la garnison devinrent les orchestres d'un grand bal populaire, comme le jour où on avait appris la victoire de Marengo. On dansa toute la nuit dans les clartés d'illuminations improvisées. M. de Talleyrand offrit une fête splendide au Premier Consul qui reçut les félicitations des grands personnages français et étrangers.

(Norvins, Mémorial II, p. 278.) Plon 1896.

Lecture 6 - L'organisation du plébiscite de 1804 (lettre d'un préfet aux sous-préfets et aux maires du département.

Les destinées de la France, Messieurs, sont assises sur un gouvernement que le vœu du peuple appelait. Le Sénatus-consulte du 28 Floréal consacre les grands principes qui font le bonheur et la prospérité des nations.

L'égalité des droits est assurée, puisque les distinctions héréditaires sont abolies et que le mérite seul frayera le chemin des dignités et des honneurs.

La liberté politique et civile est garantie par des institutions aussi fortes que sagement combinées.

Le Gouvernement représentatif est conservé : quatre-vingts sénateurs désignés par les collèges électoraux siégeront dans le Sénat.

Le Corps législatif et le Tribunat sont composés des candidats des collèges.

L'irrévocabilité des ventes des biens nationaux est déclarée.

La liberté des consciences est maintenue, la tolérance religieuse consacrée par le concordat qui est une loi organique de l'État.

Enfin, la suprême dignité est héréditaire dans la famille de l'Empereur Napoléon. C'est au plus grand homme du siècle que la France doit la conservation de son territoire, de sa gloire, de ses principes politiques et de son bonheur, c'est à ce grand homme et à son auguste famille qu'est réservé le soin de garantir aux Français les biens les plus précieux.

Quel est le peuple qui pourra offrir une organisation aussi majestueuse que celle qui va régir le peuple français? Quelle nation exerça jamais un acte de souveraineté plus authentique que celui auquel la nation française est appelée?

Le peuple va voter sur l'institution qui consolide son gouvernement, qui garantit ses libertés des atteintes de l'avenir, qui les défend contre les factions et les intrigues de l'étranger. Il va, par un vœu libre, consacrer l'hérédité de la dignité impériale. J'ai droit de compter, Messieurs sur votre zèle dans l'exécution des mesures qui vous sont confiées.

Immédiatement après la réception de ma lettre, le Maire de chaque commune publiera solennellement le décret impérial et ordonnera l'ouverture des registres destinés à recevoir les votes.

Pour régulariser l'opération, j'adresse des registres en nombre suffisant. Si les circonstances l'exigent, on joindra à ces registres des feuilles intercalaires.

Des registres sont ouverts aux secrétariats des administrations et des municipalités, aux greffes de tous les tribunaux, chez tous les juges-de-paix et chez tous les notaires.

Les Maires transmettront à ces dépositaires les registres qui leur seront nécessaires.

Le douzième jour depuis l'ouverture des registres expiré, le Maire les recueillera, il fera le relevé des votes, conformément au tableau n° 1, et adressera le tout au Sous-Préfet.

Celui-ci exécutera rigoureusement l'article IV du décret impérial.

(Arch. dép. du Puy-de-Dôme, M. 0120.)



BONAPARTE FRANCHIT LES ALPES, par LANGLOIS d'après David *(Cl. Archives Photographiques).*

RÉSUMÉ — 1. La constitution de l'An VIII fait de Bonaparte, Premier Consul, le véritable maître de la France. Il exerce le pouvoir exécutif, nomme les préfets, les sous-préfets et les maires. Le pouvoir législatif est partagé entre plusieurs Assemblées (Conseil d'État, Tribunat, Corps législatif, Sénat). Le suffrage universel est rétabli mais il n'y a pratiquement plus d'élections.

2. Bonaparte organise des administrations fortement centralisées, avec des fonctionnaires nommés par le gouvernement : préfets, sous-préfets, magistrats, agents des finances. Les lycées doivent fournir des fonctionnaires et des officiers. Le Code Civil Napoléon est achevé en 1804.

3. Le Premier Consul pratique une politique de réconciliation et de prospérité. Il cherche à rallier tous les partis au régime, rétablit l'ordre, obtient la pacification religieuse en signant avec le Pape le Concordat de 1801. Le bon état des finances rassure les possédants (fondation de la Banque de France, définition du franc germinal). La prospérité renait.

4. Grâce aux victoires de Marengo (14 juin 1800) et de Hohenlinden, Bonaparte signe avec l'Autriche la paix de Lunéville en 1801. Les négociations avec l'Angleterre aboutissent à la paix d'Amiens en 1802. La paix générale existe donc en Europe. Mais le traité d'Amiens ne sera qu'une courte trêve.

5. Profitant des complots royalistes (Cadoudal) Bonaparte après avoir cherché à effrayer ses ennemis (exécution du duc d'Enghien) se fait proclamer empereur le 18 mai 1804 et sacrer par le Pape, à Paris, le 2 décembre 1804.

EXERCICES

1. Qu'est-ce qui, dans la Constitution de l'An VIII peut être comparé à une « façade républicaine »? — 2. Montrez que Bonaparte possède en réalité tous les pouvoirs. — 3. Pourquoi peut-on dire que l'administration de la France est très centralisée? — 4. Essayez de montrer ce qui, dans le Concordat paraissait avantager Bonaparte et ce qui paraissait avantager le pape. — 5. Qu'est-ce qui explique que la France recommençait à devenir prospère sous le Consulat? — 6. Lecture 1 : Valeur de la toise, de la lieue. Distance à parcourir deux fois par semaine par le piéton. — 7. Lecture 2 : Pourquoi le serment au régime est-il exigé des membres du clergé? — 8. Situez le Grand-Saint-Bernard, Marengo, le Mont-Cenis. — 9. Lecture 4 : Quels sentiments traduit cette complainte à l'égard de Bonaparte? — 10. Lecture 6 : Quels mérites le Préfet attribue-t-il au régime de Bonaparte? Qu'en pensez-vous? Comment va se dérouler le plébiscite? Que penser de cette façon de voter? Pourquoi le Préfet fait-il précéder ses instructions de louanges à l'adresse du Premier Consul?

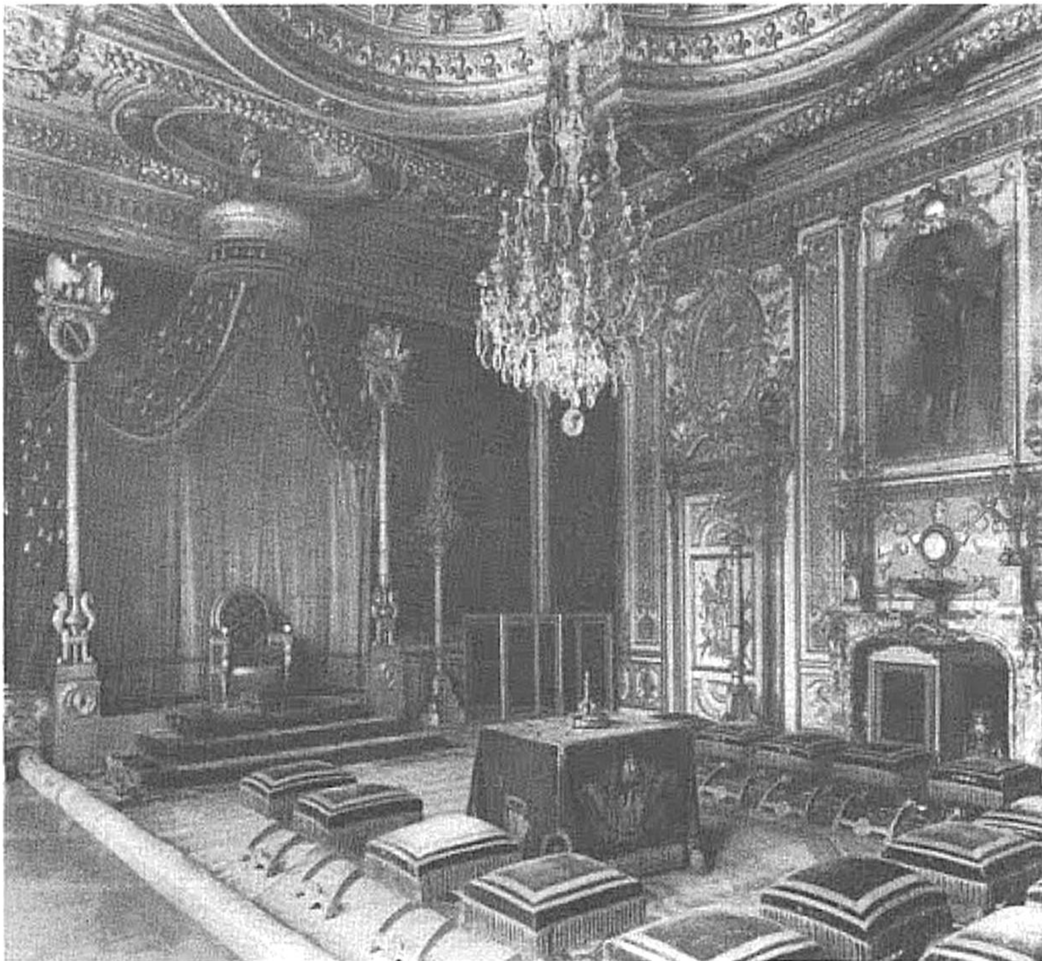
CHAPITRE 26

L'EMPIRE - HISTOIRE INTÉRIEURE

I. Une personnalité extraordinaire : Napoléon.

En 1804, Napoléon avait 35 ans. Il n'était plus aussi svelte qu'autrefois. Ses traits s'alourdiront encore. Une mèche de cheveux courts débordait sur son front. Son regard était resté vif. Il avait conservé son accent corse et parlait souvent d'un débit saccadé. Sa nervosité s'était accentuée. Il avait de la peine à écrire lisiblement. Il était violent, grossier parfois.

Tous ceux qui l'ont connu ont loué sa puissance de travail et la clarté de son esprit. Il pouvait dicter des ordres à plusieurs secrétaires à la fois et ceux-ci avaient de la difficulté à le suivre ! Son orgueil et son égoïsme lui rendaient impossible la distinction entre ce qui était réalisable et ce qui ne l'était pas. Il méprisait les hommes; il se servait d'eux en faisant appel à leur intérêt. Il ne laissa aucune initiative à ses proches, ni à ses ministres, ni même à ses généraux les plus célèbres. Rares ont été les hommes qui ont exercé une influence aussi considérable sur le destin de leur pays et sur le sort de tous les pays d'Europe.



Palais de Fontainebleau : La salle du trône *(Cl. Archives Photographiques).* Lustre de cristal, sièges de velours frangés d'or. Au-dessus du trône, tentures piquetées d'abeilles.

II. Une cour brillante.

La Cour de Napoléon, celle de la quatrième dynastie comme on le dit parfois, vécut surtout au palais des Tuileries. Elle s'instal-

lait aussi au château de Saint-Cloud ou à Fontainebleau. Elle comprenait essentiellement les membres de la famille de l'Empereur et de la famille de Joséphine. Chaque prince eut sa « maison ». Celle de Napoléon comportait une maison civile et une maison militaire. De grands dignitaires, de grands officiers commandaient à une domesticité nombreuse. On remit en honneur l'étiquette des cours royales. On accueillit avec faveur les anciens nobles qui pouvaient ainsi donner le ton et apprendre les belles manières à ceux qui ne les connaissaient point. Les gens de modeste origine étaient nombreux dans cette société. Ils avaient quelque peine à prendre ces nouvelles habitudes. On cite les vulgarités de langage de la Maréchale Lefebvre autrefois blanchisseuse; on l'avait surnommée : Mme Sans-Gêne.

Napoléon voulait avoir une Cour luxueuse. Tous les grands personnages portaient des uniformes chamarrés et des manteaux piquetés d'abeilles d'or. L'Empereur restait simple dans sa tenue de colonel des chasseurs de la garde ou dans sa légendaire redingote grise.



L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE, par Isabey J.-B. *(Cl. Giraudon)*.

III. Le despotisme sur les esprits.

Le régime impérial a été une véritable dictature. On a dit parfois de Napoléon qu'il était le dernier des despotes éclairés.

1. **Les journalistes et les écrivains** n'avaient aucune liberté. La presse ne pouvait faire aucune allusion à la vie politique ni critiquer le gouvernement. On réduisit à quatre le nombre des journaux parisiens; leurs directeurs étaient nommés par les Pouvoirs publics. Il n'y eut plus qu'un journal par département. Les imprimeurs devaient posséder un brevet.

Les pièces jouées dans les théâtres devaient être acceptées par les autorités. On corrigea parfois les textes des grands classiques du XVIIe siècle parce qu'on les jugeait dangereux ! Seuls les écrivains célébrant les mérites de Napoléon étaient bien accueillis. Les autres furent persécutés. Mme de Staël dut s'exiler en Suisse et son livre « De l'Allemagne » fut détruit. Chateaubriand, qui était royaliste, ne put séjourner à Paris.

2. **Les artistes doivent célébrer la gloire de Napoléon.** — David fut le peintre officiel du régime. Il peignit la scène du couronnement et fit le portrait de la plupart des grands personnages de son temps. Son élève Gros fut le peintre des batailles impé-


Un préfet d'empire.

riales. Prud'hon a peint non seulement des portraits mais aussi des tableaux inspirés de la mythologie.

Napoléon voulait faire de Paris la capitale et la plus belle ville de l'Europe. Les monuments de style empire imitèrent les grandes œuvres grecques ou romaines. L'église de la Madeleine ressemble à un temple grec; l'arc de triomphe du Carrousel et celui de l'Étoile rappellent ceux qu'élevaient les empereurs romains. Le mobilier, tout en lignes droites, s'enrichit d'une décoration qui évoque l'antiquité grecque ou égyptienne.

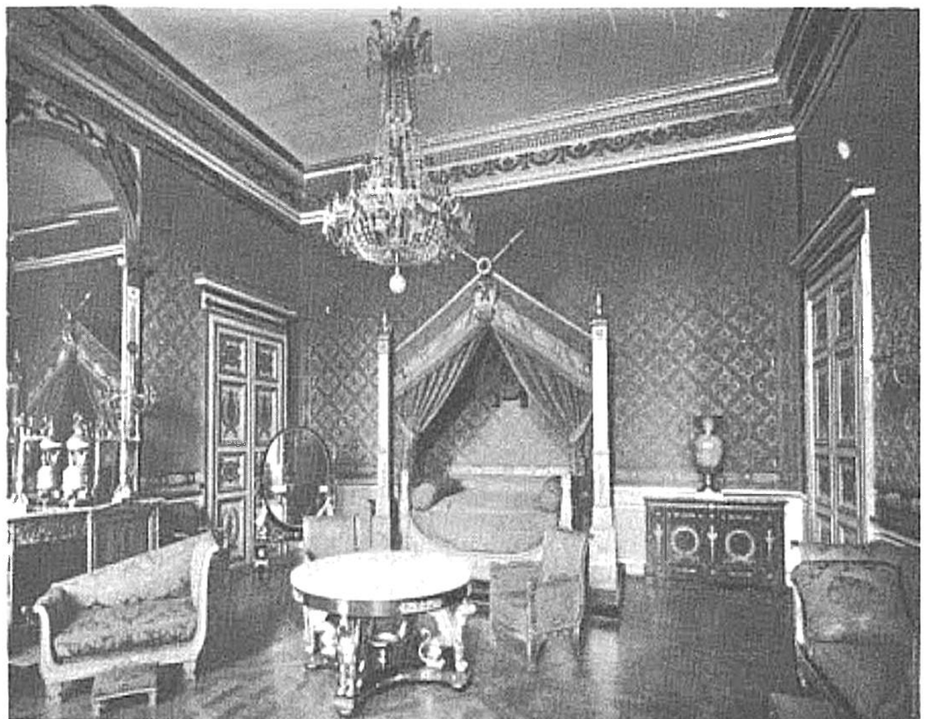
3. **L'Université impériale avait seule le droit d'organiser l'éducation de la jeunesse.** — En 1808, Napoléon créa l'Université à laquelle il attribua le monopole de l'enseignement. Aucune école libre ne devait donc exister. En réalité, elles continuèrent de recevoir des élèves car on ne put les remplacer. A la tête de l'Université se trouvait le Grand Maître. La France était divisée en Académies dirigées par un Recteur. Au chef-lieu de chaque département il y avait un Inspecteur d'Académie.

4. **Titres et décorations récompensaient les dévouements.** — Napoléon créa une noblesse d'Empire pour récompenser l'attachement au régime. Il y eut à nouveau des princes, des comtes, des barons et des chevaliers. Les civils et les militaires qui s'étaient illustrés par leur conduite et par leur dévouement pouvaient être décorés de la Légion d'Honneur.

IV. Les encouragements à l'activité économique.

La prospérité du pays augmentait le prestige de Napoléon, procurait du travail aux ouvriers, enrichissait la bourgeoisie et permettait d'avoir une armée bien équipée.

1. **L'agriculture** avait un rôle très important. Il fallait qu'elle puisse nourrir une grande nation toujours en guerre. Les trois-quarts des Français étaient des paysans. L'élevage du mouton mérinos, producteur de laine, fit de grands progrès. Pour remplacer les produits qui n'arrivaient plus par suite de la guerre avec l'Angleterre,


Chambre a coucher de Napoléon a Compiègne *(Cl. C. A. P.)*.

de nouvelles cultures furent encouragées : celle de la betterave sucrière, celle de la chicorée qui remplace le café, celles de la garance et du pastel, - plantes tinctoriales. Le blé demeura abondant et bon marché. La vigne étendit d'un tiers son domaine. La pomme de terre fut cultivée partout. On commença de dresser le cadastre qui est le plan et le catalogue de toutes les propriétés rurales.



Napoléon donne des aigles a l'armée, par L. David *(Cl. Bulloz)*.
Tribune. Napoléon en César. Élan du groupe des porte-drapeaux.

2. **L'industrie** souffrit de la guerre (notamment contre les pays d'Europe Centrale en 1806-1807); elle parvint parfois difficilement à se procurer les matières premières qui arrivaient par mer. Mais, au total, débarrassée souvent de la concurrence anglaise, elle se trouva stimulée.

Napoléon fit organiser des expositions. Il récompensa les inventeurs et les principaux industriels. Si les petits ateliers étaient encore les plus nombreux, des inventions importantes accrurent les premiers développements de la grande industrie... On utilisa la machine à imprimer les étoffes inventées par Oberkampf en 1797. En 1805, Jacquard mit au point, à Lyon, le premier métier à tisser la soie. En 1810, Philippe de Girard construisit un métier à tisser le lin. Ces inventions furent parfois mal accueillies, car les ouvriers craignaient le chômage, et les patrons routiniers ne les adoptèrent pas toujours. Cependant d'importantes manufactures de textiles furent créées à Mulhouse, à Lyon, à Elbeuf. On commença de fabriquer de la fonte au coke en Lorraine. Les usines Peugeot furent établies non loin de Belfort.

La situation des ouvriers ne s'améliora pas. Leurs salaires s'accrurent beaucoup moins vite que les prix. Les grèves étaient durement châtiées. Les ouvriers devaient avoir un livret sur lequel les patrons mentionnaient leurs appréciations.

3. **Les voies de communication** et les grands travaux publics ont été l'œuvre la plus durable de l'Empire. Des routes furent tracées pour relier la France aux pays conquis. Quatre d'entre elles franchirent les Alpes par le Simplon, le Mont-Cenis, le Mont Genèvre et la Corniche méditerranéenne. Plusieurs canaux furent creusés dans le Nord et le Nord-Est. On aménage le port d'Anvers; on poursuit la construction de la digue de Cherbourg. En général les ports ne furent pas prospères car la marine anglaise empêchait le trafic maritime.

L'industrie se transforma plus rapidement que l'agriculture. Il en était de même

dans tous les pays lors des débuts du machinisme. L'ensemble de la production française augmenta. L'Empire a été une époque de prospérité. Une certaine amélioration du niveau de vie et du bien être explique les progrès de la population qui passa de 27 à 29 millions d'habitants dans les limites de 1789, malgré les pertes dues à la guerre.

Lecture 1 - Témoignages des contemporains sur Napoléon.

... « Il était infatigable, non seulement à cheval et à l'armée, mais aussi à pied, et dans les circonstances ordinaires, car il marchait quelquefois cinq ou six heures de suite sans s'en apercevoir. Quelque besoin qu'il eût de sommeil, trois ou quatre heures pouvaient lui suffire. Je l'ai toujours connu extrêmement sobre et ennemi de tous les excès; ses repas étaient d'une extrême frugalité.

... Bonaparte n'était ni haineux ni vindicatif. Il n'était point sanguinaire par caractère... Hors du champ de la politique, il était sensible, bon, accessible à la pitié; il aimait beaucoup les enfants, et rarement un homme méchant a du penchant pour l'enfance. »

(Mémoires de Bourrienne, t. III.)
Paris. *Ladvocat éd. 1829.*

« L'Empereur se levait dans la nuit après son premier sommeil : c'était ordinairement vers les 2 heures du matin. Vêtu d'une simple robe de chambre, il passait dans son cabinet et consacrait ces heures silencieuses aux grandes affaires. C'était aussi le moment qu'il choisissait pour contrôler à loisir à l'aide des comptes rendus qu'il avait sur sa table tantôt le travail d'une administration, tantôt le détail d'une autre. Si le jour venait le surprendre dans ses méditations, il demandait un bain. Il était recouché à cinq heures du matin, et son dernier réveil était au plus tard à sept heures. »

(Mémoire de Baron Fain. *Plond éd.*)

Lecture 2 - Extraits du catéchisme impérial.

D. — Quels sont les devoirs des chrétiens à l'égard des princes qui les gouvernent et quels sont, en particulier, leurs devoirs envers Napoléon Ier notre Empereur?

R. — Les chrétiens doivent aux princes qui les gouvernent, et nous devons en particulier à Napoléon notre Empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'Empire et de son trône.

D. — N'y a-t-il pas de motifs particuliers qui doivent plus fortement nous attacher à Napoléon Ier, notre Empereur?

R. — Oui, car il est celui que Dieu a suscité dans des circonstances difficiles pour rétablir le culte public et la religion sainte de nos pères; il défend l'État par son bras puissant; il est devenu l'oint du seigneur par la consécration qu'il a reçue du Souverain pontife.

(Extrait du catéchisme à l'usage de toutes les Églises de l'Empire français.)
Latreille. Le catéchisme impérial de 1806.
Paris. *Les Belles Lettres. 1935.*

Lecture 3 - Surveillance du clergé par le gouvernement
(lettre du Ministère de l'Intérieur à un Préfet)

Paris le 7 novembre 1809.

CONFIDENTIELLE

« J'aurois désiré, Monsieur, que vous m'eussiez adressé un exemplaire du mandement que M. l'Évêque de votre diocèse a dû faire lorsque S. M. a prescrit de chanter un *TE DEUM* en actions de grâces des victoires d'Euzendorf et de Wagram.

Je vous prie de m'envoyer un de ces exemplaire, si vous en avez à votre disposition; autrement il est inutile de faire aucune recherche à cet égard; mais dorénavant, veuillez ne pas manquer de me faire cet envoi. Dans le cas où il n'auroit pas été publié de mandement, à cette dernière époque, veuillez me faire connaître la cause présumée, ainsi que votre opinion particulière.

Ma lettre est entièrement confidentielle, ainsi elle est pour vous seul et doit être tenue secrète.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments affectueux. »

Le Conseiller d'État, comte de l'Empire, chargé du 2e arrondissement de la police générale.

(Arch. dép. du Puy-de-Dôme M. 087.)

Lecture 4 - Décret impérial portant création de l'Université (17 mars 1808)

Article 2. — Aucune école, aucun établissement quelconque d'instruction ne peut être formé hors de l'Université impériale et sans l'autorisation de son chef.

ARTICLE 5. — Les écoles appartenant à chaque académie seront placées dans l'ordre suivant :

1. Les facultés pour les sciences (appliquées) approfondies et la collation des grades.

2. Les lycées, pour les langues anciennes, l'histoire, la rhétorique, la logique, les éléments des sciences mathématiques et physiques.

3. Les collèges, écoles secondaires communales pour les éléments des langues anciennes et les premiers principes de l'histoire des sciences.

4. Les petites écoles, écoles primaires où l'on apprend à lire, à écrire, et les premières notions de calcul.

Lecture 5 - Adresse d'un Conseil Général à l'Empereur.

Le ton de cette adresse est très caractéristique de l'atmosphère de despotisme et d'adulation sous le premier Empire.

« Sire,

Les bienfaits de la paix coulent de votre main chargée des palmes de la victoire.

Déjà un regard de votre Majesté impériale et royale a relevé dans les principales villes de l'empire, les monuments consacrés à l'instruction de la jeunesse.

L'antique ville de Clermont, célèbre autrefois par ses études et les grands hommes qu'elle a produits, attend avec une respectueuse impatience le Lycée dont elle a reçu la promesse de votre bouche sacrée, de cette bouche, Sire, qui n'a jamais annoncé en vain à la France, la gloire et le bonheur; à ses ennemis l'opprobre et la destruction.

Les pères de famille l'attendent cet établissement marqué au sceau de votre génie, où leurs enfants deviendront non seulement des hommes, mais des Français, mais des enfants de l'Etat, et qui prépare à l'espérance des bons citoyens, une postérité fille de votre gloire et dépositaire des souvenirs sacrés d'un siècle merveilleux dont votre Majesté est la première merveille.

Qu'il soit permis, Sire, à vos humbles sujets, les membres composant le Conseil général du département du Puy-de-Dôme, de déposer aux pieds de votre Trône les espérances et les souhaits de leurs concitoyens, d'accélérer par leurs vœux le moment d'une jouissance qui est devenue le besoin de tous! »

(Arch. dép. du Puy-de-Dôme 1807.)

Lecture 6 - Le roi d'Yvetot.

Sous le couvert du « Roy d'Yvetot », ce souverain en bonnet de coton qui « n'agrandit point ses états » et « fut un voisin commode » Béranger visait Napoléon. Bien que fine, l'allusion ironique était assez claire pour que personne ne s'y trompât.

Pas un imprimeur n'osa la publier. Mais il en circula vite des copies qui déchaînèrent les rires et l'enthousiasme. L'auteur fut vite découvert et l'Empereur le fit appeler : « Comment avez-vous composé ces couplets?

— Sire, je crois bien qu'ils se sont faits tout seuls. »

Cette réplique plut à Napoléon qui sourit et pardonna. Du coup, Béranger fut conquis et devint un fidèle de l'Empereur.

1

Il était un roi d'Yvetot
Peu connu dans l'histoire.
Se levant tard, se couchant tôt,
Dormant fort bien sans gloire
Et couronné par Jeanneton
D'un simple bonnet de coton
Dit-on.
Oh! Oh! Oh! Oh!
Ah! Ah! Ah! Ah!
Quel bon petit roi c'était là, là, là.

2

Il faisait ses quatre repas
Dans son palais de chaume,
Et, sur son âne, pas à pas,
Parcourait son royaume.
Joyeux, simple et croyant le bien,
Pour toute garde il n'avait rien
Qu'un chien.
Oh! Oh!...

3

Il n'avait de goût onéreux
Qu'une soif un peu vive;
Mais en rendant son peuple heureux,
Il faut bien qu'un roi vive.
Lui-même à table et sans suppôt,
Sur chaque muid levait un pot
D'impôt.
Oh! Oh!...

4

Il n'agrandit pas ses états,
Fut un voisin commode,
Et modèle des potentats,
Prit le plaisir pour code.
Ce n'est que lorsqu'il expira
Que le peuple qui l'enterra
Pleura.
Oh! Oh!...

J. Sempé « La France qui chante ».
Éd. Bourrelier.

RÉSUMÉ — **1. Napoléon devient Empereur à trente-cinq ans. Sa puissance de travail, la clarté de son esprit, son intelligence, son imagination ainsi que son égoïsme et son orgueil en font une des personnalités les plus marquantes de l'histoire. Il voulut donner à sa Cour l'éclat de celle des rois de France.**

2. Son despotisme a pesé sur tous les esprits. Il a fait surveiller les journaux, les théâtres. Les écrivains et les artistes célébraient ses mérites. L'Université devait, seule, former des fonctionnaires et des officiers. Napoléon récompensa le mérite par des titres de noblesse et par la Légion d'Honneur.

3. Toute la vie économique reçut une impulsion du gouvernement. L'agriculture prospéra (élevage, cultures nouvelles). L'industrie profita de l'invention de machines et de nouveaux procédés. Des routes et des canaux furent tracés.

La population de la France passa de 27 à 29 millions d'habitants.

EXERCICES

1. Que reste-t-il aujourd'hui de l'organisation de l'Université impériale? — 2. Citez des monuments de Paris datant de l'époque de Napoléon Ier. — 3. Citez les inventions industrielles mises au point sous le Premier Empire; des industries créées ou développées dans votre région à cette époque. — 4. Pourquoi dit-on que Napoléon Ier appartenait à la IVe dynastie? — 5. Cherchez sur une carte l'emplacement des routes alpines tracées à l'époque de Napoléon Ier. — 6. Relevez dans la chanson *Le roi d'Yvetot*, les allusions à Napoléon et à l'Empire. — 7. Pourquoi le gouvernement surveillait-il les évêques? Qu'attendait-il d'eux? — 8. Commentez les extraits du catéchisme impérial (Lecture 2).

CHAPITRE 27

L'ÉPOPÉE IMPÉRIALE

ASCENSION ET APOGÉE (1804-1811)

I. L'histoire de l'Empire est une longue suite de guerres.

1. **Napoléon a été essentiellement un chef militaire,** l'un des plus grands que le monde ait connu. Il soumit une grande partie de l'Europe de 1803 à 1807. Aucun adversaire ne parut pouvoir le vaincre jusqu'en 1811. Ensuite, trois ans de guerre suffiront pour détruire ce grand Empire.



CHASSEUR A CHEVAL DE LA GARDE IMPÉRIALE *(Cl. Bulloz).*



HUSSARD DE LA GARDE IMPÉRIALE *(Cl. Bulloz).*

2. **De nombreuses raisons expliquent cette longue lutte** entre Napoléon et l'Europe. L'Empereur apparaissait aux puissances étrangères comme l'héritier, le continuateur de la Révolution qu'elles avaient combattue. Le titre qu'il s'était donné semblait humiliant pour les rois. L'âme de ce farouche duel fut l'Angleterre. Les marchands anglais

ne virent pas se rouvrir l'Europe à leur commerce après la paix d'Amiens. L'Angleterre avait déjà une industrie puissante; elle fabriquait beaucoup d'armes; elle était riche; elle pouvait venir en aide aux nations du continent. Or, ces puissances étaient toujours inquiètes car chaque victoire napoléonienne annonçait des empiètements nouveaux.

3. **La Grande Armée fut longtemps invincible.** — Depuis la loi Jourdan (1798), tous les Français devaient le service militaire de 20 à 25 ans. Mais on n'appelait pas tous les conscrits; le tirage au sort désignait ceux qui devaient partir; les gens riches pouvaient payer un remplaçant. Après 1813, on eut besoin de tout le contingent. On fit même entrer dans la Grande Armée des corps de troupes étrangers levés dans les pays vaincus. Il y avait en outre des soldats de métier. On estime à 1 600 000 le nombre de soldats français appelés sous le Consulat et l'Empire.



Un grognard, par Charlet *(Cl. C. A. P.)*.

Les officiers qui commandaient étaient jeunes. Certains sortaient de l'école militaire; beaucoup d'autres devaient leur grade à leur seule bravoure. Un soldat courageux prenait vite des galons; on disait qu'il avait son bâton de maréchal dans sa giberne. Le génie militaire de Napoléon, surtout, explique les succès de la Grande Armée. Il était un manœuvrier incomparable dans la guerre de mouvement; « il gagne les batailles avec nos jambes », disaient les soldats. Cela en dépit d'un service de ravitaillement mal organisé (les troupes vivaient sur le pays) et d'un armement sans nouveauté.

Les soldats de l'Empire ne se battaient plus pour la République et pour la liberté de leur pays, comme pendant les guerres révolutionnaires, mais pour leur Empereur. L'armée était plus encore celle de Napoléon que celle de la France. L'Empereur savait d'ailleurs se faire aimer de ses troupes qui le servaient aveuglément. Il allait s'entretenir avec ses soldats à l'étape; il leur distribuait des récompenses, des décorations. Les vieux grognards de la Garde lui étaient particulièrement dévoués.

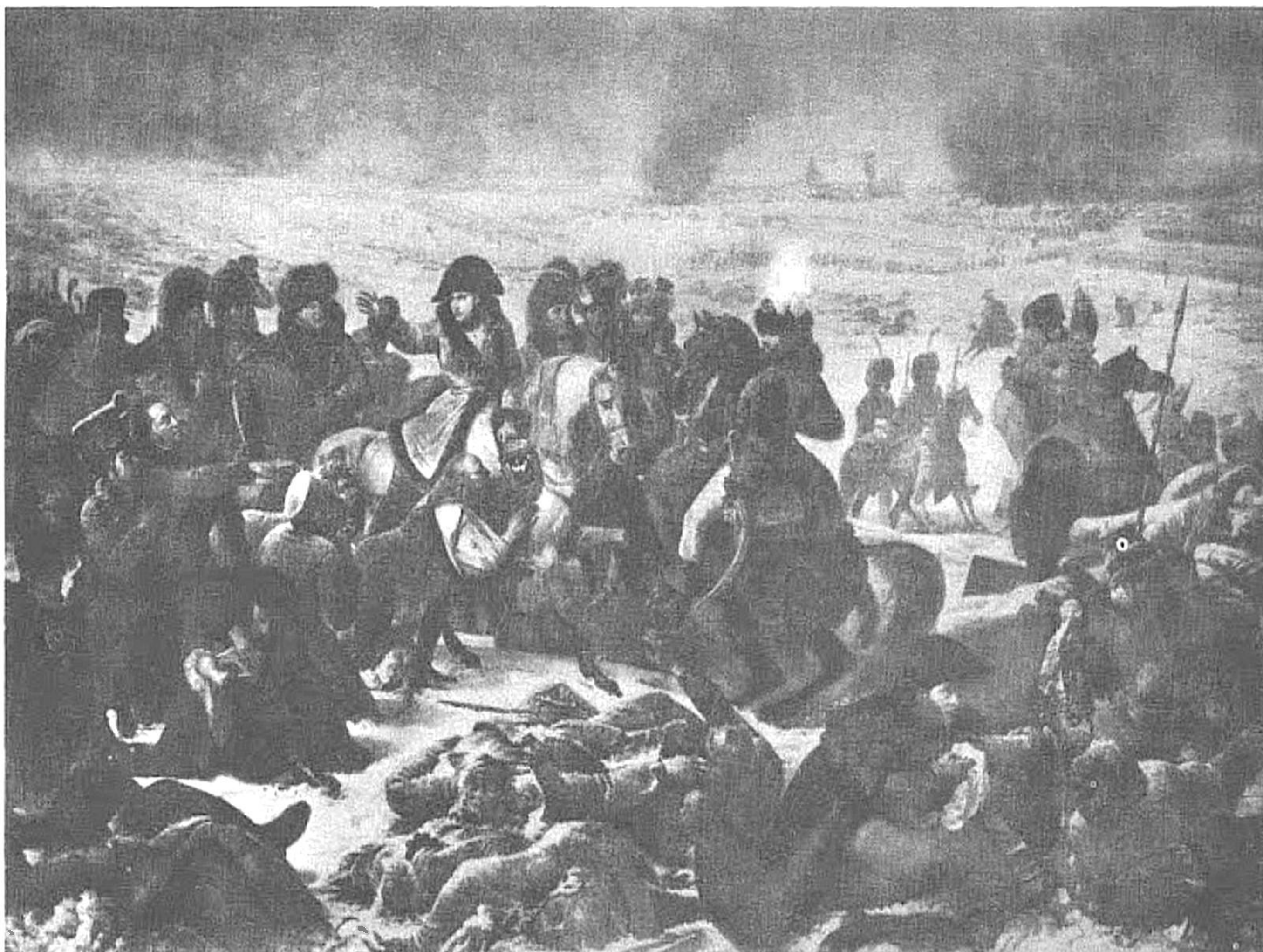
II. Napoléon conquiert une grande partie de l'Europe (1803-1809).

La rupture de la paix d'Amiens (v. chap. 25) amena la reprise des guerres qui ne devaient cesser qu'en 1815.

1. **Napoléon pourra-t-il envahir l'Angleterre ?** — Il réunit 150 000 hommes sur le littoral de la Manche et fit construire 1 200 bateaux à fond plat pour les transporter. Il s'établit à Boulogne pour préparer ce débarquement. Pour que la traversée puisse avoir lieu, il fallait attirer la flotte anglaise loin des côtes. L'amiral français Villeneuve fit semblant de partir vers les Antilles, puis vint s'enfermer à Cadix avec son escadre. Il fut bloqué par les navires anglais de Nelson; Napoléon lui donna l'ordre de sortir coûte que coûte. Près du **cap Trafalgar,** la flotte française fut détruite (21 octobre 1805): elle ne put jamais être reconstituée. Napoléon dut abandonner l'espoir de battre les Anglais chez eux.

2. **L'Angleterre s'allie avec l'Autriche et la Russie.** — Ces puissances formèrent la 3ᵉ coalition de laquelle firent aussi partie Naples et la Suède. La Grande Armée du camp de Boulogne fut amenée à marches forcées en Europe centrale. En deux mois et demi, la coalition était vaincue.

Le général autrichien Mack capitula à **Ulm,** sur le Danube, le 20 octobre. La capitale autrichienne fut occupée le 15 novembre. Napoléon, se dirigeant vers le Nord, alla à la rencontre de François II, l'Empereur d'Autriche, et d'Alexandre, le tsar de Russie. Le



NAPOLÉON Ier PARCOURANT LE CHAMP DE BATAILLE A ÉYLAU, par le Baron Gros *(Cl. C. A. P.)*.

2 décembre, fut livrée la bataille **d'Austerlitz,** l'une des victoires napoléoniennes les plus brillantes.

Les Autrichiens signèrent **le traité de Presbourg.** Ils cédaient à la France la Vénétie et les rivages orientaux de l'Adriatique. La Vénétie fut réunie au royaume d'Italie. Tous les territoires que l'Autriche possédait en Allemagne lui furent enlevés et donnés à la Bavière et au Wurtemberg, alliés de la France.

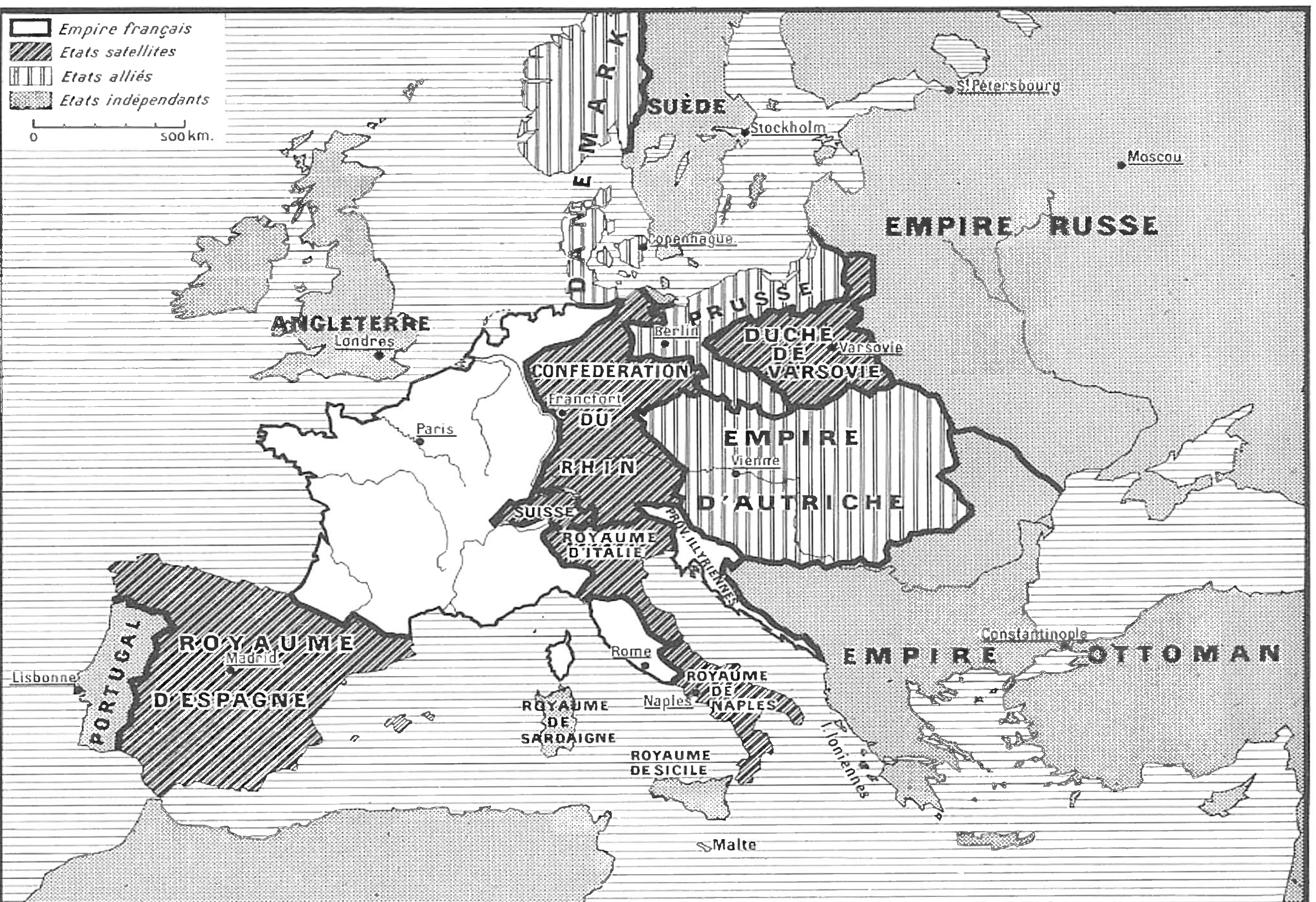
3. **L'Angleterre jette la Prusse et la Russie contre Napoléon.** — Napoléon modifia considérablement la carte de l'Europe. Il fit de son frère Joseph le roi de Naples. Un autre de ses frères, Louis, devint roi de Hollande. De nombreux États allemands furent réunis dans la Confédération du Rhin qu'il protégeait; l'Empereur François II, Chef du Saint Empire romain germanique, garda le seul titre d'Empereur d'Autriche.

L'influence française sur la Confédération du Rhin effraya le roi de Prusse qui avait longtemps hésité entre l'un et l'autre camp. Poussé par l'Angleterre, il entra dans la quatrième coalition ainsi que la Russie et la Suède.

En six jours, les armées prussiennes furent anéanties en Saxe aux combats **d'Iéna** et d'Auerstaedt, livrés le 14 octobre 1806. Napoléon entra à Berlin le 27 octobre.

La guerre contre les Russes, menée en Pologne, fut plus longue et plus difficile. La meurtrière bataille **d'Eylau** (8 février 1807) ne donna aucun avantage. Au printemps les Russes furent vaincus à **Friedland.**

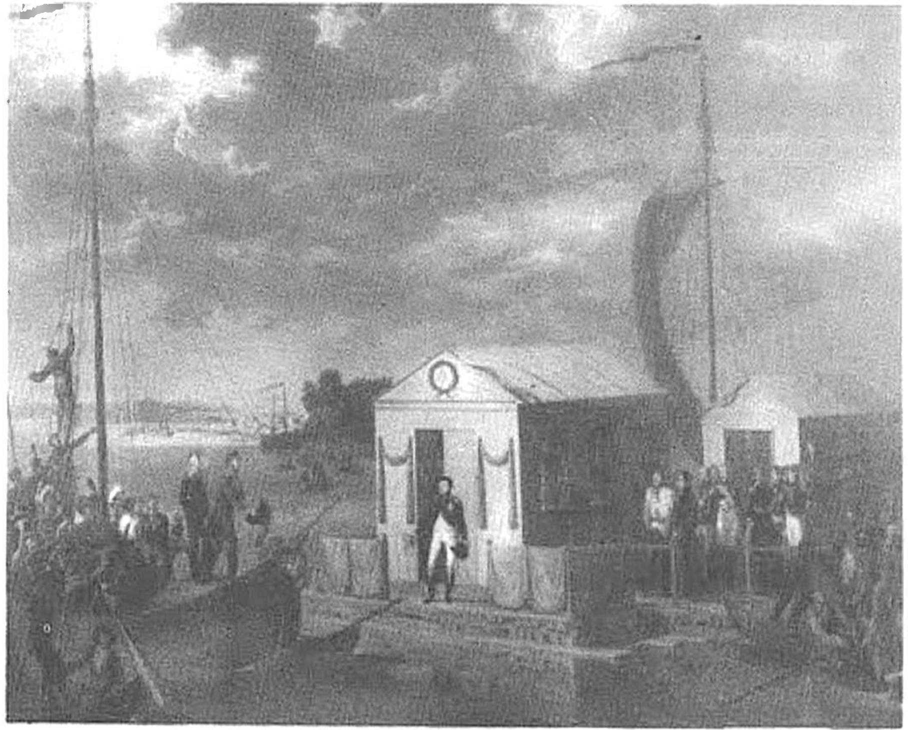
Napoléon et Alexandre se rencontrèrent sur un radeau au milieu du fleuve, le Niémen. Par le traité de Tilsit, ils se mirent d'accord pour signer une alliance. La Prusse perdit tous ses territoires de l'Ouest, dont Napoléon fit le royaume de Westphalie pour son



L'EUROPE EN 1810-1811, d'après Mousnier et Labrousse : Le XVIII[e] siècle *(P. U. F.)*

frère Jérôme. Les régions que la Prusse perdait à l'Est devinrent le grand duché de Varsovie.

Par leur alliance, Napoléon et Alexandre semblaient se partager le monde. Au premier, l'empire de l'Occident; au second, l'Empire de l'Orient.



Adolphe Rocher : ENTREVUE SUR LE NIEMEN ENTRE NAPOLÉON ET ALEXANDRE Ier *(Cl. Giraudon)*.

4. **Napoléon décide de faire le blocus de l'Angleterre.** — Napoléon pensa atteindre l'Angleterre en empêchant tous les pays de faire du commerce avec elle. Ce fut l'objet **des décrets de Berlin (1806) et de Milan (1807).** Aucun navire, même neutre, ne pouvait entrer dans un port anglais. Napoléon pensait que, puisque l'Angleterre ne pourrait rien vendre, ses manufactures fermeraient et que ses ouvriers, réduits à la misère, se révolteraient.

Les Anglais souffrirent du blocus, mais les pays continentaux également, malgré l'essor de quelques cultures nouvelles. Pour réussir, le blocus aurait dû être total. Or, la contrebande sévit partout. Afin d'assurer la « fermeture » complète du Continent, Napoléon fut amené à conquérir de nouveaux territoires. Ainsi il s'empara des côtes de l'Allemagne jusqu'à Hambourg, de la Hollande, où son frère refusait d'appliquer le blocus pour ne pas ruiner ses sujets. Il annexa même les États du Pape.

5. **Les difficultés commencèrent avec la guerre d'Espagne.** — Napoléon fit occuper* le Portugal, car celui-ci laissait entrer les vaisseaux anglais dans ses ports. Sous le prétexte d'envoyer des renforts au Portugal, une armée française pénétra en Espagne. A Madrid, le vieux roi Charles IV et son fils Ferdinand ne s'entendaient pas. Napoléon les fit venir à Bayonne. Il obtint leur abdication. Il attribua la couronne d'Espagne à son frère Joseph, que Murat, son beau-frère, remplaça à Naples.



Gros : JOACHIM MURAT, ROI DE NAPLES *(Cl. Giraudon)*.



PORTRAIT DE MARIE-LOUISE ET DU ROI DE ROME, par Gérard *(Cl. Alinari)*

Les Espagnols, catholiques fanatiques, se soulevèrent contre les Français. Le général français Dupont dut capituler à Baïlen, en 1808. Un autre général, Junot, dut aussi se rendre à Cintra, au Portugal. Pour la première fois, des armées impériales étaient vaincues. Ces défaites eurent un grand retentissement en Europe.

Napoléon comprit qu'il devait lui-même prendre la tête de ses armées, en Espagne. Pour s'assurer contre des agressions possibles en Europe pendant son absence, il rencontra le tsar à **Erfurt** (octobre 1808). Mais Alexandre ne voulut prendre aucun engagement précis contre l'Autriche.

Napoléon traversa les Pyrénées, prit Madrid où il installa Joseph. Il abolit les droits féodaux pour tenter de gagner le peuple à la cause du nouveau roi. Il laissa au maréchal Ney le soin de chasser les Anglais accourus au secours des Espagnols.

6. **L'Autriche veut prendre sa revanche et s'allie à l'Angleterre.** — Après Tilsitt, l'Autriche avait reconstitué son armée. Elle savait que la Russie n'était pas à craindre. Elle était encouragée par la résistance du peuple espagnol. Elle s'allia à l'Angleterre et à l'Espagne soulevée. Ce fut la 5e coalition.

En cinq jours, Napoléon conquit la Bavière. Il battit l'archiduc Charles, le chef des armées autrichiennes, à **Eckmühl** (13 avril 1809). Le 11 mai, il entrait à Vienne. Il ne put traverser le Danube sur des ponts de bateaux. Il dut rester avec ses soldats pendant quarante jours dans l'île Lobau avant de pouvoir atteindre l'autre rive. Il battit alors les Autrichiens à **Wagram** (6 juillet 1809).

Par la **paix de Vienne,** l'empereur d'Autriche abandonnait la Galicie qui fut réunie au grand-duché de Varsovie. Les régions qu'il possédait encore du côté de l'Adriatique lui furent enlevées. Réunies à la Dalmatie, elles formèrent les provinces Illyriennes.

III. Le grand Empire napoléonien est alors à son apogée (1809-1811).

1. **L'Empire couvre plus de la moitié du continent.** — Il comprenait d'abord la France qui comptait 130 départements et s'étendait de la mer du Nord aux États du Pape.

Napoléon était aussi protecteur de la Confédération du Rhin, médiateur de la Confédération helvétique et roi d'Italie. En outre, le royaume de Naples et l'Espagne étaient des États vassaux.

2. **Le reste de l'Europe est presque entièrement formé par des États alliés à la France.** — Alexandre est l'allié de Napoléon depuis Tilsitt (1807). Le Danemark, qui possédait aussi la Norvège, avait signé une alliance la même année car il craignait l'An-

gleterre. En Suède, un maréchal français, Bernadotte, avait été élu roi. On pouvait espérer qu'il serait favorable à Napoléon. En Prusse même, le ministre Hardenberg était partisan d'un rapprochement avec la France; il y voyait un moyen de relever son pays.

3. **La naissance du roi de Rome semble consolider l'avenir du régime impérial.** — Napoléon n'avait pas d'enfant de son mariage avec Joséphine. Comme il désirait vivement un héritier, il divorça et épousa la jeune Marie-Louise, fille de l'Empereur d'Autriche. Le 20 mars 1811, naissait le roi de Rome. Cet évènement donna lieu à de grandes réjouissances publiques. La naissance du roi de Rome semblait consolider fermement la 4e dynastie.

Lecture 1 - Les Revues de Napoléon.

« Surtout à la veille d'une entrée en campagne, l'Empereur passait des revues sévères, vérifiant lui-même le contenu d'un caisson ou d'une boite de pharmacie. Il posait aux chefs de corps une grêle de questions précises et inattendues : effectifs des hommes? Armement? Combien d'hommes en provenance de tels départements depuis deux ans? Combien de mousquetons de Tulle ou de Charleville? Combien de chevaux bretons? normands? allemands? Combien de triples chevrons dans cette compagnie? Quel est l'âge moyen de vos soldats? De vos officiers? De vos chevaux?

Ces questions faites sur un ton bref, impératif et accompagnées d'un regard perçant décontenançaient beaucoup de colonels. Malheur à qui hésitait : il était mal noté dans l'esprit de Napoléon. »

(D'après Mémoires du général Marbot. *Paris. Plon.*)

Lecture 2 - « Il se sont embrassés »
(Après l'entrevue du Tilsitt entre Napoléon et le Tsar).

Ils se sont embrassés !
Telles sont les nouvelles.
Dites-m'en de plus belles
Si vous en connaissez.

Ils se sont embrassés !
Que la plus grande joie
Sur nos fronts se déploie !
Vous, Anglais, pâlissez,
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés !
Quel profond politique,
Quel penseur prophétique,
L'eût dit, le mois passé,
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés !
Du mal, affreux génie,
Ta puissance est finie.
Nos vœux sont exaucés.
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés !
De tous les cœurs sensibles
Les souvenirs pénibles
Vont donc être effacés,
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés !
Nonobstant la colère
De ce peuple insulaire
Dont les fonds sont baissés,
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés !
Dans tous les ports de France
Marchands en espérance,
Déjà vous jouissez,
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés !
Combien nos frères d'armes
Après un an d'alarmes,
Vont être caressés,
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés !
Leurs regards débonnaires,
Aux feux de leurs tonnerres
Semblaient dire : cessez !
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés !
Qu'ont fait alors nos braves,
Et les Russes plus graves
Par l'exemple pressé?
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés !
Je veux voir à la fête
Que sans doute on apprête
Partout ces mots:
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés !
Ce refrain pacifique
Vaut un poème épique
Et vous en dit assez
Ils se sont embrassés.

Le Chevalier de Piis.
Mémoires de la duchesse d'Abrantès.
Ed. Albin Michel.
Les coulisses de l'Empire, p. 54.

Lecture 3 - Catéchisme donné aux enfants espagnols contre les Français.

— Qu'es-tu, enfant?
Espagnol par la grâce de Dieu.
— Que veux-tu dire par là?
Homme de bien.
— Quel est notre ennemi?
L'Empereur des Français.
— Qu'est-ce que l'Empereur napoléon?
C'est un méchant, la source de tous les maux, le foyer de tous les vices.
— Combien a-t-il de natures?
Deux : la nature humaine et la diabolique.

. . . .

— Que sont les Français?
D'anciens chrétiens devenus hérétiques.
— Quel supplice mérite l'Espagnol qui manque à ses devoirs?
La mort et l'infamie des traîtres.
— Est-ce un péché que de mettre un Français à mort?
Non, mon père; on gagne le ciel en tuant un de ces chiens d'hérétiques.

(Mémoires de la duchesse d'Abrantès. *Les coulisses de l'Empire, p. 68.)*

Lecture 4 - Difficultés des levées de conscrits. Désertions.

a) *Voici le rapport d'un Préfet en* 1808 :

« Une levée de la conscription a été opérée à la fin de 1806. Deux autres levées ont été faites en 1807, une quatrième l'a été au commencement de 1808. De ces levées si rapprochées, les trois dernières ont été anticipées, et elles ont été rendues plus difficiles, soit par leur rapprochement, soit par la nature de la population qui est fort tardive dans son développement et qui ne fournit à 18 et 19 ans que peu d'hommes en état de porter les armes.

Dans les conscriptions antérieures, il s'était introduit beaucoup de fraude. Le Préfet s'est attaché à en tarir la source. En 1807, il a dénoncé et les tribunaux ont condamné 40 personnes convaincues d'escroquerie ou de recèlement; ces désordres ont cessé sans que les levées devinssent plus faciles. Les contingents sont difficiles à fournir et les déserteurs très nombreux. La force armée a parcouru à plusieurs reprises les cantons les plus rebelles; ces cantons sont ceux de la montagne. Il y a peu de résistance dans la plaine, mais l'esprit général du département est peu favorable à la mesure et la diminution des bras jointe à la force du contingent qu'on peut regarder comme disproportionnée avec ce que la classe des conscrits fournit d'hommes valides, augmente graduellement les difficultés dont cette opération est hérissée. Les remplaçants deviennent rares. Le prix moyen des remplaçants est au moins de 4 000 francs. » (Il était, dans le même département, de 500 francs en 1802.)

(Arch. dép. du Puy-de-Dôme M. 0 140.)

b) *La lettre d'un maire au Préfet au sujet d'un des nombreux déserteurs traqués par la police* (1810) :

« Il n'est pas à ma connaissance que Claude Chanroux, conscrit de 1810 de la commune de Condat, déserteur du 96e de ligne, ait paru dans la dite commune depuis le moment de son départ pour Clermont, je ne sais pas du tout où il est, et je ne vois aucun moyen de le faire rejoindre, son père et son oncle, ses cousins et un étranger ont payé 1.415 fr. 30 centimes de frais de force armée ou de colonne mobile, cette somme est exhorbitante, le père a été mis en prison par rapport à son fils; tout cela n'a rien produit, le père est mort depuis à peu près cinq ou six semaines, la mère est errante, les parents les plus près ont quitté la commune, et il n'y reste que des parents très éloignés et bien pauvres. Si la force armée séjourne encore ici, je me verrai forcé de la faire payer par les vingt plus imposés, ce qui les ruinera fort inutilement; ainsi je vous prie de rayer le plus tôt possible Claude Chanroux de la liste des hommes à poursuivre, vous promettant de faire tout ce qui dépendra de moi pour découvrir sa retraite et le faire arrêter si cela est possible. »

(Arch. dép. du Puy-de-Dôme R. 0 344.)

Lecture 5 - Lettre d'un soldat de l'armée d'Espagne (3 mars 1810).

Cette lettre naïve, dont l'orthographe a été respectée, semble bien traduire la mentalité et les préoccupations du troupier moyen, — paysan à la bourse peu garnie, soucieux du prix des denrées, endurant, aussi peu enclin à l'enthousiasme qu'au découragement.

« Mon très cher père et Mère je vous écrit ses deux mot de lettre pour main former de les etat de votre santez ainsy que mon frère et sœur, quand amois je me porte biens pour le présent et je désirent que la présente, vous trouve de même. Je fait bien mes compliment à tout mesparend et à mis et à tout ceux qui démenderont de mes nouvelles.

Mon très cher père je vous direz que je suis dans ce maudit pays d'espagne, depuis le deux ou le trois de janvier je vous direr que je suis très mal dans ce pays la il fait cher vivres le pains vaux 6 sols la livre, la viande dix sols le vin vaux jusqua 18 ou 20 sols la petite mesurent qui fait une demis bouteille de france, l'argent de france perd beaucoup en espagne la poste beaucoup perde aus soldats français. Ainsy je vous prie en grace de me faire passer un peux d'argent car jannest biens de besoins, vous savez biens qu'un soldat sans argent est un corps sans ames, ainsy je vous prie de faire votre possible pour me faire parvenir quelleque chose.

Vous me ferez savoir s'y mont frères attirer aux sord et s'il en est tombé out s'il a été exemps. Vous me le ferer savoir, je tacherer moyens de vous faire passer un sertifical d'existance pour l'empécher de partir.

C'est la 4e letre que je vous écrit sans avoir de vos nouvelles, ainsy faite moi réponse de suitte sitot la présente reçut vous matré mon adresse comme cy après

A Monsieur Antoine BERTIN, Chasseur au 31e Régiment d'Infanterie légère, 4e Bataillon, 4e Compagnie, 2e Corps d'Armé. En Espagne, à Saint-Sabastien.

(Arch. dép. du Puy-de-Dôme R. 0 344.)

RÉSUMÉ — 1. La guerre n'a presque jamais cessé entre l'Europe et l'Empire napoléonien. L'Angleterre a été le principal adversaire de la France. La Grande Armée dévouée à son chef, comprit des contingents de troupes étrangères, levées dans les pays vaincus ou alliés.

2. De 1803 à 1809 Napoléon vainquit successivement toutes les nations qui se coalisaient contre lui.

La flotte française fut détruite à Trafalgar (1805) et Napoléon ne put jamais débarquer en Angleterre.

Il triompha de la 3e coalition (Angleterre, Autriche et Russie) à Ulm et à Austerlitz (2 décembre 1805). La paix de Presbourg termina la guerre.

La 4e coalition (Angleterre, Prusse et Russie) fut défaite à Iéna, à Eylau et à Friedland. Le traité de Tilsitt (1807) dépouillait la Prusse et établissait une alliance entre Napoléon et Alexandre.

3. Pour vaincre l'Angleterre, Napoléon décida d'en faire le blocus (décrets de Berlin 1806 et de Milan 1807). Il pensait affamer les Anglais et réduire les ouvriers à la révolte.

Pour faire respecter le blocus continental il s'empara de la Hollande, des côtes d'Allemagne et des États du Pape.

4. Napoléon voulut placer son frère Joseph sur le trône d'Espagne. Les Espagnols se soulevèrent contre les Français. Napoléon vint faire la conquête de l'Espagne après l'entrevue qu'il eut à Erfurt avec le tsar.

L'Autriche, relevée de ses défaites, forme avec l'Angleterre la 5e coalition. Elle est finalement vaincue à Wagram et doit signer la paix de Vienne.

5. C'est alors l'apogée de l'Empire. La France compte 130 départements. Presque tous les autres pays d'Europe sont les vassaux de Napoléon ou ses alliés. En 1811, la naissance du roi de Rome semble consolider la monarchie impériale.

EXERCICES

1. Pourquoi l'Angleterre fut-elle le principal adversaire de Napoléon? — 2. Différences entre les armées de la Révolution et l'armée napoléonienne. — 3. Causes de la troisième coalition. — 4. Dites les événements suggérés par Austerlitz, Iéna, Wagram, Baïlen, Tilsitt, Presbourg. — 5. Les limites de l'Empire français en 1811. — 6. Les pays d'Europe qui ne sont ni vassaux ni alliés de Napoléon. — 7. Quel but poursuivait Napoléon en organisant le blocus continental? Réussit-il? — 8. Que traduit la chanson de 1807 : « Ils se sont embrassés. » — 9. Qu'est-ce qui rendait si difficile et si meurtrière la guerre d'Espagne? — 10. La lettre du soldat de l'armée d'Espagne. De quoi se plaint-il? — 11. Pourquoi la naissance du roi de Rome semble-t-elle consolider la dynastie impériale?

CHAPITRE 28

L'ÉPOPÉE IMPÉRIALE

LE DÉCLIN ET LA CHUTE (1812-1814)

1811 : l'Empire est à son apogée. Trois ans de guerre, trois campagnes : Russie (1812); Allemagne (1813); France (1814). Et le grand Empire, qui avait grandi avec les victoires, s'effondre avec la défaite...

I. Les faiblesses de l'Empire.

En France. — Beaucoup de gens étaient las du despotisme, en particulier la bourgeoisie instruite. On en vint à regretter le temps des Assemblées révolutionnaires. La guerre coûtait cher. Malgré les contributions de guerre levées sur les pays vaincus, il fallut augmenter les impôts. Les catholiques reprochaient à Napoléon d'avoir occupé les États du Pape. Le blocus continental avait paralysé les affaires, les produits coloniaux manquaient. L'industrie française traversait une période de crise. Les faillites étaient nombreuses.

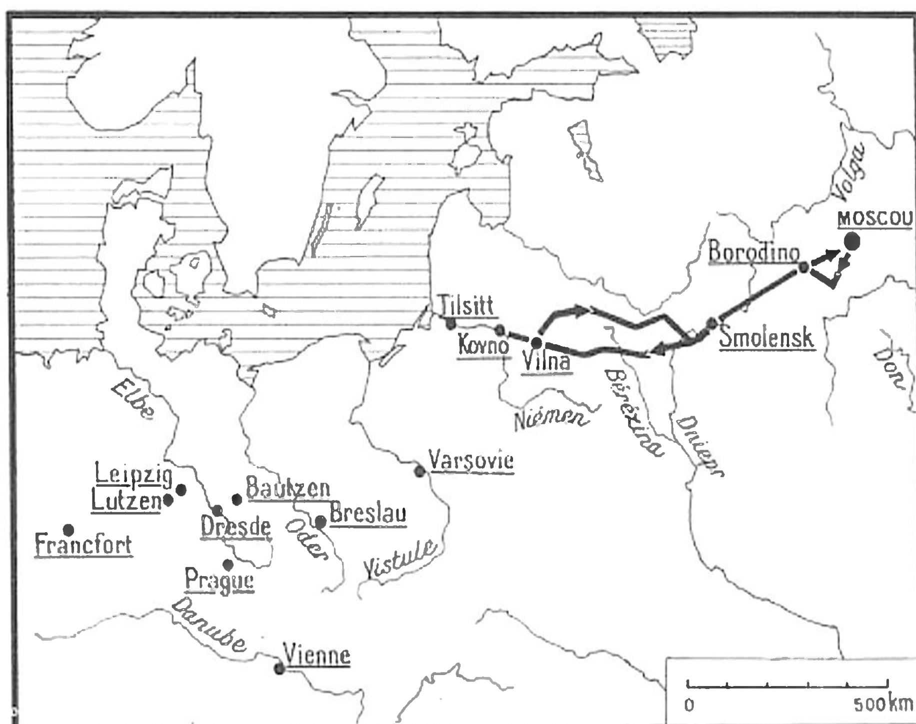
On en voulait surtout à l'Empereur d'avoir appelé beaucoup trop de conscrits. On arriva à lever les classes à l'avance, des jeunes gens âgés de dix-neuf et dix-huit ans. Certains se mutilèrent volontairement pour échapper à l'armée; d'autres fuyaient dans les bois, traqués par les gendarmes et la troupe, cachés et ravitaillés par les paysans. Les guerres étaient de plus en plus sanglantes. « L'Ogre » Napoléon disait-on. Jamais époque n'avait autant déchiré le cœur des mères...

Image découpée

En Europe. — A la longue, **les résistances nationales** des pays occupés, soumis ou vaincus s'exaspérèrent contre l'Empereur des Français.

La guerre d'Espagne retenait 300 000 soldats et quelques-uns des meilleurs généraux comme Ney et Masséna. Des révoltes éclatèrent dans plusieurs régions de l'Allemagne et de l'Autriche. Au Tyrol, le paysan Andreas Hofer souleva les montagnards pour tenter de rendre la liberté à son pays. La Prusse, sous la direction des ministres Hardenberg et Stein, adopta les réformes qui lui permirent de préparer sa revanche.

La résistance du Pape à Napoléon dressa contre la France les catholiques de toute l'Europe. Pie VII excommunia Napoléon après l'annexion de ses États à l'Empire. Plusieurs évêques français ayant pris parti pour le Pape se virent arrêtés. Pie VII fut lui-même emprisonné



La campagne de Russie (1812) et la campagne d'Allemagne (1813).

d'abord à Savonne, près de Gênes (1809), puis à Fontainebleau (1812).

L'opposition la plus vive vint du tsar. Les Russes ne pouvaient vendre leur bois, leur chanvre et leur blé à cause du blocus continental. La main-mise de Napoléon sur les ports de la Baltique, l'installation de Bernadotte sur le trône de Suède, l'annexion du duché allemand d'Oldenbourg où régnait un beau-frère du tsar, semblaient menacer la Russie. Alexandre craignait surtout que Napoléon reconstituât l'ancienne Pologne autour du grand duché de Varsovie : cela n'aurait pu se faire sans que les territoires polonais pris par la Russie lui fussent enlevés. De part et d'autre, on se prépara au cours de l'année 1811. La guerre reprit en juin 1812.

II. 1812 : la Campagne de Russie.

Elle s'ouvrit par la dernière grande offensive victorieuse et se termina par une désastreuse retraite.

Napoléon mobilisa plus d'un million d'hommes; chaque pays soumis ou allié fournit un corps de troupe. La Grande Armée, « l'armée des vingt nations », comprenait même des Autrichiens et des Prussiens. Ainsi 700 000 hommes, dont 300 000 Français, traversent l'Allemagne et la Pologne, parcourant à pied ou à cheval, avec tous leurs bagages, leur artillerie et leur matériel, un immense trajet de plus de 2 000 kilomètres.

Le 24 juin 1812, Napoléon franchit **le Niémen.** Il ne put détruire les armées russes qui reculaient toujours Il faisait très chaud; il était difficile de se ravitailler dans ce pays pauvre et vide, et les paysans russes se soulevaient contre les envahisseurs. Napoléon battit le vieux général Koutousof au furieux combat **de la Moscova** (7 septembre). Le 14 septembre, il entrait à **Moscou,** capitale et ville sainte de la Russie. La prise de Moscou amènerait-elle la fin de la guerre? Napoléon s'installa au Kremlin, dans la résidence des tsars. Il offrit la paix à Alexandre qui la refusa. Les Français pensaient passer l'hiver dans la ville et restaurer leur armée. Mais les Russes mirent le feu à leur capitale dont les milliers de maisons de bois brûlèrent. Le 19 octobre, pour la première fois, Napoléon ordonna la retraite.

Il aurait voulu se diriger vers le Sud, vers l'Ukraine plus riche et au climat moins rude. Il fut arrêté par Koutousof et dut reprendre la route de la plaine du Nord. L'hiver fut précoce et rigoureux. Les cosaques à cheval et les paysans russes harcelaient les soldats de Napoléon qui se repliaient sans ordre, mourant de froid et de faim. **La Bérézina** fut difficilement franchie (26-29 novembre). De nombreux prisonniers restèrent aux mains des Cosaques. Le 30 novembre, on atteignit le Niémen. La Grande Armée avait perdu 450 000 hommes sur 600 000. C'était un coup très dur pour Napoléon dont le prestige et l'autorité, la domination reposaient avant tout sur la puissance militaire. Il avait dû



Les Grognards. Ils grognaient, mais marchaient toujours ! par Raffet *(Cl. Bulloz).*

quitter l'armée et regagner rapidement Paris où le général Malet, répandant la fausse nouvelle de la mort de l'Empereur, faillit s'emparer du pouvoir.

III. 1813 : la Campagne d'Allemagne.

Napoléon leva de nouveaux conscrits et se prépara à défendre les pays qu'il tenait encore : l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie.

En Allemagne, le roi de Prusse abandonna le camp français. Il déclara la guerre à Napoléon et demanda à tous les États allemands de s'unir contre l'ennemi commun. Dans un grand enthousiasme, l'Allemagne se souleva pour conquérir sa liberté. Au printemps 1813, en Saxe, Napoléon fut vainqueur à **Lutzen** et à **Bautzen,** sans pouvoir anéantir son adversaire. Le 27 juin, l'Autriche, entraînée par le chancelier Metternich, s'allia à la Prusse et à la Russie. Napoléon l'emporta encore à **Dresde** le 27 août. Mais, dans une bataille de trois jours, à **Leipzig** (du 16 au 19 octobre), l'armée française fut battue. Le 2 novembre, elle repassait le Rhin. L'Allemagne était perdue.

En Espagne, le général anglais Wellington chassa les Français de Madrid et réussit à franchir les Pyrénées.

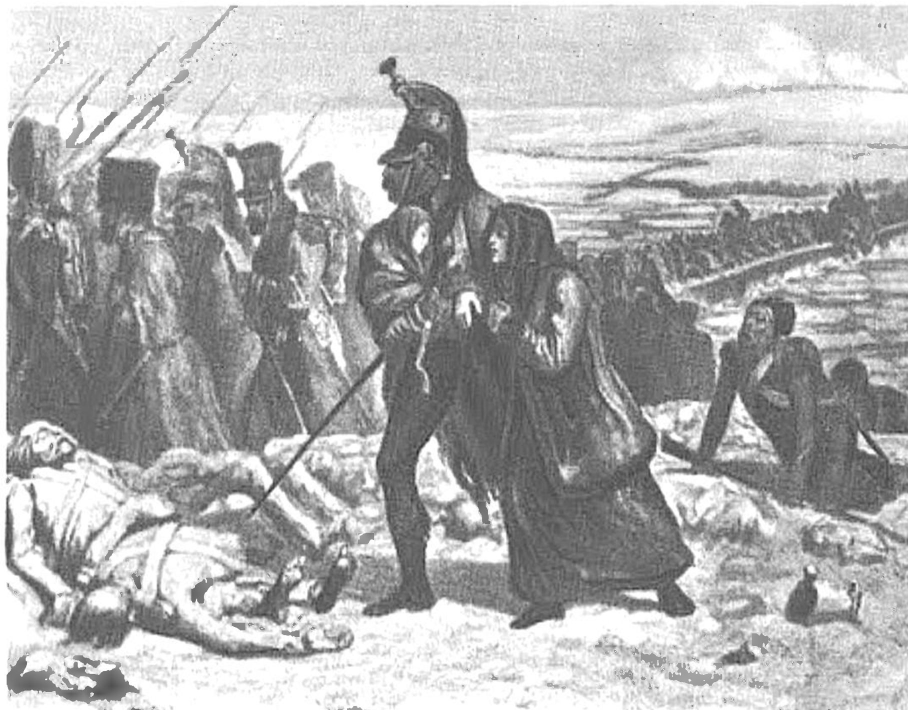
En Italie, Murat, roi de Naples, s'allia aux Autrichiens. L'armée française ne se maintint qu'avec peine dans le Nord de la péninsule.

A la fin de 1813, non seulement il n'y avait plus de grand Empire, mais la France était envahie.

IV. 1814 : la Campagne de France.

Les frontières françaises franchies, les Alliés, c'est-à-dire les coalisés, marchèrent sur Paris. Les uns venaient du Nord par la Vallée de l'Oise (Suédois de Bernadotte), les autres avançaient à l'Est par la Marne (Prussiens) et par la Seine (Autrichiens). Pour séparer la nation de son Empereur, ils proclamèrent qu'ils étaient prêts à reconnaître à la France les frontières naturelles. Comme Napoléon n'accepta pas immédiatement cette « paix des frontières », une partie de l'opinion le lui reprocha.

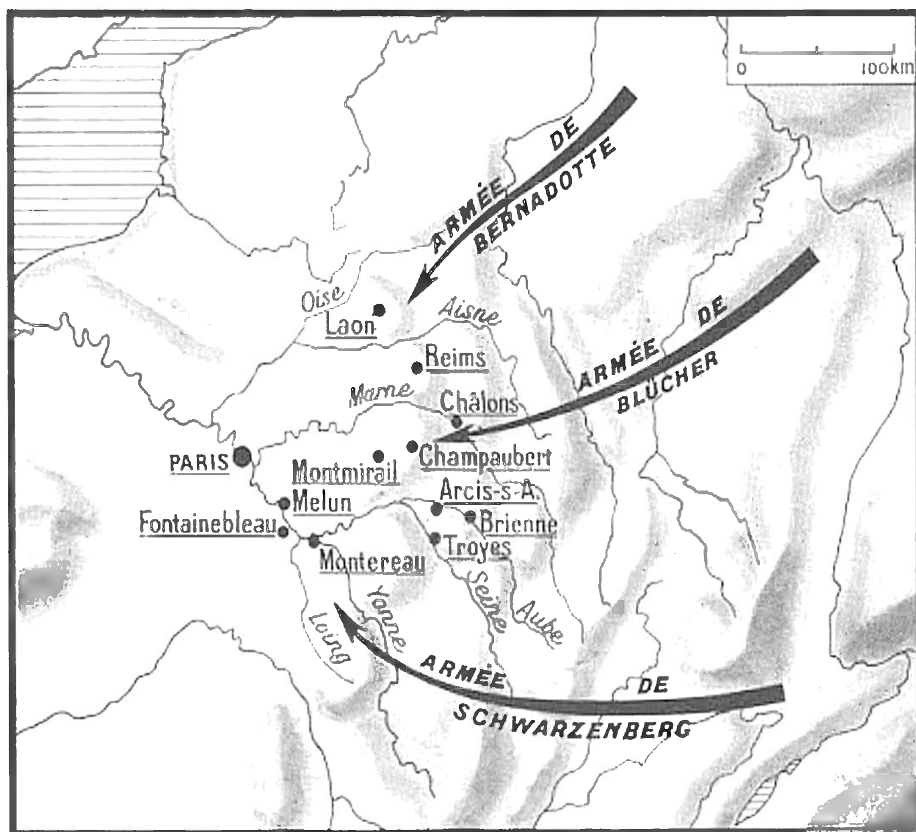
Napoléon reconstitua une armée avec de jeunes conscrits (« les Marie-Louise » disait-on, parce que leur jeune âge les rendait frêles comme l'Impératrice.) Il les fit manœuvrer avec rapidité, culbutant les Prussiens au Nord-Ouest de Paris et les Autrichiens au Sud-Est. Il ne put cependant les empêcher de se rapprocher de la capitale. Il conçut alors l'idée de marcher sur la Lorraine où les paysans se soulevaient contre l'occupant. Il les aurait ainsi coupés de l'Allemagne et de l'Autriche. Mais les Alliés eurent connaissance de ce plan et prirent Paris le 30 mars 1814.



Passage de la Bérézina *(Cl. C. A. P.)*.

Napoléon se trouvait à Fontainebleau. Pour sauver sa dynastie, il aurait voulu abdiquer en faveur de son fils et reprendre le combat. Les maréchaux refusèrent de le suivre. Il dut abdiquer sans condition, le 6 avril 1814. Ses vainqueurs le reléguèrent à l'île d'Elbe, au large de la côte italienne.

Quel régime allait-on donner à la France? Par suite des intrigues de Talleyrand, le Comte de Provence — frère de Louis XVI — devint roi sous le nom de Louis XVIII. Vingt-cinq ans de révolutions et de guerres aboutissaient à cette première restauration des Bourbons.



La campagne de France.

Par un traité signé à Paris le 30 mai 1814, la France ne conservait de ses conquêtes révolutionnaires que la Savoie, Mulhouse, Montbéliard et Avignon.

V. Le dernier sursaut : les Cent Jours (20 mars 1815-8 juillet 1815).

1. La politique maladroite de Louis XVIII mécontenta beaucoup de Français. Avant d'arri-

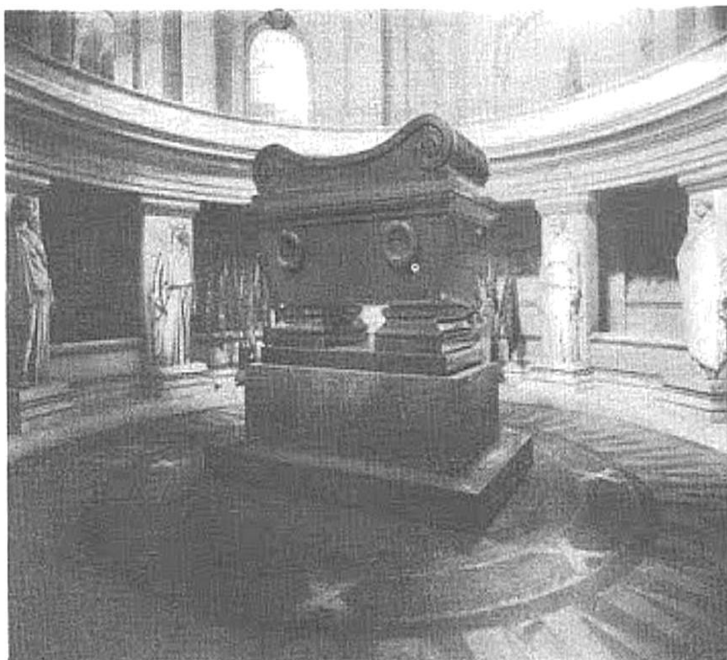
ver à Paris, le roi avait promis une Constitution. Il « octroya » une charte, c'est-à-dire qu'il l'accorda de par sa seule volonté. Il rétablit le drapeau blanc; les anciens prêtres constitutionnels furent persécutés; on menaça les possesseurs de biens nationaux; les émigrés eurent toutes les fonctions importantes. Dans l'armée, on remplaça les officiers de Napoléon par ceux de l'Ancien Régime, même s'ils avaient combattu contre leur pays.



La garde meurt a Waterloo, par Bellangé (*Cl. Chaumien*).

2. Napoléon était au courant de cette situation. On parlait de l'éloigner encore plus de la France. Aussi, réussissant à s'échapper, il débarqua secrètement en Provence le 1er mars 1815. Par la route des Alpes, il gagna Grenoble, Lyon, Auxerre, — partout acclamé par ses anciens soldats, accueilli avec allégresse dans la plupart des villes et des villages. Le 20 mars, il entrait au château des Tuileries que Louis XVIII avait quitté la veille pour la Belgique.

3. Il voulut rassurer la bourgeoisie par l' « Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire » qui semblait accorder plus de liberté. Les souverains étrangers réunirent un million de soldats pour l'abattre définitivement; les Anglais soulevèrent à nouveau la Vendée; la guerre reprit. Napoléon attaqua les coalisés en Belgique, et battit d'abord les Prussiens à Ligny. Mais le 18 juin, **à Waterloo,** il fut écrasé par l'Anglais Wellington et le Prussien Blücher, malgré l'héroïsme de la Vieille Garde.



Tombeau de Napoléon aux Invalides.
(Cl. Archives Photographiques).

En trois jours, la dernière tentative de Napoléon avait été brisée; il dut abdiquer de nouveau le 22 juin. Il se réfugia sur un bateau britannique; les Anglais le déportèrent à l'île de Sainte-Hélène, dans l'Atlantique Sud, où il mourut six ans plus tard, le 5 mai 1821. Louis XVIII rentra. Ce fut la seconde Restauration.

Un second traité de Paris enlevait à la France la Savoie et plusieurs villes sur la frontière du Nord et de l'Est. 150 000 soldats alliés occupaient le Centre et le Nord-Est du pays pour une période de 3 à 5 ans.

Les Français oublièrent vite le despotisme napoléonien et les misères que la guerre avait fait naître. Ils regrettaient la gloire militaire, les conquêtes et les victoires du général qui devait tout à la Révolution. Les poètes et les écrivains célébraient les exploits de celui qui n'était plus qu'un captif lointain. Ainsi naquit la légende napoléonienne.

Lecture 1 - La retraite de Russie d'après un témoin.

« Beaucoup d'officiers, même supérieurs, démontés et manquant de tout, durent chercher leur subsistance en suivant les bandes qui erraient sur les flancs de la colonne et se trouvaient tantôt à la tête, tantôt à la queue. Les plus résolus étaient réduits à cette cruelle nécessité, car une poignée d'or, même avant la Bérésina, n'eût pu procurer un morceau de pain.

Ces malheureux isolés se nourrissaient, la plupart du temps, de la chair des chevaux qui tombaient sur la route. On dépeçait ces animaux avant de les tuer! On se jetait dessus et son maître aurait eu quelquefois bien de la peine à le défendre. Les premiers arrivés attaquaient la culotte, le plus adroit ouvrait le flanc et prenait le foie qui était, de fait, le morceau le moins dur et le meilleur. Les plus heureux des isolés faisaient de la bouillie, si l'on peut donner ce nom à une farine sale et plus souvent à un son ramassé dans la poussière des greniers et délayé dans de l'eau. Heureux ceux qui avaient conservé un récipient quelconque pour la cuire! On voyageait cet ustensile à la main, et on le conservait bien plus précieusement que son argent, mais, comme nous avions, malgré nos misères, besoin de rire, on appela les malheureux qui voyageaient le poêlon à la main, des fricoteurs et même ceux qui jeûnaient s'amusaient aux dépens des bien avisés qui conservaient ce moyen de vivre. S'approchait-on d'un feu pour faire cuire sa bouillie, ceux qui n'avaient pas de vase étaient à la queue, derrière vous, pour obtenir que vous leur prêtiez le vôtre. Ceux qui trouvaient des pommes de terre étaient l'objet de l'envie de tout le monde. »

(D'après Caulaincourt.
« En traîneau avec l'Empereur », p. 256.)
Genève. La Palatine.

Lecture 2 - Les adieux de Napoléon à sa vieille Garde (Fontainebleau 1814).

Le départ est fixé au 20 avril.
Le 20 à midi, les voitures de voyage viennent

se ranger dans la cour du Cheval Blanc. La Garde impériale prend les armes et forme la haie; à une heure, Napoléon sort de son appartement; il trouve rangé sur son passage ce qui reste autour de lui de la Cour la plus nombreuse et la plus brillante de l'Europe.

Il tend la main à chacun, descend vivement l'escalier, et, dépassant le rang des voitures, s'avance vers la Garde. Il fait signe qu'il veut parler : tout le monde se tait, et, dans le silence le plus religieux, on écoute ses dernières paroles :

« Soldats de ma vieille Garde, je vous fais mes adieux. Depuis vingt ans je vous ai trouvés constamment sur le chemin de l'honneur et de la gloire. Dans ces derniers temps, comme dans ceux de notre prospérité, vous n'avez cessé d'être des modèles de bravoure et de fidélité. Avec des hommes tels que vous, notre cause n'était pas perdue; mais la guerre était interminable : c'eût été la guerre civile, et la France n'en serait devenue que plus malheureuse. J'ai donc sacrifié tous nos intérêts à ceux de la Patrie; je pars; vous, mes amis, continuez de servir la France. Son bonheur était mon unique pensée; il sera toujours l'objet de mes vœux! Ne plaignez pas mon sort; si j'ai consenti à me survivre, c'est pour servir encore à votre gloire. Je veux écrire les grandes choses que nous avons faites ensemble! Adieu, mes enfants! Je voudrais vous presser tous sur mon cœur; que j'embrasse au moins votre drapeau!... »

A ces mots, le général Petit, saisissant l'aigle, s'avance. Napoléon reçoit le général dans ses bras, et baise le drapeau. Le silence d'admiration que cette grande scène inspire n'est interrompu que par les sanglots des soldats. Napoléon, dont l'émotion est visible, fait un effort et reprend d'une voix plus ferme :

« Adieu encore une fois, mes vieux compagnons! Que ce dernier baiser passe dans vos cœurs! »

Il dit, et s'arrachant au groupe qui l'entoure, il s'élance dans la voiture, au fond de laquelle est déjà le général Bertrand.

Aussitôt, les voitures partent; des troupes françaises les escortent, et l'on prend la route de Lyon... »

Baron FAIN,

Souvenir de la campagne de France, *Librairie Académique Perrin.*

Lecture 3 - L'entrée des Alliés à Paris en 1814.

... Les ouvriers accueillirent silencieux l'entrée des alliés. Dans la rue du Faubourg-Saint-Martin, on fut muet et hostile; passé la porte Saint-Martin on cria, mais sans enthousiasme : vive la paix! vive Alexandre!

Mais lorsque les souverains arrivèrent aux quartiers élégants, ils furent acclamés, surtout par les femmes qui, aux fenêtres d'où pendaient des bannières blanches, agitaient leurs mouchoirs. Place de la Madeleine, le tsar et le roi de Prusse, qu'entouraient leurs états-majors, faisaient halte. La comtesse de Semallé agenouillée sur son balcon, à l'ombre d'un grand drapeau blanc cria : Vive Alexandre! Il nous rend les Bourbons! L'Empereur de Russie saluant répondait : Oui, Madame, vous le reverrez! Vivent votre roi Louis XVIII et les jeunes femmes de Paris!

(Mémoires de la Duchesse d'Abrantès, ouv. cité p. 252.)

Lecture 4 - Proclamation de Napoléon à l'armée au retour de l'Ile d'Elbe.

Golfe Juan, 1er *mars* 1815.

« Soldats! Dans mon exil, j'ai entendu votre voix, je suis arrivé à travers tous les obstacles et tous les périls.

Votre général, appelé au trône par le choix du peuple, et élevé sur vos pavois, vous est rendu : venez le rejoindre. Arrachez ces couleurs que la nation a proscrites et qui, pendant vingt-cinq ans servirent de ralliement à tous les ennemis de la France. Arborez cette cocarde tricolore, vous la portiez dans nos grandes journées...

Reprenez ces aigles que vous aviez à Ulm, à Austerlitz, à Iéna, à Eylau, à Friedland, à Wagram... à la Moskova, à Lutzen... à Montmirail! Pensez-vous que cette poignée de Français, aujourd'hui si arrogants, puissent en soutenir la vue?... Vos biens, vos rangs, votre gloire, les biens, les rangs et la gloire de vos enfants n'ont pas de plus grands ennemis que ces princes que les étrangers vous ont imposés...

... Soldats! Venez vous ranger sous les drapeaux de votre chef; ses droits ne sont que ceux du peuple et les vôtres... La victoire marchera au pas de charge. L'aigle avec les couleurs nationales volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. Vous serez les libérateurs de votre patrie. Dans votre vieillesse, entourés et considérés de vos concitoyens, ils vous entendront avec respect raconter vos hauts faits, vous pourrez dire avec orgueil : « Et moi aussi, je faisais partie de cette grande Armée qui est entrée deux fois dans les murs de Vienne, dans ceux de Rome, de Berlin, de Madrid, de Moscou, qui a délivré Paris de la souillure de la trahison et de la présence de l'ennemi. »

RÉSUMÉ — 1. L'Empire de Napoléon tenait surtout par la force militaire; il ne survécut pas aux défaites de 1812 à 1814. Sous une grande puissance apparente, il cachait de graves faiblesses.

A l'intérieur, les Français se plaignent du despotisme, de la lourdeur des impôts, du départ d'un trop grand nombre de conscrits. Les catholiques se détachent de Napoléon qui a emprisonné le pape.

En Europe, la guerre d'Espagne retient une partie de la Grande Armée. Des révoltes éclatent en Allemagne et en Autriche. La Prusse se relève et

prépare sa revanche. L'alliance conclue à Tilsitt n'est pas solide. Le tsar ne respecte plus le blocus et craint que Napoléon reconstitue la Pologne.

2. La Grande Armée franchit le Niémen le 24 juin 1812, entre à Moscou le 14 septembre. Le 19 octobre commence la retraite de Russie qu'un hiver précoce rendra terrible. Napoléon perd 450.000 hommes.

3. En 1813, l'Allemagne se soulève. Vainqueur au cours du printemps, Napoléon est battu à Leipzig (octobre 1813) et la France est envahie.

4. En 1814, la campagne de France aboutit à la capitulation de Paris (30 mars) et à l'abdication de Napoléon. Les Alliés rétablissent la monarchie. Louis XVIII devient roi de France.

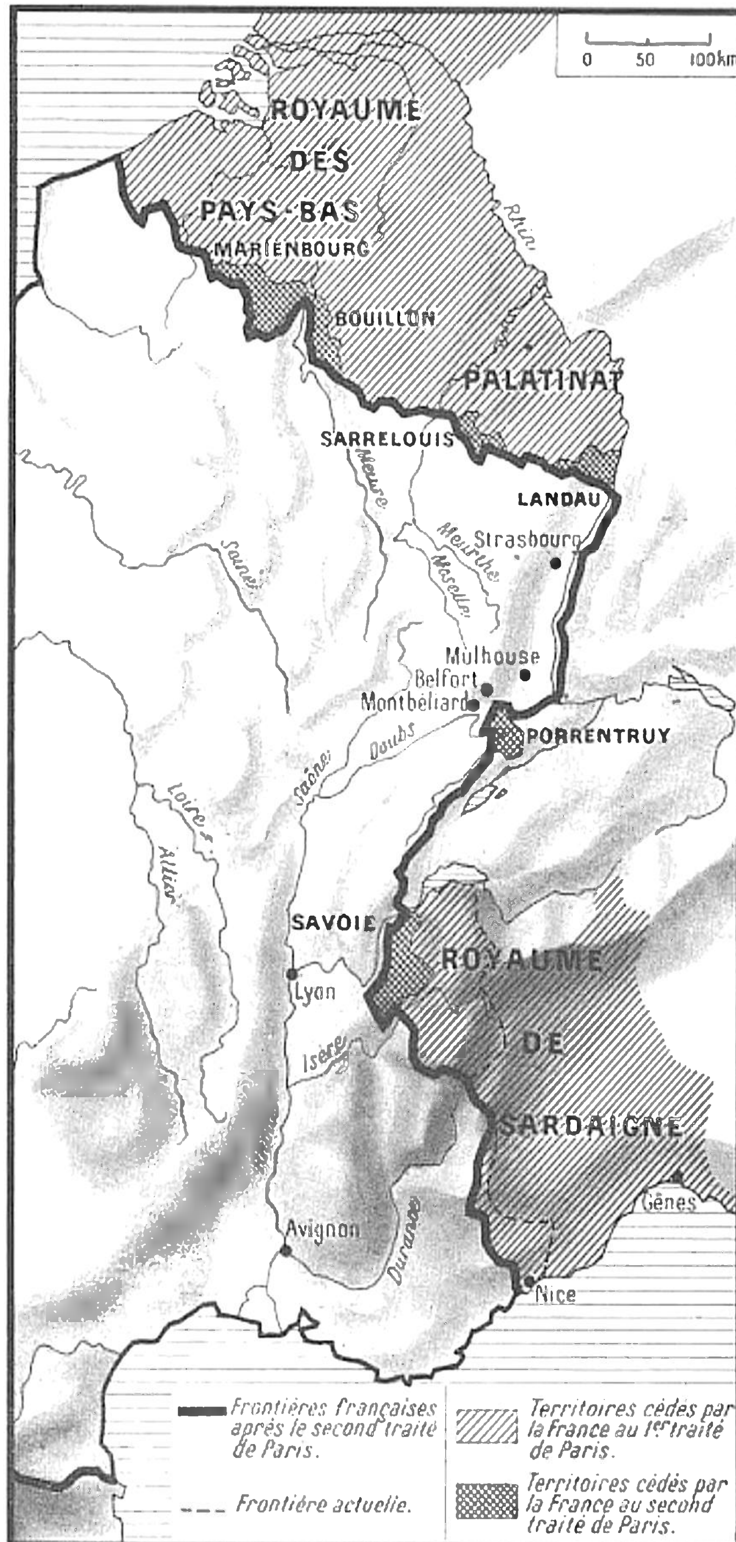
5. Louis XVIII mécontente la bourgeoisie et l'armée. Napoléon essaie au cours des Cent Jours (20 mars-8 juillet 1815) de reconquérir le trône. Une nouvelle coalition se forme contre lui, et il est vaincu à Waterloo. Il abdique une seconde fois, est exilé à Sainte-Hélène. La seconde Restauration ramène les Bourbons en France.

EXERCICES

1. Causes de la chute de l'Empire. — 2. Conséquences de la guerre d'Espagne. — 3. Lisez le récit de la retraite de Russie par Chateaubriand, le poème de Victor Hugo : *L'Expiation*. — 4. Pourquoi un grand itinéraire alpestre s'appelle-t-il la « route Napoléon »? — 5. Votre région a-t-elle été occupée par les Alliés après Waterloo? — 6. Lecture 4 : A quels sentiments Napoléon fait-il appel chez ses anciens soldats? — 7. Napoléon connaissait-il la région de la Champagne où il a manœuvré au cours de la campagne de France? — 8. Avez-vous visité le château de Fontainebleau? Avez-vous vu le tombeau de Napoléon aux Invalides? — 9. Pourquoi appelle-t-on parfois le « vol de l'aigle » la marche de Napoléon de golfe Jouan aux Tuileries?

CHAPITRE 29

BILAN DE LA PÉRIODE 1789-1815
LA FRANCE



Les frontières françaises après les deux traités de Paris.

On appelle couramment Ancien Régime celui qui précède 1789. Cela ne veut pas dire que tout est changé en France à partir de 1789. En réalité, bien des institutions subsistent, — avec des noms différents; et la vie quotidienne du peuple, tissée de labeur, de joies et de peines, ne s'est pas modifiée de façon brusque et profonde. Cependant, à aucun moment de son histoire, la France n'avait connu de changements aussi rapides et importants. Cette crise de vingt-cinq ans (1789-1815) apporte plus de nouveautés durables que les deux siècles antérieurs; essayons de retenir les plus marquantes.

I. Peu de changements territoriaux et démographiques.

1. Les frontières françaises redeviennent, à peu de chose près, ce qu'elles étaient en 1789. Mulhouse et Montbéliard, cédés par le second traité de Paris, représentent ce qui restait des conquêtes de la Révolution et de l'Empire.

Au cours des guerres, les Anglais s'étaient emparés de la plus grande partie des colonies françaises. Les traités de 1815 nous restituent cinq villes de l'Inde, Saint-Pierre-et-Miquelon, la Martinique, la Guyane, quelques comptoirs du Sénégal, l'île Bourbon (aujourd'hui la Réunion).

2. Malgré les pertes en vies humaines, la population estimée à 25 ou 26 millions en 1789, atteint 27 millions en 1801 (premier recensement) et 29 millions en 1814. La

natalité demeure forte (35 ‰), et la baisse de la mortalité, commencée au XVIIIe siècle, se poursuit (25 ‰) à cause des progrès de la médecine et d'une certaine amélioration du niveau de vie. 75 à 80 % des Français vivent encore à la campagne; mais la population de certaines grandes villes s'accroît : ainsi Paris passe de 540 000 en 1802 à 650 000 en 1814 et Lyon gagne, dans le même temps, 15 000 habitants (100 à 115 000).

C'est en partie grâce à son peuplement élevé par rapport à celui des autres pays que la France a pu tenir tête à l'Europe coalisée. Mais, désormais, la courbe démographique des principaux États européens montera plus vite que la sienne.

II. Quelques nouveautés économiques.

1. Les techniques industrielles se perfectionnent : métier à tisser Jacquard, machine à filer (Philippe de Girard), gaz d'éclairage (grâce notamment aux travaux de l'ingénieur français Philippe Lebon). Napoléon Ier a encouragé la construction de routes et de canaux (v. chap. 26) et les grands travaux d'urbanisme; dans certaines grandes villes des nouveaux quartiers, des ponts, des quais, des halles, des égouts, des fontaines datent de cette époque. L'Empereur s'est intéressé particulièrement aux industries nécessaires à l'armée et à la guerre : les textiles (à Mulhouse, à Lyon surtout), la métallurgie (le Creusot).

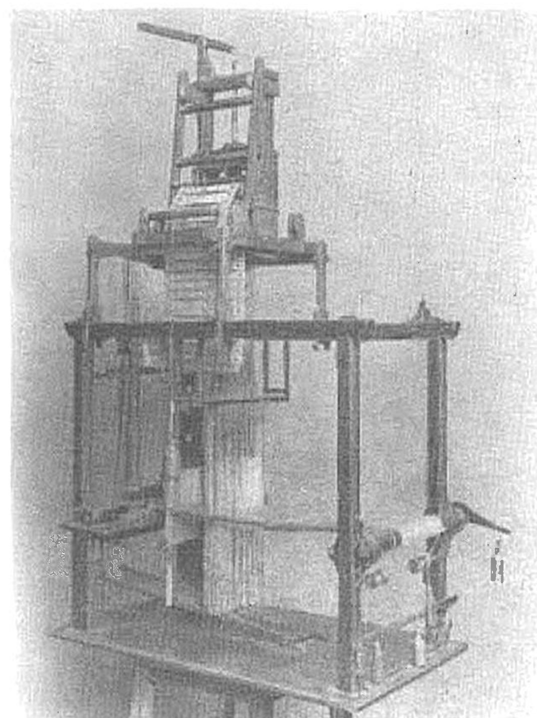
2. Le commerce maritime, gêné par la guerre et par la puissance de la marine anglaise, a décliné nettement. Marseille, qui expédiait 330 longs courriers, n'en expédie plus que 9 en 1811. La France peut difficilement acheter et vendre à l'étranger; elle doit s'efforcer de produire ce qui lui manque.

3. Ainsi de nouvelles cultures apparaissent. Pour remplacer les produits de teinture, comme la cochenille des Indes, on se met à semer la garance (rouge) dans la vallée du Rhône, le pastel (bleu indigo) dans les plaines de la Garonne, le safran. On plante de la chicorée parce qu'on ne reçoit plus de café. On essaye même, sans grand succès, la culture du coton et du riz. A cette époque s'étendent les champs de tabac et surtout de betterave (en 1812, plus de 5 000 ha sont plantés et 50 fabriques de sucre installées). En même temps, la production de blé s'accroît ainsi que celle de la pomme de terre; ce tubercule préserve les Français de la famine en 1811, année de mauvaise récolte de céréales. L'élevage se développe : non seulement celui du cheval, à cause des besoins de l'armée, mais celui des bœufs et des moutons. Au total, la production agricole française augmente d'environ 20 % entre 1789 et 1815. Enfin, l'établissement du cadastre, décidé en 1807, ne sera achevé, que beaucoup plus tard.

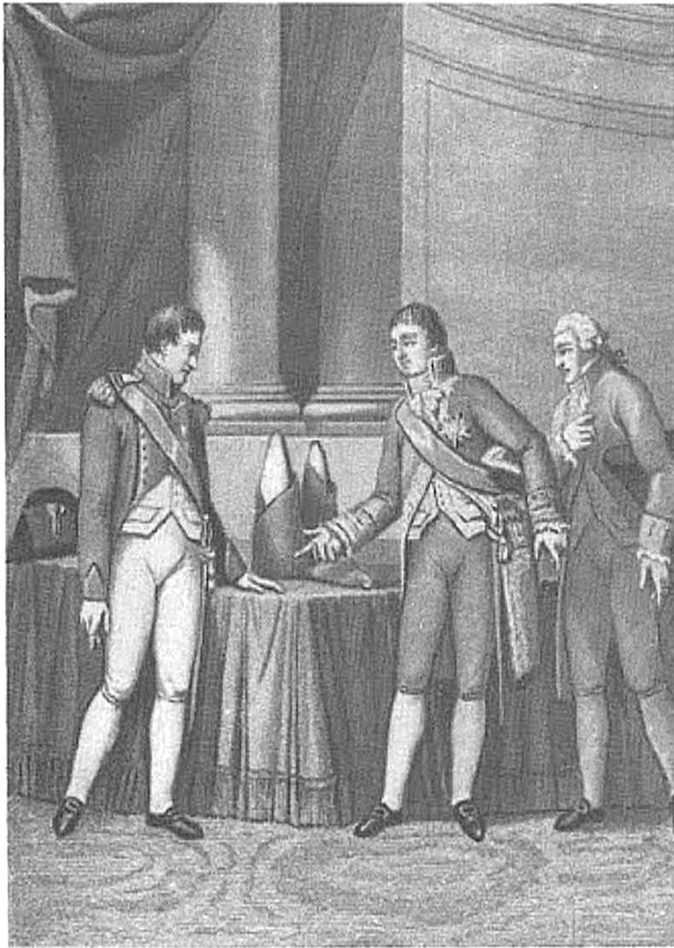
III. Une structure administrative moderne.

1. La Constituante crée des **circonscriptions administratives précises et uniformes,** qui remplacent l'enchevêtrement des multiples divisions de l'ancienne France; départements, arrondissements (districts), cantons et communes subsistent encore aujourd'hui.

2. **Des administrations nouvelles** sont organisées par Napoléon, les contributions directes, la hiérarchie des tribunaux, l'Université. Le recrutement de l'armée repose sur l'obligation du service militaire par tous les jeunes Français, — la proportion des conscrits effectivement appelés variant selon les besoins.



MÉTIER A TISSER DE JACQUARD (original) *(Cl. Giraudon).*



Le ministre de l'intérieur présente a l'empereur du sucre de betterave.
Gravure de David d'après Monnet : *(Cl. B. N.)*.

3. Enfin, pour exercer les fonctions administratives, les gouvernements révolutionnaires avaient prévu des assemblées et des fonctionnaires élus. Napoléon conserve les **assemblées** (conseils généraux, conseils municipaux) mais installe à tous les échelons des **fonctionnaires nommés** par le gouvernement. Ainsi la structure administrative de la France, qui subsiste encore dans ses grandes lignes avec son caractère centralisé, a été organisée pendant la période de la Révolution et de l'Empire.

IV. Un régime politique plus libéral.

1. Dans l'ancienne monarchie — monarchie absolue —, le roi — maître souverain représentant de Dieu pour gouverner les hommes — gouverne pratiquement seul avec les ministres qu'il choisit et renvoie à son gré.

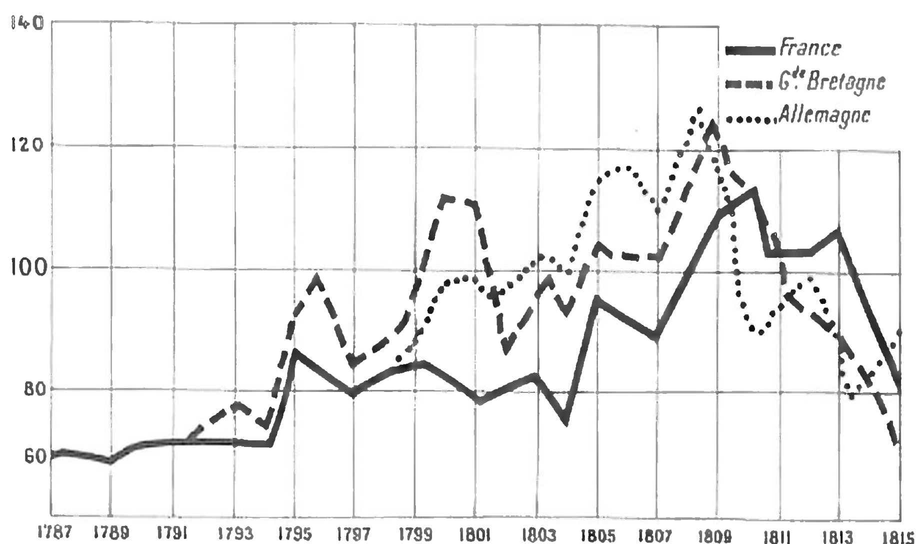
2. La Constituante a fait admettre d'une part, que l'autorité doit appartenir non au roi mais à la nation qui désigne ses représentants par l'élection; d'autre part, qu'un texte précis, une Constitution, doit limiter le pouvoir du souverain et fixer les règles du gouvernement.

3. Plusieurs systèmes se sont succédé. De 1789 à 1792, le roi gouverne avec une Assemblée chargée de faire les lois (la Constituante, puis la Législative) : c'est une **monarchie parlementaire.** De 1792 à 1795, le gouvernement appartient à l'Assemblée (la Convention) et aux ministres nommés par elle; de 1795 à 1799, à deux assemblées et



L'arrivée de la diligence par L. Boilly : *(Cl. C. A. P.)*.
A Paris. Costumes civils (au centre, à droite) et militaires (à gauche).

à cinq Directeurs : c'est une **république parlementaire.** Avec le Consulat, les pouvoirs du premier Consul deviennent si importants et ceux des assemblées si faibles qu'on aboutit à une **république autoritaire.** L'Empire est une monarchie où les représentants du peuple n'ont pratiquement plus la parole.



Le mouvement général des prix de 1787 a 1815. Le nombre 100 représente le prix moyen pour la période de 1801 à 1815 d'après Mousnier et Labrousse : Le xviii[e] siècle *(P. U. F.)*.

4. En 1814 et 1815, Louis XVIII ne revient pas à l'Ancien régime. Il accorde une Constitution, la Charte, qui confie le soin de faire les lois à deux assemblées : la Chambre des Pairs nommés par le roi et la Chambre des Députés, élue par ceux qui paient plus de 300 francs d'impôts. Ainsi, il ne s'agit pas d'un régime démocratique puisque seuls les riches peuvent voter et être élus; mais il conserve deux conquêtes essentielles de la Révolution : une **Constitution** écrite, un **système représentatif.**

V. La bourgeoisie devenue classe dirigeante.

1. La société française d'avant 1789 était caractérisée par l'existence de catégories sociales — **les Ordres** — qui n'avaient pas les mêmes droits devant la loi, en matière d'impôts et de justice, de même que pour l'accès aux divers emplois. Les unes étaient privilégiées (noblesse et clergé), les autres roturières (le Tiers État).

2. La Constituante proclame, dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, l'**égalité civile.** Napoléon I[er] rétablit bien une noblesse d'Empire, mais elle ne confère pas de privilèges spéciaux devant la loi.

D'autre part, une très grande partie des terres du clergé et des nobles émigrés sont vendues et achetées par des roturiers, — bourgeois ou paysans. Ainsi il se produit, entre 1789 et 1795 surtout, un **immense transfert de propriétés.** Les paysans aisés acquièrent des « biens nationaux »; d'autres, plus pauvres, se groupent pour acheter une parcelle; un grand nombre agrandissent leur domaine. C'est alors que se forme cette classe importante de petits paysans propriétaires qui constitue aujourd'hui encore un des traits de la structure agraire française.

3. Mais les grands bénéficiaires des réformes sociales de la Révolution demeurent les **bourgeois.** Dans les divers régimes qui se sont succédé entre 1789 et 1815, ils ont pratiquement — sauf sous le gouvernement montagnard de 1793-94 — l'influence politique (suffrage censitaire) et les emplois administratifs. Ils ont acheté beaucoup de biens nationaux. Ainsi les privilèges légaux fondés sur la naissance ont disparu; mais il en existe d'autres, de fait, basés sur la fortune. La **bourgeoisie** remplace la noblesse comme **classe dirigeante.** Elle le demeurera longtemps, malgré les efforts passagers de la monarchie de Louis XVIII pour confier pratiquement aux nobles les postes importants et l'influence.

4. Le monde des **artisans** et des **ouvriers,** par contre, a peu gagné, matériellement à la Révolution. Les compagnons ne peuvent pas se grouper pour défendre leurs salaires et, en cas de conflit avec leur patron, le témoignage de l'employeur seul est retenu. Les bourgeois en ont fait leurs alliés momentanés et parfois leurs troupes de choc pour les journées révolutionnaires. Mais ils ne se sont pas soucié d'améliorer leur sort. Celui-ci ira s'aggravant, avec le développement de l'industrie et des villes. Les conflits sociaux du XIXe siècle opposeront ainsi non plus la noblesse à la bourgeoisie, mais la bourgeoisie au prolétariat urbain.

VI. Développement de l'unité nationale.

En dépit des luttes intérieures, la période de la Révolution et de l'Empire a vu s'affirmer l'unité de la Patrie française. La centralisation administrative et politique, la conscription, les dangers et les épreuves vécus en commun devant l'ennemi, ont renforcé le sentiment national. De cette époque, datent le drapeau tricolore et *La Marseillaise*. Ils ne redeviendront que tardivement emblème et hymne officiels; mais ils garderont, pour la masse du peuple, leur signification révolutionnaire et patriotique.

Lecture 1 - La Charte de 1814.

ARTICLE PREMIER. — Les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs.

ARTICLE 2. — Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'État.

ARTICLE 3. — Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires.



ARC DE TRIOMPHE DU CARROUSEL *(Cl. C. A. P.)*.

ARTICLE 4. — Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi, et dans la forme qu'elle prescrit.

ARTICLE 5. — Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

ARTICLE 6. — Cependant la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'Etat.

ARTICLE 9. — Toutes les propriétés sont inviolables, sans aucune exception de celles qu'on appelle nationales, la loi ne mettant aucune différence entre elles.

Lecture 2 - La légende napoléonienne.

Étrange destin que celui de Napoléon : adulé par les uns, exécré par les autres, abandonné par presque tous au dernier moment, sans qu'il y ait un sursaut pour le défendre; puis auréolé après sa mort, d'un prestige légendaire... Cet homme, passionnément jacobin, a restauré un régime monarchique; il souhaitait la paix pour consolider sa dynastie et il a été contraint à des guerres incessantes; il a prétendu fermer le continent à l'Angleterre et c'est elle qui lui a fermé le monde. Il a régné en despote et il restera longtemps le symbole du défenseur de la Révolution. C'est qu'il a eu pour successeurs les Bourbons qui avaient émigré et combattu la Révolution; de plus, par ses victoires fulgurantes

contre les rois, il avait flatté l'orgueil national et révolutionnaire des Français.

Voici une chanson de Bérenger, publiée en 1838, qui a beaucoup contribué à répandre le culte de l'Empereur au destin malheureux.

(Une grand-mère raconte ses souvenirs.)

— Mes enfants, dans ce village,
Suivi de rois il passa.
Voilà bien longtemps de ça :
Je venais d'entrer en ménage.
A pied grimpant le côteau
Où pour voir je m'étais mise,
Il avait petit chapeau
Avec redingote grise.
Près de lui je me troublai;
Il me dit : « Bonjour, ma chère,
Bonjour, ma chère. »
— Il vous a parlé, grand-mère !
Il vous a parlé !
. . . .
— Mais, quand la pauvre Champagne
Fut en proie aux étrangers,
Lui, bravant tous les dangers,
Semblait seul tenir la campagne.
Un soir, tout comme aujourd'hui,
J'entends frapper à la porte,
J'ouvre. Bon Dieu ! C'était lui,
Suivi d'une faible escorte.
Il s'assoit où me voilà,
S'écriant : « Oh ! quelle guerre !
Oh ! quelle guerre ! »
Il s'est assis là, grand-mère !
Il s'est assis là !

— « J'ai faim » dit-il, et bien vite
Je sors piquette et pain bis;
Puis il sèche ses habits;
Même à dormir je l'invite.
Au réveil, voyant mes pleurs,
Il me dit : « Bonne espérance !
Je cours de tous ses malheurs,
Sous Paris, venger la France. »
Il part; et, comme un trésor,
J'ai depuis gardé son verre,
Gardé son verre.
— Vous l'avez encor, grand-mère !
Vous l'avez encore !

— Le voici. Mais à sa perte
Le héros fut entraîné.
Lui, qu'un pape a couronné,
Est mort dans une île déserte.
Longtemps aucun ne l'a cru;
On disait : « Il va paraître;
Par mer il est accouru;
L'étranger va voir son maître. »
Quand d'erreur on nous tira,
Ma douleur fut bien amère !
Fut bien amère !
— Dieu vous bénira, grand-mère,
Dieu vous bénira. »

Lecture 3 - Les mœurs au début du XIXe siècle.

Un manuel de civilité du temps donne ce conseil : « Prenez des bains avec précaution et jamais plus d'une fois par mois. » En fait, ce maximum n'est jamais atteint. Lorsqu'on se baigne à domicile — et seuls les célibataires osent aller dans les établissements publics — c'est une cérémonie qui émeut tout le voisinage. Après avoir pris soin de jeûner tout l'après-midi, on appelle vers le soir « L'Auvergnat » qui apporte, avec une baignoire en fer blanc, si courte qu'il est impossible d'y allonger les jambes, de petits tonnelets d'eau chaude. Ablutions dites « complètes » qui sont, du reste, presque uniquement réservées aux femmes. Les hommes, eux, ne lavent presque jamais leurs corps tout entier, et l'on cite comme une exception Napoléon qui chaque jour se faisait faire des pieds à la tête, d'abondantes frictions à l'eau de Cologne. Mais, pas plus que ses concitoyens l'Empereur lui-même n'avait encore pris l'habitude de soigner ses dents. Seules les dames de la Cour avaient commencé à s'en préoccuper.

... L'eau potable n'existe pour ainsi dire pas. A Paris on puise pour les besoins ménagers dans la Seine; en province on ne connaît guère que les puits. Pour le chauffage, les améliorations sont à peine plus sensibles, hors des châteaux seigneuriaux ou royaux où les calorifères existent depuis la fin du XVIIIe siècle. Partout ailleurs, on se contente presque toujours d'un feu de bois, le charbon étant rarement consommé car on le juge dangereux pour la santé. Les poêles ne sont guère employés qu'en Alsace... Mal chauffé, le bourgeois, ami des « lumières » prétend s'éclairer pourtant moins chichement qu'autrefois. Non qu'il se serve déjà de gaz de houille découvert par un de ses compatriotes Lebon; ce nouveau procédé reste usité presque uniquement en Angleterre. Mais il est fier de sa grosse lampe, dite de suspension, soit celle inventée par Quinquet, soit celle - beaucoup plus éclairante - de l'horloger Carcel.

(D'après Lafue.
Histoire du Peuple français, t. III, p. 310,
éd. Nouvelle Librairie de France, Paris.)

RÉSUMÉ — 1. Les frontières françaises de 1815 diffèrent peu de celles de 1789. La population a passé d'environ 26 millions à 29 millions.

2. Les industries textile et métallurgique progressent, tandis que le commerce maritime est en déclin. La production agricole par contre, s'accroît de 20 %; des cultures nouvelles (plantes tinctoriales et surtout betterave à sucre) se développent ainsi que l'élevage.

3. La structure administrative de la France est transformée : circonscriptions nouvelles créées par la Constituante; grands services publics de l'Empire; système centralisé, avec une hiérarchie de fonctionnaires nommés par le gouvernement.

4. Le régime politique est devenu plus libéral qu'en 1789. La Charte de 1814 conserve deux des conquêtes essentielles de la Révolution : une constitution écrite et un système de gouvernement représentatif et parlementaire.

5. L'égalité civile devant la loi, l'abolition des droits féodaux, l'acquisition des terres nobles ou ecclésiastiques par des roturiers ne sont pas non plus remises en question en 1814. Pendant la Révolution se constitue une classe importante de petits paysans propriétaires. La bourgeoisie est devenue la classe dirigeante à la place de la noblesse. Le sort des ouvriers n'a pas été amélioré.

6. Au cours de la période 1789-1815, la centralisation administrative, la conscription, les périls et les victoires extérieures renforcent l'unité de la patrie et le sentiment national. De cette époque datent le drapeau tricolore et la « Marseillaise ».

EXERCICES

1. Cartes de la France en 1789-1811 et 1815. Comparer. — 2. La proportion de ruraux dans la population en 1814 et aujourd'hui. — 3. La population de votre localité, de la grande ville voisine en 1801 et 1814. — 4. Les industries, les grands travaux de votre région de 1789 à 1814. — 5. Les cultures nouvelles. — 6. Les diverses Constitutions élaborées de 1789 à 1815 : Quelle est la plus démocratique? La moins démocratique? Une république est-elle forcément démocratique? Une monarchie nécessairement non démocratique? Qu'appelle-t-on régime constitutionnel? représentatif? parlementaire? — 7. L'importance des réformes de la Révolution pour les paysans? pour les bourgeois? — 8. Relever dans la Charte de 1814 les conquêtes révolutionnaires qui sont confirmées. — 9. Comment expliquer la popularité persistante de Napoléon Ier.

CHAPITRE 30

BILAN DE LA PÉRIODE 1789-1815
L'EUROPE ET LE MONDE

La grande tourmente de la Révolution et de l'Empire n'a pas seulement affecté la France. Elle a provoqué, dans l'Europe et dans le monde, de très importants changements. Les uns se mesurent sur une carte : ce sont peut-être les moins importants; les autres, plus profonds, car ils cheminent dans les esprits et dans les cœurs, continueront à se manifester au cours du XIXe siècle.

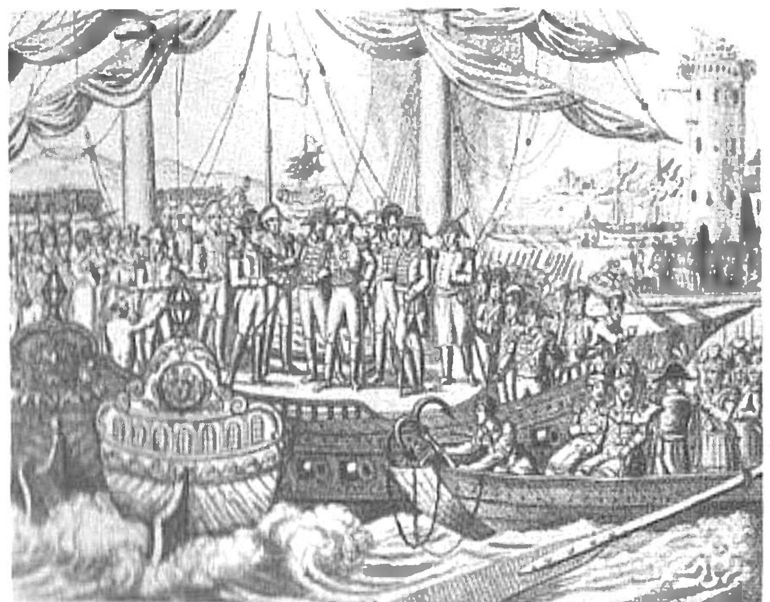
I. Le Congrès de Vienne.

Un simple rapprochement entre les cartes politiques de l'Europe en 1815, 1811 et 1789 permet de suivre les principaux remaniements décidés par les diplomates du **Congrès de Vienne** (novembre 1814-juin 1815). Ils sont comparables, par leur importance, à ceux qu'avaient opérés les traités de Westphalie en 1648.

En bref, il s'agissait pour les quatre Alliés vainqueurs de Napoléon — Angleterre, Russie, Autriche et Prusse — de refaire la carte politique de l'Europe de façon à empêcher une revanche de la France, à maintenir l'équilibre entre les grands États, à étouffer les germes révolutionnaires en rétablissant les rois et l'ancien régime.

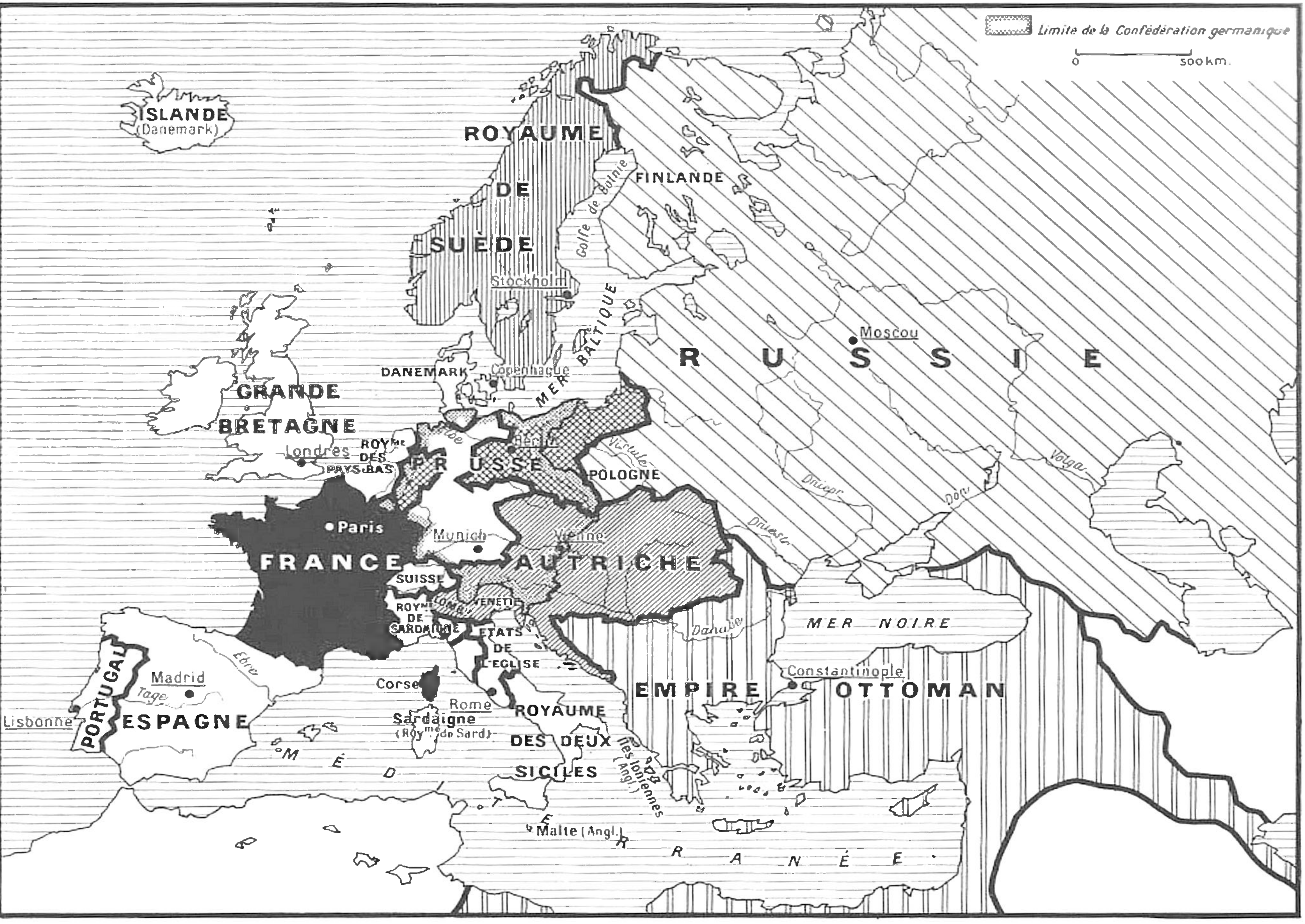
1. Autour de la France, on constitue une ceinture de petits États : royaume des Pays-Bas au Nord, formé par la réunion de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg; Confédération helvétique à l'Est; Royaume de Piémont-Sardaigne au Sud-Est.

2. L'Angleterre conserve toutes ses conquêtes coloniales : Malte, le Cap, Ceylan, la plupart des Antilles; elle reste la première puissance maritime. La Russie obtient sa part de Pologne et la Finlande. La Prusse reçoit une partie de la Saxe et de la Rhénanie, devenant ainsi pour la France un voisin puissant. L'Autriche perd la Belgique et de petits territoires en Allemagne; mais elle annexe le Royaume italien Lombardo-vénitien et les provinces qui longent à l'Est la mer Adriatique.



EMBARQUEMENT DE NAPOLÉON SUR LE BELLEROPHON *(Cl. Bulloz)*
Navire anglais qui transporta l'Empereur de Rochefort en Grande-Bretagne d'où il partit pour Sainte-Hélène.

3. De nombreux souverains sont rétablis sur le trône qu'ils occupaient avant les guerres napoléoniennes : le Pape, les Bourbons de Naples, le roi d'Espagne, plusieurs



L'Europe en 1815.

petits princes italiens. Bernadotte demeure roi de Suède; on lui donne même la Norvège pour prix du concours qu'il avait prêté aux coalisés.

On ne tient jamais compte de l'avis des peuples pour les faire passer sous l'autorité de tel ou tel État. Les patriotes allemands, italiens et polonais avaient espéré l'unité de leur pays. Or, l'Allemagne demeure divisée en 38 États groupés dans la Confédération Germanique présidée par l'Empereur d'Autriche. L'Italie, qui avait eu une armée et un drapeau national sous Napoléon, demeure morcelée et dominée de nouveau par l'Autriche qui occupe la Lombardie-Vénitie. Enfin la Pologne n'est pas reconstituée.

Très souvent, les nouveaux souverains rétablissent l'ancien régime absolutiste, gouvernant comme si la Révolution n'avait pas existé. Le Chancelier autrichien, Metternich, s'applique jusqu'en 1848 à étouffer toute velléité de soulèvement révolutionnaire (v. cours de Troisième).

II. L'Europe et le Monde.

1. **L'emprise anglaise** sur les Océans et les territoires lointains s'est accusée à la faveur de l'effacement de la puissance navale française. Si la Chine et le Japon demeurent pratiquement fermés aux Européens, l'Inde — à l'Est de l'Indus — a été presque entièrement soumise à l'influence britannique. En Australie, où ils ont pris pied dès 1788 — (à Botany-Bay) —, les Anglais fondent la ville de Sydney; à partir de 1795, arrivent les premiers colons libres qui défrichent le sol et s'adonnent à l'élevage des moutons mérinos.

L'Afrique reste une proie pour la colonisation étrangère; au Sud, les Anglais tiennent



Le Congrès de Vienne, par Isabey *(Cl. Giraudon)*.

le Cap; par contre, en Égypte, depuis l'occupation de Bonaparte, l'influence française persiste. Aidé par des ingénieurs français, le Pacha Méhémet-Ali constitue une flotte et une armée, développe la culture du coton.

2. Autre fait capital de l'histoire du Monde à cette époque : **les États-Unis d'Amérique du Nord deviennent une grande puissance.** Leur territoire, agrandi vers l'Ouest et vers le Sud, passe de 2 à 5 millions de km². Ils ont acheté la Louisiane à la France en 1803; en 1811, ils installent un poste sur la côte du Pacifique et ils annexent une partie de la Floride (1813). La population atteint 9 millions d'habitants. De nombreux émigrants, surtout britanniques, arrivent d'Europe.

Les guerres de la Révolution et de l'Empire privent l'Amérique des produits fabriqués en Europe; cela favorise l'essor de l'industrie des États-Unis, celles de la laine et du coton surtout. La bourgeoisie d'affaires s'enrichit rapidement.

3. Malgré le développement des U. S. A., l'Europe demeure, de loin, en 1815, la partie la plus active et la plus puissante du monde. Sa prépondérance technique, industrielle, maritime et militaire s'est accusée encore depuis 1789; elle s'accroîtra bien davantage au cours du XIXe siècle.

III. La diffusion des idées révolutionnaires françaises.

Beaucoup de pays accueillent avec enthousiasme la Révolution française qui proclame la souveraineté du peuple, la fin des privilèges sociaux. En 1790, la Déclaration des Droits de l'Homme est traduite en de nombreuses langues. Des soulèvements éclatent en Belgique dès 1789, en Pologne en 1791. La guerre déclarée par la Législative le 20 avril 1792 apparaît comme une croisade contre les rois, la France promettant son appui aux peuples qui désirent conquérir leur liberté. Beaucoup d'étrangers s'engagent dans les rangs français, formant des légions polonaise, belge, hollandaise, etc. Les paysans savoyards vont au-devant de nos troupes en chantant *La Marseillaise* et, au couplet « liberté, liberté chérie », ils tombent à genoux en pleurant; en Rhénanie, on plante des arbres de la liberté; en Illyrie même, occupée par les soldats de Napoléon, on s'attache à la France et à l'Empereur. Un peu partout, on reconnaît les avantages du régime français. Dans plusieurs pays annexés, les droits féodaux et les dîmes sont abolis, le Code Napoléon est appliqué.



TALLEYRAND, par Prud'hon *(Cl. Bulloz).*

IV. Les réactions nationales contre la France.

Mais à la longue, un revirement se produit. L'occupation militaire française finit par peser. Napoléon impose aux peuples vassaux des rois qu'il choisit lui-même; il recrute incessamment des conscrits. Peu à peu les sentiments d'indépendance nationale se réveillent. Les Espagnols se soulèvent les premiers. Les Prussiens préparent activement leur revanche. Après le désastre de Russie, les peuples alliés ou soumis prennent les armes contre Napoléon et les Français.



Portrait de METTERNICH d'après Lawrence *(Cl. Giraudon).*

V. Le cheminement de la Révolution.

Ainsi, pendant les dernières années de l'Empire, le sentiment patriotique des peuples d'Europe a éclipsé leur sympathie pour la France révolutionnaire.

Mais la tourmente passée, les idées de la Révolution — répandues pendant vingt ans de la Hollande à l'Italie, de l'Espagne à la Pologne, — poursuivent leur cheminement, malgré l'hostilité des souverains. Un peu partout, des nobles libéraux et surtout des bourgeois instruits, des intellectuels réclament l'égalité civile, la liberté politique, le droit de suffrage, le droit pour un peuple de disposer de lui-même, de former une nation autonome, d'échapper au joug d'un État étranger. Ainsi se produiront une série de mouvements libéraux et nationaux, fils de la Révolution française.



L'Amérique centrale et l'Amérique du sud en 1815.

Alors que la Révolution vient de cesser en Europe où elle paraît momentanément matée, elle se prépare activement dans l'Amérique du Sud. Sauf le Brésil, colonie portugaise, l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale appartiennent à l'Espagne. Au-dessus des esclaves noirs des plantations, des métis de la côte et des Indiens à demi-serfs, — les Blancs descendants de parents Européens, les Créoles, constituent la classe dominante. Planteurs et marchands, ils souffrent de l'exploitation des fonctionnaires espagnols et portugais qui interdisent toute industrie et tout commerce direct entre les colonies. Ces Créoles, souvent instruits, admirent la Révolution française. A l'exemple des U. S. A., ils veulent constituer des nations souveraines. A partir de 1808, les colonies espagnoles se soulèvent à l'appel de Bolivar et se proclament indépendantes. Mais après la défaite de Napoléon Ier, Ferdinand VII rétabli roi d'Espagne, exerce une répression féroce. L'insurrection reprendra quelques années plus tard.

Lecture - Avant le Congrès de Vienne.

Cette assemblée, la plus considérable que l'Europe eût encore tenue, suscitait de grands espoirs. Chez les anciens rois d'abord. Les plus importants des princes dépossédés s'étaient réinstallés. Napoléon lui-même avait libéré le roi d'Espagne Ferdinand VII et en janvier 1814 avait renvoyé le pape dans ses États. Le roi de Sardaigne, les ducs de Modène et de Toscane étaient rentrés dans leurs capitales. Mais les anciens alliés de Napoléon rendraient-ils ce qu'il leur avait donné? Les peuples qui s'étaient battus pour l'indépendance et à qui on avait promis la liberté n'étaient pas moins anxieux. Les patriotes allemands réclamaient l'unité sans bien savoir la définir. Les Italiens, joyeux d'être débarrassés des Français, craignaient le retour

des Autrichiens. Les bourgeois et les paysans que la France avait libérés n'entendaient pas retomber dans la dépendance; le 22 mai 1815, à la veille de la nouvelle campagne contre Napoléon, le roi de Prusse lui-même promettra une constitution. Mais, adorateurs du passé ou amis des temps nouveaux, ce que tous attendaient essentiellement du congrès, c'était qu'il établît la paix, une paix prolongée, sinon perpétuelle.

(D'après G. Lefebvre. Napoléon P. U. F., p. 552.)

RÉSUMÉ — 1. Le Congrès de Vienne remanie en 1815 la carte de l'Europe. Il établit autour de la France une ceinture de petits États (Pays-Bas, Suisse, Piémont). Il avantage les quatre principales puissances victorieuses : l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse. Il ne tient aucun compte des désirs des peuples. Les rois et le régime absolutiste sont rétablis un peu partout.

2. L'emprise de l'Angleterre sur les territoires lointains s'accuse dans l'Inde, l'Australie et les Antilles. Les États-Unis d'Amérique deviennent une grande puissance.

3. Les idées de la révolution se répandent en Europe, surtout dans les pays occupés ou conquis. Elles sont accueillies d'abord avec enthousiasme. Puis les résistances nationales se manifestent contre Napoléon et les Français.

4. Cependant, après 1815, le cheminement des idées révolutionnaires se poursuit un peu partout parmi les bourgeois et les intellectuels. Les colonies espagnoles d'Amérique du Sud tentent dès 1808 un soulèvement pour l'indépendance. Des mouvements nationaux et libéraux se produisent un peu plus tard en Europe.

EXERCICES

1. Examiner de près les cartes politiques de l'Europe en 1789, 1811 et 1815. — 2. Quelles sont les 2 cartes qui se ressemblent le plus? Pourquoi? — 3. Examiner les États limitrophes de la France en 1789 et en 1815. — 4. Quels sont, à la suite du Congrès de Vienne, les peuples qui n'ont pas obtenu l'unité et l'indépendance nationales? — 5. Montrer la puissance maritime et coloniale de l'Angleterre en 1815. — 6. Les réactions nationales contre Napoléon et la France. Comment peuvent-elles expliquer les défaites de l'Empereur?

Table des Matières

ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN MARS 1963 SUR LES
PRESSES DES IMPRIMERIES
PAUL DUPONT A PARIS

Dépôt légal d'éditeur : 1er trim. 1963
N° d'éditeur : 2842 - N° d'imp. : 7435

IMPRIMÉ EN FRANCE



Cl. Giraudon